★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9352 38 PAGES — SAMEDI 8 FÉVRIER 1975

L'application de la loi sur l'interruption de grossesse rencontre de grandes difficultés

LIRE PAGE 9
LE DEBUT DE NOTRE ENQUETE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

PÉTROLE OU ENSEMBLE DES MATIÈRES PREMIÈRES ?

Les nouveaux « petits pas » de M. Kissinger

S'il n'avait pas perdu l'usage de la parole. Il s'en faut, M. Kissinger était resté relativement sédentaire depuis la démission de M. Nixon, se contentant, pour l'essentiel, d'accompagner M. Ford à Vladivostok et à la Martinique. Il reprendra, la semaine prochaine, ses pérégrinations et les opérations diplomatiques qu'il affectionne : « tous azimuts » et sur le terrain. En huit jours, trajet compris, il visitera les cinq capitales du Proche-Orient le plus directement impliquées dans le conflit israélo-arabe, les trois principales capitales de l'Europe occidentale, et il rencontrera, à Genève, M. Gromyko.

Avec son collègue soviétique, M. Kissinger devra d'abord recoudre l'entente tissée à Vladivostok par MM. Ford et Brejnev, et dans laquelle les « congressmen » ont fait de sérieux accrocs. Les sénateurs américains ayant posé des conditions politiques (libéralisation des sorties de juifs soviétiques) à l'octroi à l'U.R.S.S. de la clause de la nation la plus favorisée — une des pièces maîtresses de l'entente américano-soviétique, — Moscou décida de ne pas appliquer l'accord commercial conclu avec Washington deux ans plus tôt. Le Kremlin et la Maison Blanche minimisèrent aussitôt l'incident, M. Kissinger en rendant d'ailleurs ses compatriotes plus responsables que les Soviétiques.

A Paris, et dans les capitales européennes, M. Kissinger parlera certainement du pétrole. Quels que soient la bonne volonté de part et d'autre, et les compromis verbaux, il est vain de se dissimuler que, sur le fond, la politique de la France et celle des Etats-Unis ne concordent pas. Pour Washington, la mobilisation de l'Occident face aux producteurs de pétrole est prioritaire, alors que pour la France — et même quelques autres pays européens — le plus urgent est d'engager le dialogue entre producteurs et consommateurs.

Cependant, l'essentiel de la nouvelle mission de M. Kissinger sera consacré au conflit du Proche-Orient.

Le mandat semestriel des « casques bleus » expire le 24 avril dans le Sinaï et le 1er juin sur le Golan. Il paraît difficile que l'Egypte et surtout la Syrie acceptent sa reconduction si, entre-temps, de sensibles progrès dans la voie d'un règlement n'ont pas été accomplis ou du moins sérieusement amorcés. La dernière prorogation n'avait été agréée par Damas qu'après que MM. Ford et Brejnev eurent proclamé ensemble à Vladivostok que toute solution devait tenir compte « des intérêts légitimes du peuple palestinien ».

Deux méthodes sont proposées, qui ne s'excluent pas nécessairement.

Celle des « petits pas » a la faveur de M. Kissinger. Elle a déjà produit des accords de dégagement dans le Sinaï et le Golan. L'Egypte est prête à poursuivre dans cette voie si le nouveau « pas » est substantiel et sans contrepartie. Israël ne rejette pas la méthode de M. Kissinger, mais à de tout autres conditions. Le secrétaire d'Etat va donc s'employer d'abord à faire faire un « petit pas » de plus.

Mais, en cas d'échec, il envisage d'ores et déjà l'autre méthode, qui a l'appui de l'U.R.S.S. : pour Moscou (et d'ailleurs aussi pour Paris), il est urgent de parvenir à un accord global. Il faut donc réunir à nouveau la conférence israélo-arabe de Genève sous patronage soviéto-américain. Encore faudrait-il, cette fois, pour que le règlement soit complet, que les Palestiniens y participent. Or le chef du gouvernement israélien, M. Rabin, a réaffirmé jeudi son opposition à toute négociation avec les Palestiniens.

Tel est l'imbroglio que doit dénouer le « magicien Kissinger » pour éviter que la situation au Proche-Orient ne redevienne aussi explosive qu'en 1967 et en 1973.

Le désaccord est total entre États-Unis et producteurs sur l'objet de la conférence internationale sur l'énergie

Les travaux du comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), qui avaient commencé mercredi à Paris au siège de l'O.C.D.E., ont pris fin ce vendredi matin 7 février. Les dix-sept pays membres de l'Agence sont parvenus à un accord sur une politique commune d'économie d'énergie ; ils ont également arrêté des objectifs précis de réduction des importations de pétrole pour 1975. Les Etats-Unis ayant ainsi obtenu satisfaction, il est vraisemblable que l'A.I.E. donnera officiellement son feu vert à la tenue de la réunion préparatoire des pays « consommateurs » qui doit précéder la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing.

Simultanément, l'autre « camp » renforce, lui aussi, ses positions. A Dakar, les pays en voie de développement ont décidé de soutenir la proposition de l'OPEP de lier, lors de la prochaine conférence internationale, le problème du pétrole à celui des autres matières premières. Les Etats-Unis ne veulent pas en entendre parler, c'est donc l'objet même de la conférence qui se trouve en cause.

A Khartoum, où se tenait une conférence de l'alimentation destinée à préciser les conclusions de la réunion de Rome sur le même sujet, on a constaté une convergence entre « pays de la faim » et possesseurs de l' « or noir », ces derniers cherchant à se libérer de la tutelle alimentaire américaine en aidant au développement de la production agricole dans les pays du tiers-monde (lire page 36).

Enfin, devant la baisse du dollar, qui réduit ses ressources, le Koweït aurait proposé au secrétariat de l'OPEP de rechercher les moyens de lier la valeur de la devise américaine à celle d'autres monnaies jugées plus solides (le deutschemark ou le franc suisse), formule qui remettrait fondamentalement en cause la pratique actuelle des changes flottants.

PARIS : seize pays occidentaux appuient Washington

« *C'est une bonne réunion !* » En prononçant ces mots, M. Thomas Enders, adjoint au secrétaire américain aux affaires économiques, arborait jeudi, à l'issue de la seconde journée du comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie, un large sourire. Sans doute avait-il quelque raison d'être satisfait. Les Etats-Unis souhaitaient que l'Agence élabore un programme cohérent d'économies d'énergie et se prononce sur le principe d'une politique de développement des sources nouvelles d'énergie. Satisfaction leur a été donnée sur ces deux points.

Les dix-sept pays de l'Agence sont parvenus à un accord sur une politique commune d'économies d'énergie et des objectifs précis de réduction des importations de pétrole semblent avoir été déterminés pour 1975. Cependant, il n'a pas été possible de fixer des pourcentages d'économies identiques pour chaque Etat, tant les disparités sont grandes de l'un à l'autre. Chacun déterminera, *en fonction de critères nationaux*, l'ensemble des mesures à prendre pour la conservation de l'énergie.

Une déclaration de principe affirmant que les pays de l'Agence sont favorables à la mise en œuvre d'une politique visant au développement des nouvelles *sources d'énergie devait être rédigée* ce vendredi. On en resterait là pour l'instant. Des études *complémentaires* seront menées au cours des prochaines semaines. L'idée d'un prix-plancher pour le pétrole, avancée par M. Kissinger, a été jugée dans l'ensemble « *audacieuse mais difficile à réaliser* ». On en reparlera au cours de prochaines réunions.

Cette session de l'Agence internationale de l'énergie ayant rempli, semble-t-il, les conditions posées par les Etats-Unis, il est vraisemblable que l'A.I.E., par la voix de son président, M. Davignon (Belgique), donnera officiellement un avis favorable à la convocation de la réunion préparatoire à la grande conférence entre les pays producteurs et les Etats consommateurs, qui doit se tenir en principe au mois de mars.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 35.)

DAKAR : le tiers-monde soutient l'OPEP

De notre correspondant

Dakar. — A vingt-quatre heures de la clôture de la conférence ministérielle des pays sous-développés sur les matières premières, les pays *producteurs de matières premières autres* que le pétrole paraissent décidés à soutenir les *positions* de l'OPEP face aux pays consommateurs. S'alignant sur la position exprimée par M. Layachi Iaker, ministre algérien du commerce, ils n'accepteraient la proposition de M. Giscard d'Estaing de réunir une conférence internationale que dans la mesure où la question des matières premières autres que le pétrole sera inscrite à l'ordre du jour.

Cela dit, on ne saurait déduire de cette prise de position que s'est soudé à Dakar un bloc sans faille.

PIERRE BIARNÈS.

(Lire la suite page 35.)

REÇU PAR MM. GISCARD D'ESTAING ET CHIRAC

M. Sudreau remet son rapport sur la réforme de l'entreprise

Le gouvernement fera son choix dans les deux mois

M. Pierre Sudreau, président du comité chargé d'étudier une réforme de l'entreprise, devait remettre, ce vendredi à 15 h. 30, son rapport au président de la République et à 16 h. 30 à M. Chirac. Le document, de quelque cent quatre-vingts pages, ne sera rendu public que le jeudi 13 février, pour laisser aux pouvoirs publics le temps de l'examiner avant toute réaction de l'opinion. C'est dans deux mois que le chef de l'Etat et le gouvernement arrêteraient leur position à cet égard et mettraient au point les projets de loi-cadre qui retiendront tout ou partie des propositions du comité.

Si le rapport Sudreau reste secret, on peut cependant avoir une certaine idée de son contenu, en parcourant les textes qui ont servi à sa préparation. Les conclusions des groupes spécialisés de réflexion réunis par M. Sudreau suggèrent notamment la possibilité pour les entreprises de confier aux représentants du personnel un tiers des sièges des conseils d'administration (ou de surveillance), un changement de cadre pour l'organisation du travail dans les ateliers et les usines, un meilleur partage des fruits de la croissance entre actionnaires et salariés, enfin des voies de recours nouvelles pour les représentants du personnel en cas de difficultés de l'entreprise.

Bien que le secret soit strictement maintenu sur le contenu du rapport que M. Sudreau a présenté au président de la République, on peut s'en faire une idée approximative en lisant les documents de synthèse préparés pour résumer les propositions de douze groupes de travail et de réflexion qui se sont réunis depuis le mois de juillet. Il convient cependant de demeurer prudent dans l'interprétation de ces textes — *en principe confidentiels* — puisqu'ils ne liaient pas le comité Sudreau, qui probablement, en a *inégalement tenu compte*. Le comité a d'ailleurs procédé à l'audition directe des représentants des groupements professionnels ou syndicaux dont il a retenu certaines suggestions.

Pour le groupe de travail qui a étudié le rôle des institutions représentatives du personnel, « *le mode de désignation actuel des délégués syndicaux est jugé* [en tout cas] *satisfaisant* ». Après avoir déploré l'insuffisance des éléments d'information en ce domaine, il propose la négociation, entre le chef d'entreprise et les syndicats, d'un protocole d'accord pour l'organisation des élections aux divers « secteurs de représentation ».

Pour le groupe, toute organisation jugée représentative dans l'entreprise ou l'établissement doit pouvoir présenter des candidats, qu'ils appartiennent ou non à une centrale considérée comme représentative à l'échelon national. Il suggère d'accroître les normes minimales des crédits d'heures accordés aux représentants du personnel dans les grandes entreprises et une meilleure protection des élus, notamment contre les licenciements.

Le comité d'entreprise pourrait voir ses attributions économiques accrues. L'assistance d'un expert-comptable serait généralisée dans les sociétés à responsabilité limitée. Un tableau de bord économique détaillé (comprenant notamment les programmes d'activité, les charges de travail prévues, l'analyse de l'évolution des marchés, etc.) devrait être fourni tous les trois mois au comité d'entreprise, qui recevrait aussi un « *bilan social* » semestriel faisant apparaître en particulier l'évolution des rémunérations, les *règles de promotion et leurs* résultats, le bilan des programmes de formation, etc.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 35.)

AU JOUR LE JOUR
SUR LES QUAIS

En déclarant au château de la Muette que leurs propositions constituaient un « préalable absolu » aux négociations avec les pays producteurs d'énergie, les Américains renouvellent le genre consistant à imposer ces protections singulière qui donnent le choix entre l'esclavage et la misère.

C'est le type de choix que des messieurs bien habillés venaient proposer sur les quais des gares parisiennes aux jeunes filles de province désorientées par la grande ville inconnue.

Mais les nations sollicitées ont plus de chance que les demoiselles de province : d'abord, le « monsieur » leur parle très clairement ; ensuite, dans la mesure où elles ont déjà beaucoup vécu, elles savent qu'entre la misère et l'esclavage il reste toujours une petite place pour le courage.

BERNARD CHAPUIS.

MATO-GROSSO, western brésilien

I. — TERRES EN TRANSE

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Sao-Felix-de-Araguaia. — *Sertao* : le mot, au Brésil, est encore plein des ténèbres de l'anticivilisation. *Le sertao*, c'est la brousse, l'intérieur sauvage et inhospitalier, l'immense monotonie verte ou grise du Brésil, baignée de fleuves, vibrante d'insectes, suante de fièvres, fléchée d'Indiens.

Vous allez dans le *sertao* ? Alors, prenez un fusil ! Le *sertao* commence aux portes de Brasilia. Une nuit d'autobus, une heure d'avion au-dessus du caoutchouc-mousse de l'île du Bananal, et voici les premières brousses du Mato-Grosso, un Etat deux fois et demie plus grand que la France et trente-cinq fois moins peuplé.

Du sud au nord, un fleuve, l'Araguaia, pousse son lent et lourd paquet de vase vers le bassin amazonien. Il a déjà des allures, des caprices d'Amazone : d'un mois à l'autre, les berges changent, selon que l'eau monte ou descend. Des îles se dessinent ou s'effacent. A la fin de la saison sèche, les rives, hautes de 3 mètres, montrent par stries successives les différents étages de la prochaine enflure fluviale.

Ici, les villages s'espacent tous les 200 ou 300 kilomètres, à six, huit heures de bateau ou d'autobus les uns des autres. Villages aux murs de terre et toits de palmes grises, improvisés de chaque côté d'une rue dont le sable rouge vole à chaque crissée de pneu, et empoussière à domicile les vaisselles et les traversins.

Il y a vingt ans, Sao-Felix-de-Araguaia n'était qu'une sorte de *poste* indigène : les frères Villas-Boas (1) avaient construit une maison au bord de l'eau, d'où ils partaient en expédition vers les tribus voisines. Aujourd'hui, c'est un nouveau relais de la marche vers l'ouest, qui s'est toujours faite, au Brésil, par vagues successives. A Barra-do-Garças, 700 kilomètres plus au sud, les chercheurs de pierres précieuses ont bâti il y a vingt-cinq ans leurs premières huttes en bordure d'un fleuve dont ils tamisaient les graviers. Sao-Felix est né de l'avancée des pâturages, de la recherche, par les immigrants venus du nord, d'une « nouvelle frontière » agricole.

(Lire la suite page 5.)

L'INDRE-ET-LOIRE : La douceur et la difficulté de vivre

« Le Monde » publiera samedi (éditions datées 9-10 février) un supplément de quatre pages sur le département d'Indre-et-Loire.

UNE CULTURE ORIGINALE

La personnalité galloise

Au cours de la présente législature, le gouvernement de M. Harold Wilson sera appelé à se prononcer sur la compétence dévolue au Parlement du Pays de Galles, ainsi que sur ses modalités d'élection. Les revendications galloises se fondent essentiellement sur la sauvegarde d'une culture originale.

Une des plus vastes péninsules d'Occident (21 000 kilomètres carrés), ses deux millions sept cent cinquante mille habitants appartiennent en majeure partie au rameau brittonique (1) de la famille celte, dont ils parlent une des langues. Au long de ses 1 200 kilomètres de façade maritime, alternent grèves de sable et promontoires rocheux avec, au fond des abers, les ports abrités des plus fortes marées du monde.

Au cœur du pays, un âpre relief, où se coulent de fraîches vallées fluviales, porte les traditions pastorales de cette terre dont l'isolement vers l'ouest, malgré son attachement à la couronne en 1536, a entretenu jusqu'à nos jours à la fois le sous-développement et l'antique culture.

A quelques chiffres près, d'ailleurs voisins, ces généralités pourraient concerner la Bretagne et l'on s'y tromperait.

Selon l'Encyclopaedia Britannica (éd. 1974), « le Pays de Galles fournit un exemple classique de petite nation qui, si elle retire quelque avantage économique de son appartenance à une entité plus grande (au demeurant, opinion fort controversée sur place), n'en ressent pas moins qu'elle se trouve de ce fait en danger de perdre sa personnalité ».

TANGUY KENEC'DHU.

(Lire la suite page 26.)

(1) Celui-ci comprend, on le sait, le Pays de Galles, la Cornouailles britannique et la Bretagne continentale, laissant aux Gaëls l'Ecosse, l'île de Man et l'Irlande.

AFRIQUE

LA RÉBELLION EN ÉRYTHRÉE

L'armée éthiopienne aurait repris le contrôle d'Asmara

Les combats se poursuivent dans la province

Le calme a régné jeudi 6 février à Asmara, chef-lieu de l'Erythrée, où l'armée éthiopienne paraît contrôler la situation. Une quinzaine de chars et de voitures blindées, venus d'Addis-Abeba, ont réussi à rejoindre la ville, qui est presque encerclée par les maquisards. Un détachement de parachutistes est également venu renforcer la garnison.

Les combats se sont déplacés vers le nord. Les gouvernementaux s'efforçaient, vendredi matin, d'établir leur jonction avec la garnison de Keren, à 80 kilomètres au nord-ouest d'Asmara. Cette garnison, complètement isolée, se trouverait dans une situation critique. Jusqu'ici, cependant, les forces gouvernementales, appuyées par l'artillerie et l'aviation, ne sont pas parvenues à déloger les rebelles des positions qu'ils ont installées à une dizaine de kilomètres au nord d'Asmara.

Les combats auraient provoqué jusqu'ici la mort de plus de mille personnes, parmi lesquelles de nombreux civils. L'aviation éthiopienne aurait ouvert le feu, à Asmara, sur des rassemblements de population et grand nombre de personnes se seraient réfugiées dans les églises de la ville. Selon les témoignages des réfugiés étrangers, qui affluent depuis jeudi à Addis-Abeba, la population est largement acquise à la cause des rebelles, et de nombreuses défections ont été enregistrées, tant dans l'administration que dans la police. Des centaines de jeunes, garçons et filles, ont rejoint les combattants du Front de libération.

D'après des témoins, la situation sanitaire serait catastrophique. Les hôpitaux manquent de sang, de plasma, de pansements, d'eau et de nourriture. De source diplomatique digne de foi, on indique que la Croix-Rouge internationale n'a pas été autorisée par les autorités d'Addis-Abeba à se rendre à Asmara. Les organisations de secours se trouvent ainsi bloquées dans la capitale éthiopienne.

Les forces armées éthiopiennes manqueraient d'armes, de munitions et d'essence et leurs pertes en hommes et en matériel seraient élevées.

Le gouvernement éthiopien aurait adressé une requête aux Etats-Unis pour demander des armes. Faisant allusion à cette démarche, M. Woldeab Wolde-Mariam, président de la mission étrangère du Front de libération de l'Erythrée, a déclaré jeudi au Caire : « *L'armée éthiopienne a un besoin désespéré d'armes et de munitions. Les autorités éthiopiennes se sont adressées en premier aux Etats-Unis et sont prêtes à s'adresser également à l'Union soviétique et à la Chine, si les Etats-Unis ne leur donnent pas satisfaction. Nous demandons à ces trois grandes puissances de ne pas intervenir. Les Etats-Unis ont été inamicaux dans le passé. Ils ont soutenu injustement la fédération de l'Erythrée avec l'Ethiopie et ont permis aux Ethiopiens de la réaliser en leur fournissant du matériel militaire. Nous ne désirons cependant pas juger les Américains pour ce qu'ils ont fait dans le passé, nous les jugerons selon leur attitude dans le présent et l'avenir.* »

« *Quant à l'U.R.S.S.*, a poursuivi M. Wolde Mariam, *alors qu'elle était auparavant favorable à la cause érythréenne, son attitude actuelle est pour le moins ambiguë.* »

Le gouvernement éthiopien, de son côté, est vivement préoccupé par les livraisons d'armes et de munitions aux rebelles, qui disposent notamment de missiles « sol-air » Sam 7 de fabrication soviétique. On estime, à Addis-Abeba, que l'essentiel de cet approvisionnement transite par le Soudan, pays qui, dans le passé, avait joué un rôle de médiateur entre le gouvernement éthiopien et le Front de libération de l'Erythrée. Le conseil militaire éthiopien a envoyé, jeudi, une délégation à Khartoum, qui a été reçue par le président Nemelry.

Les difficultés paraissent s'accumuler pour le Conseil militaire, qui s'inquiète des conséquences posibles de la guerre civile sur l'attitude des Erythréens habitant Addis-Abeba, dont le nombre serait de deux à trois cent mille. Jusqu'ici, cette population reste sur l'expectative, et l'on ne signale pas d'arrestations. Cependant, des rumeurs persistantes font état de la construction de trois camps de détention dans la région d'Addis-Abeba, qui seraient destinés à regrouper les Erythréens de la capitale. Ces rumeurs ont été formellement démenties par les dirigeants éthiopiens.

On signale enfin une recrudescence des révoltes paysannes dans la région du Menz, au nord de la capitale. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Rhodésie

Les nouveaux pourparlers de Dar-Es-Salaam pourraient ouvrir la voie à une conférence constitutionnelle

Au moment où se tient à Dar-Es-Salaam, capitale de la Tanzanie, une conférence au cours de laquelle les présidents Khama (Botswana), Nyerere (Tanzanie) et Kaunda (Zambie) discutent de l'avenir politique de la Rhodésie avec les représentants des mouvements nationalistes africains de ce pays, on apprend à Salisbury que quarante-cinq guérilleros ont été tués au cours de combats entre factions rivales du Zimbabwe African National Union (ZANU). Les incidents ont eu lieu au camp de Chifambo, situé au Mozambique, et auraient opposé des combattants divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis du cessez-le-feu.

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — Dans l'impasse depuis plusieurs semaines, la négociation d'un règlement du problème rhodésien semble relancée. Après de sérieux marchandages, M. Ian Smith accepterait désormais la réunion, à bref délai, d'une conférence constitutionnelle. C'est l'impression qui prévaut, vendredi 7 février, alors que les dirigeants africains discutent à la maison d'Etat de Dar-Es-Salaam.

Danses, drapeaux, banderoles, multitude d'écoliers, les Tanzaniens ont réservé un accueil chaleureux et coloré à leurs invités de vingt-quatre heures. Le président Julius Nyerere a accueilli à l'aéroport, jeudi, ses deux vieux alliés : les présidents Khama, du Botswana, et Kaunda, de Zambie, ainsi que les dirigeants de l'African National Congress du Zimbabwe (Rhodésie), Mgr Muzorewa, M. Joshua Nkomo et le révérend Sithole.

La veille, à Salisbury, une délégation de nationalistes africains s'était entretenue pendant deux heures avec le premier ministre rhodésien lui-même, pour la première fois depuis l'accord sur le cessez-le-feu du 11 décembre dernier. L'avant-veille, les trois principaux conseillers de M. Smith avaient fait le voyage de Lusaka pour y rencontrer le président Kaunda en trois jours.

Au moment où la tournée, apparemment peu fructueuse, de M. Callaghan dans la région prenait fin, le président Nyerere avait lancé un avertissement sans nuances au régime de M. Smith, affirmant que si ce dernier continuait de priver les Africains de Rhodésie de leurs droits, la minorité blanche serait confrontée à une guerre impitoyable.

Personne ne semble pouvoir obtenir des nationalistes africains de Rhodésie qu'ils transigent sur le principe d'un gouvernement majoritaire, sinon dans l'immédiat, du moins dans un avenir pas trop lointain. Or M. Smith s'est refusé jusqu'ici à offrir publiquement aux Africains plus qu'une association.

Les discussions de Dar-Es-Salaam porteraient sur la libération de tous les détenus politiques africains, une amnistie générale, la levée de l'état d'urgence, le rétablissement des libertés politiques, ainsi que la levée de l'interdiction qui frappe le Zimbawe African National Union (ZANU) et le Zimbabwe African People's Union (ZAPU).

Une fois le cessez-le-feu observé sur le terrain, une conférence constitutionnelle serait convoquée pour fixer l'avenir du pays. Sur le principe d'un gouvernement majoritaire à terme, les consultations discrètement engagées entre Salisbury, Pretoria et Lusaka semblent avoir permis de surmonter quelques obstacles.

Malgré les démentis, M. Smith paraît avoir été à nouveau pressé par ses alliés sud-africains de faire un geste, ce qu'il a fini par consentir en acceptant de recevoir une délégation de l'A.N.C.

Certains estiment cependant à Sar-Es-Salam que, le premier ministre rhodésien, tout en faisant des concessions, va poursuivre des manœuvres dilatoires et tenter de diviser ses adversaires africains, unis depuis le 7 décembre dernier au sein de l'A.N.C.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

OCÉAN INDIEN

Madagascar

Le parti socialiste estime que la nomination du nouveau chef de l'État est anticonstitutionnelle

Tananarive *(A.F.P.)*. — La première réaction émanant d'un parti politique, après la remise du pouvoir par le général Ramanantsoa au colonel Ratsimandrava, mercredi 5 février, a été celle du parti socialiste malgache (P.S.M.) de l'ancien président Tsiranana. Dans un communiqué, le P.S.M. dénonce ce qu'il appelle « *une violation de la Constitution* ». La nomination du colonel Ratsimandrava est « *anticonstitutionnelle* », affirme le P.S.M., selon lequel « *seule la suppléance est prévue et non le remplacement définitif* ». La remise des pleins pouvoirs au colonel Ratsimandrava, ajoute-t-il, « *est bel et bien une démission* » du général Ramanantsoa. Dans ce cas, conclut le P.S.M., « *seule la voix du peuple est souveraine* ».

Cependant, la nouvelle équipe gouvernementale représente un certain équilibre entre les civils et les militaires : sur seize membres, elle compte sept officiers sortis de grandes écoles et neuf civils, parmi lesquels six techniciens et trois membres du Conseil national populaire du développement (C.N.D.P.). En revanche, il y a une nette prédominance des éléments issus des régions côtières. Plus des deux tiers des ministres sont originaires de ces provinces, où vivent, il est vrai, 60 % des habitants.

Les raisons de l'éviction du capitaine de frégate Didier Ratsiraka de son poste de ministre des affaires étrangères ne sont pas encore claires. Il semble que deux personnalités aussi fortes que le colonel Ratsimandrava et l'ancien chef de la diplomatie avaient du mal à coexister au sein du précédent gouvernement.

Dans une déclaration faite jeudi soir à Tananarive, le colonel Ratsimandrava a dit : « *Le général Ramanantsoa a été amené à me confier ses pouvoirs en raison des difficultés nombreuses qu'affronte le pays, difficultés à base économique, et qui sont exploitées sur le plan politique par ceux qui voulaient revenir à un ordre ancien... Je crois que la motivation profonde du général, d'une très grande sagesse, était de permettre aux jeunes de prendre en main les affaires, afin de donner une impulsion nouvelle à la volonté exprimée par le peuple le 8 octobre 1972.* »

LE PASTEUR ALBERT ZAKARIASY

Le pasteur Albert Zakariasy, nouveau ministre des affaires étrangères, est membre du Conseil national populaire du développement (C.N.D.P.), où il s'est spécialisé dans les problèmes du travail. Il assume, d'autre part, des responsabilités au sein de l'Eglise de Jésus-Christ à Madagascar, fondée en 1968 par la réunion de trois sociétés de missions, la London Missionary Society (congrégationniste), la mission quakers et la Société des missions de Paris. Il est membre du conseil national de cette Eglise et dirige le collège théologique d'Ivato à Tananarive.

Né le 6 octobre 1926 dans la province de Moramanga, à une centaine de kilomètres à l'est de Tananarive, le pasteur Zakariasy est diplômé de l'Ecole normale d'Ambavahadimitafo et du collège pastoral d'Ambatomanga. Il a achevé ses études de théologie en France, passant sa licence à la faculté de Montpellier et son doctorat de troisième cycle à Paris. Marié, père de sept enfants, il a la réputation d'un homme sérieux et pondéré. Il ne s'était signalé, jusqu'à présent, par aucune activité politique, son élection au C.N.D.P. mise à part. Cet organisme joue le rôle d'une chambre de réflexion sans pouvoir législatif. Il est dirigé par un autre membre de l'Eglise de Jésus-Christ à Madagascar, le pasteur Michel Féty.

DIPLOMATIE

M. Rumor à l'Élysée

LA FRANCE ET L'ITALIE CONSTATENT L'« IDENTITÉ DE LEURS ASPIRATIONS »

M. Mariano Rumor, ministre italien des affaires étrangères, poursuit ce vendredi 7 février ses entretiens avec son collègue français, M. Sauvagnargues.

Jeudi, les deux ministres ont eu un premier entretien, qui a été suivi d'une conversation d'une heure entre M. Giscard d'Estaing et M. Rumor. Bien que rien n'ait été dit de ces échanges de vues auxquels seuls assistaient les deux ambassadeurs, MM. Malfatti et Lucet, on sait que rarement les politiques des deux pays ont été aussi concordantes. Il n'existe aucun contentieux dans les relations bilatérales, et les vues des deux gouvernements sont très proches aussi bien à l'égard des problèmes européens (« renégociation » britannique) que des problèmes internationaux (conflit du Proche-Orient, dialogue euro-arabe).

Pour les problèmes communautaires, il s'agit essentiellement de la renégociation britannique et de la fixation des prix agricoles : les ministres de l'agriculture de la Communauté tiendront une réunion consacrée à ce sujet les 10 et 11 février à Bruxelles. D'autre part, les neuf ministres des affaires étrangères se réuniront le 13 février à Dublin.

Recevant M. Rumor à dîner, M. Sauvagnargues a notamment déclaré jeudi soir :

« *Depuis la période originelle de Gasperi, Adenauer, Schuman, des progrès ont été accomplis en Europe. Il y a des difficultés objectives, mais aussi la volonté de réussir. Dans ce monde trouble, nous avons les mêmes aspirations.* »

« *Vous avez interprété non seulement* mo nopinion, *mais celle des personnes ici présentes* », a répondu M. Rumor, qui a défini ce qu'il a appelé « *les trois cercles de la politique italienne* » : celui de l'amitié franco-italienne, le « *cercle européen* » et la Méditerranée.

● M. ETIENNE MANAC'H, ambassadeur de France en Chine pendant près de six ans, est rentré jeudi 6 février en France. Avant d'achever sa mission à Pékin, il avait été reçu en audience par M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre. Mardi, le ministre des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua, avait offert un dîner en l'honneur de l'ambassadeur de France.

A Belgrade

Les parlementaires des pays européens réclament la conclusion rapide au niveau le plus élevé de la conférence sur la sécurité

Belgrade. — A en juger par les résultats de la deuxième conférence interparlementaire sur la coopération et la sécurité européennes qui s'est terminée le 6 février à Belgrade après une semaine de débats, ce ne sont pas les parlementaires des pays représentés à la C.S.C.E. (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) qui s'opposeront à ce que cette conférence se termine rapidement au niveau le plus élevé.

Les vingt-cinq pays européens qui participaient à la conférence de Belgrade avec les Etats-Unis et le Canada ont adopté à l'unanimité un texte qui va dans ce sens.

De notre envoyé spécial

A Belgrade, le climat est resté serein. Chaque délégation s'est efforcée d'arrondir les angles. Les Américains et les Soviétiques ont particulièrement rivalisé de bonne grâce.

Ainsi, les Soviétiques ont accepté qu'on parle de « *participation égale de tous les pays concernés* » dans le processus de la détente et de « *strict contrôle international pour le désarmement* ». Ils ne se sont pas opposés à une référence à la résolution de la soixante et unième conférence inter-parlementaire de Tokyo (1974), qui préconisait « *la liquidation des bases étrangères* », comme le demandaient les Roumains. En ce qui concerne la troisième corbeille, les pays de l'Est ont accepté de se prononcer pour « *l'élargissement de la libre circulation de l'information* » et pour « *l'accès à l'information afin de promouvoir la compréhension et la confiance internationales* » ;

Cependant, les pays de l'Est se sont heurtés au refus de leurs collègues de l'Ouest et de plusieurs pays neutres ou non alignés d'envisager une « suite » à cette conférence. Les Neuf refusent de prévoir la création d'un organisme chargé, après la fin de la conférence paneuropéenne, de surveiller l'application des accords conclus et d'en préparer éventuellement l'extension. La France, notamment, estime qu'il convient d'abord de constater si ces accords snot correctement exécutés. C'est seulement après, dans trois ans par exemple, qu'il sera possible de juger si on peut aller plus loin.

A Belgrade, les pays de l'Est ont soutenu vigoureusement une proposition finlandaise pour l'organisation en 1977 d'une troisième conférence interparlementaire et pour la réunion à l'avenir de telles assemblées sans intervention de l'Union parlementaire, qui avait convoqué les deux premières conférences sur la sécurité européenne. La suggestion finlandaise a été catégoriquement rejetée.

Ce refus d'institutionnaliser la conférence interparlementaire européenne est dû essentiellement semble-t-il au désir de ne pas affaiblir le caractère mondial de l'Union interparlementaire et d'éviter la multiplication des assemblées pour ne pas provoquer un phénomène de saturation et de rejet. Il s'explique aussi par la volonté de ne pas réduire le rôle du Conseil de l'Europe que ses membres les plus libéraux souhaitent ouvrir aux pays de l'Est. L'ouverture a été timidement esquissée en janvier dernier à l'occasion du voyage à Strasbourg de M. Minitch, ministre yougoslave des affaires étrangères.

A cet égard, il est significatif que la bataille contre la proposition finlandaise ait été menée par M. Vedovato, président italien de l'Assemblée consultative de Strasbourg. Bref, la compétition pour une future assemblée de la grande Europe a déjà commencé à Belgrade

JEAN SCHWŒBEL.

Avant de rencontrer M. Gromyko les 16 et 17 février

M. Kissinger va faire une tournée dans cinq pays du Proche-Orient

L'agence Tass et le département d'Etat ont annoncé, jeudi 6 février, que le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, et le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, se rencontreront à Genève les 16 et 17 février.

Les entretiens prendront place à l'issue de la tournée de M. Kissinger au Proche-Orient, qui commence le dimanche 9 février.

M. Kissinger se rendra d'abord en Israël (lundi soir 10 février), puis en Egypte (le 12), en Syrie (le 13), à nouveau en Israël (le même jour), en Jordanie (le 14) et en Arabie Saoudite. Le 15 février, il partira pour Bonn, et de là il ira à Genève, puis à Londres et à Paris, avant de regagner Washington le 18 février.

Les gouvernements ouest-allemand, britannique et français seront ainsi mis directement au courant par le secrétaire d'Etat des résultats de ce nouveau voyage au Proche-Orient, qui vise essentiellement à permettre la conclusion d'un accord intérimaire entre Israël et l'Egypte. La rencontre avec M. Gromyko, prenant place à Genève, pourrait permettre de faire alors le point sur les possibilités de reprise dans cette même ville de la conférence sur le Proche-Orient, qui constitue l'un des objectifs essentiels de la diplomatie soviétique.

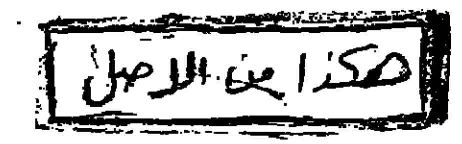
D'autre part le sous-secrétaire d'Etat chilien aux affaires étrangères, M. Valdès Puga, a annoncé jeudi que M. Kissinger irait en visite officielle au Chili en mars.

M. RABIN : « La clé de la paix se trouve dans nos relations avec l'Egypte »

A quelques jours de la visite du secrétaire d'Etat, le premier ministre israélien, M. Rabin, a précisé à nouveau jeudi la position de son gouvernement sur un règlement au Proche-Orient.

Devant les étudiants de l'Institut polytechnique d'Haïfa M. Rabin a déclaré : « *La clef de la paix au Proche-Orient se trouve dans nos relations avec l'Egypte. Les territoires détenus dans le Sinaï nous permettent de prendre des risques afin d'atteindre la paix avec ce pays. Mais il faut d'ores et déjà qu'il soit évident qu'un accord ne sera pas seulement d'ordre militaire, il devra constituer un pas substantiel vers un règlement politique.* »

« *Certes, toute concession comporte un risque*, a ajouté M. Rabin, *mais il n'existe pas d'autre démarche vers la paix. Toutefois, quelle que soit notre volonté de céder la plus grande partie des territoires, nous ne reviendrons jamais aux frontières d'avant la guerre des Six jours.* » — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

APRÈS AVOIR FUI LES RAIDS DE REPRÉSAILLES ISRAÉLIENS

Les habitants du Liban du Sud envisagent de réintégrer leurs foyers

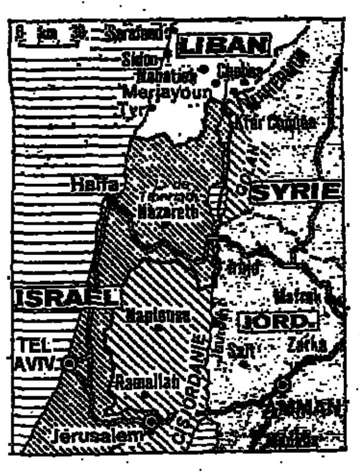
De notre correspondant

Kfar-Chouba. — Il n'y avait pas âme qui vive à Kfar-Chouba, à la *frontière libano-israélienne*, le mardi 6 février, quand nous nous y sommes rendus en compagnie d'une quinzaine de jeunes *lycéens des classes terminales*, dont la moitié sont originaires du bourg. Ces derniers regagnaient leurs foyers, espérant qu'ils seraient *suivis* par d'autres habitants du village — ils étaient trois mille cinq cents au total. Kfar-Hamam, qui compte à peu près le même nombre d'habitants, est aussi déserté. Seul un octogénaire refuse obstinément de se séparer de ses deux vaches.

Quelque dix-huit mille « *sudistes* » ont abandonné leurs terres et leurs maisons depuis 1969 pour fuir les raids de représailles israéliens. *Certains* sont partis parce qu'ils refusent la présence des fedayin. « *Nous n'en sympathisons pas moins avec les Palestiniens, mais nous ne pouvons pas nous payer le luxe de les accueillir, à défaut d'une protection de l'armée contre les ripostes ennemies* », nous confie l'un des deux mille réfugiés de Kfar-Chouba. Ces derniers sont, en partie, installés dans les bâtiments de la municipalité de Merjehyoum, chef-lieu du Liban-Sud. D'autres sont dispersés entre la capitale et les villages plus éloignés de la ligne de démarcation.

« *Le chef du gouvernement, M. Rachid El Solh, est venu nous rendre visite, mais il ne nous a rien promis* », nous déclare un autre réfugié, impatient de retourner à ses champs d'oliviers. « *Il a même laissé entendre que, dans la conjoncture présente, il était difficile à l'Etat de veiller à notre sécurité*, ajoute l'instituteur du village. *Le gouvernement ne pourra jamais déloger les fedayin dans cette région frontalière de l'Arkoub, et plus particulièrement de Kfar-Chouba, devenue le fief de la Saïka, organisation de résistance palestinienne d'obédience baasiste.* »

« *Nos terres agricoles — Kherwaya, Barakhta, Ramta et les collines de Jaban-Rous ... sont occupées à 60 %, depuis 1967, par les Israéliens*, nous dit une mère



de six enfants. *Incapable de repousser les assaillants, l'Etat libanais préfère ignorer cette violation flagrante de la souveraineté nationale.* »

Ces hommes et ces femmes qui s'insurgent contre la passivité du pouvoir se *solidarisent néanmoins* avec la résistance palestinienne, et se disent résolus à soutenir la cause de M. Yasser Arafat, « *au péril de nos vies et de nos biens* ».

La plupart des maisons de Kfar-Chouba ont été détruites à la dynamite ou endommagées par des obus. Plusieurs toits ont été éventrés par des roquettes. Des jeunes participent aux travaux de reconstruction et de réparation des routes, des lignes de téléphone et d'électricité.

Les fedayin, retranchés dans les montagnes ou sur les collines environnantes, ont fait leur réapparition au centre du village alors que les avions de reconnaissance israéliens survolaient de nouveau les lieux. On dit que la Résistance s'efforce de convaincre les habitants du bourg de rentrer chez eux, en s'engageant à les indemniser pour les dégâts et les préjudices subis du fait des bombardements. Par cette initiative, l'O.L.P. voudrait manifester sa reconnaissance à l'égard du seul village frontalier qui ait accepté, dans sa majorité, de fraterniser avec les guérilleros palestiniens.

La population déplacée des autres bourgs envisage, elle aussi, de réintégrer ses foyers.

Dans tous les villages frontaliers, aussi bien à Naqoura, Taybeh, Rachaya Fakhar, Ein-Ebel, Blida, Meisnel-Jaban, qu'à Kfar-Chouba, on croit maintenant que la paix est possible et qu'une occupation israélienne du Liban-Sud est désormais à exclure. La plupart des maisons dynamitées ou détruites par des raids de représailles israéliens au cours de l'année écoulée ont été déjà reconstruites, et le prix du mètre carré de terrain de construction a doublé en moins de six mois. « *Vous vous imaginez ce que peut devenir cette région le jour où la paix sera conclue* », nous dit le maire d'Alma. *L'élevage s'y est considérablement développé, malgré l'insécurité qui y règne depuis plusieurs années. D'autre part, nous avons ici nos meilleurs centres de villégiature ; des stations de ski pourraient être construites sur les versants de l'Hermon, tout proche...* »

ÉDOUARD SAAB.

● *Une section départementale de l'Association nationale France-Israël vient de se constituer à Marseille.* — Le comité directeur comprend le professeur Ivan G. Beltrami, stomatologiste, président ; MM. Chouraqui et Bsari, vice-présidents ; Jean-Claude Brun, secrétaire général. Siège social : 58, rue Saint-Ferréol, Marseille. — (*Corresp.*)

Libres opinions

CHANTAGE OU DÉTONATEUR ?

par CLAUDE BOURDET

L'INTERVIEW d'Henry Kissinger à *Business Week*, le 2 janvier, a officialisé l'idée d'une invasion des champs de pétrole. Mais auparavant, *un article de U.S. News World Report*, du 2 décembre; un autre de Jack Anderson, paru dans plusieurs journaux le 17 décembre, évoquaient déjà ce projet. Une étude de R. W. Tucker, parue dans le numéro de janvier de la revue *Commentary*, organe de l'American Jewish Committee, a examiné les conditions de l'invasion, l'estimant facile. Le 20 décembre, un débarquement expérimental de deux mille « Marines », sur les côtes de Sardaigne, était filmé par la *T.V. française; le film était projeté en France le 9 janvier*. C'était, disaient les officiers devant la caméra, une expérience pour une éventuelle invasion des champs de pétrole, la troisième répétition depuis octobre. Enfin, le prêt du camp de Canjuers aux Américains par la France répond au même besoin d'entraînement. Depuis lors, les controverses dans la presse américaine montrent qu'il ne s'agit pas d'un jeu. Des généraux et des amiraux cités par Drew Middleton, dans le *New York Times*, ont défini l'opération comme « réalisable, mais politiquement désastreuse ».

Ce plan avait déjà été révélé, notamment par Fayçal, à la Confé*rence de Rabat en octobre. Les détails donnés alors concordaient avec* les idées exposées par Robert Tucker. Il s'agissait de l'envoi de sept mille combattants spécialisés, chiffre suffisant, selon le Pentagone, pour capturer la plus grande partie des puits du Golfe, c'est-à-dire le pétrole « off shore » ou proche de la mer, en abandonnant les pipe-lines transarabes. Peut-être le shah compléterait-il l'opération vers le Sud : il possède un fort contingent militaire à Oman, et l'émir de Dubaï est son protégé. En tout cas, la présence iranienne à Oman et sur les îlots, verrou du détroit d'Ormuz, et la puissance aérienne et navale des Etats-Unis et de l'Iran leur permettent de dominer le Golfe.

Mais comment les Etats-Unis oseraient-ils humilier ainsi Fayçal et les émirs ? C'est ici que les conditions de l'intervention sont capitales. Elle ne peut se produire que lors d'une nouvelle guerre israélo-arabe, qui provoquerait à peu près sûrement un embargo pétrolier, comme il a été décidé à Rabat. Washington pourra alors dénoncer l' « étranglement » du monde libre, se conciliant l'opinion aux Etats-Unis et ailleurs. D'autre part, il suffira qu'Israël annonce un bombardement *massif du pétrole arabe, « aliment de la guerre contre Israël », pour* que les Etats-Unis puissent présenter l'occupation comme un geste préventif : la seule façon de protéger les puits contre les bombardements israéliens. Ce qui sauvera la face de certains dirigeants arabes complaisants et rendra malaisée une intervention soviétique, que Washington estime d'ailleurs improbable. A partir de là, 80 % du pétrole du Golfe étant aux mains des Américains, l'armée israélienne ayant, espère-t-on, *remporté de son côté une nette victoire, les Etats-*Unis et Israël pourraient négocier à partir d'une position de force supérieure à toutes celles du passé.

Ce déroulement a un double caractère. Il constitue d'abord un scénario de chantage vis-à-vis des Arabes. Mais à quelle fin ? Cela commence seulement à devenir plus clair. Israël refuse toujours d'inclure l'O.L.P. dans une négociation, ce qui bloque tout progrès, même vers une solution partielle, à part peut-être une rectification mineure dans le Sinaï. Plutôt que de faire pression sur Israël, chose difficile pour tout gouvernement américains, l'idée est venue de *contraindre* les Arabes à abandonner, *au moins en partie*, les Palestiniens. Un projet israélien de négociation sur la Cisjordanie, via Hussein, a été évoqué comme une possibilité par Eric Rouleau dans son interview de Sadate du 22 janvier. Sadate, tout en dénonçant un tel projet comme une manœuvre, n'a pas été formellement négatif. L'entourage d'Arafat s'inquiète et, selon le correspondant du *Washington Post* à Beyrouth, craint que Sadate ne soit prêt à céder. *Hawatmeh, lui, accuse formellement. Mais, même si l'Egypte s'inclinait,* il resterait la Syrie, l'Irak, l'Algérie, Fayçal, tous les appuis arabes des Palestiniens.

Ce sont eux qu'il s'agit d'intimider, en offrant probablement, en échange, une reconnaissance théorique de l'O.L.P. par Washington et en assurant que la négociation israélo-jordanienne débouchera sur la remise par Hussein à l'O.L.P. des territoires libérés. Ce projet, *où l'O.L.P. flaire un piège, peut-il réussir ? Je ne sais. En tout cas,* il risque de renforcer les extrémistes et de mettre le Moyen-Orient et d'autres pays à feu et à sang. De plus, rien ne prouve qu'il mène à la paix : ce serait alors une trahison pour rien.

Enfin, le chantage peut « échapper de la main » et déboucher sur un processus réel. La clé du déclenchement, le détonateur, est en effet aux mains des Israéliens. Le gouvernement Rabin peut estimer *qu'il n'y a aucun espoir* de solution pacifique aux conditions israéliennes, que la guerre est donc inévitable à terme et que la Syrie et l'Égypte se renforcent de mois en mois. Aujourd'hui, grâce aux énormes livraisons américaines depuis 1973, Israël jouit encore d'un avantage certain et peut penser qu'il faut frapper avant que l'équilibre ne soit rétabli, et en profitant du processus qui engage les Etats-Unis dans la guerre.

Les cordons de l'ONU qui barrent le Sinaï et le Golan définissent par élimination la région où la confrontation est possible. A part une opération toujours réalisable par le nord de la Jordanie, derrière le Golan, la Syrie peut surtout être attaquée par le Sud-Liban, où plusieurs voies d'accès convergent sur *Damas à travers la montagne*. Les bombardements de camps de réfugiés, de villages, et les raids terrestres au Sud-Liban prennent ainsi toute leur signification. La *météo, l'état du terrain* commandent tout cela : la fin de cet hiver très doux pourrait être l'époque cruciale. En ce cas, l'enchaînement suivra probablement : embargo, invasion américaine. L'engrenage israélo-américain pourra-t-il même être arrêté après l'occupation des puits ? Avec les masses arabes, ce serait une guerre inexpiable, ruinant à terme la position américaine dans toute l'Arabie. L'U.R.S.S. peut-elle attendre ces bouleversements, et se résigner à être temporairement *éliminée de Syrie, peut-être d'Irak ? Peut-être que oui, peut-*être que non. Les changements à Moscou semblent préluder à un durcissement en prévision d'une épreuve de force.

Enfin, Israël peut subir des échecs. Si les villes de Syrie sont, comme en 1973, écrasées *par* l'aviation, celles d'Israël risquent d'être à leur tour détruites, y compris par les fusées égyptiennes. M. Joseph Alsop, sioniste, et le sénateur Fulbright, qui se méfie d'Israël, pensent tous deux qu'il y a là un risque de riposte atomique israélienne. Cela pourrait être le commencement de la troisième guerre mondiale.

L'inquiétude de bien des hommes d'Etat, celle du pape, de M. Waldheim, sont compréhensibles. *Ces scénarios ne sont pas les* seuls possibles, mais ils sont possibles. Qu'y pouvons-nous ? En tant qu'individus, pas grand-chose ; mais les gouvernements ne sont pas sans moyens. *Après l'Indochine, le Chili,* la dévastation de Chypre dont Washington est aussi responsable que les colonels grecs, les yeux devraient s'ouvrir. De Gaulle, s'il était encore là, aurait depuis longtemps adressé aux Etats-Unis un solennel avertissement. Il est ironique, au contraire, que la France soit en train de reprendre sa place dans le système américain.

AMÉRIQUES

Pérou

LE CALME REVIENT LENTEMENT A LIMA

• Les émeutes ont fait cent morts
• La police annonce six cents arrestations

Lima (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.). — **Un calme relatif était revenu jeudi 6 février dans la soirée à Lima au lendemain des graves émeutes qui ont fait, selon un communiqué officiel, une centaine de morts et de très nombreux blessés. La police a précisé, de son côté, que *le nombre des arrestations* s'élève à six cents.**

Le couvre-feu a été étendu de *20 heures à 6 heures du matin*, et des véhicules de l'armée sillonnent les rues et les avenues du centre, où les désordres les plus graves ont éclaté. *Le club militaire* a été incendié ainsi qu'une grande partie de l'ensemble moderne abritant l'hôtel Sheraton et les *locaux du Sinamos, le service* de mobilisation sociale du gouvernement. L'hôtel Bolivar, sur la place San-Martin, a été sérieusement endommagé, et l'incendie continuait jeudi soir à ravager des pâtés de maisons dans le centre commercial. La troupe a bouclé le quartier pour éviter la poursuite du pillage par des bandes de miséreux descendus des bidonvilles qui encerclent la capitale péruvienne. Les immeubles des journaux *Correo*, *Ojo* et *Expresso*, contrôlés par le gouvernement et « socialisés » en 1974, ont été également incendiés.

On note dans les milieux politiques que le général Velasco *Alvarado, chef de l'Etat, n'a pas* pris la parole depuis le début des troubles. On affirme cependant dans les milieux dirigeants qu'au*cune divergence n'existe* au sein des forces armées. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Oscar Faure, a déclaré *jeudi que la C.I.A.* « *était peut-être responsable des troubles* ».

Le général Gaston Zapata, nou*veau chef de la police*, a lancé un appel jeudi à ses hommes pour qu'ils restent à leurs postes. Dans son allocution, le général, qui remplace le général Roberto Acosta, dont la démission était exigée par les grévistes, a dénoncé l'exploitation des trouble « *par des éléments cherchant à créer la division* ». Il a ajouté que la garde civile, forte de sa tradition civique, ne pouvait accepter que des éléments qui lui sont étrangers tirent parti de la situation à des fins subversives.

La grève de la police, ignorée du public jusqu'à mercredi, avait éclaté lundi. Les policiers, qui gagnent entre 6 000 et 7 000 soles par mois (150 à 175 dollars), *réclamaient une augmentation* de 2 000 soles (50 dollars) et de meilleures conditions de travail. Ils réclamaient aussi la desti*tution d'un général qui avait* giflé un policier en présence de journalistes.

Les grévistes, appartenant surtout aux patrouilles motorisées, s'étaient installés dans une caserne du quartier populaire de la Victoria. Mardi vers midi, les correspondants avaient été avertis qu'ils ne devaient pas transmettre de dépêches sur la grève car elle affectait la « *sécurité de l'Etat* ». Dans la matinée de mercredi, un détachement de l'armée prenait d'assaut la caserne, où la fusillade durait deux heures, tandis que la foule, profitant de l'absence de police dans les rues, envahissait le centre. Les magasins étaient pillés bien que l'armée ait ouvert le feu sur les groupes de personnes qui emportaient leur butin.

Les observateurs ont constaté le vide politique qui règne dans le pays. Aucun secteur civil ne s'est *manifesté en faveur du régime* du président Velasco Alvarado, sauf la Confédération générale des travailleurs (de tendance com*muniste*).

En revanche, des groupes de l'opposition, en particulier des étudiants de l'APRA (Alliance populaire de la révolution américaine) et de quelques groupuscules se disant maoïstes sont descendus dans la rue. Des journalistes ont aussi pu constater la présence de membres de l'APRA à l'intérieur de la caserne où étaient retranchés les grévistes de la garde civile.

Quant à la masse des manifestants, elle venait en majorité des bidonvilles, où vivent des chômeurs descendus des Andes dans l'espoir de trouver une vie meilleure dans la capitale.

Dans l'intérieur du pays, selon les correspondants des grandes villes de province, le calme régnait et les *activités étaient normales*. A Arequipa, seconde ville du pays, le chef de la zone militaire, le général Luis La Vera, a annoncé *mercredi qu'il prenait le contrôle* politique et militaire de la région et que manifestations et grèves étaient interdites.

FERMETURE DES BUREAUX DE L'AGENCE REUTER

Lima (A.F.P.) — Les bureaux de l'agence Reuter à Lima ont été fermés jeudi soir par la police. Le correspondant de l'agence, M. Patrick Burkley, a été arrêté, et le gouvernement a déclaré qu'il serait expulsé. Des scellés ont été apposés sur les bureau xde l'agence. Pour justifier cette mesure, le gouvernement affirme que Reuter « diffusait des informations qui déformaient la réalité et présentaient une image fausse et alarmante ».

Deux journalistes français, Nicole Bonnet et André Blondet, appréhendés dans la journée de jeudi, ont été relâchés peu après. Ils ont déclaré avoir été traités avec courtoisie.

États-Unis

Le sénateur Jackson annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1976

De notre correspondant

Washington. — *Le sénateur* Jackson a fait, jeudi soir 6 février, officiellement acte de candidature à l'investiture du parti démocrate *pour l'élection présidentielle de* 1976. Ses ambitions étaient connues depuis longtemps. Les milieux politiques le placent déjà nettement en tête dans la course à l'investiture. Ses concurrents actuellement déclarés sont l'ancien gouverneur Carter (Georgie), l'ancien sénateur Harris (Oklahoma) et le représentant Udall (Arizona). Cependant, les observateurs s'interrogent sur la sagesse de cette décision. Certes, les précédents montrent qu'un prompt « départ » laissant les rivaux sur place peut assurer le succès. Mais, étant donnée sa personnalité controversée, ils se demandent si le sénateur ne donne pas trop de temps à ses adversaires pour s'organiser et se coaliser contre celui qui devient l' « homme à abattre ».

A soixante-deux ans, après deux tentatives infructueuses, le sénateur Jackson n'entend pas manquer cette dernière chance de devenir le candidat du parti démocrate, avec l'espoir, justifié par les derniers sondages (il est presque à égalité avec le président Ford), d'entrer en 1976 à la Maison Blanche. Sa candidature a été préparée avec l'application et le soin qui caractérisent cet homme sans génie ni talent particulier.

Depuis deux ans, le sénateur de *l'Etat de Washington* n'a *cessé* de rompre des lances avec la Maison Blanche et a pris des positions tranchées, et parfois en flèche, sur *les grands problèmes intérieurs* et extérieurs, qu'il s'agisse de la détente, de la crise du Proche-Orient, des relations avec l'Union *soviétique et de l'émigration des* juifs, de la limitation des armements stratégiques, du désarmement, de l'environnement, etc.

L'appui des syndicats

Le sénateur Jackson a mené une opposition bruyante à la politique gouvernementale. Cette tactique a donné des résultats dans la mesure où il a réussi à rallier les adversaires de l'exécutif républicain, et notamment ceux du secrétaire d'Etat M. Kissinger. « *La guerre des deux Henry* » a évolué avec des fortunes diverses. Le sénateur peut compter sur l'appui des groupes pro-sionistes, *d'un certain nombre* de nostalgiques de la guerre froide, de libéraux mécontents de la diplomatie de M. Kissinger jugée trop conciliante envers l'Union soviétique, et surtout de la majorité de la grande fédération intersyndicale de l'A.F.L.-C.I.O. et de son leader, M. Meany, nationaliste protectionniste et anti-soviétique déclaré.

L'appui politique du Labour est évidemment un facteur important dans le pays mais pas nécessairement au sein du parti démocrate, comme la mini-convention de Kansas-City en décembre l'a illustré. Enfin, en intervenant continuellement à propos de tout, le sénateur Jackson a sûrement atteint son premier objectif, celui de se faire connaître du grand public. Cette notoriété lui assure un avantage sur les autres hommes politiques démocrates, dont les noms (à l'exception de celui de M. Kennedy) n'éveillent guère d'écho dans la population.

D'autre part, depuis six mois, le sénateur a mis en place une organisation très efficace dirigée par des hommes éprouvés comme l'avocat *Morris Dees, ancien collaborateur* de M. McGovern, et M. Harrison Dogole, un millionnaire de Philadelphie, tous deux *experts dans la collecte des fonds* électoraux. Le mouvement Jackson à la présidence a bon espoir de recueillir 7 millions de dollars à *la fin de cette année*.

Ainsi, le sénateur Jackson dispose-t-il dès maintenant d'atouts importants. Mais suffiront-ils pour compenser le sérieux handicap d'une « image » terne. Sa personnalité en effet ne « crève » pas le petit écran. Selon *Newsweek*, « *il paraît toujours gris, même à la télévision en couleurs* »... De plus il est considéré comme un orateur ennuyeux (« ... *avec Jackson, plus besoin de somnifères...* » répètent ses adversaires dans les couloirs du Capitole) et ses discours généralement plats *ne brillent pas par la variété des* figures de style. Bref, il n'a ni la chaleur ni l'humour. Il manque de ce charisme propre à toucher la *masse des électeurs*, et *particulièrement* l'électorat *féminin*.

Très conscient des insuffisances de son « image », le sénateur s'est *efforcé de les corriger en consultant* divers experts, metteurs en scène de cinéma ou producteurs de télévision. Mais, en même *temps, il veut modifier son profil* politique. Pour rallier le plus grand nombre, il lui faut se débarrasser de l'étiquette d'homme « *de droite* », de « dur », de « champion de la guerre froide ». Il a récemment amorcé une évolution en s'opposant aux crédits militaires demandés pour le Vietnam (il fut dans le passé un soutien indéfectible de l'action militaire au Vietnam), il insiste pour le contrôle ou une réduction mutuelle des armements, préférable, dit-il, à l'accord de Vladivostok qui, à son avis, stimule la course aux armements et coûtera des milliards de dollars. Il tente enfin de se rapprocher des *amis de M. McGovern et dans* sa déclaration de candidature il se présente comme le défenseur des petites gens contre le « big business », sans cependant renier les principes de la libre entreprise.

Il est douteux qu'il réussisse à désarmer l'opposition des élé*ments libéraux démocrates* renforcée par les élections de novembre dernier et bien décidés à lui barrer la route. Mais, *homme* d'expérience (trente-quatre ans de vie parlementaire), parti le premier, disposant d'une belle organisation et d'une caisse *électorale* bien garnie, le sénateur Jackson bénéficie aussi indirectement de la pénurie de personnalités marquantes et attractives au sein du parti démocrate. Sa fortune politique dépendra beaucoup de la situation internationale, son crédit, quelque peu entamé par la réaction soviétique au « trade bill » et ce qui peut s'ensuivre pour l'immigration des juifs soviétiques, reste grand. Une reprise de la guerre froide ne pourrait que le favoriser.

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

Bolivie

La marge de manœuvre du président Banzer ne cesse de se rétrécir

De notre envoyé spécial

La Paz. — Mécontentement quasi général, agitation dans les mines et les universités, détérioration des relations avec l'Eglise, dissensions dans l'armée : trois mois après la dernière tentative de coup d'Etat, le gouvernement du général Banzer se retrouve confronté à des difficultés croissantes. Depuis le début de l'année, le ministère de l'intérieur a déjà dénoncé deux nouveaux complots, dans lesquels auraient été impliqué l'ex-président Hernan Siles Suazo, leader de l'aile gauche du Mouvement nationaliste révolutionnaire. Toujours selon les autorités, les anciens présidents Victor Paz Estenssoro et Juan José Torres auraient également trempé dans la « conspiration » fomentée à la mi-janvier par un Front démocratique d'unité nationale regroupant la plupart des partis de gauche.

En fait, les mesures prises le 9 novembre dernier par le général Banzer pour imposer un « nouvel ordre » à la Bolivie n'ont fait qu'accentuer le caractère dictatorial et l'isolement du régime. Revenant sur sa promesse d'organiser des élections en 1975 et de se retirer, l'actuel président avait alors formé un cabinet entièrement militaire et déclaré que les forces armées se maintiendraient au pouvoir jusqu'en 1980. La proclamation du « nouvel ordre » a également entraîné la prolongation de l'état de siège, la suspension des activités des partis politiques et des syndicats, ainsi qu'une mise au pas de la presse. Au cours des dernières semaines, la découverte de prétendus « complots » a fourni aux autorités un prétexte commode pour opérer de nouvelles arrestations dans les milieux les plus divers. Après de longues recherches, les forces de l'ordre ont finalement réussi à appréhender l'ex-président Siles Suazo, revenu clandestinement en Bolivie, et qui vient d'être expulsé.

Comme l'a montré la grève qui a éclaté dans les mines à la suite de l'occupation par l'armée de quatre stations de radio, le gouvernement ne parvient cependant pas à étouffer totalement le malaise qui couve dans la population. En 1974, la Bolivie a, certes, vu augmenter ses recettes grâce à ses ventes de pétrole et de minerais, et le solde de sa balance des paiements a atteint 25 millions de dollars, ce qui constitue une nette amélioration par rapport aux années précédentes. Mais la dette extérieure du pays dépasse toujours le milliard de dollars, et en raison d'une inflation galopante, qui a été supérieure à 60 % l'an dernier, le pouvoir d'achat de la majorité des Boliviens s'est constamment dégradé.

De vives critiques ont d'ailleurs été adressées à la politique économique du gouvernement par la Commission bolivienne de Justice et Paix, dépendant de la hiérarchie catholique. Dans un document récemment publié à La Paz, cet organisme accuse notamment les autorités de « *favoriser des groupes économiques et des puissances privilégiées* ».

Alors que le gouvernement se proclame « *humain et chrétien* », les relations avec l'Eglise se sont subitement tendues à la suite de divers incidents. Au début de janvier déjà, l'archevêque de La Paz avait publiquement protesté contre l'attitude d'agents des services de sécurité qui avaient pénétré de force dans l'édifice épiscopal, pour tenter d'arrêter le conseiller de Justice et Paix. Ensuite, c'est le cardinal José Clemente Maurer en personne qui s'est officiellement élevé contre la fermeture de la station de radio Pie XII et l'arrestation de deux pères oblats canadiens.

Mais en dernier ressort, l'avenir du régime du général Banzer dépend de l'évolution du rapport des forces au sein de l'armée. Certains militaires par exemple seraient partisans d'un retour à la normalité constitutionnelle. Le général Banzer, à son retour au Palacio-Quemado, a reconnu que « *les menaces contre le régime étaient permanentes* », mais, a-t-il ajouté, « *l'unité des forces armées est inébranlable* ». Après trois ans et demi de stabilité aussi précaire que relative, la marge de manœuvre du général Banzer ne cesse de se rétrécir.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Paraguay

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT

Une vague d'arrestations frappe tous les milieux politiques

Correspondance

Asuncion. — Une vaste opération d'arrestations mobilise, depuis le mois dernier, cinq mille militaires et tout l'appareil de sécurité et de répression du régime du général Stroessner. En dépit d'une censure renforcée, des premiers éléments d'information ont été divulgués par l'agence d'opposition Agencia Noticiosa Paraguaya (A.N.P.), qui a son siège à Buenos-Aires. Pour l'A.N.P., les arrestations, les mouvements de troupes et les nombreuses rumeurs qui ont cours dans la capitale, Asuncion, ont provoqué un climat de terreur « *comparable à la guerre civile de 1947* ».

Le nombre des arrestations variait selon les sources, au début du mois de janvier, entre 800 et 1 200, le premier chiffre étant avancé par le parti radical. Appartenant à l'opposition légale, ce parti semble, jusqu'à présent, assez peu touché par la répression. Paradoxalement, c'est dans les rangs du parti officiel Colorado que l'on compte le plus de détentions. D'importantes personnalités du régime ont été jetées en prison.

L'opération a commencé avec la découverte fortuite, le 29 novembre 1974, à Asuncion, d'une « prison du peuple » (*le Monde* daté 1er-2 décembre 1974.) A cette occasion, six étudiants étaient arrêtés et un fut tué. Dans un communiqué, la police déclarait « *avoir déjoué un complot extrémiste bénéficiant du soutien de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) argentine* ». Toujours de source officielle, les aveux des six étudiants auraient permis de découvrir un complot qui devait commencer en janvier par l'enlèvement de trois ministres et de trois dignitaires du régime : le richissime A. Napout (dont la fortune, selon l'A.N.P., vient des bénéfices que lui valent de fructueuses opérations de contrebande) ; l'industriel Blas Riquelme, et le beau-fils du dictateur, M. Dominguez Dibb, qui a la haute main sur les paris et les jeux de hasard du Paraguay.

78 kilos de gélinite pour le cortège présidentiel

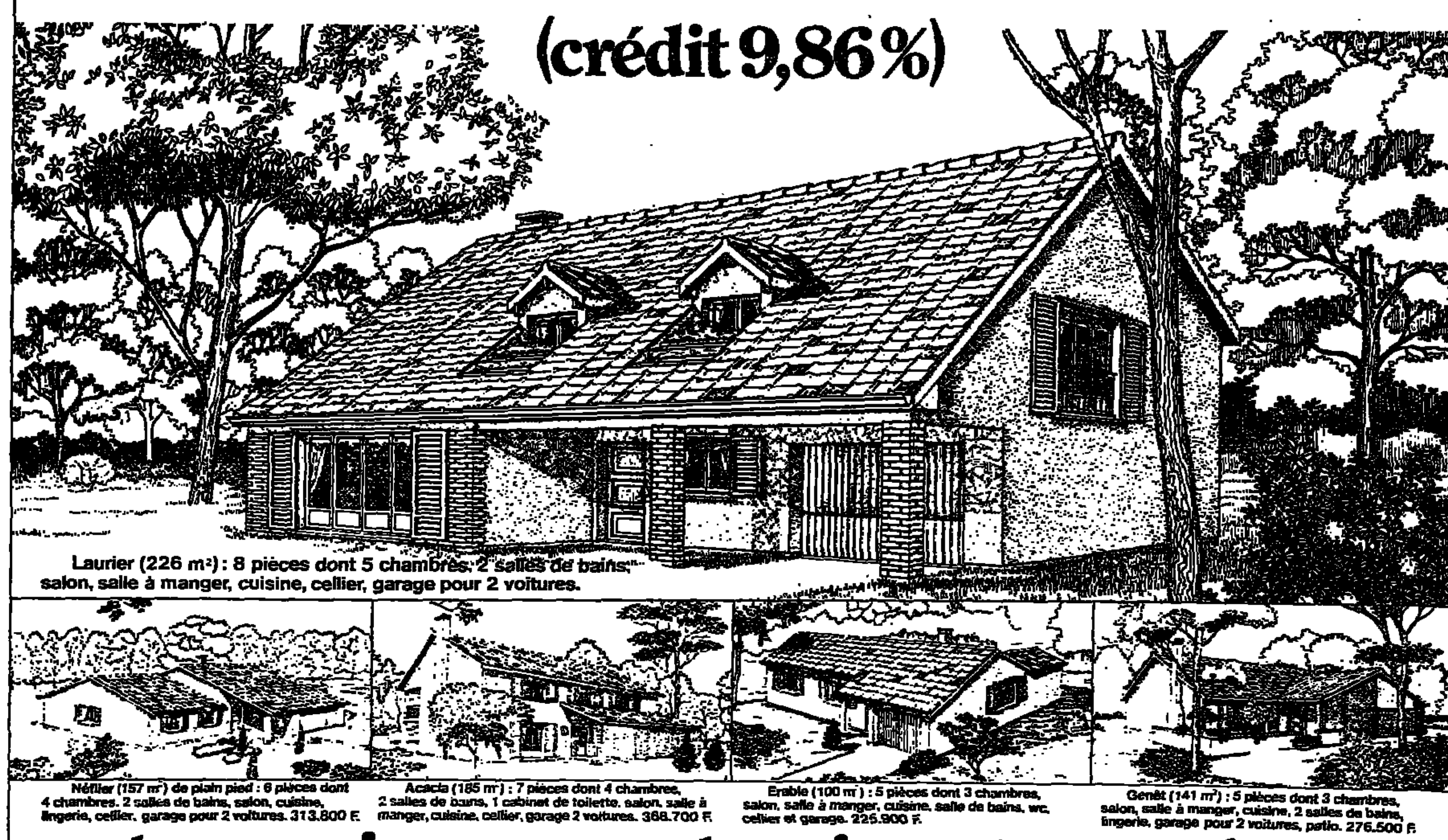
S'inspirant de l'attentat qui a coûté la vie à l'amiral Carrero Blanco en Espagne, les six détenus auraient également voulu tuer le dictateur lui-même : une camionnette Volkswagen chargée de 78 kilos de gélinite devait exploser au carrefour Antequera et 25 de Mayo, au passage du cortège présidentiel.

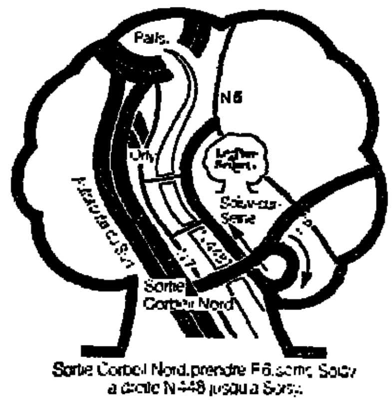
La police aurait été surprise par la précision des préparatifs : seule l'existence de complices très haut placés expliquerait cette connaissance des habitudes et des itinéraires officiels. Immédiatement, la répression s'en prit au Movimento popular colorado (Mopoco), qui regroupe des dissidents du parti officiel. Des militants de ce parti, interdit par le régime, furent enlevés sur le territoire brésilien, et l'un de ses dirigeants, le docteur Goiburu, réfugié en Argentine, fut l'objet d'une autre tentative d'enlèvement. Il devait être présenté par la police paraguayenne comme le responsable du complot contre le régime.

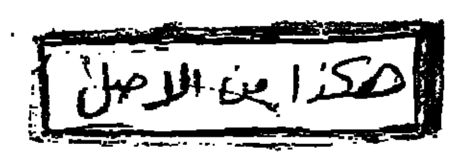
Le parti Colorado n'a pas été épargné. Il compte, en effet, de nombreux sympathisants du Mopoco qui contestent le caractère ouvertement pro-brésilien du régime Stroessner. Des militants, des fonctionnaires et même des présidents de section du parti officiel ont été arrêtés par la police. La purge semble avoir également touché des secteurs hostiles au Mopoco, tels l'ancien ministre de l'intérieur et le chef de la police, MM. Insfran et Candia. Vingt officiers supérieurs et de nombreux agents de la police secrète ont déjà connu le même sort. De véritables battues ont été organisées à l'intérieur du pays pour appréhender des dirigeants locaux.

Le local du parti révolutionnaire fébrériste a été également envahi par la police et onze de ses militants arrêtés. Le gouvernement s'en est pris également aux dirigeants du Mouvement universitaire indépendant, MM. Cesar Cubilla et Oscar Rodriguez, et à de jeunes artistes, MM. Carlos Troche, Dario Elias, Antonio Pecci. De nombreux Paraguayens étudiant en Argentine, qui profitaient des vacances de Noël pour rentrer dans leur pays, ont également été appréhendés. La situation dans les campagnes — qui avaient connu, en octobre dernier, une vague de répression (deux cent cinquante arrestations) — est mal connue. On parle déjà, pour la capitale, de dix morts sous la torture. L'identité d'un seul d'entre eux, le lieutenant Lopez Quiñonez, est connue.

La police paraguayenne essaie de maintenir le secret sur cette opération — la plus importante depuis les purges de 1959. Elle a arrêté le secrétaire général du quotidien *A.B.C. Color*, qui avait mentionné l'arrestation de l'ancien ministre de l'intérieur.







AMÉRIQUES

MATO-GROSSO, western brésilien

(Suite de la première page.)

Voici, dans leurs villages appelés Santo-Antonio, Serra-Nova, *Ribeirao-Bonito*, *les défricheurs* de la région. Nous sommes loin du Brésil côtier, avec ses panses généreuses et sa jactance. Ici, les visages sont de cendre, les regards allumés par la malaria, les corps tout en os et en fièvres. Le *sertanejo* a souvent l'air d'un Gandhi sortant du jeûne. Ses gestes sont rares, sa parole brève — mais elle peut exploser.

A l'Indien, il a emprunté la hutte et la culture sur brûlis. Ne connaissant pas la charrue, et encore moins l'engrais, il abat chaque année à la hache une parcelle de forêt, brûle le bois tombé à terre, et la cendre fertilise le sol où il cultive riz et manioc. Cette méthode épuise vite la terre, qui ne fournit guère plus de deux à trois récoltes, et doit retourner à l'état sauvage avant d'être, dix ou quinze ans plus tard, à nouveau brûlée et plantée.

Pilons en bois, râpe à manioc clouée au mur, provisions d'ail, de maïs, de cacahuètes suspendues aux lianes tressées qui forment l'ossature compliquée du *rancho* : on se croirait dans la case spacieuse et jacassante de Macunaïma, le « *héros sans caractère* » de Mario de Andrade. Le lit est un hamac où dorment des marmots piqués de rougeole, ou bien des hommes saisis par une « *fièvre sauvage* ». La grippe, la malaria sont des « *fièvres sauvages* » : ici, elles durent plusieurs mois.

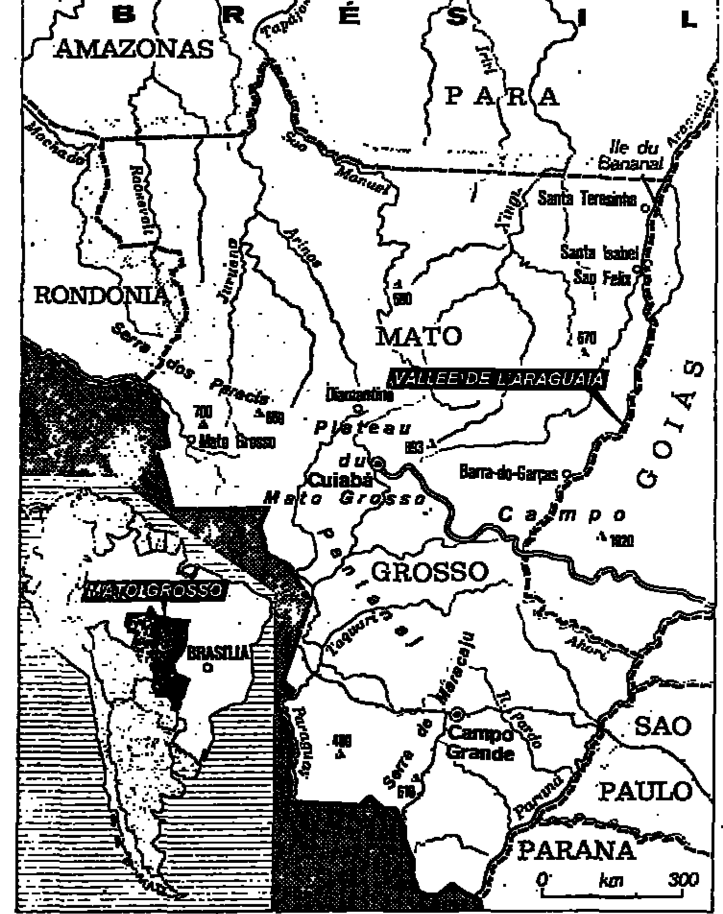
« Pourquoi êtes-vous venu ici ?

La réponse est étonnante :

— Sous l'influence du monde. »

Quand il explique pourquoi il a *quitté ses « pouilles »* natales, le *sertanejo* dit souvent qu'il a été « influencé ». Celui-ci habitait le Maranhao, dans le Nord : la terre ne lui appartenait pas. Alors il a marché vers l'ouest, comme le « monde » l'y incitait, parce qu'il avait entendu parler du Mato-Grosso comme de la terre promise. Serra-Nova est né, il y a quelques années, de ses espérances et de sa faim. A 160 kilomètres de la première ville, c'est-à-dire du premier médecin. Sans courrier, sans voiture, l'eau puisée dans les ruisseaux quand il n'y a pas de puits, les lampes allumées au kérosène, le coton filé au rouet de bois.

A quelques exceptions près, personne ne sait lire ou écrire. Malgré l'école, l'analphabétisme a un pouvoir de reproduction quasi illimité. Car l'école existe : une cabane ouverte aux poules et aux chèvres, qui attend que le groupe scolaire, en dur, soit terminé. Les enfants y vont deux ou trois ans, puis se désalphabétisent. Le journal, le livre sont inconnus. A la fin de la saison sèche, beaucoup d'écoliers ont la *dor-de-olho*, une inflammation des yeux et des paupières. La plupart toussent. L'un a gardé une main paralysée à la suite d'une « fièvre ». Dès la petite enfance, le terrain est miné. Les intelligences s'arrêtent en cours de route.



« A la chasse de Dame Meilleure »

Illettré, le *sertanejo* parle pourtant une langue rare. Isolé par ses landes de l'évolution de la côte, il a changé le sens de certains verbes, modifié le nom des maladies, préservé les archaïsmes, les tournures littéraires du portugais colonial. Il ne vit pas, « *il passe par la vie* ». Il ne cherche pas à améliorer son sort, « *il part à la chasse de Dame Meilleure* ». Quand il manifeste ses sentiments, c'est avec pudeur : à l'heure des retrouvailles, mari et femme, *père et enfants ne s'embrassent pas mais se touchent la main, du bout des doigts.*

La situation qui lui est faite pourrait l'amener à désespérer. Non ! Guenille si l'on veut, sa guenille lui est chère : au moins se sent-il chez lui, producteur autonome, libre de toute soumission. Mais voici que de nouveaux maîtres sont apparus. Des capitaux venus pour la plupart de Sao-Paulo ont été investis dans la vallée de l'Araguaia. Le *sertao*, qui semblait n'appartenir à personne, a été vendu en fait, sur la carte, à des sociétés immobilières, puis revendu à des industriels incités à déduire de leurs impôts les sommes qu'ils placeraient dans l'élevage. Et l'Etat de Mato-Grosso, propriétaire du sol, a *fait* la transaction sans tenir compte des occupants des lieux, de ceux qu'on appelle *posseiros* parce qu'ils prennent possession de la terre sans en être les propriétaires. Il en est résulté une longue chaine de violences.

A Santo-Antonio, les paysans racontent comment la *fazenda* Abdalla, installée sur leurs champs, au bord du rio das Mortes, le fleuve des Morts, les réduit aujourd'hui « à la faim ».

« *Le gérant nous a donné l'ordre de partir. Certains ont accepté les indemnisations offertes, 1 000, 2 000 cruzeiros, une misère* (2). *La plupart ont refusé. Les policiers sont venus. Ils nous ont interdit de dépasser les enclos qui enferment nos vaches. L'un d'entre nous a eu sa maison, son champ brûlés, d'autres ont été menacés de mort. Depuis des mois, nous ne pouvons plus planter, nous sommes condamnés à disparaître !* »

Et un *posseiro* de conclure, d'une phrase qui a l'air fabriquée mais ne l'est pas :

« *Nous sommes un peuple opprimé.* »

A Serra-Nova, à Ribeirao-Bonito, dans tous les villages de *posseiros*, même scénario, mêmes plaintes. La *fazenda* est arrivée, avec ses tracteurs et ses avions. Elle est souvent gigantesque : Suia-Missu, société anonyme créée par une firme de Sao-Paulo, s'étend sur 570 000 hectares, la taille d'un département français. Les *fazendeiros* ont brûlé la forêt, planté de l'herbe, « *fait du bœuf* » à l'échelle industrielle. Et délogé les paysans.

Le « Livre de la jungle » et de la violence

Dans le sud de la vallée, une société anonyme, la COREBRASA, a fait intervenir la police militaire contre des *posseiros* installés depuis quatre ans. Plusieurs d'entre eux ont été emprisonnés, frappés, tandis que leurs maisons étaient détruites au bulldozer. Les exemples abondent d'agriculteurs brutalisés, volés, chassés. Ceux qui résistent reçoivent des intimations à comparaître... à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux, au commissariat de Barra-do-Garças, chef-lieu de la commune.

« *Tout est fait pour les fatiguer, les obliger à partir*, dit un avocat. *La police militaire est corrompue. Elle obéit aux propriétaires terriens.* »

Face à la violence, le *sertanejo* est rarement pris au dépourvu. Il dispose d'un vocabulaire abondant, ancien, pour qualifier des êtres et des situations qui font partie, depuis longtemps, de son paysage mental. L'homme de main des fazendas, il l'appelle tour à tour *pistoleiro*, *capanga*, *jagunço*. Le maître de l'endroit est un *mandachuvas*, un faiseur de pluies. Au sommet de l'oppression se trouve le *tubarao*, le requin. *Le latifundiste* qui s'empare des terres cultivées, et les « infeste » de pâturage, comme on dit dans la vallée, est un « requin ». Dans les conversations, le mot « requin » revient avec insistance — et avec naturel.

Pour faire comprendre que « Jésus est amour », un prêtre dira, pendant son sermon, que le Christ n'est pas un *tubarao*. A deux pas de la forêt amazonienne, c'est un véritable « Livre de la jungle » que les *posseiros* utilisent parfois quand ils racontent les brimades subies. *Ainsi le fazendeiro*, qui veut expulser un paysan, « fait le tigre » avec lui. Ou plus exactement le « jaguar », félin le plus connu dans la région.

Le *sertanejo sait*, sans le dire, que son histoire a toujours été tissée d'arbitraire. Il est l'héritier, pas si lointain, d'une société qui a d'abord traqué l'indien pour le réduire en esclavage, puis fondé la richesse de ses plantations et de ses mines sur l'asservissement des noirs, lesquels ont été affranchis il y a moins d'un siècle. La structure latifundiaire a été imposée par l'immensité du territoire : pour administrer sa colonie, la cour de Lisbonne l'avait partagée entre ses chefs militaires, « capitaines généraux » de régions où ils exerçaient une autorité de type quasi médiéval.

Un peu d'histoire et beaucoup de géographie suffisent donc aux yeux de certaines autorités à expliquer pourquoi la terre, au Brésil, n'a jamais cessé d'être « conflictuelle ». Depuis sa découverte, le pays n'a-t-il pas toujours été à la conquête de lui-même, reculant, jour après jour ses frontières intérieures, sans cesse à la recherche de nouveaux espaces économiques ?

La marche vers l'ouest, les avancées vers le « lointain intérieur » *ont entraîné des bandes* d'aventuriers, de paysans sans terre, de *flagelados*, de victimes des sécheresses du Nord-Est, qui ont arraché la savane ou la forêt aux indiens avant de succomber, à leur tour, sous la loi du plus fort, c'est-à-dire des *fazendeiros* armés de titres de propriété, et protégés par leurs *jagunços*.

A quel étage ?

La dispute foncière a été compliquée par l'activité des spéculateurs, des *grileiros*, qui ont souvent vendu deux fois, voire trois fois les mêmes lots. « *J'ai acheté une fazenda à Barra-do-Garças. — A quel étage ?* » Racontée par l'hebdomadaire *Veja*, cette anecdote montre que les titres de propriété, dans le Mato-Grosso, arrivent à se « superposer ». L'absence de cadastre, la falsification des écritures facilitent les trafics. Dans plus de la moitié du Brésil, selon une carte du même hebdomadaire, des terres sont en litige. Parfois c'est le *posseiro* lui-même, assure-t-on, qui occupe sciemment une propriété privée dans l'espoir d'être expulsé... et indemnisé.

C'est pourquoi techniciens de ministères et hommes politiques montrent, à l'égard de *sertao* et de ses problèmes, une résignation sceptique. Interrogé sur une révolte de *posseiros*, qui avait fait plusieurs morts, un député (gouvernemental) du Minas Gerais, M. José Bonifacio, nous répond : « *Vous avez, en France, des problèmes sociaux bien plus importants !* » Questionné sur le même sujet, un haut responsable du ministère de l'agriculture répond par un proverbe : « *Au Brésil, disputes de femmes et disputes de terres ne finiront jamais !* »

Pourtant, la situation de la vallée de l'Araguaia ne laisse guère place *au doute ni à la philosophie*. Arrivés il y a vingt, trente ans, des petits hommes aux pantalons en loques, regardent sans comprendre les avions *des fazendas jeter, pas loin de* leurs pioches, des défoliants sur la forêt. Premiers occupants de la région, ils croyaient être des pionniers. Ils ne sont que des intrus, qui *continuent* de se saluer à la manière du *sertao* : « *Comment ça va ? — Toujours vivant !* »

CHARLES VANHECKE.

(1) Indigénistes brésiliens, créateurs du parc du Xingu.

Prochain article :

ARMEE CONTRE EGLISE

EUROPE

Italie

La commission anti-Mafia communique certains dossiers à la justice

De notre correspondant

Rome. — Une commission d'enquête parlementaire est-elle tenue de communiquer ses dossiers à la justice ? Cette question n'aurait pas soulevé un vif débat en Italie si les trente députés et sénateurs harcelés depuis plusieurs semaines par le tribunal de Turin ne s'occupaient de la Mafia.

Le juge leur réclame diverses « biographies » de personnalités plus ou moins impliquées dans la « disparition », en mars 1957, de M. Pasquale Almerico, maire démocrate-chrétien de Camporeale, en Sicile. Ces pièces sont nécessaires au procès en diffamation intenté à l'écrivain Michele Pantaleone, spécialiste connu de la Mafia, par M. Giovanni Gioia, ministre de la marine marchande.

« *Jamais*, avait répondu le président de la commission, M. Luigi Carraro, sénateur démocrate-chrétien. *Nous sommes tenus, comme les autorités judiciaires, au secret de l'instruction.* » Et d'évoquer le caractère confidentiel des témoignages recueillis par les parlementaires et pouvant mettre en cause des citoyens.

M. Carraro préférait démissionner plutôt que de communiquer ses dossiers. Il vient de changer d'avis sous la pression d'autres membres de la commission, communistes et socialistes notamment, qui menaçaient de rendre eux-mêmes publiques les pièces incriminées. Compromis provisoire, la commission anti-Mafia ne remettra au tribunal de Turin que les cent cinquante pages qu'elle possède sur le milliardaire palermitain Vassalo. C'est déjà un grand point, car le dossier permettrait d'établir nombre de liens entre « pouvoir mafioso » et pouvoir politique en Sicile.

Ce n'est pas la première fois que la commission, créée il y a treize ans, est sollicitée par les tribunaux. Les témoignages qu'elle a accumulés pourraient, dit-on, « *faire sauter la moitié de la péninsule* ». Ils sont pour le moment prudemment consignés dans des armoires bien closes.

Michele Pantaleone, auteur de *Anti-Mafia, occasion manquée* et de plusieurs autres ouvrages sur « l'honorable société », avait exigé les dossiers, et le juge de Turin s'était rallié à son point de vue. La détermination dont il a fait preuve pour les obtenir a pu faire croire à une opposition entre le pouvoir judiciaire et le Parlement.

R. S.

LE DIFFÉREND GRÉCO-TURC SUR LA MER ÉGÉE

Ankara confirme son « acceptation de principe » de l'arbitrage de la Cour de La Haye

Le gouvernement turc a répondu officiellement, jeudi 6 février, à la proposition grecque de saisir la Cour internationale de justice du différend gréco-turc sur la délimitation du plateau continental de la mer Egée. Le premier ministre, M. Sadi Irmak, l'avait déjà acceptée le 29 janvier (*le Monde* du 1er février).

La note d'Ankara est qualifiée à Athènes de « *constructive à première vue* ».

Le message turc affirme que la voie des négociations est la seule pour résoudre le problème, et rappelle qu'elle avait déjà proposé plusieurs fois d'entamer des pourparlers entre les deux pays « *afin de trouver une solution juste et pacifique* ».

« *Il convient de noter avec regret que les propositions turques n'ont pas été favorablement accueillies jusqu'ici par la Grèce, qui s'est refusée à entamer ces pourparlers* », dit la note, confirmant que la Turquie accepte en principe d'aller devant le Tribunal international de La Haye. — (*A.F.P.*)

Les « réels contrastes » au sein du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — M. Giorgio Amendola est déçu. Non pas des tensions qui peuvent se manifester dans le parti communiste italien dont il est l'un des principaux dirigeants. Au contraire : M. Amendola regrette que les divergences d'opinions ne s'y expriment pas plus ouvertement. Il vient de l'écrire dans *Rinascita*, l'hebdomadaire du parti.

M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., avait récemment redéfini le projet de « compromis historique » avec la démocratie chrétienne. « *Tout le monde est-il d'accord avec ce rapport ? Je voudrais bien le croire*, écrit M. Amendola, qui est membre du bureau politique et de la direction du P.C.I. parce *que j'en ai approuvé la substance ; mais l'expérience m'a appris à me méfier de la signification de certaines unanimités qui se révèlent ensuite fictives et masquent de réels contrastes.* »

De fait, tout un courant de gauche — représenté par M. Pietro Ingrao et certains syndicalistes — refuse le « compromis historique », du moins tel que le présente M. Berlinguer, mais, d'une manière générale, le débat a du mal à s'engager, les partisans d'une participation prochaine des communistes au pouvoir faisant eux-mêmes preuve de timidité.

Pour des raisons de santé, M. Amendola ne pourra participer directement à la préparation du congrès de son parti, prévu en mars. Le vieux militant, taillé en bûcheron, en profite pour donner quelques conseils. « *Il existe, certes, un grand sens des responsabilités ; la crainte de porter atteinte à l'unité du parti. Mais l'expérience démontre que l'unité n'a jamais été menacée d'une confrontation ouverte et loyale... Plus dangereuse pour l'unité du parti est la persistance de l'équivoque sournoise.* »

Ce n'est pas la première fois que M. Amendola, qualifié de « droitier » par quelques-uns de ses adversaires présente une image ouverte du P.C.I., image qui conduit inévitablement à des comparaisons avec le P.C. français. Ce dernier, constate-t-on dans les milieux communistes de Rome, s'est durci depuis quelques semaines en accusant de déviationnisme les Italiens ; des membres du syndicat C.G.I.L., très proche du P.C.I., ont noté la même attitude de la part de la C.G.T. — R. S.

Portugal

M. CUNHAL : le parti socialiste s'est tourné vers des alliances de droite.

Dans une interview publiée par *l'Humanité* de jeudi 6 février, M. Alvaro Cunhal, ministre d'État, secrétaire général du parti communiste portugais, s'explique notamment sur les « difficultés » de la coopération avec les socialistes :

« *Au lieu de renforcer son unité avec le P.C. le Mouvement populaire et le M.F.A. dans la lutte contre la réaction et pour les transformations démocratiques profondes que la situation exige, le P.S. s'est subitement tourné vers des alliances de droite, a déclenché une campagne anticommuniste, a mis en cause le M.F.A. et a essayé de freiner le processus révolutionnaire.*

» *Le P.C.P. considère qu'il faut trouver aux problèmes politiques et économiques les réponses qui correspondent à nos propres réalités portugaises qui, en tout cas, exigent des transformations démocratiques profondes des structures politiques et économiques. Le P.S. voudrait transposer au Portugal une démocratie bourgeoise de « type occidental », dominée en fait par le capitalisme monopoliste.* »

A propos du Mouvement des forces armées, M. Cunhal déclare :

« *Le M.F.A. est un mouvement révolutionnaire démocratique, l'avant-garde politique de toutes les forces armées. Il a joué le rôle déterminant dans le renversement de la dictature fasciste, et, jusqu'à ce jour, il a garanti au plan militaire la démocratisation et la décolonisation. (...)* »

La crise irlandaise

L'IRA PROVISOIRE AURAIT MENACÉ D'ASSASSINER DEUX MINISTRES

(De notre correspondant.)

Dublin. — Malgré un démenti publié jeudi 6 février par l'IRA provisoire, le gouvernement de Dublin a confirmé dans la soirée les révélations qu'il avait faites la veille, selon lesquelles l'organisation extrémiste était résolue à assassiner deux ministres au cas où l'un de ses militants, M. Patrick Ward, succomberait à la grève de la faim qu'il poursuit depuis près d'un mois.

Cette affaire illustre la tension actuelle entre l'IRA provisoire et le gouvernement de Dublin, qui refuse toujours d'accorder le statut « politique » aux prisonniers membres de l'organisation extrémiste. Seize d'entre eux, détenus à la prison de Portlaoise, ne se sont pas alimentés depuis plus de trois semaines.

L'état de M. Patrick Ward, qui a été transporté la semaine dernière dans un hôpital militaire, est le plus inquiétant, mais cinq autres détenus ont été hospitalisés jeudi.

De l'avis général, le ministre de la justice, M. Cooney, se montre trop intransigeant face aux revendications des prisonniers.

Une bonne partie de l'opinion admet cependant l'hypothèse selon laquelle l'IRA se sert de cette grève de la faim comme moyen de propagande, au moment où la reprise de sa campagne de violences en Ulster est unanimement condamnée. Il n'est pas exclu d'ailleurs qu'elle souhaite organiser quelque « enterrement de martyr ». — J. M.

LONDRES PUBLIE UN LIVRE VERT SUR LE FUTUR GOUVERNEMENT DE L'ULSTER

Le gouvernement britannique a publié, mercredi 5 février, un Livre vert, dans lequel il analyse les formes possibles du gouvernement que catholiques et protestants seront appelés à élaborer ensemble en Irlande du Nord.

La convention constitutionnelle, élue sans doute en mars ou avril prochain, aura pour tâche de déterminer un nouveau statut pour la province qui remplacera le système actuel d'administration directe de Londres.

Le Livre vert énumère les mécanismes constitutionnels qui permettent à des communautés religieuses ou linguistiques de coexister dans d'autres pays d'Europe. Se gardant de définir une solution particulière pour l'Irlande du Nord, il suggère simplement deux formes d'administration qui pourraient convenir à une cohabitation pacifique des deux communautés de la province : soit un exécutif collégial, comme celui qui a été renversé en mai 1974 par la grève générale des protestants, soit un gouvernement composé de comités exécutifs spécialisés. Dans son avant-propos, le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, souligne une nouvelle fois l'importance du partage du pouvoir par les deux communautés de la province. — (*Reuter.*)

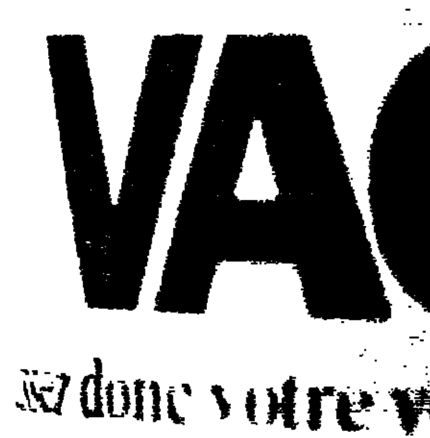
ASIE

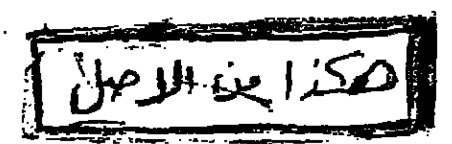
Thaïlande

Un partisan de l'ancien régime est élu président de l'Assemblée

Près de deux semaines après les élections législatives, qui n'ont permis à aucun mouvement ni à aucune coalition de mouvements d'obtenir la majorité absolue des sièges, la situation politique demeure incertaine en Thaïlande.

La plupart des observateurs pensaient que M. Seni Pramot, chef du parti démocrate — un conservateur libéral — formerait le nouveau gouvernement en signant un pacte avec des formations qui n'ont pas de liens trop étroits avec l'ancien régime des maréchaux. Or, jeudi 6 février, M. Prasit Kanchanawat, qui fut ministre du commerce du maréchal Thanom Kittikachorn, a été élu président de l'Assemblée par une coalition d'anciens officiers supérieurs et d'hommes d'affaires siégeant à la Chambre. Personnalité d'une droite affirmée, M. Prasit est un riche commerçant ; il a été autrefois membre de la formation politique dirigée par les militaires, et son propre parti n'a eu que seize élus aux dernières élections. C'est à lui qu'il revient de conseiller au roi le choix d'un nouveau premier ministre ; il pourrait opter en faveur de l'ancien général Pramarn Adireksarn. De toute façon, les discussions vont bon train entre formations de droite afin de barrer la route aux démocrates de M. Seni Pramot. Mais il sera difficile à ces mouvements de constituer une équipe stable qui pourrait compter sur l'appui de la majorité des élus. — (*A.F.P., Reuter, Times.*)





EUROPE

Union soviétique

La « Pravda » accuse le régime chinois de s'appuyer « sur les baïonnettes »

De notre correspondant

Moscou. — Contrairement aux prédictions de certains observateurs américains notamment, l'Union soviétique ne parait pas vouloir profiter du refroidissement de ses relations avec les Etats-Unis pour tenter d'améliorer ses rapports avec Pékin. C'est tout le contraire qui semble se passer. Au lieu de mettre une sourdine à ses critiques contre le maoïsme, la presse soviétique vient d'intensifier nettement la campagne qu'elle mène contre *« la trahison des dirigeants de Pékin »*.

Qu'il s'agisse de la promulgation de la nouvelle Constitution chinoise, de la visite de certains dirigeants occidentaux à Pékin ou du conflit frontalier sino-soviétique, les commentateurs de Moscou ne laissent passer aucune occasion pour rappeler l'incompatibilité totale des thèses chinoises et soviétiques. Tout événement en Chine ne peut, dans cette optique, qu'être négatif, y compris les récents changements dans la hiérarchie. En fait, la seule entité à trouver grâce aux yeux des commentateurs soviétiques est le *« grand peuple chinois »*, par opposition à la *« clique militariste et bureaucratique maoïste »*.

Le grand article consacré, le 5 février dernier, par la *Pravda* à la nouvelle Constitution chinoise est représentatif de cet état d'esprit. Selon l'auteur de cette *analyse — un responsable important* du parti, qui prend le pseudonyme d'Igor Alexandrov, — la nouvelle Constitution ajoute encore à l' *« antidémocratisme du régime chinois, qui ne s'appuie pas sur le peuple mais sur les baïonnettes »*.

La *Pravda*, bien sûr, dénonce longuement l'abandon, dans la nouvelle Constitution, de toute référence à l'amitié sino-soviétique ; ce principe, qui figurait dans le texte de 1954, a été remplacé, affirme le quotidien du parti communiste d'U.R.S.S., par les thèses maoïstes sur *« la lutte contre la politique d'agression et de guerre menée par l'impérialisme et le « social-impérialisme, ainsi que contre l'hégémonie des super-puissances »*. C'est ainsi que se manifeste, ajoute l'auteur de l'article, *« l'esprit aventurier, amoral et anti-humain de la politique étrangère des dirigeants maoïstes »*.

Ces analyses ne sont pas nouvelles. Mais ce qui est nouveau, c'est que Moscou englobe dans la même condamnation toutes les tendances qui pourraient se manifester en Chine, tout en insistant sur l'existence de *« profondes divergences au sein de la direction de Pékin »* et sur *« l'instabilité du régime chinois »*. Bien que souvent mentionnées, ces divergences ne sont jamais expliquées, sinon par des rivalités personnelles. La conclusion logique qu'en tire le lecteur, c'est qu'il importe peu que telle ou telle faction soit au pouvoir, puisque, de toute façon, l' *« antisoviétisme forcené »* reste de rigueur.

Selon l'analyse soviétique, en effet, le récent abandon par les dirigeants chinois de la thèse sur le *« péril venant du Nord »* est uniquement destiné à la consommation extérieure, essentiellement à l'Occident. En insistant maintenant sur la menace soviétique en Europe et dans le Pacifique, Pékin cherche simplement à bloquer le processus de la détente. *Les dirigeants maoïstes, cependant*, éviteraient soigneusement de diffuser cette nouvelle explication auprès des masses chinoises, et, en politique intérieure, l'antisoviétisme primaire resterait la doctrine. Il aurait même été renforcé.

Cette explication a été avancée au cours d'une *conférence sur « l'Etat et la société en Ch[illegible] »*, qui vient de se dérouler à Moscou, du 3 au 5 février, et qui a [illegible] un grand nombre de chercheurs et de propagandistes soviétiques. Le portrait de la Chine brossé à cette occasion est extrêmement sombre : *« Insuffisance des marchandises de première nécessité, absence pratique de congés et de toute liberté de déplacement, destruction par la violence des familles pour déporter les jeunes dans les régions rurales, limitation forcée des naissances, propagation de la corruption, du marché noir et de différentes activités économique illicites, tels sont les signes de la réalité actuelle en Chine. »*

On continue également à dénoncer les propositions de compromis que certains avaient cru déceler dans le télégramme adressé aux dirigeants soviétiques à l'occasion de la fête du 7 novembre dernier. Ce sujet a été évoqué, le 5 février, au cours d'une émission de la télévision soviétique, émission organisée par M. Zorine, l'un des observateurs politiques de Moscou. M. Zorine et ses invités ont réaffirmé *à cette occasion que le message* chinois en question ne contenait absolument aucun élément nouveau, puisqu'il exigeait l'évacuation préalable par les *Soviétiques des territoires* contestés. Les interlocuteurs de M. Zorine ont réaffirmé que la fin de non-recevoir exprimée par M. Brejnev à Oulan-Bator le *26* novembre dernier était toujours représentative de la position soviétique.

JACQUES AMALRIC.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN JEUNE FRANÇAIS, François Castelvi, a été assassiné à Buenos-Aires, apprend-on jeudi 6 février. On précise de source policière que la victime, âgée de vingt-neuf ans, était en relation avec des mouvements révolutionnaires de gauche. *François Castelvi* vivait en Argentine depuis de nombreuses années. C'est la vingt-deuxième personne assassinée pour des raisons politiques depuis le début de l'année. — *(Reuter.)*

Cambodge

● DEUX BATAILLONS D'ELITE engagés pour défendre les rives du Mékong ont été évacués *jeudi 6 février sur Phnom-*Penh. Seuls vingt-six hommes demeurent aptes au combat. Les autres ont été tués, blessés ou portés disparus. Il s'agit d'un grave revers pour le régime Lon Nol. — *(Reuter.)*

Danemark

● LA CRISE OUVERTE PAR LA DÉMISSION, il y a dix jours, du gouvernement libéral de M. Hartling ne sera pas dénouée par la formation d'une coalition des libéraux avec les sociaux-démocrates. Les syn*dicats y auraient opposé leur* veto en raison du blocage provisoire des salaires prévu. M. Joergensen a lancé le 6 février l'idée d'un gouvernement regroupant le parti social-démocrate, qu'il dirige, les radicaux, les chrétiens populaires le centre démocrate et les conservateurs. Si ce projet prend corps, un tel gouvernement aura une voix de majorité. — *(Corresp.)*

Gabon

● M. ALBERT-BERNARD BONGO, chef de l'Etat du Gabon, qui séjourne depuis lundi à Paris à titre privé, a signé mercredi 5 février avec M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, trois conventions de financement d'un montant total de 4 900 000 F. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● M. JAMES CALLAGHAN, secrétaire au Foreign Office, commence à Lisbonne des conversations avec son collègue portugais, M. Mario Soares, sur la situation en Afrique et en Europe, et sur les relations Est-Ouest. Cette visite de deux jours est considérée comme un moyen discret de témoigner de l'appui du gouvernement britannique au parti socialiste de M. Soares. M. Callaghan s'entretiendra aussi avec le *président Francisco Da Costa* Gomes et le premier ministre Vasco Gonçalves. — *(Reuter.)*

OUTRE-MER

DANS UNE INTERVIEW A « L'HUMANITÉ »

Les P.C. des Antilles et de la Réunion réaffirment la nécessité pour les DOM de définir eux-mêmes leur avenir

L'Humanité publie, dans son numéro du 7 février, une interview des secrétaires généraux des partis communistes de Martinique, de Guadeloupe et de la Réunion (MM. Armand Nicolas, Guy Daninthe et Paul Vergès), qui avaient signé, le 30 janvier, une déclaration commune dénonçant la *« perpétuation du fait colonial »* dans les départements d'outre-mer (*le Monde* du 5 février).

A propos des rapports entre l'autonomie et l'indépendance, M. Armand Nicolas (P.C.M.) déclare : *« Dire que l'autonomie déboucherait obligatoirement sur l'indépendance est une forme du chantage gouvernemental que nous ne suivrons pas. Nous disons en effet que, dans le cadre de la République française, une formule nouvelle, qui ne serait pas celle des Territoires d'outre-mer, qui permettrait à nos peuples à la fois d'assumer la responsabilité de la direction de leurs affaires, tout en évitant la séparation avec la France, et, par conséquent, en restant dans le cadre de la République française, est possible.*

» Nous pensons qu'il suffit de faire preuve d'imagination et de compréhension. D'autant plus que la Constitution de la République française actuelle permet une telle formule. (...)

M. Guy Daninthe (P.C.G.) note pour sa part : *« Nous sommes pleinement d'accord pour dire qu'aucune solution ne peut venir d'un statut imposé. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré notre déclaration commune du 30 janvier. »*

M. Paul Vergès (P.C.R.) affirme : *« On sent se dessiner, face à la poussée populaire, des tentatives pour récupérer et détourner le mouvement. On peut dire que dans quelque temps personne ne sera plus un départementaliste intégral.*

» On devient régionaliste, qu'on se présente avec une phraséologie de droite ou de gauche. On est régionaliste, on est « décentraliste », etc. Et même on peut accepter une certaine autonomie si on la vide de son contenu. C'est pourquoi il me semble particulièrement important que nos partis aient réaffirmé, dans cette période actuelle, leur fidélité à la fois à l'alliance de la gauche et au chapitre VI du programme commun qui prévoit l'autodétermination des DOM.

» La gauche et nous affirmons le droit d'autodétermination, c'est à nous de définir nos solutions. »

A Saint-Pierre-et-Miquelon

L'ÉPREUVE DE FORCE EST ENGAGÉE ENTRE LA POPULATION ET LES AUTORITÉS

L'épreuve de force est engagée entre la population du territoire d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon et les autorités. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a adressé, *jeudi 6 février*, à M. Albert Pen, sénateur socialiste, maire de Saint-Pierre, président démissionnaire du conseil général, un message dans lequel il lui indique qu'il ne peut accepter de conditions à une négociation tendant à faire revenir le conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon sur sa démission collective, en date du 25 janvier dernier. Le secrétaire d'Etat répond ainsi au message de M. Albert Pen, qui lui faisait savoir que les conseillers généraux étaient prêts à revenir sur leur démission et à se rendre à Paris le 18 janvier pour le rencontrer, sous les conditions suivantes : rappel du gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon, rembarquement des gendarmes mobiles, promesse que la réunion prévue à Paris porterait sur l'ensemble des problèmes économiques et sociaux du territoire.

De son côté, M. Albert Pen a invité jeudi tous les travailleurs de Saint-Pierre-et-Miquelon à se joindre à la grève déclenchée, à l'appel des syndicats, pour protester contre l'arrivée du contingent de gendarmes mobiles, et pour demander le rappel du gouverneur, M. Jean Cluchard.

Plus de deux mille personnes ont défilé jeudi, bruyamment, mais sans incident, dans les rues de Saint-Pierre, et ont remis une motion au gouverneur. Ce document proclame, à l'intention de M. Jean Cluchard : *« A l'issue de la réunion tenue aujourd'hui par des représentants élus et des dirigeants syndicaux, nous réclamons, dans le meilleur intérêt, votre départ pour la France par le prochain avion quittant Saint-Pierre... En quittant Saint-Pierre de plein gré, vous rendrez au territoire le seul bon service que la population locale réclame. »*

[Né en 1923, M. Jean Cluchard, administrateur civil, a été notamment secrétaire général de la Réunion en 1963 et sous-préfet de Pointe-à-Pitre en 1970.]



POLITIQUE

M. Debré quitterait la majorité en cas de retour à l'atlantisme

M. Michel Debré a évoqué jeudi 6 février, au micro de France-Inter, le problème du cumul des fonctions de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R. actuellement exercées par M. Chirac, en disant :

« *Je suis préoccupé par la situation dans laquelle des ministres prennent la responsabilité de partis politiques. J'admets qu'il puisse y avoir des entorses, mais à condition qu'elles soient provisoires.* » M. Debré a assuré qu'il resterait « accroché » à l'U.D.R. tant que celle-ci demeurerait fidèle aux options gaullistes.

L'ancien premier ministre a marqué son « *hostilité foncière* » à l'égard du scrutin proportionnel pour les élections législatives et sa « *méfiance pour une dose de proportionnelle* » aux élections municipales, car cela aboutit à « *détruire l'autorité* ». A propos de l'évolution de la gauche, M. Debré a estimé que si les socialistes devaient un jour participer au gouvernement, il y aurait alors changement de majorité et obligation de procéder à de nouvelles élections.

Exprimant sa désapprobation d'un éventuel retour à une politique atlantiste, il a assuré : « *Ce jour-là, je ne ferai plus partie de la majorité.* » Enfin, condamnant « *une soi-disant Assemblée européenne élue au suffrage universel* », il a jugé cette perspective contraire aux intérêts de la nation.

A propos de la situation économique, M. Debré a estimé que le gouvernement s'était plus attaqué aux causes conjoncturelles qu'aux causes profondes de l'inflation, et il a dénoncé « *la responsabilité financière des Etats-Unis dans la crise pétrolière* » en reprochant à M. Henry Kissinger de refuser d'admettre celle-ci.

● *M. Jacques Soustelle*, député réformateur du Rhône, parlementaire en mission, a déclaré, jeudi 6 février devant l'American Club de Paris, avant de partir pour un voyage d'études aux Etats-Unis : « *L'indépendance économique et politique de la France dans le monde d'aujourd'hui suppose, à la fois, une Europe démocratique fortement structurée et une communauté atlantique fondée sur la coordination et la concertation. Loin d'être antinomiques, les trois termes : France, Europe et Amérique, peuvent et doivent être associés pour la sauvegarde de la paix et des libertés.* »

● *Le groupe communiste* de l'Assemblée nationale dénonce, dans une déclaration publiée jeudi 6 février, « *l'alignement de la politique française sur la politique et les intérêts américains* ». Il appelle « *les travailleurs et les démocrates à exiger du pouvoir giscardien qu'il rompe avec une telle orientation et qu'il condamne publiquement la politique américaine de la canonnière contraire aux intérêts de la paix dans le monde et aux intérêts nationaux français* ».

Mme GISCARD D'ESTAING DÉDOMMAGE LA FAMILLE GIRAC

Mme Giscard d'Estaing a adressé une lettre à M. et Mme Girac dans laquelle elle écrit notamment : « Nous regrettons de ne pas avoir pu venir dîner à votre table. »

Cette modeste famille limougeaude avait été, il y a quinze jours, victime d'une mauvaise plaisanterie : deux inconnus lui avaient annoncé : « Le président de la République viendra dîner chez vous, demain soir. Préparez-lui des cuisses de grenouilles. »

La lettre de Mme Giscard d'Estaing était accompagnée d'un colis de victuailles : un jambon, un bleu d'Auvergne et de la confiserie pour les onze enfants. L'envoyé de la préfecture de la Haute-Vienne chargé de remettre le présent était également porteur d'un chèque de 200 F.

LES RELATIONS ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

M. Mitterrand : nos partenaires ont-ils toujours l'intention de voir la gauche triompher ?

De notre correspondant régional

Lyon. — Invité à Lyon du Cercle Edouard-Herriot, dont le président est M. Auguste Pinton, sénateur du Rhône et président de la fédération départementale des radicaux de gauche, M. Mitterrand a, jeudi 6 février, au cours d'un dîner-débat, renouvelé son analyse de l'éventualité d'une victoire de l'union de la gauche aux élections législatives et des possibilités qu'aurait alors celle-ci de gouverner. Il a expliqué :

« *Je réponds au parti communiste, qui me dit : « Vous » parlez de Chirac au lieu de » parlez de Chirac au lieu de En vérité, si M. Chirac m'intéresse aujourd'hui, c'est parce qu'il est en train de créer une situation qu'il ne pourra peut-être pas transformer, mais qui peut être celle de la gauche si elle devait devenir majoritaire aux prochaines élections législatives, que ce soit en 1978, que ce soit avant ou après. Car alors le chef du gouvernement de la gauche unie, appuyé par un gouvernement de la gauche unie et une majorité de la gauche unie, sera en mesure d'appliquer le programme commun de cette gauche. Tout cela est déjà virtuel si le président ne dispose plus d'une majorité présidentielle, s'il ne dispose plus tout simplement d'une majorité parlementaire. C'est la première fois depuis 1958 que le régime s'infléchit de telle sorte que les données du pouvoir n'ont plus aucune correspondance avec celles qui existaient en 1958.* (...)

» *Le problème est alors de savoir si, dans l'esprit de nos partenaires, quelque chose a pu changer, et je pense que le parti communiste comme les radicaux de gauche nous apporteront une réponse à cette question. Ont-ils toujours, les uns et les autres, l'intention de voir la gauche triompher ? Sont-ils toujours convaincus que seule l'union de la gauche peut permettre cette victoire ? Sont-ils toujours convaincus qu'il faut gouverner sur la base du programme commun ? Sont-ils toujours convaincus qu'il faut aller aux prochaines élections avec ce programme commun de gouvernement impliquant, dans l'esprit des électeurs, que si nous l'emportons nous gouvernerons sans poser d'autres questions ?*

» *Devant ces certitudes, il m'arrive de me désoler et de me demander si, au fond, une rivalité mineure ne pourrait pas avoir une cause majeure. Sinon, pourquoi compliquer tout cela, dire que c'est l'un des trois partis qui conditionne la victoire de la gauche, alors que chacun des trois est indispensable aux autres ?* »

M. Mitterrand a profité de son passage à Lyon pour participer à un débat au micro de Radio-Monte-Carlo. En ce qui concerne les relations entre le P.C.F. et le P.S., il a précisé : « *J'ai le choix entre deux attitudes : me taire toujours et, dans ce cas-là, on me reproche mon « étrange silence », — citation prise chez un leader communiste, — parler beaucoup et je risque alors de m'agiter autant que le parti communiste, être aussi bavard que lui et fatiguer tout le monde; ou m'exprimer un peu, c'est ce que je fais de temps à autre. Je ne veux pas relancer la querelle, car je ne suis pas dans la querelle... L'union de la gauche et le programme commun sont toujour la règle. J'ai retrouvé une photo de l'Humanité lors du congrès d'Epinay-sur-Seine avec ce titre :* « Le P.S. va-t-il glisser » *à droite ?* » *eh bien, si cela se passe maintenant aussi bien qu'après Epinay-sur-Seine, je suis rassuré.* »

M. Poniatowski ne s'est pas grandi

Répondant aux déclarations de M. Poniatowski sur le droit d'intervention de la police dans les églises et les universités et sur la clémence excessive des juges, le premier secrétaire du P.S a noté :

« *M. Poniatowski a un côté fier-à-bras, il relève le menton, cela plaît généralement à la droite. En face de M. Chirac qui fonce comme un bulldozer, il veut apparaître aussi ferme, aussi dur, pour le maintien d'un ordre public que personne ne menace.*

» *L'Université, l'Eglise, sont considérées dans notre société comme des lieux où, plus qu'ailleurs, on doit respecter les autres; cela fait partie de la noblesse de notre civilisation qui ne peut être à la merci d'une boutade d'un ministre de l'intérieur. Il y a là un côté provocateur qui me choque. Cette mise à l'index des magistrats pour leur reprocher leur clémence... Je me souviens de cette femme en prison pour un chèque sans provision de quelques francs, son enfant s'est suicidé. La justice n'est pas toujours clémente pour le pauvre.*

» *Mais il existe assez de magistrats qui ont conscience de leur rôle pour préférer leur indépendance aux injonctions du ministre de la police. M. Poniatowski ne s'est pas grandi.* »

● *L'Union des jeunes pour le progrès* des Yvelines a décidé de rejoindre l'U.D.R. afin de « *demeurer dans la ligne du gaullisme* ». En revanche, M. Alain Carignon, délégué de la région Rhône-Alpes, qui s'était présenté contre M. Fasseau à la présidence de l'U.J.P., a déclaré : « *J'estime regrettable que l'équipe dirigeante de l'U.J.P. n'ait pas jugé nécessaire de rassembler autour d'elle l'ensemble du mouvement. Mais je n'approuve pas ceux qui décident de quitter l'U.J.P. : l'Union des jeunes pour le progrès, qui n'est que l'expression d'une grande idée politique, demeure une nécessité.* »

LES MALHEURS DE SOPHISTES

« *C'est tout de même curieux ce durcissement des partis communistes : au Portugal, en France, en Union soviétique... Que sait-on, par exemple, des raisons du durcissement du parti communiste portugais ?*

— Il veut prendre le pouvoir.

— *Et les raisons du durcissement du parti communiste français ?*

— Lui, c'est autre chose, il se durcit pour ne pas prendre le pouvoir. Pensez, dans la conjoncture de crise économique actuelle !

— *Parce qu'il n'y a pas de crise économique au Portugal ?*

— Pardon ?

— *Rien. Mais l'Union soviétique n'a-t-elle pas quelque chose à voir dans tout cela ?*

— Evidemment. Son propre durcissement, le coup d'arrêt qu'elle inflige à la détente sont le signe qu'elle entend maintenir le *statu quo*. Par conséquent, elle ne souhaite pas que les partis communistes occidentaux parviennent au pouvoir.

— *Je comprends. Mais alors, quand l'Union soviétique prônait la détente, elle souhaitait que les P.C. occidentaux prennent le pouvoir.*

— Pas du tout. Lorsqu'elle jouait le jeu de la détente, son intérêt était de maintenir le *statu quo* en Europe. C'est pour cette raison que les partis communistes ne voulaient pas prendre le pouvoir.

— *Bien sûr. Dites donc, ce parti communiste portugais qui veut prendre le pouvoir ne doit pas être en odeur de sainteté à Moscou !*

— Vous n'y êtes pas. C'est un parti très dur, très près de Moscou, aux ordres...

— *Moscou lui a donné l'ordre de prendre le pouvoir ? Vous ne craignez pas que cela perturbe le* statu quo ?

— Pardon ?

— *Rien.* »

***

« Que savez-vous de cette affaire ? demanda le Roi.

— *Rien*, dit Alice.

— Vraiment rien ? insista le roi.

— *Vraiment rien*, répéta Alice.

— C'est très intéressant, dit le roi.

— *Votre Majesté veut dire inintéressant*, intervint le Lapin, très [illegible].

— *In*intéressant, évidemment », s'empressa de dire le Roi et il murmura : « Intéressant, inintéressant, inintéressant, intéressant », comme s'il essayait de savoir ce qui sonnait le [illegible]

MARC RIGLET.

M. GEORGES MARCHAIS VA TENIR UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui est sorti mercredi 5 février de l'hôpital Lariboisière, où il avait été admis le 14 janvier à la suite d'un incident coronarien, tiendra une conférence de presse lundi 10 février.

Le bureau politique du P.C.F., qui a siégé jeudi 6 février, a adopté une déclaration qui précise :

« *Pendant que le ministre de l'intérieur annonce un accroissement des pouvoirs de police dans tout le pays, le gouvernement apporte un soutien de plus en plus ouvert à l'ennemi principal de toutes les forces de progrès dans le monde : l'impérialisme américain.* (...)

» *A la veille du congrès de Pau, François Mitterrand réaffirmait une nouvelle fois son intention d'affaiblir le parti communiste. Le congrès socialiste se caractérise essentiellement par un glissement à droite et par le refus d'une action commune d'ampleur nationale.*

» *Dès le mois de septembre, le parti communiste français a préconisé une telle action, marquée notamment par la tenue de meetings communs dans toutes les grandes villes. Cette proposition garde toute sa valeur.* »

M. ESTIER : pas d'unanimisme, source de confusion.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., note, dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité*, à propos des débats du congrès de Pau :

« *La ligne de gauche, qui n'est le monopole d'aucun courant, est intégralement maintenue. Le texte de la motion majoritaire en fait foi, et qu'il y ait désormais dans le parti une majorité et une minorité, ce qui est parfaitement normal dans une organisation démocratique et sans doute préférable à un unanimisme, source de confusion, n'autorise personne à parler de « glissement à droite ».*

Fin d'une crise municipale

M. MOULÈRES EST ÉLU MAIRE DE GRENADE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — M. Bernard Moulères, modéré, a été élu, mercredi 5 février, maire de Grenade (Haute-Garonne) par 18 voix et 5 bulletins blancs sur 23 votants. MM. Jean Gouze, Roger Davasse, Guy Rivayrano et Bernard Gendre, qui appartiennent tous à la tendance modérée du conseil municipal, ont été respectivement désignés comme premier, second, troisième et quatrième adjoint.

Cette élection met un terme à la crise municipale ouverte le 17 novembre par la démission du maire, M. Jean Bertrand, modéré, et de quinze conseillers municipaux, dont neuf se représentèrent le 19 janvier sur la liste d'union conduite par M. Moulères, qui obtint, dès le premier tour, seize des dix-huit sièges à pourvoir, face à une liste socialiste et radicale de gauche et à une liste communiste. L'entente, qui n'avait pu se faire au premier tour entre les partis de gauche, s'est réalisée au second tour, permettant l'élection de deux conseillers (un socialiste et un radical de gauche).

Le conseiller général du canton, M. Louis Marchand, socialiste indépendant, ancien maire et conseiller municipal, qui était à l'origine de la crise en raison du différend qui l'opposait à M. Jean Bertrand, n'a pas pu reprendre la mairie de Grenade. — L. A.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LA RÉFORME DEVRA PERMETTRE AUX ENSEIGNANTS D'ACQUÉRIR UN « SAVOIR-FAIRE PÉDAGOGIQUE » déclare M. Giscard d'Estaing

Au cours d'un déjeuner qui a réuni à l'Elysée, jeudi 6 février, quatorze enseignants ou administrateurs de l'éducation autour de M. René Haby, ministre de l'éducation, le président de la République a indiqué les principes sur lesquels devait se fonder la réforme du système éducatif. Selon M. Giscard d'Estaing, les mesures qui seront adoptées la semaine prochaine au conseil des ministres répondront au souci *« d'assurer à tous les élèves un savoir commun minimum »* et de donner aux enseignants *« un savoir-faire pédagogique »*. Le président de la République a également insisté sur la revalorisation de l'enseignement technique professionnel, qui sera considéré *« à égalité avec l'enseignement général »*. A sa sortie de l'Elysée, M. Haby a indiqué que la réforme n'entrerait pas en application avant la rentrée de 1976.

● *M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités,* annonce dans un communiqué qu'il a saisi le ministre du travail du problème de la reconnaissance des diplômes universitaires de *technologie (DUT) dans les* conventions collectives. La commission supérieure des conventions collectives sera également saisie. Cette reconnaissance, réclamée depuis plusieurs années par les étudiants des instituts universitaires de technologie, est encore cette année la raison principale de la grève entreprise depuis plus de quinze jours par les étudiants des I.U.T. de la région parisienne. Des grévistes se sont rendus jeudi au ministère du travail pour exposer leurs revendications. La veille, plusieurs centaines d'entre eux avaient manifesté, en compagnie de représentants des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie, à l'Union des industries métallurgiques et minières.

LES LYCÉENS « MAJEURS »

Les commissions académiques proposent un « contrat » entre l'élève et l'établissement

Les commissions académiques créées en novembre 1974 par M. René Haby, ministre de l'éducation, pour étudier les problèmes posés aux établissements scolaires par l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, viennent de terminer leurs travaux. *Les comptes rendus ont été rédigés* par les recteurs, et le ministère de l'éducation a présenté à la presse, le jeudi 6 février, une première synthèse (1).

Les commissions *ont* estimé à l'unanimité que l'âge ne devait pas entraîner de ségrégation entre les lycéens. C'est donc une solution d'ensemble applicable à tout le second cycle qui est demandée avec des clauses spécifiques pour les élèves majeurs. Plus qu'un statut national du lycéen, c'est la notion d'un « contrat » liant l'élève à l'établissement *qui est retenue*. L'inscription du lycéen reviendrait, a précisé M. Saurel, directeur des lycées au ministère de l'éducation, à adhérer à ce contrat — directement pour les majeurs, par l'intermédiaire des parents pour les mineurs — et notamment au règlement ou « code » intérieur de chaque établissement.

La nécessité de l'assiduité aux cours n'est guère remise en cause. Mais les commissions ont admis que si l'élève majeur ne veut pas ou ne peut pas assister à un cours, il en avertit l'administration, quitte à justifier ensuite son absence. En cas d'absences fréquentes, la possibilité d'avertir les parents a rencontré un assez large écho.

Sauf accord en début d'année entre l'élève et ses parents, les notes doivent être communiquées à l'élève majeur. De même c'est lui qui doit, estiment les commissions, choisir son orientation, ses options. Il pourrait être autorisé, en outre, à prendre au moment de sa majorité une orientation autre que celle imposée par ses parents, moyennant un contrôle pédagogique.

Les commissions ont aussi examiné *le* cas où les parents — ou leur représentant légal — n'assurent pas le paiement des études de l'élève majeur, alors que celui-ci n'est pas solvable. Diverses solutions ont été envisagées : allocation d'études, prêt de l'Etat à faible taux d'intérêt, aménagement possible de la scolarité pour permettre à l'élève de travailler à mi-temps, notamment. Toutes les commissions ont insisté, en outre, sur la nécessité pour l'élève majeur d'être couvert par une assurance civile.

Le problème des sorties a généralement été considéré comme spécifique aux élèves de dix-huit ans. Plusieurs commissions sont favorables à la liberté, pour eux, de sortir de l'établissement dans la journée, sauf pendant les heures de cours. Pour les internes les avis sont partagés sur la limitation ou non de la durée de sortie le soir.

Qu'il s'agisse d'élèves majeurs ou non, la politique au lycée est *toujours l'objet de restrictions. La* plupart des commissions font la distinction entre « information » et « action » politique. Elle souhaitent pour tous les élèves une information « neutre », comparable à une instruction civique, trop souvent absente actuellement *dans nombre d'établissements*. En revanche, elles refusent dans l'ensemble, toute action politique dans le lycée ou le collège. Et si certaines commissions pensent que le chef d'établissement peut y autoriser des réunions, il n'est pas question de réunions *politiques proprement* dites, où des idées contradictoires pourraient s'affronter. Allant encore plus loin dans la limitation de la libéralisation, des commissions ont souhaité que la lecture de journaux soit autorisée seulement dans des salles réservées aux élèves majeurs.

Les différentes mesures proposées supposent que l'autonomie des établissements soit accrue. D'autre part, les commissions ont souvent insisté sur la nécessité de la représentation des élèves majeurs au conseil d'administration. Pour certaines, il suffirait d'y remplacer des parents par ces élèves ; pour d'autres, de créer des sièges supplémentaires. Dans certains cas, il a été demandé de créer pour les élèves majeurs des commissions paritaires qui seraient appelées à discuter des clauses les concernant et, éventuellement, à se substituer, pour eux, aux conseils de discipline.

Dans l'ensemble, les élèves participant aux commissions ont demandé *à être associés étroitement* à la vie de l'établissement, à l'élaboration des règles de vie en collectivité et de discipline. Mais ils ne remettent généralement pas en cause le système éducatif.

Ces conclusions, a précisé M. Saurel, ne sont pas éloignées des mesures *envisagées par le ministre. « Sur certains points,* a-t-il ajouté, *ces dernières iront même plus loin.* » M. René Haby est notamment favorable à la suppression du contrôle des sorties pour tous les lycéens. Il souhaite, d'autre part, que les « contrats » entre élèves et établissements fassent l'objet de discussions dans toutes les classes.

Les conclusions des commissions, comme les mesures que le ministre envisage, font preuve d'une nette évolution par rapport à la circulaire publiée en septembre dernier *(le Monde* du 8 novembre 1974. Celle-ci, en effet, n'envisageait pas de « profonds changements » des règlements intérieurs, mais simplement la possibilité d'une libéralisation pour les classes terminales. D'autre part, *les parents restaient* les interlocuteurs de l'administration, recevant notamment toute correspondance concernant l'élève (notes, convocations, etc.), sauf si le lycéen majeur s'opposait expressément à cette diffusion.

(1) Chaque commission, présidée par le recteur de l'académie, se compose de vingt-quatre membres : douze élèves tirés au sort parmi les délégués des classes terminales de lycées et de collèges d'enseignement technique ; quatre parents d'élèves désignés par chacune des fédérations représentatives ; trois professeurs choisis par les conseils d'administration de trois établissements tirés au sort (deux lycées et un C.E.T.) ; trois chefs d'établissement, un intendant et un conseiller principal d'éducation choisis par le recteur.

SCIENCES

Avec le premier tir de la fusée Diamant BP-4 à Kourou

Le Centre national d'études spatiales a renoué avec le succès

De notre envoyée spéciale

Kourou (Guyane). — Les techniciens du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) ont renoué avec le succès en lançant, jeudi 6 février, à 17 h. 35 (heure de Paris), depuis la base guyanaise de Kourou, la première fusée Diamant B-P 4, porteuse du satellite scientifique Starlette, de 47 kilos, destiné à l'étude de la gravité terrestre et de la forme de notre planète (« le Monde » du 7 février). La fusée s'est comportée normalement et a placé Starlette sur une orbite très proche de l'orbite nominale. Selon les premières mesures, Starlette graviterait entre 803 et 943 kilomètres d'altitude, dans un plan incliné à 49,8 degrés sur l'équateur.

Pour ce premier lancement de la fusée Diamant B-P4, qui a été accompagné, une demi-heure plus tard, du tir d'une fusée-sonde météorologique Superarcas, les ingénieurs du CNES n'avaient voulu prendre aucun risque. Primitivement fixé au 8 décembre 1974, le lancement avait été retardé à la suite des résultats des derniers calculs sur les déformations du lanceur en vol. Ces déformations de nature vibratoire sont temporaires et normales, mais leur niveau était élevé et les techniciens ont préféré déplacer le bloc de détecteurs d'orientation de la fusée qui permet de piloter le second étage, ce qui a pris un certain temps.

Ces derniers jours, la date de lancement et l'heure du tir ont été maintes fois modifiées, tantôt à cause d'incidents techniques mineurs comme une *légère pollution* du premier étage pendant le remplissage des réservoirs, tantôt à cause de conditions atmosphériques médiocres.

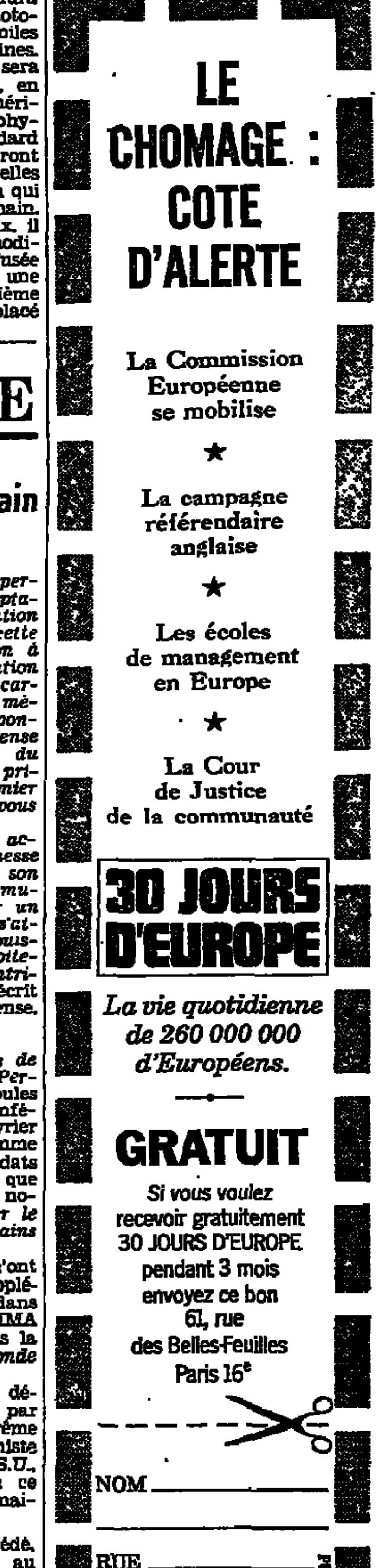
Starlette est un satellite si simple qu'il a coûté seulement 2 millions de francs, dont le quart *pour les réflecteurs laser dont il* est couvert. Complètement passif, Starlette a une durée de vie pratiquement illimitée. Il devrait pouvoir servir au moins dix à vingt ans.

Les visées laser commenceront avec une station française installée à *Grasse* (Alpes-Maritimes), dans trois semaines environ, lorsque l'orbite de Starlette aura été précisée, grâce à des photographies prises sur fond d'étoiles par des caméras américaines. Puis la station française sera transportée à San-Fernando, en Espagne et des stations américaines du Smithsonian Astrophysical Observatory et du Goddard Space Flight Center observeront Starlette en même temps qu'elles suivront un satellite américain qui doit être lancé en mars prochain.

Si Starlette est peu coûteux, il n'en est pas de même des modifications apportées à la fusée Diamant B pour en faire une fusée Diamant B-P4. Le deuxième étage de Diamant B est remplacé par un étage de 4 tonnes de poudre (P 4) emprunté aux missiles stratégiques balistiques français ; la coiffe est empruntée au lanceur britannique Black Arrow, aujourd'hui abandonné, et une nouvelle case d'équipements abritant les instruments de pilotage, de télécommande et de télémesure a dû être réalisé. En comptant le nouveau banc de contrôle au sol, ces modifications auront coûté 70 millions de francs environ (y compris la construction des deux fusées Diamant B-P4, qui seront lancées, en principe, le 23 avril et le 4 juillet, avec à leur bord des satellites scientifiques).

Après le tir de jeudi, le directeur du C.N.E.S., M. Bignier, a exprimé sa gratitude aux équipes du champ de tir, de la division lanceurs et des sociétés industrielles ayant participé à cette opération. Il a rappelé que ce succès tant recherché vient s'ajouter à celui du lancement du satellite franco-allemand Symphonie et à ceux des tirs de plusieurs fusées-sondes complexes, ces dernières semaines. Il a exprimé l'espoir que, malgré la mise en sommeil de la base *pour deux ans*, de 1975 à 1977, et avant sa remise en activité pour les tirs de la fusée européenne Ariane, la qualité des équipes pourra être maintenue.

DOMINIQUE VERGUÈSE.



ARMÉE

M. Bourges : l'armée doit offrir un visage humain à la jeunesse

« L'armée n'est pas un corps séparé dans la nation. La servant, prête au sacrifice, elle est en droit de compter en retour sur l'estime et la gratitude. Elle doit recevoir les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses tâches », écrit M. Yvon Bourges, ministre de la défense, dans l'ordre du jour qu'il vient d'adresser aux forces armées, pour son entrée en fonctions.

« Le progrès des techniques comme l'évolution générale de la société exigent de tous et dans tous les domaines un effort permanent d'imagination, d'adaptation et d'exemple. L'institution militaire n'échappe pas à cette règle. La réflexion et l'action à conduire pour que l'organisation des unités et des services, les carrières et les fonctions, les méthodes et les moyens correspondant aux exigences d'une défense efficace et aux aspirations du temps, ne doivent pas être le privilège de quelques-uns. Au premier chef, et à tous les échelons, vous devez y participer.

» Corps vivant de la nation, accueillant son ardente jeunesse dans l'accomplissement de son devoir à l'égard de la communauté, l'armée doit lui offrir un visage humain, chaleureux, s'attacher à favoriser l'épanouissement de chacun et, plus étroitement liée à la vie du pays, contribuer au progrès de tous », écrit encore le ministre de la défense.

LE MINISTRE VISITERA CHAQUE SEMAINE UNE UNITÉ MILITAIRE

(De notre correspondant.)

Mont-de-Marsan. — Sur la base aérienne de Mont-de-Marsan (Landes), où est stationné, notamment, le Centre d'expérimentations aériennes militaires (CEAM), M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a remis, en présence du général Grigaut, chef d'état-major de l'armée de l'air, la médaille de l'Aéronautique à cet organisme chargé de mettre au point, à des fins opérationnelles, les matériels de l'armée de l'air.

M. Bourges a confié à cette occasion son intention de prendre directement contact avec l'armée et, dans ce but, *« de visiter une fois par semaine une unité »* et d'assister *« sans protocole »* à des exercices ou à des entretiens avec les cadres et les hommes du rang.

De son côté, le général de corps d'armée Marcel Bigeard, nouveau secrétaire d'Etat à la défense, a fait ses adieux, jeudi 6 février, à la IVe région militaire (Bordeaux), dont il était le commandant. Il a notamment déclaré : *« Je vais me trouver dans un milieu qui n'est pas le mien, mais j'en ai vu d'autres. (...) Je suis revenu vivant de Dien-Bien-Phu, je reviendrai vivant de Paris. Je ne cherche pas à faire une carrière de ministre. De toute façon, je ne demande rien, mais si je ne réussis pas, vive la pêche à la ligne ! »*

● *Deux jeunes gens vêtus de l'uniforme du 24e RIMA de Perpignan,* masqués de cagoules blanches, ont réuni une conférence de presse jeudi soir 6 février à Perpignan. Se présentant comme membres du « comité des soldats du 24e RIMA », ils ont précisé que ce comité avait été formé en novembre 1973, *« pour dénoncer le caractère fascisant de certains cadres ».*

Les deux jeunes gens n'ont apporté aucune précision supplémentaire sur les conditions dans lesquelles un appelé du 24e RIMA a subi de graves sévices dans la nuit du 23 au 24 janvier (*le Monde* du 4 février).

D'autre part, le comité de défense des appelés, soutenu par diverses organisations d'extrême gauche, dont la Ligue communiste *révolutionnaire* et le P.S.U., appelle à une manifestation ce vendredi 7 février devant la mairie de Perpignan.

● *M. Marcel Morer* a succédé, mercredi 5 février, à Paris, au général d'armée Jean Crépin, cadre de réserve, à la présidence du groupement d'intérêt économique Euromissile, créé par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et la firme ouest-allemande Messerschmitt-Bolkow-Blomm pour concevoir et commercialiser des missiles tactiques.

PRESSE

LE SYNDICAT DU LIVRE ET LES SYNDICATS DE JOURNALISTES ÉCRIVENT A M. CHIRAC

Après le refus opposé par le cabinet du premier ministre à la demande des syndicats de participer à la « table ronde » sur la presse du 13 février, la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) et l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) rendent publique la lettre qu'ils ont adressée à M. Chirac.

« Nous sommes bien convaincus, y lit-on, *que l' « objet de cette « table ronde » est strictement » limité », mais il ne concerne pas moins des problèmes sur lesquels nos organisations ont des points de vue et des positions à faire valoir.*

» En effet, « les améliorations » à apporter au régime fiscal de » la presse » influent directement sur les conditions d'emploi, de travail et de salaires. »

Maintenant leur demande, la F.F.T.L. et l'U.N.S.J. notent que l'invitation du premier ministre à rencontrer M. André Rossi « *ne peut suffire, l'expérience de certaines de nos organisations qui l'ont déjà rencontré l'attestent* ».

AU ONZIÈME NUMÉRO

« L'Imprévu » suspend sa publication

JANVIER	France-Soir	Parisien lib.	Le Monde	Le Figaro	L'Aurore	L'Humanité	Quot. de P.	Libération	L'Imprévu
Lundi 27	239 130	133 239	127 069	101 539	60 829	23 310	6 331	4 703	25 730
Mardi 28	233 380	122 003	119 615	102 390	60 090	23 018	6 643	3 883	17 625
Mercr. 29	259 235	129 391	119 985	102 127	61 510	22 616	6 431	4 084	9 033
Jeudi 30	231 770	133 882	121 235	103 702	63 302	24 250	6 957	4 306	6 014
Vendr. 31	246 350	123 990	129 390	99 777	60 796	23 698	6 912	4 205	5 961
FEVRIER									
Sam. 1er	227 425	125 161	86 945	97 885	79 445	20 914	5 268	3 734	3 947
Lundi 2	242 850	129 684	132 415	103 181	60 265	21 937	7 914	4 847	3 653
Mardi 3	234 910	120 257	128 825	100 804	59 374	23 173	7 148	4 511	2 524

LA VENTE DE « L'IMPRÉVU » ET DES QUOTIDIENS A PARIS

Après un succès de curiosité le premier jour, la vente de l'Imprévu *n'a cessé de diminuer rapidement. En outre, le nouveau quotidien n'a guère pris de lecteurs aux autres journaux parisiens, à peine au* Quotidien de Paris *et moins encore à* Libération.

Autres phénomènes de presse qui ressortent de ce tableau des ventes à Paris (à l'exclusion des bibliothèques de gare et de métro) : la poussée de vente les jours de tiercé pour les quotidiens qui lui accordent une large place, et, d'autre part, la vente plus importante des journaux du soir qui, le vendredi 31, ont eu la primeur du remaniement ministériel : le vendredi d'avant, le 24, le Monde *avait vendu à Paris 124 165 exemplaires et* France-soir *240 600.*

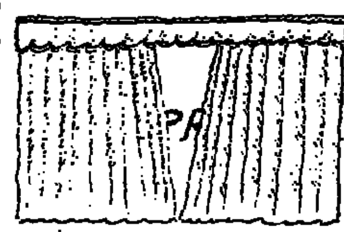
Enfin, on note la baisse traditionnelle des ventes des journaux le samedi, en particulier pour ceux dont la mise en place a lieu l'après-midi ou qui ne parlent pas du tiercé.

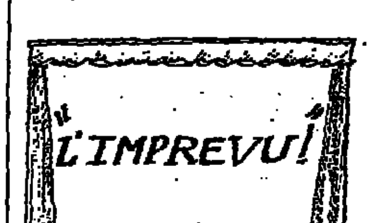
Le quotidien *l'Imprévu*, dont le premier numéro avait paru le 27 janvier après une campagne de lancement assez ambitieuse, a décidé de se saborder moins de deux semaines après sa naissance.

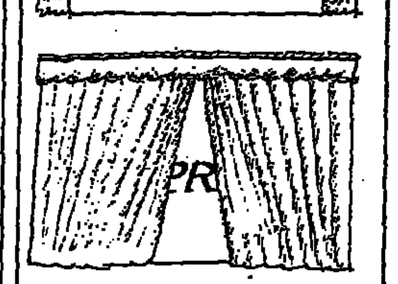
Ses directeurs, MM. Michel Butel et Bernard-Henri Lévy, déclarent dans un communiqué : « *Les animateurs du journal ont maintes fois répété qu'ils ne se reconnaissaient d'autre contrat, politique et moral, que celui qu'ils passaient avec leurs lecteurs. L'échec des ventes après onze jours de parution est là pour le prouver : ce contrat, les lecteurs l'ont rompu ; mais nous n'en avions pas nous-mêmes tenu toutes les promesses, tant sur le plan rédactionnel que sur le plan technique.*

» Il fallait tirer les conséquences de cet échec, qui serviront de tremplin à la reparution de l'Imprévu *dans des conditions toutes différentes* »

Dans son dernier numéro, publié vendredi 7 février, *l'Imprévu* écrit : « *Nous avions annoncé enfin qu'un journal ne devait vivre que sur ses ventes réelles (...), qu'à*







moins de trente mille lecteurs l'Imprévu *devrait disparaître : nous sommes loin de ces trente mille lecteurs... »*

M. Bernard-Henri Lévy, dont le père a financé le lancement de *l'Imprévu*, a précisé qu'il ne renonçait pas pour autant au projet d'un quotidien. Le fait, au contraire, d'arrêter l'expérience manquée de *l'Imprévu* avant d'avoir épuisé toutes les ressources financières dont il disposait, laisse présager une nouvelle tentative dans un avenir plus ou moins rapproché.

● *La direction du quotidien Sud-Ouest* nous prie de faire savoir qu'elle n'a nullement l'intention, comme le bruit en courait, d'apporter son soutien au nouvel hebdomadaire des Hautes-Pyrénées, *la Tribune* (*le Monde* du 6 février), afin de le transformer un jour en quotidien rival de *la Nouvelle République des Pyrénées* et de l'édition des Hautes-Pyrénées de *la Dépêche du Midi*.

● *Des visites de l'agence France Presse* par les dirigeants des différents groupes politiques représentés au Parlement sont organisées depuis quelques jours à l'initiative de M. Jean Marin, président-directeur général. Ces visites ont lieu alors que s'achève la deuxième phase de la construction du nouvel immeuble de l'agence, place de la Bourse, et que va être introduit, dans le traitement de l'information un système informatique de commutation des messages.

● *Démarche des harkis auprès de M. Poniatowski.* — Des représentants des associations de harkis ont demandé à M. Michel Poniatowski d'insister auprès du président de la République pour que leurs problèmes soient évoqués lors du voyage que M. Valéry Giscard d'Estaing effectuera à Alger au mois d'avril.

Ces problèmes concernent essentiellement la possibilité pour les harkis de passer de France en Algérie, pour y rencontrer leurs familles.

RELIGION

A LA TÉLÉVISION

Dieu insaisissable

Ambitieuse émission. Elle ne pouvait être que décevante. Cette conversation à bâtons rompus sur Dieu, le 5 février, à TF 1, se tenait exclusivement entre gens de bonne compagnie. Les uns étaient pour, d'autres contre, d'autres oscillaient entre le « oui » et le « non ». L'unité du débat n'était pas à chercher ailleurs que dans le niveau culturel de ces hommes de science, de ces écrivains, de ces philosophes pour lesquels l'existence de Dieu est un thème de réflexion, un sujet de dissertation, un problème abstrait de civilisation. Est-ce pudeur, est-ce maladresse, est-ce hésitation ? Il a été fort peu question de spiritualité, de mysticisme, d'angoisse métaphysique ou tout bonnement psychologique. Le téléspectateur était à l'affût de témoins. Il a surtout entendu des professeurs.

Pendant un trop court instant, le cardinal François Marty a apporté un accent personnel d'authenticité et de fraîcheur : « Pour moi, Dieu n'est pas un concept. Il a un visage, un nom. Il ne se dévoile jamais comme une évidence. Il faut travailler Dieu comme j'ai travaillé mon jardin, suer sang et eau. Je passe ma vie à réfléchir sur Dieu. S'il n'existe pas, mon existence n'a aucune signification. Je souhaite que théologiens et philosophes travaillent à une meilleure intelligence de la foi en Dieu. J'ai toujours faim de Dieu. »

M. Louis Leprince-Ringuet a parlé d'une malade hospitalisée, coupée du reste du monde, qui trouvait sa joie et son bonheur dans la prière.

La croyance en Dieu, a noté, pour sa part, M. Jean d'Ormesson, est indépendante de nos conceptions scientifiques, philosophiques, morales et métaphysiques. Si on choisit Dieu, c'est purement par le cœur. Le pari de Pascal répugne à M. Francis Jeanson (auteur de la Foi d'un incroyant) *qui le taxe « d'épicerie métaphysique ».*

L'existence du mal dans le monde serait-il un obstacle à la foi en Dieu ? Pas toujours en tout cas, puisque Jean-Jacques Rousseau y voit un motif supplémentaire de croire.

Le grand rabbin de France Jacob Kaplan s'appuie sur Einstein émerveillé par l'intelligibilité de l'univers qui ne saurait être le fruit du hasard.

« L'athéisme n'est pas une chose négative », *affirme M. Francis Perrin, président de la Fédération mondiale des athées.* « Il correspond à une conception plus élevée de la responsabilité et de la dignité de l'homme. »

L'avenir de l'homme

Les participants de cette émission sont, semble-t-il, tombés d'accord pour dire que le problème de Dieu était insoluble en ce sens que ni croyants ni incroyants n'étaient capables de se convaincre mutuellement, mais que la « chance de Dieu » était qu'aucune organisation économique et sociale ne saurait jamais combler l'homme.

Dans l'Ancien Testament, Dieu était bavard, ou, plus exactement, les auteurs du livre sacré faisaient parler Yahvé à tout bout de champ. Dans le Nouveau Testament, Jésus s'exprime au nom de son Père devenu avare de ses mots. Depuis, Dieu est silence, étrangement absent. Cette discrétion, scandaleuse aux yeux de certains, à laquelle l'archevêque de Paris a fait allusion, annonce que le temps de l'homme est arrivé. C'est-à-dire le temps de la recherche et de la création. Conformément à ce qui est dit dans la Genèse, l'homme soumet la Terre à ses désirs.

Est-il une tâche plus exaltante pour le croyant que celle de défricher la route qui puisse relier la civilisation moderne au Dieu des chrétiens qui s'est défini dans l'Apocalypse comme l'avenir de l'homme ? En 1975, année du vingtième anniversaire de la mort de Teilhard de Chardin, il y a là une ample matière à réflexion...

HENRI FESQUET.



SOCIÉTÉ

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'INTERRUPTION DE GROSSESSE

Réserves, difficultés, lenteurs et impatience

Promulguée le 17 janvier dernier, la loi relative à l'interruption de la grossesse est, comme l'a souligné récemment le ministre de la santé, applicable immédiatement. Aucun des décrets, arrêtés ou règlements d'application qui « devront être promulgués dans les six mois » n'est, en effet, essentiel à cette mise en œuvre. En revanche, les réticences morales, les problèmes d'organisation et les réserves du corps médical suscitent un peu partout en France des difficultés du même ordre que celles qui ont été rencontrées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Les femmes qui se heurtent à des refus catégoriques ou à des « renvois aux autorités ministérielles » constatent qu'il leur faut toujours et dans l'immédiat recourir à la solution néerlandaise ou britannique... et ont le sentiment que la loi n'a rien changé. C'est faire montre d'une compréhensible impatience.

Le ministère de la santé prévoit de faire publier et distribuer gratuitement un « carnet à feuilles amovibles » destiné aux trois consultations médicales et sociales (deux entretiens avec le médecin et une consultation dans un centre social) dont la femme doit pouvoir justifier avant de se faire avorter. Le temps matériel de cette impression explique qu'elle ne puisse être immédiate.

La liste des organismes sociaux auxquels les femmes pourront s'adresser est prête. Le « dossier-guide » la contenant sera à peu près le même que celui qu'adresse ces jours-ci, aux directions départementales d'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), le ministère de la santé en application de la loi Neuwirth. Il faudra encore la faire tenir aux praticiens.

Le code de déontologie, qui par son article 38, interdisait l'avortement sauf menace de mort pesant sur la mère, a fait l'objet de modifications qui sont d'ores et déjà soumises au ministère de la santé, et devront ensuite être étudiées par le Conseil d'Etat.

Les problèmes de la technique à employer, de la nécessité (ou non) d'hospitaliser, du paiement des actes accomplis et du matériel utilisé doivent être résolus par les médecins et les administrateurs hospitaliers, qui les étudient actuellement. La série d'enquêtes de nos correspondants dont nous commençons la publication montre que si les réticences médicales sont très puissantes en certaines régions la volonté d'aboutir à des solutions humaines est manifeste ailleurs. Et il est vraisemblable que les dispositions qu'entendent adopter certains grandes cliniques mutualistes offriront un modèle aux établissements hésitants. Mais il n'est pas douteux que l'obligation prévue par la loi française de pratiquer l'interruption de grossesse dans un établissement hospitalier entravera l'action des groupements tels que le Mouvement français pour le planning familial ou les centres d'orthogénie qui, tant aux Etats-Unis qu'aux Pays-Bas et en Suède, avaient joué un rôle moteur important dans l'organisation de l'accueil aux femmes en détresse.

Il n'est pas aisé de passer du jour au lendemain de la condamnation criminelle et de l'opprobre, à l'accueil compréhensif et à la solidarité, qu'elle soit ou non dissuasive.

Les femmes concernées et qui se trouvent un peu partout en difficulté en font la décevante expérience. La modification législative n'était qu'une étape dans le processus nécessairement lent qu'implique l'apprentissage tant de la tolérance que d'une conception nouvelle du rôle médical dans la maîtrise de la procréation.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

RENNES : une clinique privée prend de vitesse l'hôpital public

De notre envoyé spécial

Rennes. — « *Depuis la publication de la loi sur l'interruption de grossesse, nous avons tous les jours des femmes qui viennent nous demander de les avorter. Nous avons eu jusqu'à cinq demandes dans la même journée.* » La nouvelle loi aura eu au moins cet effet pour les professeurs Toulouse et Dubois, « patrons » du service de gynécologie et de maternité de l'Hôtel-Dieu, au centre hospitalier régional de Rennes. Selon eux, le rôle du médecin n'est pas de « *régler toutes les situations désagréables pour les femmes* ».

S'ils déclarent pratiquer depuis longtemps l'avortement thérapeutique, « *pas toujours très au grand jour* », et même avoir élargi leurs indications, les deux gynécologues refusent non seulement de pratiquer l'avortement « de convenance », mais même de voir côte à côte dans leur service des femmes ayant des grossesses « à haut risque » et faisant tout pour garder leur enfant, et des femmes venues pour un avortement.

« *Nous ne jugerons pas les médecins qui pratiqueront l'avortement, nous accepterons même de leur apprendre à faire un curetage. Mais nous ne voulons pas,* affirment les professeurs Toulouse et Dubois, *que cela se fasse dans notre maternité.* »

Cette intransigeance semble quelque peu en contradiction avec l'optimisme de M. Mufragi, directeur du centre hospitalier régional, qui affirme que « *cela démarrera, probablement vers mars-avril* ». M. Mufragi, qui dit n'avoir encore reçu aucune instruction, reconnaît cependant qu'il risque de se heurter à plusieurs difficultés.

Éviter la création d'un « avortoir »

Il faut d'abord trouver des lits pour accueillir, dans le principal établissement public d'Ille-et-Vilaine, les femmes qui viendront demander l'avortement. D'après les estimations, il devrait y avoir une cinquantaine d'interruptions de grossesse par semaine à Rennes, qui sera certainement, dans un premier temps, le seul endroit du département où cela sera possible. Il faut donc dégager une douzaine de lits, alors même que, aux dires de son directeur, le C.H.R. en manque. Contrairement aux professeurs Toulouse et Dubois, qui préconisent la création d'un « service spécialisé », M. Mufragi estime qu'il devrait y avoir une répartition entre différents services, gynécologie et chirurgie par exemple, pour éviter la création d'un « avortoir ».

Il faut ensuite trouver du personnel qui accepte de pratiquer l'interruption de grossesse, des infirmières ou des sages-femmes, mais surtout des médecins, et en nombre suffisant pour que chaque opérateur ne soit pas contraint de répéter cinq ou six fois par jour cet acte professionnellement peu intéressant. Jusqu'à présent, aucun médecin du centre hospitalier, chef de clinique ou interne, ne s'est encore porté volontaire, peut-être à cause de l'opposition des « patrons », par crainte d'une répercussion sur leur carrière... Une solution serait peut-être, selon M. Mufragi, de donner à des praticiens installés en ville la possibilité de venir eux-mêmes à l'hôpital y opérer leurs patientes.

« La loi est dure mais c'est la loi »

Est-ce donc un problème de lits, de personnes, ou de tactique ? Les problèmes posés par l'avortement ont déjà été soumis au conseil d'administration du C.H.R. et à la commission médicale consultative, qui devrait prochainement proposer une solution satisfaisante pour chacun, et permettant d'appliquer la loi. « *La loi est dure, mais c'est la loi* », déclare M. Mufragi, qui estime qu'en Bretagne l'avortement ne sera pas facile à faire admettre, quand il a déjà été si difficile de faire accepter la contraception.

« *Je bricole dans mon coin* », dit le docteur Bohec, gynécologue, vice-président du Planning familial de Rennes, membre de l'Association nationale pour l'étude de l'avortement (A.N.E.A.). Depuis quatre ans, il tient une consultation d'orthogénie, une matinée par semaine, à la maternité de l'Hôtel-Dieu. Le docteur Bohec, praticien exerçant en ville, est vacataire : il ne dispose, pour cette consultation, d'aucun personnel et travaille, sans téléphone, dans une chambre de malade transformée a cet effet, où le cabinet de toilette sert de vestiaire. Comme il n'y a qu'un médecin, le délai de rendez-vous est de deux mois : « *Personne n'est contre cette consultation*, mais personne ne fait d'efforts *mais personne ne fait d'efforts pour la développer* », déclare le docteur Bohec. « *En quatre ans, un seul médecin est venu me voir pour apprendre à poser un stérilet.* »

450 F en clinique privée

En tant que responsable local du Planning familial, il y a longtemps que le Dr Bohec se préoccupe de l'avortement, sans le pratiquer lui-même. Pour l'instant, la récente loi ne semble pas avoir changé grand-chose. Comme le Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception (MLAC) local, le Planning familial continue d'organiser des « voyages » à l'étranger, surtout en Angleterre, l'aérodrome voisin de Dinard-Pleurtuit ayant une liaison quotidienne avec Londres.

Quelques femmes sont cependant « privilégiées », puisque la Polyclinique rennaise en opère déjà jusqu'à dix par semaine. Directeur de cette clinique privée, le Dr Caillet est aussi membre de l'A.N.E.A. Avec les autres chirurgiens de sa clinique, il fait des avortements depuis deux ou trois ans, moyennant certaines précautions : il exige que les femmes aient une demande écrite et justifiée de leur médecin et qu'elles s'engagent à pratiquer une contraception « efficace ». L'avortement leur coûte alors environ 450 F. Comme il l'a récemment fait savoir à Mme Veil, ministre de la santé, le Dr Caillet se veut d'abord chirurgien ; ne disposant que de cent quarante lits, il refuse que sa clinique devienne l' « avortoir » de la ville de Rennes. Il estime ne pas pouvoir accueillir plus d'une dizaine de femmes par semaine : « *Depuis longtemps, nous avons trop de demandes et nous sommes obligés de jouer les juges et de refuser certaines femmes ; il est temps que cette loi ait des mesures d'application locales.* »

En dehors du fait qu'il ne peut accueillir toutes les femmes de Rennes désireuses d'avorter, le docteur Caillet soulève un autre problème : « *Nous ne pratiquons encore l'avortement que sous anesthésie. Nous envisageons de bientôt faire des avortements sans hospitalisation, mais, pour cela, il faudrait que les femmes nous arrivent plus tôt : nous ne les voyons qu'exceptionnellement avant la huitième semaine de grossesse. Il y a là un problème d'information, et quelquefois aussi la responsabilité du médecin, surtout du médecin de campagne, qui retarde le moment d'annoncer à la femme sa grossesse.* »

Chez une femme enceinte de quatre ou cinq semaines, l'avortement ne devrait demander que quelques heures d'hospitalisation : cela devrait permettre de faciliter l'accueil et de multiplier les possibilités d'interruption de grossesse. Mais, en Bretagne comme ailleurs, l'information n'est pas chose facile; si elle l'était, une contraception bien faite devrait éviter la plupart des avortements...

Depuis la promulgation de la loi, quinze femmes en moyenne par semaine subissent une interruption de grossesse à Rennes : une dizaine à la Polyclinique, établissement privé, une ou deux à la clinique privée des Berceaux, où l'on n'accepte que l'avortement thérapeutique, et autant à l'hôpital public, dans le service du professeur Toulouse.

Les autres établissements privés, appartenant à des religieuses, n'en font pas. C'est dire que toutes les demandes ne sont pas satisfaites : on peut estimer à trente-cinq par semaine le nombre des femmes, voisines du centre hospitalier régional de Rennes, qui sont encore obligées de « se débrouiller », et d'aller « ailleurs » faire interrompre leur grossesse, notamment à l'étranger.

XAVIER WEEGER.

RÉACTIONS AUX MESURES EN FAVEUR DES FEMMES ANNONCÉES PAR Mme GIROUD

● *Mme Arlette Laguiller*, ancienne candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, a déclaré à R.T.L. que ces projets ne représentent « *rien* ».

« *Ce ne sont pas des réformettes et des intentions qui peuvent changer quelque chose au sort des femmes qui travaillent aujourd'hui* », a-t-elle affirmé.

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste française* estime que ces mesures « *ne règlent rien quant au fond des graves problèmes posés à la masse des jeunes filles. Mme Giroud elle-même l'avoue,* souligne le M.J.C.F. : *le ministère de la condition féminine, c'est un ministère sans crédits.* »
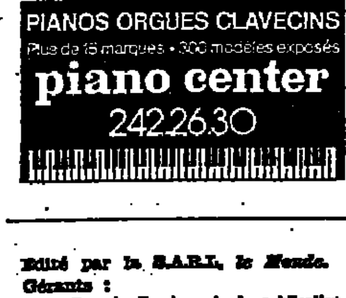
Le M.J.C.F. appelle les jeunes filles à « *imposer leurs revendications* » et à participer, les 15 et 16 mars prochain, à Paris, au Festival national de la jeunesse et des étudiants.

● *Mme Christiane Gilles*, secrétaire confédérale de la C.G.T., se demande « *comment dégager de cet amalgame les mesures effectives sur lesquelles les travailleuses sont légalement en droit d'en exiger l'application* ».

« *Visiblement*, ajoute-t-elle, *le procédé consiste à donner du volume à l'action bien mince du gouvernement en vue d'améliorer la condition féminine. Cela lui est nécessaire pour masquer son incapacité à résoudre les grands problèmes sociaux dont souffrent particulièrement les travailleuses : emploi, pouvoir d'achat, manque d'équipements sociaux* ».

● *Les Associations familiales catholiques* (28, place Saint-Georges, 75009 Paris) demandent que soit reconnue la valeur éducatrice et sociale du travail de la mère à la maison et que, en conséquence, soit attribué aux mères qui restent à leur foyer pour élever un enfant de moins de cinq ans ou plus de trois enfants un salaire maternel égal au SMIC, ouvrant droit à la Sécurité sociale et à la retraite. L'attribution de ce salaire maternel éviterait un surmenage de la mère et la multiplication des crèches et garderies, dont le coût d'installation et de fonctionnement (50 F par jour et par enfant) dépasse largement le salaire maternel demandé.

● MISE AU POINT. — Après la publication dans *le Monde* du mercredi 5 février de l'article intitulé « *Le mot femme au féminin* », le mouvement féministe la Spirale précise que, contrairement à ce qui a été écrit, il ne se veut pas apolitique. La Spirale ajoute, néanmoins, qu'elle n'est liée à aucun organisme politique.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

EN ITALIE

La libéralisation de l'avortement fait l'objet d'une demande de référendum

De notre correspondant

Rome. — La campagne pour la libéralisation de l'avortement a franchi un nouveau pas, mercredi 5 février, avec le dépôt d'une demande officielle de référendum par M. Marco Panella et ses amis. L'ancien secrétaire général du parti radical, qui anime maintenant la « ligue du 13 mai » — date du référendum, l'an dernier, sur le divorce — s'est rendu à la cour de cassation en compagnie de plusieurs personnes parmi lesquelles une religieuse en civil et le directeur de *l'Espresso*.

Cet hebdomadaire a décidé, en effet, de patronner directement le recueil du demi-million de signatures nécessaires pour provoquer un scrutin. Déjà, ses lecteurs sont invités à remplir des bulletins réponse qui serviront à mettre en place des « comités locaux de coordination ». Le but est de supprimer les articles du code pénal punissant l'avortement. Par le vide juridique qu'elle créerait, cette « dépénalisation » obligerait les partis politiques à adopter une nouvelle loi, plus libérale.

Les promoteurs du référendum pourraient réunir cinq cent mille signatures sans trop de difficultés. Mais à partir du moment où la campagne sera officiellement ouverte, ils ne disposeront que de quatre-vingt-dix jours pour atteindre cet objectif. En cas de succès — et si aucune modification de la loi n'est intervenue entre-temps — le référendum aurait lieu entre le 15 avril et le 15 juin 1976.

Pour le moment, M. Panella joue sur le velours. L'emprisonnement de deux dirigeants du parti radical, M. Gianfranco Spadaccia et Mme Adele Faccio, après la découverte d'une clinique clandestine à Florence, embarrasse toutes les grandes formations politiques qui rivalisent de prudence et d'hypocrisie. Aucune ne veut faire le premier pas, ni dans un sens ni dans l'autre. Diverses propositions de loi ont été mises au point, mais leurs auteurs paraissent peu pressés de les déposer au Parlement.

Le débat, pourtant, est bien engagé. On a assisté en première page du *Corriere della Sera* à une passe d'armes entre Pasolini et Moravia. Dans un article très confus — qui a fait crier les uns à l'antiféminisme, les autres à l'homosexualité — le cinéaste s'était déclaré « *contre la légalisation de l'homicide* ». L'auteur des *Indifférents* a aussitôt réagi en accusant son vieil ami Pasolini de « chercher depuis quelque temps le scandale » et (suprême injure !) de réagir « comme un catholique ». Un autre écrivain célèbre, Leonardo Sciascia, a pris à son tour la plume pour défendre la personne de Pasolini et contester ses propos...

La majorité des Italiens n'ont pas eu le temps de se faire des opinions aussi tranchées. La réflexion sur l'avortement en est encore à ses débuts. On attend d'un jour à l'autre une prise de position de l'épiscopat, partagé entre deux tendances : celle, très dure, du cardinal Florit (Florence) et celle, plus nuancée, des évêques français. De son côté, la Cour constitutionnelle a été invitée par deux magistrats à se prononcer sur la légalité des articles du code concernant l'avortement. Bien embarrassée, elle s'est donné quinze jours supplémentaires de réflexion, mais, quelle qu'elle soit, sa décision n'évitera pas aux partis politiques et au Parlement de prendre leurs responsabilités.

ROBERT SOLÉ.







JUSTICE

APRÈS LA CASSATION DES ARRÊTS D'INCOMPÉTENCE DE LYON ET DE CHAMBÉRY

La chambre d'accusation de Paris va examiner les plaintes déposées contre Paul Touvier pour « crimes contre l'humanité »

La chambre d'accusation de la cour de Paris devra prochainement examiner les six plaintes pour « crimes contre l'humanité » que des anciens résistants arrêtés et torturés et les héritiers de personnes fusillées ou de déportés, morts dans les camps de concentration (1), ont déposées contre Paul Touvier, l'ancien chef de la milice de Lyon.

Après ces plaintes, les juges d'instruction de Lyon et de Chambéry s'étaient l'un et l'autre jugés incompétents, car *« les faits reprochés à Paul Touvier, s'ils étaient établis, relèveraient*, selon eux, *de la compétence des juridictions des forces armées »*. Leurs ordonnances d'incompétence ont été confirmées par la chambre d'accusation de Lyon dans un arrêt du 30 mai 1974 et par la chambre d'accusation de Chambéry, dans un arrêt du 11 juillet 1974. Ces deux juridictions avaient ajouté, l'une et l'autre, que ces faits *« pourraient être aussi qualifiés de crimes d'intelligence avec l'ennemi et relèveraient dans ce cas de la compétence de la Cour de sûreté de l'État »*.

Les arrêts de la chambre d'accusation de Lyon et de la chambre d'accusation de Chambéry, contre lesquels les parties civiles avaient formé des pourvois, soutenus par Mᵉ Lyon-Caen, ont été cassés le 6 février par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu statuant sur rapport du conseiller Chapar et conclusions de M. Boucheron, avocat général.

Ces pourvois posaient aux magistrats de la Cour suprême des problèmes juridiques et humains très délicats qu'ils ont résolus en établissant une distinction très nette entre, d'une part, les crimes contre l'humanité (dont les plaignants accusent Paul Touvier), qui sont définis par l'article 6-C de la charte du tribunal international du 8 août 1945 et sont déclarés imprescriptibles par la loi du 26 décembre 1964, et d'autre part les crimes de guerre prévus par l'article 80 du code de justice militaire, justiciables des tribunaux des forces armées, et les crimes d'intelligence avec l'ennemie prévus par les articles 70 et suivants du code pénal, et justiciables de la Cour de sûreté de l'Etat (2).

Juridiction de droit commun

Dans son arrêt, la chambre criminelle précise que *« la loi n'a prévu aucune juridiction spéciale pour connaître des crimes contre l'humanité que sont les crimes de droit commun commis dans certaines circonstances (contre les populations civiles pendant la guerre) et pour certains motifs, précisés dans le texte qui les définit (politiques, raciaux et religieux). Ils relèvent de la compétence de la juridiction de droit commun en matière criminelle, c'est-à-dire de la cour d'assises »*.

La Cour de cassation reproche, en outre, aux juges d'instruction de Lyon et de Chambéry de s'être déclarés incompétents *« sans information préalable et sans même examiner, en tenant compte des renseignements qu'ils auraient dû recueillir, l'inculpation (de crimes contre l'humanité) visée par les plaignants »*. Elle ajoute que les décisions de ces juges d'instruction, confirmées par les chambres d'accusation de Lyon et de Chambéry, *« encore qu'elles aient été qualifiées d'ordonnances d'incompétence, équivalaient à un refus d'informer en dehors des cas limitativement prévus par l'article 86 du code de procédure pénale »*.

La chambre d'accusation de la cour de Paris, devant laquelle ces dossiers ont été renvoyés après cassation, a son devoir tout tracé par la Cour suprême. Avant de statuer sur ces six plaintes, il lui faudra procéder elle-même à l'instruction ou en charger un juge de son choix.

Quant au mémoire en défense, que Paul Touvier avait fait présenter par Mᵉ Arminjon, pour demander le rejet des pourvois, la chambre criminelle a considéré qu'elle ne pouvait pas l'examiner, l'intervention de Touvier n'étant pas recevable parce qu'il n'est pas partie aux instances, les juges d'instruction saisis des plaintes ne l'ayant pas inculpé.

(1) Mme Vogel, née Eisner (parents morts en déportation) ; M. Georges Glaeser (Mᵉ Léo Glaeser, avocat à Paris, avait été fusillé le 28 juin 1944 à Rillieux) ; Mme Georges Charvier (veuve de Michel Charvier, mort en déportation) ; M. Alexandre Munoz Rojo ; M. José Lopez Alder, et M. Robert Nant.

(2) Voir l'article de Jean-Marc Théolleyre dans *le Monde* du 13 mars 1974.

TROIS ANS APRÈS LA GRACE PRÉSIDENTIELLE...

C'est en juin 1972, peu après que le gouvernement eut demandé au gouvernement péruvien l'extradition de Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo à Lyon, que l'on apprenait qu'une mesure de grâce présidentielle avait été prise, le 23 novembre 1971, en faveur de M. Paul Touvier, ancien chef du deuxième service de la milice à Lyon. Cette mesure de grâce, sollicitée par certaines autorités ecclésiastiques, avait pour effet de dispenser M. Touvier des peines d'interdiction de séjour et de confiscation de ses biens qui accompagnaient les deux condamnations à mort par contumace prononcées successivement contre lui en 1945 par la cour de justice de Lyon et *celle de Chambéry*.

Après l'affaire Klaus Barbie, la décision prise par Georges Pompidou devait provoquer de nombreuses protestations de la part d'anciens résistants, et notamment de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICA).

Le 5 juillet 1972, M. René Cassin, prix Nobel de la paix, compagnon de la Libération, présidant une réunion de déportés, demande le « retrait pur et simple » de la grâce présidentielle : de son côté, le 15 août 1972, le colonel Romans-Petit, *compagnon de la Libération* et ancien chef des maquis de l'Ain, intervient dans ce sens auprès de M. René Pleven, alors garde des sceaux. Finalement, six plaintes pour « crimes contre l'humanité » étaient déposées contre Paul Touvier.

Paul Touvier est tenu pour responsable de l'assassinat du professeur Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme et de son épouse, tués en 1944 par la milice. Il était également accusé des tortures infligées à de nombreux résistants, des pillages d'appartements d'Israélites lyonnais et de nombreuses exécutions sommaires après des opérations contre le maquis.

A LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Les Tahitiens des Baumettes

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — Deux Tahitiens, MM. Robert Cahn, trente-deux ans, entrepreneur, et Félix Taheiura, vingt-six ans, plombier, ont comparu jeudi 6 février devant la cinquième chambre de la cour d'appel d'Aix. En compagnie d'un troisième Tahitien d'origine chinoise, M. Ching. Ils avaient été condamnés, en juin 1972 à Papeete, à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour pour vol de dix-neuf caisses de munitions d'exercice au préjudice d'une unité d'infanterie de marine stationnée à Tahiti. Par ce geste, les trois hommes voulaient protester contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. Deux d'entre eux, M. Cahn et M. Teheiura, s'évadaient plus tard de la prison de Tahiti. Repris, ils étaient transférés à Marseille où la septième chambre du tribunal de grande instance condamnait, en novembre dernier, Robert Cahn à dix mois de prison et Félix Taheiura à six mois, sans confusion avec la peine précédente qu'ils continuent de purger à la prison des Baumettes. C'est du jugement du tribunal de Marseille qu'ils faisaient appel à Aix.

La défense, notamment Mᵉˢ Henri Leclerc, de Paris, et Jean Dissler, de Marseille, a fait valoir que les faits considérés comme politiques tout au long du premier procès devaient être couverts par la loi d'amnistie du 16 juillet 1974. Par voie de conséquence, l'évasion serait amnistiée également (article 17 de la loi), d'autant que les deux hommes bénéficient du régime pénitentiaire spécial, ce qui marque bien le caractère politique de leur condamnation.

La cour n'a pas suivi les défenseurs devant l'exception ainsi soulevée ; elle a joint l'incident au fond et a décidé de passer outre.

Dans son réquisitoire, l'avocat général Le Baut s'en est tenu au fond : évasion, détention d'armes et pour Cahn, menaces de mort (il avait écrit au président du tribunal : « Vous avez deux jours pour revoir mon cas, sans quoi je serais obligé de tuer quelques juges. »*).*

Le ministère public demande confirmation des peines de dix et six mois de prison prononcées à Marseille, ce qui est, dit-il, le « tarif » habituel de cette cour pour les évasions ou tentatives.

Arrêt à huitaine.

POINT DE VUE

DÉCULPABILISATION OU MÉMOIRE COURTE ?

par JEAN-PIERRE LÉVY (*)

LE Bundestag, comme le lui demandait le gouvernement allemand, a enfin ratifié, le 30 janvier, non sans quelque lenteur, la convention judiciaire franco-allemande du 2 février 1971 sur la poursuite des criminels de guerre condamnés en France par contumace. On peut espérer aujourd'hui qu'aucun nouvel obstacle ne viendra faire échec à l'application loyale de cet accord par les magistrats allemands : il faut que cesse le scandale permanent que représentait, et plus particulièrement aux yeux des anciens résistants et déportés, le fait de voir vivre en toute liberté ces pourvoyeurs des camps de la mort qu'ont été les Lischka, Hagen et autres Illers.

On ne peut que se féliciter de la contribution heureuse qu'apporte cette ratification à des relations franco-allemandes qu'il est souhaitable de voir redevenir normales et sans nuage, même quand on n'a oublié ni les souffrances subies par les victimes du nazisme ni les crimes commis en son nom. S'il est juste de souligner que c'est au courage et à la persévérance d'une Beate Klarsfeld qu'on la doit, il faut cependant se rappeler que c'est à Cologne qu'en juillet 1974, voilà seulement quelques mois, la même Beate Klarsfeld a été condamnée par un tribunal, allemand, bien sûr, pour s'être attaquée au criminel de guerre Lischka... au nom du droit !

Au nom du même droit, la Cour suprême de La Paz vient de refuser l'extradition de Klaus Barbie, le bourreau de Lyon, responsable de tant de crimes horribles, qui, et avec quel cynisme ! n'a pas craint de déclarer que, « si c'était *à refaire, je le referais...* », et la presse à sensation s'arrache les mémoires de ce criminel de guerre pour qu'il puisse sans doute finir ses jours dans l'aisance et avec bonne conscience !

Ceci s'est passé hors de France, mais que dire de ce qu'on voit chez nous ?

C'est avec quelque surprise, par exemple, qu'on a suivi, il y a quelques mois, la série d'émissions télévisées sur « l'Orchestre rouge » : elle pose une nouvelle fois le problème de la politique étrange de déculpabilisation à laquelle d'aucuns semblent se livrer en France, *trente ans après la fin* de la guerre, avec l'étonnant concours, volontaire ou non, d'une partie, toujours trop importante, de la télévision et de la presse.

Qu'un producteur bavarois, s'entourant des avis d'un conseiller, ancien nazi donne une image fallacieuse d'une époque dont beaucoup d'Allemands ont justement honte, cela ne surprend qu'à moitié. Mais que, faisant preuve d'une regrettable légèreté, un service public dépense la somme considérable de 2 millions de francs pour laisser entendre que la Résistance n'aurait regroupé que trafiquants et aventuriers, et la Gestapo que des policiers très courtois, très corrects, cela dépasse l'entendement !

Si un débat parfois pénible n'a pas suffisamment fait sentir au grand public, qui ne l'a pas connu, l'apport tant moral que matériel de la Résistance dans la lutte contre le nazisme, quelques déclarations, notamment de Claude Spaak, dont la femme devait périr victime des nazis, ont quand même justement rappelé à la fois les risques encourus sciemment par les combattants de la clandestinité, leur esprit de sacrifice, leur courage, leur désintéressement et l'ignominie de la Gestapo et des SS.

* * *

Dans le même souci d'objectivité, réelle ou hypocrite, n'a-t-on pas lu récemment un article *apparemment historique* sur le traître Philippe Henriot (1), plus soucieux de défendre le talent de ce polémiste que de souligner les conditions ignominieuses de son emploi — comportement condamné par une Résistance unanime à rendre hommage à l'équipe héroïque qui, animée par un chef jeune et courageux, mit justement un terme à ses appels, suivis d'effet, à la trahison et au crime (2).

C'est dans les éditions clandestines de *Combat* qu'on peut lire dès mars 1944 un titre tel que « Philippe Henriot, menteur et gaffeur », puis en mai : « Philippe Henriot ment, Philippe Henriot est allemand ».

Franc-Tireur, dans son édition de Paris, clandestine également, de juillet 1944, sous le titre : « Philippe Henriot, fusillé par la Fance, est tombé au service d'Hitler », écrit : *« Dans Paris, ce fut la joie !... Il n'y avait qu'à regarder les visages des passants le jour de l'« accident de métier » de Philippe Henriot... Obsèques nationales ? Quelle sinistre bouffonnerie. Pourquoi pas un monument à Bazaine ou à Mata-Hari ? Milicien et ami des nazis, Henriot hurlait à la mort des patriotes, vantait l'ordre des bourreaux allemands et du tueur Darnand. Il est tombé en service commandé, commandé par Hitler, et fusillé par des Français. C'est la guerre. »*

Dans le même temps, alors que, à juste titre, la France, et avec l'appui personnel et apprécié du président de la République lui-même, demande à l'Allemagne et, semble-t-il, obtient que celle-ci poursuive et juge ses criminels de guerre, n'apprend-on pas que d'aucuns interviennent encore aujourd'hui pour réclamer le transfert à Douaumont des restes de Philippe Pétain ? Et, si l'on en croit les déclarations faites à l'occasion du *11 novembre*, le président de la République aurait encore une décision à prendre sur un sujet dont tant la sagesse que la morale exigent qu'on n'en entende plus parler ? Comment en ce moment pourrait-on justifier quelque indulgence en faveur de celui qui, entre autres, n'a pas hésité à livrer à l'ennemi d'alors des réfugiés politiques qui avaient accordé leur confiance à la France, jusqu'alors traditionnelle terre d'asile pour ceux que leurs opinions avaient conduits à fuir leur pays d'origine ?

Aurait-on oublié que, pendant plus de quatre ans, c'est bien Pétain qui conduisit la France dans la voie du déshonneur ? Et peut-on douter que modifier l'état de fait actuel serait une gifle inacceptable pour tous ceux, volontaires issus de tous les horizons politiques — la Résistance n'a appartenu à personne ni à aucun parti, — qui se sont battus au péril de leur vie pour permettre à la France d'être à *la table* de la victoire, malgré ceux, trop nombreux, hélas ! qui derrière Pétain, et trompés par lui, ont cru devoir « collaborer » ?

* * *

Que dire enfin de cette littérature qui, sous des apparences historiques, traite du temps du nazisme et de l'occupation ? Elle *ne* voit en Albert Speer, pourvoyeur des armées nazies, que son talent d'organisateur ; elle rend hommage au « caractère démocratique *de la prise du pouvoir* » d'un Hitler et aux réalisations techniques du IIIᵉ Reich, mais elle minimise ses crimes ; elle narre complaisamment les tristes faits d'armes de la brigade Frankreich ou de la division Charlemagne pour que la jeunesse retienne plutôt le caractère « glorieux » de leur combat que la fin infâme qui en était l'objet et oublie le génocide organisé et accompli par les nazis et leurs serviteurs.

S'agit-il de la poursuite systématique de la *politique* de reniement d'un passé qui a honoré la France, engagée depuis quelques années, au profit d'une « majorité silencieuse »... et inerte qui veut, avec le recul du temps, se redonner bonne conscience ? Non, les Français n'ont pas tous la mémoire courte : avec ceux qui se sont battus pour la liberté, ils n'ont pas le droit d'oublier !

(*) Fondateur de *Franc-Tireur*, ancien membre du Conseil national de la Résistance.

(1) *Larousse encyclopédique* : « ...Il adhéra avec ardeur à la politique de collaboration au lendemain de la défaite française de juin 1940 et devint secrétaire d'Etat à l'information du gouvernement Laval en janvier 1944. Il prononça à la radiodiffusion des éditoriaux très violents contre les alliés et la Résistance. Condamné à mort par celle-ci, il fut abattu peu avant la libération. »

(2) 4 mai 1944, 12 h. 40. « Pourtant, il faut en finir. En finir avec les corrupteurs de l'intelligence et de l'âme française... Il ne s'agit pas de vengeance ni de représailles. Il s'agit d'un devoir et d'une responsabilité... Il faut sévir impitoyablement contre ceux qui l'empoisonnent [l'âme française] et la pervertissent... Seules des méthodes chirurgicales peuvent enrayer la gangrène qui gagne. »

In *Editoriaux prononcés à la radio par Philippe Henriot.*

● *Mᵉ Pierre Leroy porte plainte en diffamation contre* le Figaro. — Mᵉ Pierre Leroy, le notaire de Bruay-en-Artois, et son épouse, qui ont bénéficié, le 30 octobre 1974, d'un non-lieu de la chambre d'accusation de Paris dans l'affaire du meurtre de Brigitte Dewèvre, ont confirmé, jeudi 6 février, auprès de M. Henri Breque, juge d'instruction à Paris, ont déposée après la publication d'un article de M. Lucien Miard dans *le Figaro* du 9 octobre.

● *Mme Anna de Portal et sa fille Marie-Agnès ont porté plainte* contre le préfet du Tarn et le commandant du groupement de gendarmerie de Montauban pour homicide volontaire sur la personne de M. Jean-Louis de Portal, tué le samedi 11 janvier au cours de l'assaut donné par les forces de l'ordre, contre la *propriété de La Fumade*, à Saint-Nauphary, dans le Tarn-et-Garonne (*le Monde* des 12-13 janvier).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ÉTAT APPROUVE LE PROJET DE LOI SUR LE DIVORCE

Examiné d'abord en session le mardi 4 février, le projet de loi sur le divorce, qui doit être étudié au prochain conseil des ministres, a été approuvé, jeudi 6 février, par l'assemblée générale du Conseil d'Etat, que présidait M. Bernard Chenot, son vice-président.

Diverses modifications ou suppressions ont été cependant demandées par le Conseil d'Etat. Elles portent, par exemple, sur la nécessité d'obtenir l'accord du conjoint qui a la garde des enfants pour que l'ancienne pension alimentaire, dite dans le projet « prestation compensatoire », puisse être versée au profit de l'enfant sous la forme d'un capital. En revanche, le Conseil a supprimé une disposition du projet qui était destinée à faciliter le prononcé de la séparation de corps. La Haute Assemblée a été d'avis que divorce et séparation de corps soient fondés sur les mêmes causes. Il reste que les parties essentielles du projets, telles que le divorce par requête conjointe (consentement mutuel), le divorce pour aliénation mentale ou bien pour séparation de fait ayant duré plus de six ans, n'ont pas été remises en cause.

INTERPOL ET LES PRISES D'OTAGES

Pour la première fois, Interpol, a examiné le problème des prises d'otages au cours d'un colloque qui a réuni pendant trois jours, à Saint-Cloud, une centaine de policiers venus de trente-sept pays (parmi lesquels Israël et certains pays arabes).

Rappelant les recherches — et, pour certains, les expériences — réalisées dans ce domaine, les participants se sont attachés à définir les modalités d'alerte et de direction des opérations, l'attitude à adopter face aux commandos et les conditions de mise en place des groupes d'intervention. Mais, au cours de la conférence de presse qu'il a réunie à la fin du colloque, le secrétaire général d'Interpol, M. Jean Népote, a refusé d'en révéler les conclusions, « pour des raisons d'efficacité ». *D'ailleurs la presse a souvent servi de cible au cours de ces trois journées, les critiques abondant sur sa* « précipitation » *et son* « insistance à diffuser dans le public certains faits qui ne devraient pas l'être ». *Les journalistes qui suivirent les récentes affaires de prises d'otages ont eu effectivement, au vu du comportement des* « forces de l'ordre » *à leur égard, l'impression très nette d'être des* « gêneurs ». *mais sur qui ferait-on porter la responsabilité des échecs politiques ou policiers en leur absence ? Aussi seront-ils encore là lors des futures prises d'otages, pour vérifier accessoirement l'efficacité des mesures secrètes adoptées par Interpol... — J. Sn.*

FAITS DIVERS

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Les causes de l'explosion de la cokerie de Drocourt restent encore inconnues

De notre correspondant

Lille. — L'explosion à la cokerie de Drocourt (Pas-de-Calais) a provoqué la mort de trois personnes : MM. Hubert Charles, trente-deux ans, Désiré Regnault, quarante-neuf ans, et Désiré Leclercq, cinquante-trois ans ; huit autres ont été blessées (*Nos dernières éditions*). Selon un communiqué des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, cette explosion est *« survenue au cours d'une manœuvre d'entretien classique commandée et surveillée, pour les opérations de sécurité sur le gaz, par le contremaître chargé du chauffage des batteries aidé d'un chef de poste adjoint et, pour les opérations d'entretien, par un contremaître. En outre, un infirmier de l'établissement était présent, comme cela est réglementaire »*.

On ne connaît pas encore les causes de cette explosion. Dans un communiqué, l'Union des mineurs et ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) C.G.T. du Nord et du Pas-de-Calais déclare que son délégué à l'hygiène *« mène l'enquête afin de déterminer les causes de cette explosion »*.

De son côté, la fédération du parti communiste souligne qu'il est urgent de renforcer les règles de sécurité. Elle rappelle que, le 1ᵉʳ février, à Lens, M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F. et député du Nord, avait proposé au préfet du Nord et du Pas-de-Calais la réunion d'une conférence régionale afin d'étudier de nouvelles mesures : *« La tragédie de Drocourt, après celle de Liévin, confirme le bien-fondé de l'urgence de cette proposition. Il faut que cesse l'hécatombe des travailleurs de la mine »*, affirme le P.C.F.

Vol d'un Raphaël et de deux Piero Della Francesca au palais d'Urbino

Des cambrioleurs ont emporté trois chefs-d'œuvre de la Renaissance qu'ils avaient réussi, pendant la nuit du 5 au 6 février, à décrocher des cimaises du palais ducal d'Urbino en Italie. Ces tableaux, « la Muette » de Raphaël, « la Madone de Senigallia », et « la Flagellation du Christ » de Piero Della Francesca sont considérés comme les trésors les plus précieux de la peinture italienne : « Ils sont parmi les œuvres artistiques italiennes les plus connues dans le monde, des chefs-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre », a déclaré le professeur Bruni Molajoli ancien directeur des antiquités et des beaux-arts, qui a lancé un appel à la radio pour que les voleurs manipulent les trois tableaux avec une très grande délicatesse. Pour le professeur, les trois chefs-d'œuvre sont invendables.

LE PILLAGE DE L'ITALIE

Un acte « absurde », *ont dit les spécialistes en apprenant le vol de trois chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne au palais ducal d'Urbino.* La Flagellation, la Vierge de Senigallia, *de Piero Della Francesca,* et la Muette *de Raphaël, chef-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre, sont tellement connus qu'ils sont invendables. Mais cela n'empêche pas l'industrie du vol des œuvres d'art en Italie de tourner rondement. Elle met au pillage l'un des greniers artistiques les plus riches du monde ; tous les ans elle y prélève son tribut. En 1974, près de onze mille œuvres d'art volées dans les musées, les églises et les sites archéologiques ; l'année précédente, à peine un peu moins. Petit à petit l'Italie artistique se vide, et chaque fois parmi la masse des œuvres, ce sont d'irremplaçables chefs-d'œuvre qui disparaissent.*

La Flagellation, *de Piero della Francesca, datée autour de 1455, est un tableau peint sur bois (59 cm × 81 cm). Il avait séjourné dans les églises, offert au regard des fidèles sans garde, jusqu'au dix-neuvième siècle. C'est vers 1861 qu'il quitta la vieille sacristie de la cathédrale d'Urbino pour prendre place au palais Ducal. C'est à la même époque que* la Vierge de Senigallia *(peinte vers 1470, 61 cm × 53 cm) est entrée au palais devenu musée, venant de l'église Santa-Maria-delle-Grazie, dans la banlieue de Senigallia.* La Muette, *de Raphaël, en date de 1507 (64 cm × 48 cm) avait été peinte à Florence où elle avait séjourné au Palais des offices jusqu'en 1927, date à laquelle elle est entrée à Urbino, ville natale de Raphaël.*

Inutile de dire que l'attribution de ces trois tableaux fut discutée jusqu'au siècle dernier, et « la Muette » jusqu'en 1953, date à laquelle tous les historiens d'art étaient unanimes à y voir un des accomplissements de Raphaël, le seul Raphaël d'Urbino.

Dans une Italie mise en coupe réglée par les bandes de voleurs organisées, le palais d'Urbino passait pour le mieux gardé. C'est au cours d'une ronde de routine que les gardes ont trouvé trois cadres vides. Les voleurs avaient disparu depuis quelques heures avec leurs fragiles chefs-d'œuvre, vieux de cinq cents ans, qui peuvent subir d'irréparables dégâts au moindre choc ou changement brutal de température.

Ce n'est pas la première fois que « la Muette » de Raphaël est volée. Pendant la guerre, elle fut ravie par les Allemands, qui dépouillaient l'Italie artistique, et fut récupérée en 1948. — J. M.

JUSTICE

Un syndicat de policiers « s'associe entièrement » aux déclarations du ministre de l'intérieur

La Fédération générale des syndicats indépendants de la police nationale — née en décembre 1974 d'une scission au sein du Syndicat indépendant de la police nationale — déclare dans un communiqué qu' « elle s'associe entièrement aux déclarations de son ministre, M. Poniatowski, quant à la clémence de la justice ».

Pour la fédération, « *il est urgent, pour la protection des personnes et de leurs biens, de sanctionner plus sévèrement les récidivistes en supprimant les amnisties, les remises de peine et les libérations conditionnelles* ».

« *Le devoir de tout Français,* conclut la F.G.S.I., *devrait être aujourd'hui, de songer surtout aux victimes de cette gangrène malfaisante et non à une forme d'indulgence que l'on pourrait leur accorder.* »

M. MONATE : surprenant

Bien que le principal syndicat de policiers — la Fédération autonome des syndicats de police — n'ait pas pris de position officielle sur les propos du ministre de l'intérieur, son secrétaire général, M. Gérard Monate, juge « surprenantes » ses déclarations relatives aux tolérances dont jouissent les églises et les universités. Elles auraient, estime-t-il, besoin d'être précisées. « *On ne peut, certes, accepter que l'auteur d'un crime de droit commun échappe aux poursuites en se réfugiant dans une église, mais la police ne doit pas venir y chasser les distributeurs de tracts* », déclare M. Monate.

TÉMOIGNAGE

Quand la loi opprime les hommes

Prêtre, responsable de la paroisse Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, à Paris-13e, le P. Gilles Renaudin nous écrit :

M. Poniatowski vient de déclarer au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Il ne doit y avoir aucun endroit en France où la police ne puisse pénétrer. Aucun endroit n'est protégé. Tous les endroits doivent se conformer à la loi nationale, qu'il s'agisse des universités ou des églises.* »

Le vendredi 24 janvier, à 7 heures du matin, plusieurs dizaines de policiers en uniforme et en civil sont entrés dans les locaux de l'église Saint-Hippolyte, là où des travailleurs immigrés et français faisaient la grève de la faim pour obtenir que soit appliquée par le gouvernement la *décision du* Conseil d'État abrogeant certaines dispositions des circulaires Marcellin-Fontanet.

Il est peut-être légal que les forces de police soient entrées dans les locaux d'une église comme elles l'avaient fait à Avignon et à Montpellier. C'est peut-être légal, mais c'est injustifiable.

Quels sont ces hommes qu'elles sont venues arrêter dans ce qui restait, jusqu'à il y a quelques mois, un lieu d'hospitalité et de liberté où tous les hommes avaient leur place ? L'un d'eux, *Dath S...*, m'a dit son histoire. Dath a trente et un ans, une femme, trois enfants de six, cinq et un an. Il habitait Beau-Bassin, à l'île Maurice. Il était électricien, au chômage. Un jour, une agence lui a proposé du travail en France. Le billet aller et retour, lui a-t-on dit, coûtait 2 100 F, plus 500 F de commission. Il pouvait emporter 200 F d'argent de poche. Pour réunir l'argent il a vendu une radio, un magnétophone, une armoire, une table et six chaises. Il a rassemblé ainsi 1 100 F. Le reste lui a été prêté.

L'agence l'a envoyé en France à la Légion étrangère sans aucun papier et lui a conseillé de se présenter à son *ambassade*. Arrivé en France le 11 décembre 1974, il a été rejeté et par la Légion étrangère et par son ambassade.

Il s'est rendu dans un hôtel, à Pigalle, puis il s'est mis à chercher du travail, qu'il ne pouvait pas obtenir puisqu'il n'avait pas ses papiers. Lorsqu'il n'eut plus d'argent, il dut quitter l'hôtel et y laisser ses affaires. Depuis, il vit comme un mendiant et dort dans le métro. Arrêté un soir par la *police* au *métro* Opéra, à 22 heures, il s'est vu conseiller de quitter la France. L'ambassade lui a proposé son rapatriement, mais comme il n'a pas d'argent il ne pourra jamais rembourser.

Oui, cet homme était en France en situation illégale. Il est venu avenue de Choisy pour retrouver des compatriotes. Aujourd'hui, il a été emmené à l'hôpital. Sa santé n'a pas résisté à ce qu'il a vécu en France.

La loi permet peut-être de venir dans les églises arrêter ceux qui sont dans la détresse. Même si c'est légal, est-ce justifiable alors que cet endroit était le dernier refuge de ces hommes, le dernier lieu où ils pouvaient rencontrer des frères ?

L'évangile de Jésus-Christ ne cesse de dire : « *La loi est faite pour l'homme et non l'homme pour la loi.* » J'ai honte pour mon pays quand la légalité l'emporte sur la justice. J'ai honte pour la police de mon pays et pour les policiers quand on les oblige à faire ce travail... J'ai honte pour le déploiement de la force en face d'hommes qui ne demandent que *le respect de leur dignité*.

Non, l'Evangile n'est pas neutre. Même si nous, chrétiens, nous nous taisions, les pierres crieraient pour dénoncer l'intolérable. Pourquoi appliquer la loi avec tant de rigueur quand il s'agit de ceux qui ne peuvent se défendre ? Et pourtant tant de clémence quand le Conseil d'État est bafoué, quand les négriers restent si souvent impunis, quand des employeurs peuvent faire travailler « au noir », quand les propriétaires d'hôtels meublés ou de bidonvilles continuent à exploiter ceux qu'ils logent ?

Oui, monsieur le ministre, faites appliquer la loi et pas seulement la vôtre. Mais quand la loi opprime les hommes, ce ne sont pas les hommes qu'il faut écraser, c'est la loi qu'il faut changer.

● *M. Youssef Chabbi*, le travailleur tunisien hospitalisé à la Pitié, a cessé jeudi 6 février la grève de la faim qu'il avait commencée il y a trois semaines avec d'autres immigrés dans une annexe de l'église Saint-Hippolyte, à Paris-13e, pour obtenir la régularisation de sa situation. La préfecture de police examine actuellement son dossier. Dans l'après-midi de jeudi, une délégation du comité de soutien du 13e arrondissement a été reçue au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés et est intervenue une fois de plus en faveur des « *sans-papiers* » (*le Monde* du 4 février).

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : maladresse calculée.

La Ligue des droits de l'homme communique :

« *La Ligue des droits de l'homme prend acte de la maladresse trop visiblement calculée avec laquelle le ministre de la police, dans de tapageuses déclarations publiques, a mis en cause — sans doute pour les inciter à des réactions qui, elles-mêmes, appelleraient la répression — l'Université et les Églises.*

» *La Ligue des droits de l'homme estime nécessaire de voir préciser sans tarder par les plus hautes autorités de l'Etat en quelle qualité M. Poniatowski s'est cru, en outre, autorisé à prendre position sur des problèmes hors de sa compétence ministérielle tels que la peine de mort ou l'exercice de la justice en France.*

» *Enfin, s'agissant plus particulièrement du grave problème que pose la peine de mort à toutes les consciences, la Ligue des droits de l'homme invite solennellement le chef de l'Etat à faire connaître sa position personnelle, espérant qu'il n'aura pas recours pour cela au procédé choisi par son prédécesseur.* »

● *M. Camille Laurens*, secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans, ancien ministre, a fait les observations suivantes après les déclarations de M. Poniatowski : « *S'il ne doit plus exister, hélas, de sanctuaires privilégiés — églises ou universités, — c'est que ce privilège est détruit par ceux-là mêmes qui cherchent à en faire l'instrument de la destruction des libertés.*

» *Le danger est aujourd'hui trop réel pour qu'on veuille se boucher les yeux. Il ne faudrait pas cependant qu'au nom de l'ordre public, qu'il appartient à l'Etat de faire respecter partout, on introduise peu à peu dans nos mœurs l'habitude d'une inquisition policière qui deviendrait vite insupportable pour les citoyens.* »

● *L'affaire du prix Bride abattue.* — Me J.-Y. Goeau Brissonnière, avocat au barreau de Paris, défenseur de MM. Ansende, Matraglia et Negro, dont nous avons mentionné la détention dans le cadre de l'affaire du prix Bride abattue (*le Monde* daté 2-3 février), nous demande d'indiquer que la suspicion de proxénétisme dont nous avions fait état est sans objet, étant de plus précisé que tout inculpé doit bénéficier d'une présomption d'innocence.

CARNET

Naissances

— Christian et Maïté Bobot, née Hennequin, sont heureux d'annoncer la naissance de

Julien.

Versailles, le 27 janvier 1975.
38, *rue d'Angiviller.*

Décès

— Mme René Cazes et ses enfants ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. René CAZES,
agrégé de l'Université,

survenu le 4 février 1975 à Antony (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 8 février 1975, en l'église Saint-Saturnin d'Antony, rue de l'Eglise.

Cet avis tient lieu de faire part.
90 b, avenue François-Molé,
92160 Antony.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la société anonyme Les Pompes Lefi ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GUYOT,
ingénieur A.M.,
administrateur
de la S.A. Les Pompes Lefi,
directeur technique
de la société de 1929 à 1974,

survenu le 5 février en son domicile à Paris-11e, 14, rue Pache, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 7 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ambroise, 71 bis, boulevard Voltaire, Paris (11e).

— Ses enfants et petits-enfants ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Maurice KROUCH,
née Gisèle Goldman,
veuve du docteur Maurice Krouch,

survenu en son domicile le 3 février 1975, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Clamart (place Ferrari), le dimanche 9 février à 10 h. 45.

De la part de
M. et Mme Marcel Allot,
M. et Mme Robert Krouch,
M. et Mme Jacques Krouch.
Et leurs enfants et petits-enfants.
69, rue du Trosy,
92140 Clamart.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert LUMBROSO,

survenu le 2 février 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année, à son domicile parisien.

De la part de
Mlle Odette Lumbroso,
MM. Fernand, Raoul, Charles et Henri Lumbroso,
Mme Arlette Lumbroso et ses enfants, Alain et Elisabeth,
Mme Nicole Lumbroso-Bader et ses enfants, Claude et Gérard,
Mme Ruth Lumbroso et ses enfants, Anne et Marc,
Mme Aline Harari,
Mmes Andrée et Odette Carasso,
M. Albert Carson,
Sa fille, ses fils, ses brus, ses petits-enfants, ses belles-sœurs et beaux-frères.

L'inhumation aura lieu au caveau familial de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
20, rue de Bucarest,
75008 Paris.

— Mme Georges Marino,
L'ingénieur général du Génie maritime et Mme René Bloch,
M. et Mme Jean-Claude Deunf et leur fille Céline,
Les familles Hamburger, Bloch et Deunf,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MARINO,
croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 5 février 1975 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

50, rue de la Tour,
Paris (16e).

— M. Maurice Ragot, son époux,
M. et Mme Martial Clerc, née Claire Ragot, ses enfants,
Marianne Clerc, sa petite-fille,
Mme Jeanne Laffont, sa sœur,
Mme Suzanne Martin, sa belle-sœur,
M. André Laffont, son neveu,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Epinay-sur-Seine, le 29 janvier 1975, de

Mme Georgette RAGOT,
née Martin,
directrice d'école honoraire,

à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu le 1er février 1975 à Bar-sur-Seine.

4, avenue du Général-Leclerc,
Bar-sur-Seine.
31, avenue de la République,
93800 Epinay-sur-Seine.
Le Ruissol,
07000 Privas.
36, rue du Groupe-Tritant,
51000 Châlons-sur-Marne.

— La famille de

M. Hans WILHELM,

Rotisserie de la Grappe d'Or, à Lausanne, a la grande douleur de faire part de son décès.

— Mme Gaston Worms,
M. et Mme Henri Montlas, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Matile, ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès à l'âge de quatre-vingt-huit ans de

M. Gaston WORMS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,

survenu à son domicile le 5 février 1975.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 février 1975 dans la plus stricte intimité familiale.

34 bis, rue de la Tour-d'Auvergne,
75009 Paris.

Remerciements

— Le président du conseil d'administration,
Les administrateurs,
Le directeur général,
du Gaz de France,
dans l'impossibilité de répondre à tous les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Jean LE GUELLEC,
président honoraire
du Gaz de France,

remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur adresser leurs condoléances.

— Mme la générale Yvonne Rouyer,
Christian et Brigitte,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès brutal du

général de division (C.R.)
André ROUYER,

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, prient leurs amis de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciement.

Visites et conférences

SAMEDI 8 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 11 h., Hôtel des monnaies, 11, quai de Conti, Mme Pajot : « Exposition Louis XV ». — 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Détrez : « Exposition à la Conciergerie ». — 15 h., 60, rue des Archives, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel Guénégaud et Musée de la chasse ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 5, rue Descartes, Mme Legregeois : « L'Ecole polytechnique ». — 15 h., grille du Palais de justice, Mme Lemarchand : « Le tribunal révolutionnaire ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h., métro Gaîté, Mme Saint-Girons : « Un atelier de restauration de peinture ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Versailles ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Trésors d'art rural en Ile-de-France ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. A. Toulemon : « La parole intérieure » ; M. J. Chabannes : « Le déjeuner de Paris », Me Weil-Curiel : « La querelle parti communiste - parti socialiste. Marchais-Mitterrand. Que va-t-il se passer ? » (Club du faubourg). — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, professeur A. Kastler : « La vie et l'œuvre de Marie-André Ampère ». — 15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, professeur Delaunay : « La science, la politique et le bonheur » (Fondation Teilhard de Chardin). — 15 h. et 17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : « Les Canaries » (Projections). — 15 h. 30 : musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Prost : « L'art de la Chine » (entrée gratuite).

SPORTS

Automobilisme

Après sa décision de maintenir le Grand Prix National à Clermont-Ferrand

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE S'EXPOSE A L'INTERDICTION DE L'ÉPREUVE

M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.), a confirmé le 6 février, au cours d'une conférence de presse, que le comité directeur de sa fédération avait décidé que le Grand Prix de France (6 juillet) devrait bien avoir lieu sur le circuit de Charade, à Clermont-Ferrand. L'opposition manifestée par les pilotes, pour des raisons de sécurité, comme les réserves exprimées par la Commision sportive internationale (C.S.I.), pour le même motif, n'ont en définitive eu aucune influence concrète sur le choix du comité directeur.

A priori, le problème à résoudre paraissait pourtant simple. Ceux qui sont au premier chef concernés par la sécurité — pilotes, constructeurs — souhaitaient que le Grand Prix soit organisé sur un circuit permanent moderne et sûr (Le Castellet ou Dijon-Prenois) et ils avaient l'espoir que leurs arguments seraient retenus. Quelle autre priorité peut-il en effet y avoir en sport automobile que de tout faire pour assurer au maximum la sauvegarde des pilotes ? Toute autre considération, économique, administrative, fédérale, politique, n'est en comparaison que secondaire, même quand beaucoup d'intérêts sont en jeu.

Les organisateurs de Clermont-Ferrand considéreront qu'il sera techniquement impossible d'assurer correctement la préparation du Grand Prix de France si les pilotes et la C.S.I. ne font pas connaître leur position avant la fin du mois de février. A l'opposé, la position de la C.S.I. est la suivante : une inspection sera effectuée deux mois avant la date de l'épreuve, donc le 6 mai. Dans l'hypothèse où les travaux demandés n'auront pas été menés à bien — et leur réalisation est imposible, — l'interdit sera décidé.

F. J.

Ski

UN JUNIOR CHAMPION DE FRANCE DE DESCENTE

C'est un junior de dix-huit ans, Jean-Jacques Bertrand, de Val-d'Isère, qui a remporté, jeudi 6 février, le titre de champion de France de descente. Sur la piste Emile-Allais de Megève, il a battu deux autres Savoyards, Patrick Brye et Bernard Rossat-Mignod.

Les favoris de la course, Patrice Pellat-Finet et Michel Dujon ont abandonné après une chute.

Classement

1. Jean-Jacques Bertrand, 1 min. 43 sec. 66 ; 2. Patrick Brye, 1 min. 43 sec. 90 ; 3. Bernard Rossat-Mignot, 1 min. 46 sec. 05 ; 4. René Arpin-Pont, 1 min. 46 sec. 56 ; 5. Patrick Antionoli, 1 min. 46 sec. 73 ; 6. Philippe Martin, 1 min. 46 sec. 83 ; 7. James Pugnat, 1 min. 47 sec. 02 ; 8. Noël Ferro, 1 min. 47 sec. 13 ; 9. Jean-Pierre Puthod, 1 min. 47 sec. 19 ; 10. Laurent Mazzili, 1 min. 47 sec. 22 ; 11. Patrice Ciprelli ; 12. Claude Perrot ; 13. Rémy Benoit Guyot ; 14. Georges Baetz ; 15. Serge Roman ; 16. Jean-Michel Garcin ; 17. Gaston Cavagnoud ; 18. Gilles Eybert et Doug Mac Conville ; 20. Jacques Martin.

Lire notre chronique sportive page 19 dans le « Monde du tourisme et des loisirs ».

Football

BASTIA - NICE EN SEIZIÈME DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Voici le résultat du tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France de football, qui seront joués par matches « aller » et « retour » les 2 et 9 mars :

Rennes - Metz ou Cambrai ; Paris F.C. - Lille ; Angers - Lorient ; Reims - Laval ; Valenciennes - Sedan ou Nœux-les-Mines ou Epinal ; Brest - Lens ; Saint-Etienne - Le Puy ; Bordeaux ou Châteauroux - Sochaux ; Toulon - Libourne ; Bastia - Nice ; Marseille - Montluçon ; Nancy - Saint-Louis ; Sète - Paris-Saint-Germain ou Saint-Dié ; Besançon - Strasbourg ; Cannes - Martigues ou La Paillade-Montpellier ; Rouen - Troyes.

Basket

● *Le Clermont Université Club* (CUC) a été battu d'un point par les Italiennes de Sesto-San-Giovanni (51-50) en quart de finale de la Coupe d'Europe de basket. Au match « aller », les Clermontoises avaient gagné par 70 à 59.

Hippisme

● *Le Prix de Châteaurenard*, disputé le 6 février, à Vincennes, et réservé au pari tiercé, a été remporté par *Clin d'Œil*, suivi de *Carmen L* et de *Carina Williams*. La combinaison gagnante est 7, 15, 14.

Bibliographie

L'ANNÉE DU CYCLISME

Ceux qui s'intéressent au sport de la bicyclette prendront plaisir à revivre par le texte et par l'image une saison routière haute en couleur et fertile en surprises, d'autant que dans *l'Année du cyclisme* qui leur est proposée l'auteur, Pierre Chany, évoque notamment les exploits de Merckx, de Poulidor, de Zoetemelk ou d'Alain Santy. Il explique comment Merckx a remporté coup sur coup le Tour de France et le championnat du monde après une longue série d'insuccès et dit pourquoi Poulidor, en dépit de ses trente-huit ans, est resté, ici et là, son plus rude adversaire. Il fait pénétrer le lecteur dans la coulisse, il le guide dans la caravane et même dans le peloton. Le commentaire s'appuie largement sur l'indiscrétion, sur l'anecdote, sur le détail qui devient essentiel à l'heure des bilans. De très nombreuses illustrations ainsi que des palmarès complètent le récit et confèrent à cet ouvrage d'une présentation luxueuse la valeur d'un document. — J. A.

★ *L'Année du cyclisme*, Pierre Chany, Calmann-Lévy, 228 pages, 64 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 février 1975 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord européen sur l'instruction et la formation des infirmières (ensemble deux annexes), fait à Strasbourg le 25 octobre 1967.

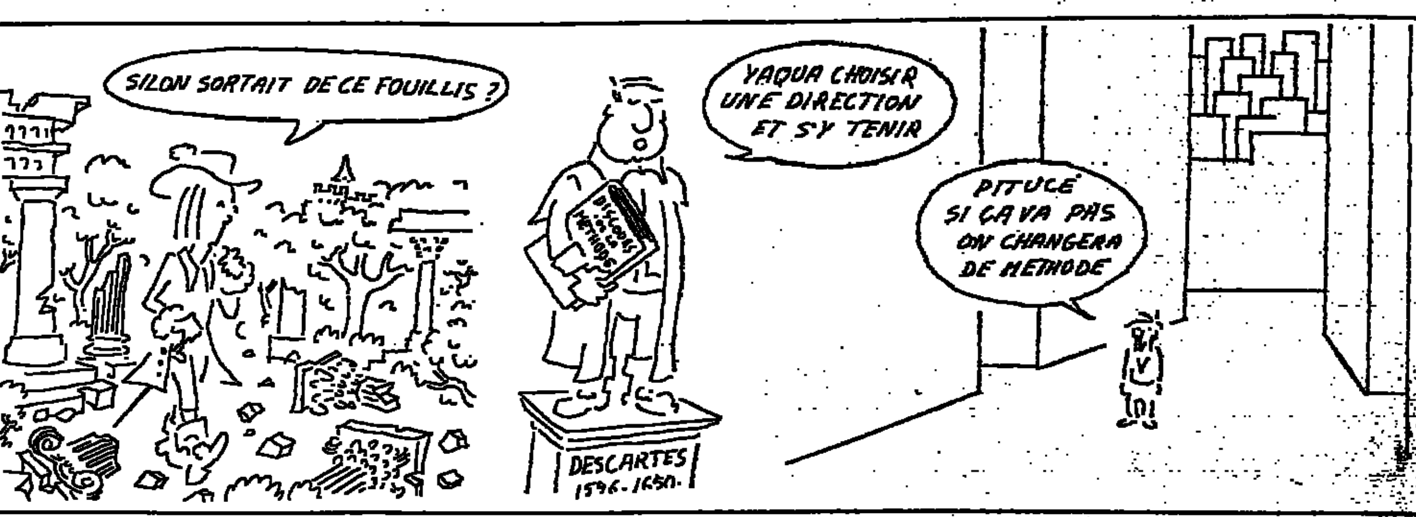
UN ARRETE

● Fixant le nombre d'emplois offerts aux officiers, au titre de l'année 1975, dans les corps de fonctionnaires relevant du secrétariat d'Etat à la culture.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 février à 0 heure et le samedi 8 février à 24 heures :

La zone dépressionnaire océanique dirigera un courant perturbé sur le sud-ouest de l'Europe, mais les hautes pressions, qui persisteront de la mer de Norvège à l'Italie, s'opposeront à la progression des perturbations à travers la France.

Samedi 8 février, des côtes de l'Atlantique au Midi méditerranéen, le temps sera doux, souvent nuageux avec des pluies passagères ou des averses qui tendront à s'intensifier, tandis que les vents, de sud-est à sud, se renforceront un peu. Des éclaircies assez belles apparaîtront toutefois sur le Sud-Ouest au cours de l'après-midi.

Sur le reste du pays, la matinée sera assez fraiche, mais les gelées se localiseront principalement de la Flandre à l'Alsace et à la Franche-Comté, où le ciel restera peu nuageux après la disparition de quelques brouillards. En revanche, des nuages et des pluies venant de l'Atlantique gagneront le sud et l'ouest du Bassin parisien, le Morvan et le nord du Massif Central. Les vents, faibles à modérés, souffleront de l'est ou du sud-est.

Vendredi 7 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,8 millibars, soit 767,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 février ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 16 et 7 degrés ; Bordeaux, 16 et 4 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 12 et 2 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 7 et 4 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 11 et 3 ; Lille, 6 et 0 ; Lyon, 6 et 2 ; Marseille, 12 et 10 ; Nancy, 7 et —4 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 11 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et 3 ; Pau, 17 et 5 ; Perpignan, 15 et 10 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 6 et —3 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 13 et 7 ; Ajaccio, 19 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et —3 degrés ; Athènes, 11 et 3 ; Bonn, 11 et —5 ; Bruxelles, 8 et 0 ; Le Caire, 19 et 13 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 8 et —2 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 8 et 3 ; Moscou, —3 et —6 ; New-York, 6 et 3 ; Palma-de-Majorque, 18 et 3 ; Rome, 16 et 2 ; Stockholm, 3 et 0 ; Téhéran, 3 et —3.

SITUATION LE 7-2-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 8.2.1975 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Formation permanente

● *L'Associaton nationale des assistants de service social* (ANAS) organise, sous la conduite d'un sociologue chargé de recherches au C.N.R.S., et animée par un assistant de service social, une session ayant pour thème « travail social et institutions ». Analyse des pratiques et méthodologie de l'action (première séquence du 12 au 15 mars 1975).

★ Renseignements à l'ANAS, 3, rue de Stockholm, Paris-8e. Tél. 522-06-98.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1071

HORIZONTALEMENT

I. Où bien des gueuses finissent en tôle ; Doivent leur emploi au fait qu'elles ne boivent plus après une bonne cuite. — II. Garçon manqué ; Cela fait du bruit quand il se met à parler. — III. Orientation ; Sujet de maintes conférences ; Est voué à un courant alternatif ; A donc une certaine forme (épelé). — IV. Parties de pièces ; Pronom ; Blasphéma. — V. Ville étrangère ; Près de Coblence ; Abréviation. — VI. Conjonction ; Se montra le plus rapide ou le plus prévoyant ; Fruit. — VII. Etre pesant ; Mauvaise rencontre. — VIII. Eléments constitutifs d'aimables concerts. — IX. Souffle chaud ; Partie d'une flûte ; Titre abrégé. — X. Prouve une entente plus que cordiale. — XI. Contient donc une bonne dose de latex ; Jeunes, ils ont parfois un bel avenir devant eux. — XII. Sur la rose des vents ; Figure mythologique ; Brille dans sa spécialité. — XIII. Déformé ; Pourvus d'une couche peu moelleuse. — XIV. Source de bruits ; But d'excursions. ; Salubres. — XV. Langue ; Chemins non carrossables.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■								■						
II								■						■	
III			■			■		■					■		
IV							■			■					
V					■				■		■			■	
VI			■					■	■		■	■			
VII						■									
VIII		■		■		■									■
IX								■				■	■		
X	■	■		■		■								■	
XI							■	■							
XII		■				■						■	■		
XIII				■										■	
XIV				■					■						
XV					■									■	

VERTICALEMENT

1. Des gens qui ne rêvent que de sorties ; S'étend sous l'arbre quand il fait beau. — 2. Ne demande qu'à jouer une autre partie ; Point biblique. — 3. Symbole chimique ; D'un auxiliaire ; Se livrèrent à des luttes fratricides. — 4. Ne dit pas un mot de ce qu'il pense ; Crack. — 5. Dans une célèbre alternative ; Ont les caractères de la bruyère. — 6. Grecque ; Vieille tige ; Plaças. — 7. Cruelle ; Chante au paradis ; Très capable. — 8. Canton de France ; Nappe d'eau ; Possessif. — 9. Le faux plaît à certains ; Souvent réclamée par une cour. — 10. Ancienne figure ; Abandonnerai. — 11. Simples ; Assurément bien accueillie. — 12. Enduisis d'un corps simple ; Titre abrégé ; Lac ; Morceau de verre. — 13. *Casus belli* (épelé) ; Se dépense en inscriptions fugitives ; Conjonction ; Possessif. — 14. Garde une dent ; Mit ; Réchauffait ses fidèles. — 15. Sent le rhum ; Plus très fraiche (féminin admis).

Solution du problème n° 1070

Horizontalement

I. Orée ; Agir. — II. Nageuse. — III. Gié ; Sa ; Eu. — IV. Leeds ; Vas. — V. Es ; Aetius. — VI. Atlas. — VII. Mit ; Réel. — VIII. Risettes. — IX. Alès ; Esta. — X. Ile ; Ai. — XI. Désespoir.

Verticalement

1. Onglée ; Raid. — 2. Raies ; Mille. — 3. Egée ; Aisées. — 4. EE ; Dattes. — 5. Ussel ; As. — 6. Asa ; Tarte. — 7. Gê ; Visées. — 8. Eau ; Estai. — 9. Roussel ; Air.

GUY BROUTY.

Circulation

L'USAGE DES PNEUS A CRAMPONS

Sont autorisés à circuler équipés de pneumatiques à crampons, du 15 novembre 1974 au 15 mars 1975 (avec prolongement possible, compte tenu des circonstances locales) : les voitures particulières ; les véhicules de transport en commun ; les véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge est inférieur à 3,5 tonnes, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes ayant reçu une autorisation spéciale délivrée par les préfets, pour certaines catégories et dans certaines conditions.

Tous ces véhicules doivent rouler à moins de 90 kilomètres à l'heure et porter le disque « 90 ».

D'autre part, s'il s'agit de pneumatiques à crampons achetés après le 1er août 1974 : ceux-ci doivent être à structure radiale ; le diamètre des crampons ne doit pas dépasser 9 millimètres. S'il s'agit de pneus achetés avant cette date, et qui comportent des crampons de plus de 9 millimètres, leur utilisation est tolérée jusqu'au 15 mars 1975 A partir de l'hiver 1975-1976, ils seront définitivement interdits.

L'EXTINCTEUR N'EST PAS OBLIGATOIRE DANS LES AUTOMOBILES

« *Il n'est pas envisagé de rendre obligatoire en France la présence d'un extincteur à bord de chaque véhicule en raison du coût de ce dispositif et de sa très faible efficacité du point de vue de la sécurité* », répond le ministre de l'équipement à une question de M. Jacques Médecin, député et maire de Nice. « *En effet, l'impuissance des extincteurs de petit modèle à maîtriser les incendies consécutifs à une collision, dès lors qu'une certaine quantité d'essence a été répandue, a été clairement démontrée par de nombreuses expériences, ainsi que le rôle décisif joué par la rapidité de l'intervention et l'habileté de l'opération dans la façon d'attaquer le feu. Or, ce rôle est méconnu par la plupart des conducteurs non professionnels ; de même, cette habileté se rencontre rarement chez une personne non qualifiée.*

» *C'est pourquoi*, indique le ministre, *dans les enceintes internationales, l'intérêt est porté en priorité sur la protection des réservoirs de carburant afin de supprimer, ou du moins de limiter, les écoulements d'essence en cas de collision, ainsi que sur les moyens (coupe-circuits, fusibles) de prévenir l'incendie en évitant la production d'étincelles électriques en cas de choc.* » (*Journal officiel* du 18 janvier.)

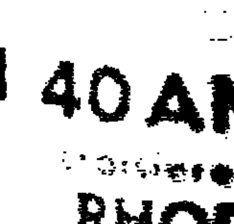
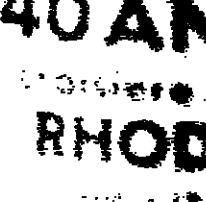
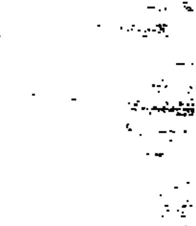
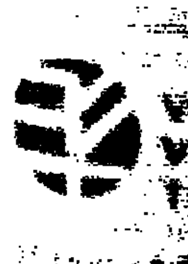
A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION
de 11 heures à 18 heures

S. 1. — Tableaux mod. Me Robert.
S. 2. — Bel ameubl. Mes Boisgirard.
S. 5. — Linge ameubl. Me le Blanc.
S. 6. — Bijoux, argenterie. Mes Engelmann, Oger.
S. 6. — Haute Époque objets mobil. 18e et 19e s. Me Oger.
S. 12. — Mbles bureau. Me Bondu.

VENTE A VERSAILLES

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

PROMENADE DANS L'AUTRE SIÈCLE

QUAND LES « CHAUDRONNIERS » HABILLAIENT PARIS

APPORTANT sa contribution à l'Année européenne du patrimoine architectural, la Ville de Paris organise, du 7 février au 6 avril 1975 à l'Orangerie de l'hôtel de Sully, une exposition consacrée aux « *architectures parisiennes au dix-neuvième siècle* ». Inaugurée par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, cette manifestation voudrait aider à réhabiliter un style familier, prisé après avoir été dédaigné mais bien souvent méconnu : celui du dix-neuvième siècle.

Cette exposition se place à un bon moment. Deux enquêtes sont menées actuellement dans la capitale par l'Atelier parisien d'urbanisme et par le Casier archéologique de la Ville de Paris pour faire un recensement complet de l'architecture du dix-neuvième siècle.

Sur quatre période (le Premier Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet, le Second Empire, et la Troisième République, l'exposition de l'Orangerie montre à l'aide de photos et de plans « les exemples les plus caractéristiques des bâtiments, monuments et autres décors urbains créés dans la capitale entre 1800 et 1900 » : survol de l'histoire architecturale d'une ville qui est passée, durant cette période, de cinq cent mille à plus de deux millions d'habitants.

Une place spéciale est réservée à Paris de la fin du dix-huitième siècle, à l'art des jardins, aux éléments métalliques dans la construction, à la querelle des « classiques » contre les « médiévistes », aux expositions universelles, aux destructions et aux restaurations.

A noter par exemple le rôle qu'ont tenu au dix-neuvième siècle les fontaines parisiennes dans la vie de tous les jours, comme celles, nombreuses, qui bordaient la rue Saint-Martin. Il est vrai que grâce à la mise en service du canal de l'Ourcq, l'eau atteignait, enfin, l'ensemble des artères de la capitale. Ou encore ces images des dernières fortifications parisiennes dont on peut toujours voir les restes près de la porte de Bercy. Des maisons anonymes voisinent avec les monuments les plus célèbres comme l'Opéra. Bravo aux organisateurs : ils se sont arrêtés non seulement au plus connu mais aussi au plus caractéristique de ce siècle qui, surtout dans sa seconde partie, a façonné Paris. — J. P.

★ Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e, de 11 heures à 20 heures, tous les jours sauf le mardi.

« *SANS prestige, sans distance historique puisqu'elle ne contient que l'ordinaire de notre ville, cette architecture ne constitue pas un objet de consommation touristique.* »

Et pourtant... En feuilletant la passionnante étude de l'architecture de fer, de verre et de brique, rédigée par Paul Chemetov pour le secrétariat d'Etat à la culture, on trouve bien des occasions de lever les yeux dans les rues de Paris. Ce Paris des quartiers industrieux ou bourgeois, ce Paris qui, du Second Empire à la première guerre mondiale, accueille dans ses rues, ses bâtiments d'habitation, ses grands magasins, ses entrepôts, ses ateliers et ses jardins, les conquêtes de l'industrie.

Le fer, « invulnérable » (on ne pense pas encore à la rouille et au feu), remplace le bois. Allié au verre, il emprisonne l'espace et la lumière sous de vastes parapluies, de grandes verrières. Il dessine des cloisonnements nouveaux, des façades géométriques où la folie se cache dans les détails. La structure se montre, s'expose entre les briques et les céramiques colorées. Les boulons fleurissent, les rivets s'alignent, les briques festonnent. Les colonnettes de fonte se font tige, plante, les chapiteaux feuillage. La « franchise » de ces murs mis à nu séduit certains, tandis que d'autres dénoncent son inconvenance, comme le montre la polémique sur le dôme de l'Opéra : « *Nous nous représentons*, écrit Planat, *la tôle et la fonte apparaissant froides et rigides derrière les épaules nues des spectatrices.* »

Octave Mirbeau, à propos de l'exposition universelle de 1890, tombe dans le lyrisme : « *Pendant que l'art cherche l'intimisme ou s'attarde aux vieilles formules... l'industrie explore l'inconnu, conquiert des formes (...). Les architectes modernes, ceux que l'Etat protège et paie, avaient fait de l'architecture, qui est par sa nature même un art symphonique, on ne sait quoi d'abject, d'incohérent, de discordant, où ils s'efforçaient d'humilier tous les styles, l'un par l'autre, en les combinant (...). Il a fallu que ce soient des « chaudronniers », comme on les appelle dans l'argot du travail, qui débarrassent l'architecture de la lèpre des architectes, qui viennent, avec leurs forges, leurs marteaux, leurs boulons et leurs rivets, découvrir des harmonies nouvelles (...). Le règne du fer commence.* »

« *Ce qui m'a toujours frappé*, nous raconte l'architecte Paul Chemetov qui s'intéresse à cette époque depuis plus de quinze ans, *c'est l'opportunisme des architectures du dix-neuvième siècle, leur capacité à « faire avec ». Les architectes contemporains sont incapables de dominer les éléments dont ils se servent. Ils se contentent de livrer leur « dessin » aux ingénieurs. A cette époque, au contraire, on aimait jouer de l'assemblage des poutrelles, des briques et des bouts de verre. D'où une qualité de construction et une richesse d'invention inégalées.* »

Pour le croire, il suffit de regarder. De lever les yeux vers les coupoles des grands magasins ou des grandes banques (Crédit lyonnais et Société générale), d'entrer dans les serres du Jardin des Plantes, de traverser, du côté des grands boulevards, les passages « *où règne bizarrement*, dit Aragon, *la lumière moderne de l'insolite* », de fréquenter les marchés du Temple, des Batignolles ou Saint-Quentin. Sans se laisser arrêter par la crasse qu'on entretient pour mieux les condamner. D'aller lire sous les arches légères de la bibliothèque Sainte-Geneviève, de prendre le train — et son temps — à la gare du Nord, d'observer la lumière sous le métro aérien, d'entrer dans l'ancienne gare d'Orsay.

Maîtrisée par la politique des grands travaux et des grands équipements publics, les techniques nouvelles se répandent, après 1870, dans l'architecture quotidienne, celle que l'équipe dirigée par Paul Chemetov a minutieusement étudiée et recensée.

La serre, espace royal

Le chef-d'œuvre des « compagnons » du siècle dernier, c'est la serre. Elle permet d'engranger les trésors rapportés par les colons de l'ère industrielle, les plantes et les animaux exotiques, d'abriter, dans l'hiver parisien, l'exubérance de la nature des tropiques. « *La bourgeoisie y trouve son espace royal. A la portée des classes aisées dans les jardins d'hiver, privés, suspendus sur les immeubles, la serre se démocratisera jusque dans le bow-window petit-bourgeois.* » Ces bow-windows, oriels en français, qui prennent d'assaut les immeubles, on en trouve de toutes sortes. Dans cet « *autre lieu* » de l'appartement, on apprivoise la lumière, on la contrôle, on la filtre au travers des verres de couleur d'un décor gothique ou oriental. Au point qu'ils « *perdent parfois leur transparence au profit de l'intimisme des rondeurs bourgeoises* ». Des saillies métalliques du bâtiment du *Petit-Parisien*, rue Réaumur, aux ondulations de pierre de certains immeubles haussmanniens, l'imagination s'empare de ces rajouts qui augmentent subrepticement les surfaces intérieures.

Les esthètes autorisés s'enflammeront facilement — ils l'ont déjà fait — pour pour les espaces grandioses comme les pavillons de Baltard ou pour les décors pittoresques comme le style troubadour dont la Maison dorée, boulevard des Italiens, offrait un bon exemple. Plus difficile sera la « réhabilitation culturelle » que veulent obtenir les auteurs de l'étude commandée par le secrétariat d'Etat pour les bâtiments industriels, les entrepôts et les ateliers qui illustrent plus discrètement les mêmes techniques et le même esprit architectural.

« *En un an, on a démoli 5 % de ce qui était mis en fiche*, affirme Paul Chemetov. *Pas un bout de fer dans un coin. Non, des choses importantes, significatives, comme les entrepôts de la Belle Jardinière, rue Didot. Il y a beaucoup d'églises romanes. Il y a peu d'exemples de cette architecture dont la grande époque a duré à peine trente ans.* »

Rue de la Grange-aux-Belles, boulevard de La Villette, rue Corvisart, personne ne regarde ces murs de verre où le fer compose un dessin géométrique. Qui connaît la rue des Immeubles-Industriels (11e), près de la Nation, où un promoteur construisit, en 1870, un ensemble d'ateliers surmontés de logements et alimentés par une machine à vapeur unique. L'ordonnance régulière des façades, l'arcature aimable des fenêtres de l'entresol, méritent d'être protégées.

« *Au lieu de démolir des bâtiments qui perdent leur fonction, il faudrait y mettre d'autres activités qui seraient plus vite familières* » : maisons de jeunes, crèches, écoles, et même logements. A New-York, à Londres, à Amsterdam, on habite d'anciennes usines, des entrepôts ou des docks. La dimension des espaces libres, la lumière abondante, permettent tous les usages. Ainsi, une ancienne manufacture de l'avenue Philippe-Auguste pourrait-elle devenir école d'architecture. On aurait pu aménager des ateliers d'artistes dans les entrepôts de la Belle Jardinière. Des S.O.S. sont lancés pour une sous-station électrique de la R.A.T.P., pour la caserne Schomberg du boulevard Henri-IV... Nettoyer les briques, repeindre les poutres, réparer les vitres, cela suffira-t-il à convaincre chacun de ces richesses trop récentes pour être recherchées ? Pour montrer à tous les incultes que nous sommes, les constantes, les liens et les thèmes de ces bâtiments dispersés que nous côtoyons sans les voir, il faudrait un livre, une exposition réservée à l'architecture de fer.

« *La ville a une mémoire*, dit Paul Chemetov. *Au lieu de la reconstruire avec des bâtiments terroristes et exterminateurs comme si elle avait été bombardée, il faut la laisser accumuler des signes.* »

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Les marcheurs

« CHEMINS de ronde de tous les pays, unissez-vous. » C'est en somme le mot d'ordre idéal lancé par l'A.A.C.R. en investissant Paris après avoir réussi, il y a quelques années, son premier débarquement sur les côtes d'Ille-et-Vilaine.

Le communiqué d'un précédent congrès annonçait déjà aux jeunes et vieux marcheurs de France la libération de 84 kilomètres de sentier en bordure même de l'océan. Depuis, l'A.A.C.R. a si bien marché que, gagnant le reste de la Bretagne, poussant des pointes jusqu'en Belgique, elle aperçoit maintenant un destin international. Pour le baptême de la section *parisienne*, son président annonçait, l'autre soir, à la Maison de Bretagne de prochaines « succursales » en Allemagne et au Canada, ce qui laisse présager de grandioses jonctions. Après tout, les statuts de l'A.A.C.R. le disent clairement : « Article 5. — Rechercher et encourager la création de nouveaux sentiers et les possibilités de les raccorder. » De Montréal à Hambourg, en passant par Cancale... « Belle promenade », comme disait « belle plage » le quidam errant dans les dunes du Sahara.

Evidemment, la création d'une section des chemins de ronde à Paris (cherchez la mer !) prêterait à sourire s'il ne s'agissait pas de donner à l'association des bases capitales. Le ministre de la qualité de la vie ne s'y est pas trompé, qui avait délégué une représentante à cette grande *première*. Les Parisiens de l'A.A.C.R. ont désormais leur présidente, Mme Maurice Noguès, et leur avocat, Me Toulemon. Un renfort majeur.

Fameux sentier

Car il n'est pas très aisé de reconquérir en bordure de la mer ces « chemins ouverts au public » qui n'ont pas de statut vraiment défini. Que d'erreurs le profane commet à leurs propos ; Me Langlois le dit comme un préambule : « Le fameux sentier douanier n'existe pas juridiquement. » Quant à l'ordonnance de Colbert fixant les limites du domaine public en fonction « du plus haut flot de mars » elle repose sur une erreur scientifique. Erreur encore de croire que l'accès à la mer est un droit universel...

En fait, ouvrir à tous cette étroite bande de terre privilégiée où la marche redevient merveilleusement libre ne peut être que le résultat d'une conquête. L'A.A.C.R. y déploie tous ses moyens : démarches souriantes auprès des ministères et des communes, ententes amiables avec les propriétaires riverains et — en dernier recours — face à de rares mais hargneuses mauvaises volontés : procès. Adversaire coriace, sortant de ses manches d'inépuisables astuces, l'avocat-président de l'association les gagne...

Ainsi est en train de se créer peu à peu une jurisprudence qui va faire des sentiers « douaniers, contrebandiers, pêcheurs ou goémoniers », des chemins véritablement — et légalement — ouverts au public : de Dunkerque à Hendaye et de Banyuls à Garavan. Pour commencer !

★ Association des amis des chemins de ronde, 3, quai de Chateaubriand, 35 Rennes. Renseignements pour la nouvelle section parisienne. « Maison de Bretagne », tour Montparnasse, 14e.

POINT DE VUE

Nous commençons à comprendre

par MICHEL ELBEL (*)

UN siècle moins stupide, je veux dire le nôtre, le vingtième siècle. Car nous comprenons enfin qu'il ne faut pas continuer à détruire dans nos villes ce qui a été construit au siècle précédent... ce qu'avait fait précisément ce « stupide dix-neuvième siècle » que stigmatisait Léon Daudet. Mais que de ravages depuis trente ans ! Que d'immeubles Napoléon III disparus, que d'hôtels particuliers « fin de siècle » rasés, que de maisons modern style démolies !

Le dix-neuvième siècle est redevenu à la mode. Après des décennies d'oubli, de mépris même, l'intérêt se fixe sur les peintures, les modes, les constructions de la période 1815-1914 et même 1930. Bien mieux, de la défense au coup par coup, souvent vaine (adieu le palais Rose !), nous arrivons aujourd'hui à une politique d'ensemble de protection de ce qu'il est convenu d'appeler le patrimoine immobilier contemporain. Un grand pas a été fait en août 1974 par le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, dans la ligne de ce que le Conseil de Paris tente d'obtenir depuis plusieurs années : une *politique de protection des sites traditionnels*, même et surtout s'ils sont du dix-neuvième siècle.

Ainsi, à Paris, pourrons-nous empêcher la disparition des maisons de Guimard à Auteuil comme l'enlaidissement par le verre coloré et l'acier des perspectives haussmanniennes du boulevard Malesherbes ou de l'avenue Kléber.

***

Plusieurs raisons de protéger les quartiers contemporains. Des raisons esthétiques d'abord, de sauvegarde d'un environnement qui fait l'attrait de nombreux quartiers. Au-delà de la rigoureuse protection des immeubles classés ou à classer, témoins majeurs d'une époque, il est nécessaire d'empêcher la disharmonie qu'apportent souvent les matériaux modernes dans les ensembles et les perspectives de pierre de taille : une façade en immense macaroni de plastique blanc ne doit plus avoir sa place dans une rue du style de la rue François-Ier ! Des aménagements, des transformations peuvent intervenir, mais à condition de respecter le style général de l'environnement.

Des raisons économiques ensuite qui tiennent au véritable gaspillage que constitue la démolition d'immeubles en bon état, par pure spéculation, pour augmenter la densité de mètres carrés de bureaux. Le capital que représentent les quartiers haussmanniens est fabuleux. La modernisation des immeubles anciens coûte cher, mais essentiellement en main-d'œuvre de spécialistes, en travaux à valeur ajoutée élevée qui sont donc moins dépendants de la crise mondiale de l'énergie et des matière premières.

Des raisons sociales, enfin, pour enrayer la tendance à l'élimination des catégories les moins favorisées, qui résulte bien souvent des grandes opérations de construction. Le *président de la République, en recommandant* la réhabilitation des logements anciens de préférence à la rénovation, veut atteindre ce but difficile qu'est le maintien de la diversité sociale à Paris. Et cette politique s'est déjà traduite dans les faits par la hausse de 110 % à 120 % des prêts consentis aux organismes d'H.L.M. pour l'acquisition et la restauration d'immeubles anciens. L'exemple de l'échec social que constitue, dans une certaine mesure, la restauration du Marais doit permettre d'éviter des résultats semblables dans des quartiers moins vétustes et moins abandonnés. Paris perd plus de 10 000 logements par an, en solde net tenant compte de 12 000 à 15 000 constructions neuves ! Voilà un moyen de lutter contre le dépérissement de la vie citadine.

***

Les moyens techniques formidables de notre époque imposent des réglementations renforcées, face à une spéculation omniprésente. Impossible de laisser faire, laisser détruire, *laisser* construire ! Mais alors, disent ceux qui se croient modernes, où l'urbanisme du vingtième siècle, où l'architecture d'aujourd'hui pourront-ils s'exprimer si on fige, si on préserve une grande partie des villes actuelles ? La réponse doit être nette : c'est dans les quartiers sans caractère, dans les banlieues et dans les villes nouvelles que doit se déployer le génie propre à notre époque, *puisque d'ici à 1990 plus de* 80 % de la population habitera dans les villes de plus de trente mille habitants.

Paris, enfermé à l'intérieur du périphérique, peut et doit se remodeler dans certains secteurs, comme celui de Bercy, mais l'essentiel des *quartiers historiques de la ville ne* doit pas être saccagé et altéré au nom d'un modernisme dévastateur.

Il y a suffisamment de besoins à satisfaire pour ne pas détruire l'équilibre esthétique et social de notre cadre de vie traditionnel. Paris, grâce au tournant pris en 1974, pourra rester la ville que tous, étrangers, provinciaux et parisiens, nous aimons pour son équilibre et sa mesure, pour sa diversité et son unité de civilisation.

(*) Conseiller de Paris (centriste).



Tourisme

Les signes cachés de Hongkong



ENVELOPPEES dans l'odeur du poisson séché, les barques d'Aberdeen, à Hongkong, deviennent sous la brume hivernale autant de repères d'où émergent les chapeaux vernissés et les visages immobiles de la Chine éternelle.

Les quatre mille barques et sampans du village de pêcheurs d'Aberdeen, sur lesquels naît et meurt toute une population qui est impossible à recenser exactement, débordent d'une activité égale à celle que l'on rencontre partout de Kowloon à Lok-Ma-Chau, le poste frontalier situé à l'extrémité des nouveaux territoires au bord de Shumchun-River, à quelques miles de la baie dans laquelle jusqu'à il y a deux semaines nageaient pendant des heures les transfuges de la Chine communiste qui voulaient rejoindre Hongkong. Car, depuis, un accord anglo-chinois permet de refouler en terre communiste les fugitifs n'ayant pas de parents proches implantés à Hongkong : ici comme ailleurs, la crise de l'énergie a frappé et le chômage prive de son gagne-pain une masse ouvrière que ne protège aucune législation sociale.

Si l'on contemple la baie, le soir, du sommet du pic qui domine la ville (Victoria-Peak), les lumières de la China Bank, au centre du quartier des affaires, à côté des Hongkong, Changhai and Chartered Banks, sont là pour vous rappeler que, communiste ou anglophile, l'habitant de cette partie du monde reste toujours un commerçant, un négociant et un excellant homme d'affaires.

Couple en noir

Ville-champignon aux tours dressées comme les bastions de la civilisation américaine venue protéger les bâtiments coloniaux de la vénérable Angleterre, Hongkong monte à l'assaut de ses collines escarpées avec l'énergie industrielle de ses occupants pour lesquels chaque yard de terrain est un bien plus précieux que l'or : le prix du terrain atteint ici des niveaux qui laissent pantois.

Balancement millénaire des enseignes lumineuses de Kowloon, du haut en bas de ces gorges à demi obscures creusées par des buildings semblables à des ruches avec leurs centaines d'alvéoles soigneusement clos. Sentiers exigus au milieu des marchandises amoncelées dans toutes les échoppes de Kowloon. Vestiges bruyamment colorés d'un opéra chinois dans la campagne aux confins des nouveaux territoires ; dragon inconnu du temple Kam-Tin-Walled-Village ; sourires vaguement moqueurs des paysannes du marché de Tsuen-Wan, à moitié enfouies sous leur cargaison de légumes frais, d'oranges, de bananes et de châtaignes : chaque détail ici révèle l'imprévu et l'imprévisible qui serpentent au-delà des apparences comme autant de signes insaisissables.

Comme sont insaisissables, en cette saison, les montagnes derrière leurs rideaux de brume et de vapeur, et les îles du Pacifique, noyées d'ombres grisâtres.

Reste la campagne rousse et verdoyante, avec ses pins parasols, ses bananiers et ses bambous partout dressés au flanc des collines à la terre ocre, grasse d'humidité, avec çà et là, l'éclat insolent des fleurs d'hibiscus. Et les élevages de canards d'où proviennent ces œufs tachetés de gris et à moitié cuits sous la cendre, et ces quartiers de viande fumée que l'on trouve dans les marchés.

Le Chinois, c'est bien connu ici, naît, s'agite pour survivre, travaille pour mieux vivre, se débrouille pour son propre plaisir et meurt sans avoir eu le temps de s'en apercevoir.

Alors, que penser de ce couple traditionnel, soigneusement vêtu de noir, lui avec son chapeau vernissé, sa barbiche en pointe fraîchement taillée et son visage réjoui, elle portant sur sa tête menue et ridée le grand plateau de paille noire recouvert de tissu noir des femmes de la région, attendant la main dans la main, sagement assis sur un banc au sommet de la Lok-Ma-Chau - Police - Station, que l'on veuille bien les photographier pour quelques demi-HK $ (Hongkong dollars), à quelques centaines de mètres, à vol d'oiseau, de la frontière communiste.

Existent-ils encore autrement que dans l'œil éternellement assoiffé d'exotisme et de sensations nouvelles de l'Occidental ? Ou sont-ils là pour se moquer aussi bien de ce dernier que des communistes d'en face ?

A.M. LAVAUDEN.

★ Hongkong Tourist Association, 53, rue François-Ier, 75008 Paris. Tél. : 256-39-53.

LA SAISON PROCHAINE EN ESPAGNE ?

LES accrochages publicitaires, pour la saison d'été, qui déjà miroitent à l'horizon des vancaces 75, devront être, cette année regardés de près pour un certain nombre de pays sur lequels se sont abattus, en 1974, malheurs et déconvenues. Il est, en effet, de règle aujourd'hui de désamorcer les contretemps d'une mauvaise saison par des « campagnes de rattrapage » où est finement pris à contre-pied ce qui, par le passé, a déplu ou a été cause de freinage ou de blocage.

Avec trente millions et demi d'entrées de voyageurs — tous visiteurs confondus, du frontalier au peloton du Tour de France — l'Espagne se trouve largement en tête des pays européens touristiques. Malgré ce dernier chiffre — assez fabuleux pour qu'on émette à chaque fois des réserves sur les méthodes de comptage — la péninsule fait la grimace. Une grande ombre est passée qui continue d'inquiéter les plus lucides des responsables de l'économie et de ceux qui ont charge de façonner, de l'étranger, l'image du pays.

Trente millions et demi de visiteurs, mais 13 % en moins par rapport à l'année précédente. Le climat international, le malaise et la déconfiture de certaines grandes agences de voyages ? Pas seulement.

Brillants sur l'événement, les Espagnols reconnaissent que les plans sur l'avenir les trouvent démunis de toutes espèces d'idéologie et de pensée prospective. Le tourisme était une manne et personne n'a vraiment pensé qu'un jour un accident puisse venir entraver les rondes affaires qu'on réalisait au pays de Sancho Pança. Aujourd'hui, c'est l'alerte. Encore est-elle peut-être davantage perçue de l'extérieur que de l'intérieur du pays où, semble-t-il, on n'a pas encore pris absolument conscience de la lassitude qui, soudain, s'était dessinée pour les rivages espagnols.

Le nouveau slogan que les Français pourront voir bientôt sur les murs et dans leurs journaux dit assez la délicatesse du virage que le pays s'apprête à négocier : « *L'Espagne, vous n'avez pas tout vu...* »

Effectivement, c'est bien un sentiment de saturation, d'oppression, de déjà entendu et de « plus-rien-à-en-tirer », que ressent le public quand on place la péninsule dans le champ de ses loisirs. Ainsi il resterait des paysages à découvrir ? Des paysages qui ne seraient pas ceux forcément de l'Espagne profonde, mais des contrées plus faciles d'abord, préservées de la démesure immobilière et du saccage ?

Oui, disent les Espagnols, nous nous sommes rendus coupables du pire laxisme, mais notre inconséquence était commandée par le redressement économique du pays et le tourisme en était le rouage essentiel. Pourtant, ajoutent-ils, l'Espagne ne doit pas être tout entière l'objet du dédain de ceux qui l'ont connue par le passé ou de ceux qui ont fait le serment de ne jamais s'en aller vers Torremolinos. « *L'Espagne, vous n'avez pas tout vu...* » Attendons.

Accident de parcours

Ce qui, en tout cas, ne s'était pas encore vu, c'est la mise en liquidation d'une société immobilière de la taille de la SOFICO, qui ne contrôlait pas moins de soixante-dix immeubles, avec vue sur la mer pour tous. Le pavé dans la mare. Une faillite à faire douter des placements au soleil. On sait maintenant que la Société financière internationale de constructions, qui jouissait de puissants soutiens, avait dû, il y a quelques années déjà être sauvée par une aide directe de l'Etat. Emballement de la machine, matraquage publicitaire outrancier qui, en 1974, n'aura pas suffi pour décrocher le contingent nécessaire de commandes. La fin d'une des plus puissantes organisations touristiques espagnoles et la fragilité d'un système dénoncé ? Accident de parcours ? Peut-être ?

Ce premier grand frémissement aura des conséquences et pour un temps les financiers internationaux modéreront leurs ardeurs à s'intéresser aux « costas ». Pourtant, les murs d'immeubles continueront à s'édifier les uns derrière les autres, toujours plus haut, donnant de l'ombre, prenant du soleil, et ainsi de suite jusqu'au vertige. Le rythme est actuellement — on a pu le mesurer — de 10 kilomètres par an. Dix kilomètres de rivages bâtis.

Des deux côtés de la chaîne, le mouvement paraît irréversible : spéculation sur les terrains nouvellement « découverts » clientèle appâtée par les prix. Il faut savoir que, malgré un certain ralentissement, 50 % à 60 % du chiffre d'affaires des principaux tours operators sont réalisés sur ces destinations dites « classiques » : l'Espagne et ses dépendances maritimes, les Baléares et les Canaries.

Comment continuer à faire rentrer 3 000 millions de dollars par an ? Personne ne le sait vraiment en Espagne. Qu'adviendrait-il en cas de crise majeure ? Il est vrai qu'on peut aussi poser la question : Qui croit vraiment à la crise ? Sans doute pas les petits marchands de glace de Playa-de-Oro ni les Andalous chanteurs et danseurs des cabarets de Marbella.

Un danger plus précis pourrait venir, pour ce qui concerne la clientèle française — on l'a chiffrée à près de onze millions en 1973, — de la mesure qui fait obligation à nos ressortissants de présenter un passeport (100 francs depuis quelques semaines) à la frontière. Madrid ne paraît pas encore avoir pris de décision à ce sujet, ce qui met dans l'incertitude les bureaux espagnols de tourisme en France.

On soutenait récemment à la chambre de commerce de Gérone que le nombre de touristes français avait baissé de près de 40 % depuis que les autorités espagnoles s'étaient décidées à renforcer les contrôles sur la frontière. Cette chute brutale a eu pour effet, affirme-t-on, de provoquer la fermeture de nombreux hôtels modestes installés sur la Costa Brava. Pourtant, il convient de noter que jamais demandes de renseignements n'auront été aussi nombreuses, à l'office parisien, aussi tôt dans l'année.

L'été prochain en Espagne ?

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

DE VRAIS OBJETS

Dans l'échoppe d'un Marocain

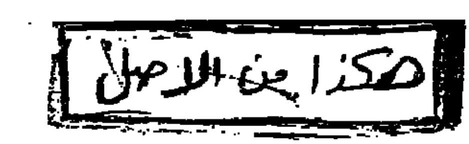
LE bois, le fer, la laine, l'argile et l'argent, le cuir et le cuivre : autant de mots banals qui peuvent pourtant éveiller en nous l'idée de l'artisan et de son atelier ; autant de matières aussi dont le *maâlem* (littéralement : « celui qui a appris », donc : celui qui sait) marocain a eu, au fil patient de longs siècles d'ingéniosité, se rendre maître.

C'est, en quelque sorte, la somme des talents et des inspirations très divers de ces artistes — encore bien souvent, à l'instar des nôtres au Moyen Age, parfaitement anonymes — que nous propose le Dr Mohammed Sijelmassi avec *les Arts traditionnels au Maroc.* Dans cet ouvrage dont il a rédigé la préface, Jean Duvignaud a vu très justement « *le répertoire des formes vivantes de cette civilisation arabo-berbère qui, au Maroc, se manifeste encore avec une extrême vivacité* ».

Bien des voyageurs tournant résolument le dos aux hideux « souvenirs » que proposent à l'unisson, désormais, tous les pays visités du monde ont su heureusement s'attarder, que ce soit à Fès, à Marrakech, à Meknès, ou dans de plus modestes bourgs (voire sur les souks montagnards) devant l'échoppe du bijoutier, celle du dinandier, de l'ébéniste, du potier, du tailleur, et même du scribe, lui aussi maître en savantes calligraphies.

C'est à ces hommes presque toujours humbles, dont la plupart portent au front le petit cal que finit par y modeler la prière, et tous aux doigts les marques de l'outil, que l'auteur rend indirectement hommage. Ne le méritaient-ils pas, pour avoir permis à une vieille société tout éprise de beauté, en dépit quelquefois d'apparences rugueuses, de voir le banal promu au rang du noble, au rang du beau ? On regrettera à ce propos de ne pas trouver dans un livre où abondent des images toutes belles quelques photographies montrant les instruments et les méthodes de ces virtuoses, tels les tourneurs sur bois qui actionnent d'un... orteil savant une « machine-outil » dont un archet rudimentaire mais précis est le « moteur » et l'étau leurs genoux...

Après un premier chapitre qui replace les arts populaires dans leurs plus anciens contextes, où la venue de l'islam, marée indomptable, va jouer un rôle prépondérant, l'auteur fait la part bien nette entre l'art citadin et l'art rural qu'on ne saurait mêler : le premier est tout de raffinements et de haute « tech-



Tourisme

LE LUXE SE VEND TOUJOURS

PAS DE TROU D'AIR POUR LE CAVIAR

COMME s'ils ne s'étaient rendu compte de rien, les passagers aériens qui voyagent en première classe et payent le prix fort continuent de le faire. Les clients de la classe économique, y regardent aujourd'hui à deux fois avant de monter en avion.

« La première classe continue, en général, de bien se comporter ; elle résiste mieux à la crise que la classe économique », *constatent la plupart des transporteurs aériens. Pendant les huit premiers mois de l'an dernier, sur la route la plus fréquentée du monde — celle de l'Atlantique nord, — le nombre de passagers « first » a progressé de 2,5 %, tandis que celui des passagers « éco » a diminué de 7,6 %.*

Cette insensibilité à la crise varie d'une région à l'autre. « Sur nos vols en provenance ou à destination de l'Allemagne fédérale, le nombre de passagers « first » a augmenté de 30 %, alors que celui des passagers « éco » a diminué de 12 % », *notent les responsables d'Air France. Comme tout un chacun, c'est au Proche-Orient et singulièrement avec les pays producteurs de pétrole que la compagnie nationale a remporté, l'an dernier, ses plus beaux succès. Alors que son trafic avec les Etats du golfe Arabique a crû globalement de 59 %, la vente de coupons de première classe a progressé de 102 %.*

Néanmoins, dans les appareils de la compagnie nationale, le coefficient d'occupation de la cabine « first » est nettement inférieur à celui de la cabine « éco » : tous réseaux confondus, il a atteint, l'an dernier, 38,7 % pour la première, 61,8 % pour la seconde.

Le Proche-Orient fait exception à la règle. Les revenus du pétrole se dépensent en l'air. La compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA) se vante ainsi d'avoir « les premières classes les mieux remplies du monde ». *Au mois d'août 1973, elle a modifié la configuration de tous ses Boeing : vingt-deux sièges au lieu de dix-huit en « first ». Quant aux trois Boeing-747 dont elle prendra livraison l'été prochain, elle envisage de les équiper de cinquante-huit sièges de première classe...*

Si, malgré la hausse des barèmes et l'inflation, les passagers de première classe n'ont pas modifié leurs habitudes, la raison en est que des majorations tarifaires ne saurait sérieusement entamer leur pouvoir d'achat et facilement tempérer leur « frénésie de consommation ». *Au reste, le plus gros de la clientèle « first » est composé de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires qui laissent au comptable de leur administration ou de leur entreprise le soin de régler le prix de leurs billets. Or, beaucoup de firmes préfèrent s'engager sans précipitation sur la voie de l'austérité, se donner le temps de juger si la crise est sérieuse ou non.*

La dame à la rose

Pour lutter contre la montée du chômage, de nombreux pays cherchent à arracher des commandes sur les marchés extérieurs. D'où un incessant ballet de délégations politiques et de missions économiques qui sautent d'un avion à l'autre, à l'affût de bonnes affaires. Dans ce climat de concurrence exacerbée, il est indispensable de multiplier les contacts entre client et fournisseur, indispensable également de veiller à la forme physique des négociateurs. Depuis que les compagnies aériennes ont commencé de réduire le nombre de leurs vols pour économiser du carburant, le taux d'occupation des sièges de la classe économique a augmenté, notamment sur le réseau de l'Atlantique nord. Impossible à un cadre supérieur de prendre ses aises à un prix raisonnable. Désormais, pour arriver frais et dispos à destination, il est obligé de voyager en première classe.

« Le passager de première classe est exigeant ; il paye son billet 40 à 50 % plus cher que le passager de la classe économique ; il veut sentir la différence de traitement », *remarquent de nombreux transporteurs aériens. Dans sa vie professionnelle, et parfois dans sa vie privée, ce client — il atteint ou dépasse la quarantaine — est souvent un* « verni » *à qui tout — ou presque tout — a réussi. Habitué à se protéger du monde extérieur, il demande — surtout s'il est originaire d'un pays latin — qu'en avion aussi on respecte son* « droit à la différence », *son besoin de calme et de solitude.*

Au sol : guichets spéciaux pour l'enregistrement, salons d'accueil. En vol : compartiment séparé. Air France envisage d'accélérer la procédure de livraison des bagages pour les passagers de première classe qui débarquent à l'aéroport Charles-de-Gaulle, en provenance d'Amérique du Nord. La compagnie ouest-allemande Lufthansa offre à ses clients « first » un traitement personnalisé : « Les hôtesses les appellent par leur nom : nous leur proposons des menus légers, sans trop de calories, et plaçons même une rose sur leur plateau. »

Les passagers de première classe sont, en général, très sourcilleux sur le confort — largeur et espacement des sièges, — la prévenance du personnel de cabine et la qualité de la table : « Nous avons un principe, *disent les responsables de Lufthansa,* servir le meilleur caviar, le meilleur whisky. » *A cet égard, l'absence d'alcool à bord des avions de Kuweit Airways, Libyan Airlines et Saudi Arabian Airlines est un handicap pour ces compagnies.*

Le genre d'appareil dans lequel les passagers de première classe voyagent ne leur est pas indifférent. Si les horaires s'y prêtent, ils préfèrent les avions les plus modernes et les plus spacieux : le Boeing-747 avant le Boeing-707. Ils cherchent les vols les plus directs, ceux qui limitent les désagréments des décalages horaires :

Plus la distance s'allonge, plus le nombre de passagers de première classe augmente. Cette loi souffre, cependant, quelques exceptions. Sur des réseaux comme celui de l'Extrême-Orient, par exemple, où l'on brade les tarifs, la différence des prix est telle que beaucoup d'hommes d'affaires se résignent à passer en « éco ». La compagnie australienne Quantas occupe le premier rang pour le nombre de passagers transportés en « first » : sur ses lignes, le parcours moyen d'un voyageur est, en effet, de 7 000 kilomètres. En revanche, la compagnie israélienne El Al, qui traite, pour l'essentiel, des touristes, fait moins de 1 % de son trafic avec les premières classes.

Certains transporteurs aériens s'interrogent sur la nécessité de maintenir des sièges « first » sur des vols courts. Les compagnies irlandaise Aer Lingus et néerlandaise K.L.M. ont résolu la question : classe unique sur les lignes européennes. D'un autre côté, Lufthansa, qui a supprimé la première classe sur une partie de son réseau européen, vient de la réintroduire sur quelques destinations, notamment entre Paris et Francfort.

La première classe a représenté, l'an dernier, 6 % de la demande totale et assuré 12 % des recettes globales de Swissair. Tous réseaux confondus, le « first » procurent à Quantas 15 % de ses revenus et à la compagnie française UTA 10 %. Sur l'Atlantique nord, Air France a tiré de sa clientèle de première classe 18 % de ses recettes. « Il faut continuer une politique vigoureuse de promotion de la première classe ; la demande existe ; les tarifs sont rémunérateurs ; le marché « first » résiste mieux à la crise que le marché « éco », *expliquent les dirigeants de la compagnie nationale.*

Un avion pour « eux »

Au demeurant, c'est une question de standing pour un transporteur aérien que d'avoir en rayon des premières classes. Même la compagnie chinoise n'a pas aboli ces privilèges...

Pour Air France, British Airways et Iran Air, qui vont exploiter Concorde, il ne peut être question, un an avant le lancement de ce supersonique, de se désintéresser des premières classes. En effet, 80 % des passagers « first » des avions subsoniques voleront demain à bord de l'appareil franco-britannique.

« Après la mise en service de Concorde, pourquoi ne pas créer à bord des appareils classiques une « classe haute densité » pour clientèle à faibles revenus et une « classe standard » moins inutilement luxueuse que la première classe actuelle ? », *proposent des responsables d'Air France.*

Bientôt les passagers de première classe auront « leur » avion. Un appareil pas comme les autres pour une clientèle pas tout à fait comme les autres.

JACQUES DE BARRIN.

SOUVENIR

nicité », l'autre de naïveté parfois maladroite, mais la sensibilité et l'invention y apparaissent parfois plus spontanées, et plus attendrissantes. (L'étude sur le tatouage qui y figure est à cet égard aussi intéressante que significative.)

Les champions de l'entrelacs

La seconde partie du livre passe en revue chaque discipline : le tapis, l'un des plus beaux fleurons marocains ; la broderie, moins connue du touriste qui aura rarement la chance de franchir le vestibule en chicane des mystérieuses demeures bourgeoises ; les bijoux ; les armes blanches ; les costumes ; les *zellij* (carreaux de mosaïque, ou mosaïque directement composée sur les murs), les plâtres sculptés, les bois ; l'écriture (mais peut-on vraiment parler de calligraphie *marocaine*, tous les pays d'islam ayant *les mêmes* champions du plein, du délié et de l'entrelacs ?) ; la céramique et la poterie ; les poupées.

Combien de temps encore notre siècle, plus soucieux d'efficacité que d'encouragement à la création, aura-t-il la patience de laisser ces créateurs obscurs œuvrer pour le plaisir de l'œil et de l'esprit ? L'ignorant, mais craignant peut-être le pire, le Dr Sijelmassi a eu, en tout cas, raison de se livrer à cette minutieuse collecte. Parce que, c'est encore Jean Duvignaud qui le note, « *Ici, le monde marocain parle son langage propre* », et parce que « *Il faut l'entendre* », même si « *ces signes ne s'adressent jamais à nous, spectateurs étrangers ou modernes* ».

J.-M. D.-S.

★ LES ARTS TRADITIONNELS AU MAROC, par le Dr Mohammed Sijelmassi, préface de Jean Duvignaud. Flammarion, éditeur. Prix : 150 francs.





Plaisirs de la table

Un grincheux dans l'île

DEPUIS que Christophe Marie fit combler le fossé qui séparait l'île Notre-Dame et l'île aux Vaches, il est passé de l'eau sous le pont qui porte son nom. Mais l'île Saint-Louis, qui allait naître de cette fusion, fut longue à devenir un village. En 1623, d'après l'abbé Lebeuf, seulement deux cents insulaires : pêcheurs, blanchisseuses et taverniers remplaçaient les vaches et les duellistes qui se partageaient ce double domaine.

« Toutes les îles sont heureuses,
Mais la plus belle est dans Paris... »

Louise Faure-Favier pourrait-elle encore le dire ? A peine préservée de la furie immobilière, l'île Saint-Louis est aujourd'hui livrée aux industriels de la boustifaille. Une fatidique odeur de graillon plane sur sa sérénité enfouie. Le piéton doit faire du slalom entre les autos envahissantes. Les vieux iliens pleurent leur bon temps...

Le temps de l'artisanat (à peu près disparu, à part quelques relieurs d'art) et des pêcheurs à la ligne : celui des artistes, Kiffer, Belloni, Eugène Deckers, et des sculpteurs, Louis Bancel, Martin, etc.; celui du Père Camille, au Café des Sports, de Gaston le bougnat, de Melle Georgette, la libraire, dont les chats pensifs jouent les presse-journaux, et d'Odette, la poissonnière, dont l'échoppe fut un temps un petit salon littéraire.

Habite dans l'île un vieux bonhomme charmant et féroce à la fois. Défenseur acharné de l'île sans voitures, il vit avec ses chats, de peu, mais demeure épicurien en pensée et fiche, de semaine en semaine, les restaurants de l'île, détaillant les cartes, annotant les menus, l'œil brillant de malice et le crayon cursif. A l'en croire, voici le panorama gastronomique de cette grande bouffe : *Quasimodo*, vient d'être vendu, mais ce changement de propriétaire n'implique pas un changement de menu. La vue sur l'abside de Notre-Dame ne console pas de la tristesse du service et du suprême de sole feuilleté. *Brasserie de l'Ile*, classique, correcte et de prix honnêtes. *La Chamaille*, a du moins le mérite, alors que les Chinois s'infiltrent partout, de succéder à un Asiatique qui ne faisait pas ses affaires. S'essaye d'être à la mode en minaudant une cuisine de pâtissier. *Taverne du Sergent Recruteur*, un précurseur du tout compris. Vin à discrétion et menu qui gave son petit monde bruyant. *Nos Ancêtres les Gaulois*, le même en pire. Les serveurs « comme au temps de Caïn, vêtus de peaux de bêtes », servent un hydromel de pacotille sans que le ciel leur tombe sur la tête, hélas ! *Xavier*, minuscule boutique, patron énormément moustachu. En vitrine, un poisson mort à l'œil terne et une côte de bœuf grisâtre, figés dans l'éternité. Ce ne doit pourtant pas être toujours les mêmes ?

Les filles aux pamplemousses

Le Trésor en l'Isle, eut un moment une vogue non explicable. L'a perdue sans plus de raison. *L'Ilot Vache*, le jeu de mot est médiocre, le reste aussi. *La Forestière*, évoque plutôt le désert que la forêt. *La Flûte de Pan*, flûte ! *Au Pont-Marie*, le dernier bistrot authentique de l'île, la patronne en cuisine, le patron au comptoir, des prix doux et peu de clients. *L'Auberge Saint-Louis*, minuscule, quatre tables aux nappes en dentelle et cendriers réclame, le bec-de-cane mystérieusement enlevé six jours sur sept. L'énigme de l'île ! *La Tassée du Chapitre*, une galerie de peinture le jour, une salle à manger en cave le soir. Le tout à l'abri de la clientèle. *Le Tastevin*, on y voyait autrefois Cecil Saint-Laurent jouer aux échecs. Le décor transformé l'a chassé au profit de Nicoletta et Françoise Hardy. Ça reste faussement familial et de cuisine honnête pour l'époque. *L'Orangerie*, un décor chou comme tout pour messieurs aux tempes et portefeuilles argentés et jolies filles vivant de pamplemousse, de champagne et de papotinages. Le coup de charme voisine le coup de fusil. Crudités et grillades.

Le carnet noir du vieux grognon de l'île semble faire exception pour deux adresses : celle du *Gourmet de l'Isle* et celle du *Monde des Chimères*. Il me faut en ajouter une troisième, mais depuis quelques jours seulement.

Du *Gourmet de l'Isle*, le lecteur sait ce que j'en pense. M. Bourdeau réussit le miracle d'y servir pour 30 francs, tout compris, une cuisine de qualité à base de produits de qualité. Qu'on s'y bouscule beaucoup est normal. Qu'il soit intransigeant sur l'heure d'arrivée est logique. Des lecteurs le lui reprochent. A tort. Ce renouvellement des clients est la condition de ses prix.

L'autre bonne adresse est celle du *Monde des Chimères*. Mon vieux monsieur y retrouve des souvenirs, car ce fut un « bois-charbon » d'avant-guerre. Agrégée d'espagnol, Jeannine Coureau, la fille de la propriétaire, saisie par les chimères gastronomiques, en a voulu, avec une amie comme elle étudiante, faire « son » restaurant. Pour 60 francs le Tout-Paris qui sait manger et ne pas se contenter du tape-à-l'œil, celui qui sait reconnaître un beurre d'Echiré d'un beurre de récupération, un San Daniele d'un simple Parme, s'y régale.

Sur le carnet de mon célibataire épicurien la *Chaumière en l'Ile* figurait avec cette mention : la Méditerranée vue par les snobs, anchoyade et picrate rosé. C'était tout dire en deux lignes. Il avait ajouté : fermé provisoirement. Miracle ! On peut se réjouir et noter, troisième volet du triptyque, la *Chaumière en l'Ile* (4, rue Jean-du-Bellay). Jeannette, du Petit Périgord, vient de s'y installer. Dans un cadre très agréable et « féminin », elle propose un menu tout (et vraiment tout) compris à 95 francs. De la « patience » (amuse-gueules faisant attendre le premier plat) au café (fait à la chaussette dans des cafetières de terre et servi accompagné d'une truffe au chocolat) en passant par les vins à discrétion. Très simple, mais belle cuisine d'un jeune d'envergure supervisé par Jeannette : le poisson du jour, le plat du jour, des grillades de très belle viande, du pain grillé sur la table, des légumes verts et salades, mais aussi un paillasson de pommes de terre parfumé. Et, parmi les desserts, le chausson aux pommes géant, superbe !

L'île Saint-Louis, pour les connaisseurs, c'est Berthillon. Ou plutôt « les » Berthillon, car ils sont toute une famille. C'est en 1954 que ce boulanger venu du 14e arrondissement acheta l'hôtel de Bourgogne, au 31 de la rue Saint-Louis-en-l'Ile, et s'y installa, avec ses enfants, pour préparer artisanalement des glaces et des sorbets qui font fureur sans être meilleurs que bien d'autres.

On s'y rue à la sortie de la messe (dans l'église voisine qui, pour dater de 1726 et avoir entendu des prêches de saint François de Sales, n'en a pas moins un clocher « d'une laideur funéraire », comme disait André Billy) : on s'y précipite depuis le 16e arrondissement ; on y passe commande depuis le faubourg Saint-Germain, et les aubergines ont fort à faire pour « amender » les gastromobilistes en double file et en mal de sorbets.

LA REYNIÈRE.

★ *Le Gourmet de l'Isle*, 42, rue Saint-Louis-en-l'Ile. Tél. : 326-79-27.
★ *Le Monde des Chimères*, 69, rue Saint-Louis-en-l'Ile. Tél. : 033-45-27.
★ *La Chaumière en l'Ile*, 4, rue Jean-du-Bellay. Tél. : 033-27-34.

ÉCHOS

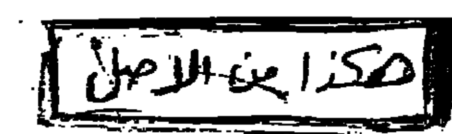
◆ *Le* Pavillon royal, *au bois de Boulogne, va faire cuisine neuve, si je puis dire. M. Drouant en a confié la direction à Christine Bridet (qui anime déjà avec bonheur le* Pré Catelan). *Mme Bridet a d'heureuses idées pour redonner vie à cette vieille maison, et on suivra ses efforts avec sympathie. Malheureusement, elle ne pourra pas changer l'architecture affreuse du néo-Pavillon, refait l'an dernier.*

◆ *Les gourmets qui se souviennent du bon restaurant de Grandvaux retrouveront M. Baumgartner, qui en avait fait la fortune, installé à Lausanne (12, place de la Gare - tél 021-23-37-35), avec un menu à 19 francs suisses, un à 22,50, et la carte. M. Baumgartner, ancien chef rôtisseur du Ritz, aime traiter le gibier. Les noisettes de chevreuil smitane aux nouillettes fines au beurre et aux pommes à l'aigre-doux du* Restaurant Baumgartner *sont une merveille.*

◆ *Le très bon jeune cuisinier qu'est M. Jacques Cagna, et qui s'illustra* à la Ficelle *(rue des Dames), vient de reprendre* la Reine Christine *(14, rue des Grands-Augustins - tél. 326-49-39). On ira volontiers y goûter ses spécialités.*

◆ Le Récamier *(4, rue Récamier - tél. 548-86-58) de Martin Cantegrit vient de rouvrir après avoir fait toilette.*

◆ *A propos d'entrecôte (et un lecteur me fait remarquer que j'eusse dû garder le masculin), un autre correspondant me signale une viande « sans petite sauce » mais d'extrême qualité, servie* à la Tablita *(nouveau restaurant argentin, 21, rue Dauphine - tél. 033-53-82).* « Ce n'est pas, ici, l'Assiette aux snobs, *me dit-il*, et la pierre n'a point besoin du concours de M. Slavik pour donner un cadre agréable. » *A noter.*



CLIN D'ŒIL

ENTRE CIGALE ET FOURMI

LA crise, puisqu'il faut l'appeler par son nom, place les publicitaires devant un paradoxe déroutant. Il s'agit, pour eux, d'inciter les Français à faire des économies tout en les invitant à continuer leurs achats afin de ne pas aggraver le chômage.

Les économistes, à défaut de remèdes, ont certainement une théorie permettant d'expliquer comment on peut exciter en calmant, élargir en rétrécissant, économiser en dépensant, vider en remplissant et ne rien faire en travaillant.

L'idéal, bien sûr, serait de pouvoir acquérir gratuitement ce que d'autres donneraient en payant, mais notre économie cartésienne ne saurait encore s'accommoder de pareilles méthodes.

Les concepteurs de publicité sont donc à la recherche du fameux moyen terme que les diplomates excellent à apprivoiser. Ils sucent leurs crayons, se grattent la tête, pressent les études de marché comme des citrons, sondent à coup de paramètres sociologiques les consommateurs scientifiquement échantillonnés et se demandent comment les Français, qui semblent avoir résolu le problème, ont pu, à la fin de l'année 1974, battre tous les records d'achats dans les grands magasins tout en multipliant leurs dépôts dans les caisses d'épargne ?

Les plus audacieux ont déjà produit quelques timides slogans tout en se défendant de vouloir « récupérer » la crise à des fins mercantiles.

Un grand magasin proclame qu'il « fait la chasse aux prix ». *Il les rattrapera moins aisément qu'il ne piégera le client, étant donnés la vélocité des premiers et le goût du second pour les spectacles sportifs et les paris stupides.*

Une société de ventes par correspondance, qui ne redoute pas la concurrence, annonce : « Faites votre lit 20 % moins cher », *ce qui peut tout de même attirer le chaland à qui l'on a toujours dit cependant :* « Comme on fait son lit on se couche. »

Un fabricant de produits alimentaires admet, au risque de déplaire à M. Fourcade, que nous sommes dans la panade, et lance : « Les temps sont durs, autant que la purée soit bonne ! », *étant sous-entendu que la sienne est la meilleure !*

Quant aux marchands d'essence, qui seraient facilement taxés d'incitation à la débauche énergétique s'ils continuaient à offrir des services de Sèvres en polyester et des cristaux de Bohême en plexiglas pour vous dissuader de renoncer à leurs pompes, ils se contentent de dire, l'un, « qu'on va plus loin avec un plein de super-truc », *l'autre, que le carburant machin* « prolonge la vie du moteur », *comme le sérum de Bogomoletz celle des caniches !*

Quant au tigre rugissant qu'un troisième vous invitait autrefois à cacher sous votre capot, il a été renvoyé au zoo et mis au régime en attendant des jours meilleurs.

L'ascétisme de la bicyclette et la sobriété du cyclomoteur se trouvent du même coup élevés aux rangs de vertus nationales, et comme il faut bien protéger ses vêtements — pour les économiser — et sa tête — parce que la loi y oblige — voilà des occasions nouvelles de dépenser civiquement l'argent que l'on consacrait bêtement à l'automobile.

Dans le même temps, certains publicitaires dilapident des trésors de matière grise pour la préparation d'une campagne qui inviterait à utiliser telle carte de crédit « pour des achats qui ne soient pas futiles », *et d'autres, secourus par d'aimables sociologues, sont à la veille d'affirmer que rien ne calme l'angoisse et l'anxiété du citoyen comme la faculté qu'on doit lui laisser d'acheter quand l'envie lui en prend.*

Enfin, mais, c'est encore un secret, les biologistes étudient dans leurs laboratoires les intéressantes possibilités qu'offrirait le produit du croisement de la cigale et de la fourmi, lequel permettrait enfin de sortir de l'alternative élémentaire où le bon La Fontaine nous a naïvement enfermés !

MAURICE DENUZIÈRE.

Sports



LE PING-PONG MONTE AU FILET

D'où vient le mot ping-pong ? Jean Garnier, dans l'Encyclopédie des sports, donne l'explication suivante :

« Un certain M. Gibbs, mal connu, eut l'idée de la balle en celluloïd, et un certain M. Good, guère mieux identifié, celle du revêtement en caoutchouc à picots de la raquette. La maison anglaise Hamley eut l'idée de l'onomatopée « ping-pong » (« ping » pour le choc contre la raquette et « pong » pour le choc sur la table). La maison américaine Parker frères le breveta, et, vers 1900, tout était si bien au point qu'on publiait des manuels et que des tournois très *importants* avaient lieu dans tous les pays anglo-saxons, avec participation internationale où, semble-t-il, les Tchèques cueillirent de nombreux lauriers. »

AU cours d'une tournée effectuée en République populaire de Chine au mois de décembre 1973, les pongistes français découvrirent avec surprise et envie des tables de tennis de table dans les lieux publics les plus inattendus.

Pendant leur séjour, ils purent visiter une école d' « *amateurs de tennis de table* » où ils furent étonnés par le niveau technique atteint par des jeunes d'une dizaine d'années, qui, six jours par semaine, et trois heures *par jour, se perfectionnent* dans cette activité ; la seule ville de Changhaï compte dix de ces écoles.

Comme activité de détente ou comme sport, le tennis de table a, semble-t-il, renié ses origines anglo-saxonnes pour faire la conquête de l'Asie où sont organisés les championnats du monde, du 6 au 16 février à Calcutta. Les qualités que le tennis de table met en évidence, réflexes, vivacité, détente, souplesse, acuité visuelle, sont en effet généralement considérées comme plus développées chez les Asiatiques.

Une enquête effectuée auprès des jeunes japonais révéla que le tennis de table venait dans l'ordre de leurs préférences, aussitôt après le base-ball et devant des sports comme l'athlétisme, le basket-ball, le volley-ball, le tennis, le kendo et le judo. Avec près de trois millions d'inscrits, la fédération soviétique de tennis de table vient au cinquième rang dans son pays, derrière celles de ski, d'athlétisme, de football et de basket-ball.

Peut-être est-ce parce que les tables de tennis disputaient longtemps à celles de billard les arrière-salles des c a f é s, que cette activité est difficilement assimilée en France à un véritable sport et plus connue sous le nom de « ping-pong ». Heureusement, le critère de rentabilité a entraîné le transfert des tables vers les maisons de jeunes, mais ce sport reste le plus souvent considéré comme un passe-temps ou une activité de loisirs.

Des statistiques commerciales permettent d'évaluer à un million le nombre des Français qui pratiquent de façon plus ou moins *assidue le tennis de table*, mais la Fédération regroupe à peine plus de cinquante mille licenciés. S'il est aisé et même amusant de jouer au « ping-pong », la préparation à la compétition est, en tennis de table, aussi exigeante que dans la plupart des sports.

Les meilleurs pongistes consacrent désormais de vingt à trente heures par semaine à leur préparation physique et technique *ce qui est difficilement compatible* avec les études ou un travail à temps complet. La Fédération française de tennis de table (F.F.T.T.) pensait avoir résolu le problème en regroupant ses meilleurs espoirs, et notamment les juniors qui furent *champions d'Europe par équipe*, au collège d'athlètes de l'Institut national des sports, et en y détachant un entraîneur national, Jacques Secrétin, l'inamovible champion de France depuis 1966, pour s'occuper de leur préparation.

A l'écart des J.O.

Si on ne peut pas parler d'échec, cette expérience n'est pas non plus très concluante. Conçu comme un simple internat, le collège d'athlètes ne facilite en rien les études effectuées dans les universités ou les lycées voisins. Soumis aux programmes scolaires normaux, les jeunes pongistes s'entraînent en fait une heure ou deux par soirée quand, sous prétexte d'économiser l'énergie, l'électricité n'est pas coupée dans les gymnases de l'Institut national des sports.

La réussite du Suédois Bengtsson, champion du monde junior 1970, puis senior l'année suivante, qui, comme ses compatriotes, peut consacrer la majeure partie de son temps à son entraînement grâce aux subventions des fabricants de matériel, atteste l'importance de la préparation physique et technique.

Mais c'est sans doute aussi en se référant à de tels exemples que le comité international olympique (C.I.O.) peut refuser d'admettre le tennis de table aux Jeux olympiques. Maintenue à l'écart de la plus grande manifestation sportive, la Fédération internationale de tennis de table (F.I.T.T.) n'en tient pas moins un rôle d'avant-garde dans le mouvement sportif.

Ainsi la F.I.T.T. fut un des premiers organismes internatio*naux à reconnaître la Républi*que populaire de Chine et à exclure les représentants de Formose. Après la révolution culturelle, la première sortie officielle dans le monde occidental d'une délégation chinoise fut celle de leur équipe de tennis de table aux championnats internationaux de Suède en novembre 1970. On se souvient aussi que c'est par une partie de tennis de table que Chinois et Américains renouèrent leurs relations.

Si la participation des Chinois aux championnats du monde de Calcutta où ils défendront trois titres (simple messieurs, simple dames et double mixte) est attendue avec intérêt par les sportifs, elle sera aussi suivie avec curiosité par les milieux diplomatiques en raison des querelles de frontières qui subsistent entre l'Inde et la Chine et du rôle de facteur de détente et d'amitié que les Chinois font jouer depuis quelques années à leurs pongistes. (*Le Monde* du 4 février.)

Le refus d'admettre Israël et l'Afrique du Sud et la décision de recevoir à ces championnats une délégation officielle de l'Organisation de libération de la Palestine situe d'ailleurs la place et l'importance accordée aujourd'hui au tennis de table par l'ensemble des pays du tiers-monde.

GÉRARD ALBOUY.

POUR ÊTRE A LA PAGE

LE BATEAU PAS CHER, de Thierry Vigoureux et Francis Schull. Guy Authier, éditeur, 176 pages, 20 francs. — Ecrit par deux jeunes, ce livre s'adresse aux jeunes et à ceux qui souhaitent naviguer sans qu'une voie d'eau apparaisse dans leur budget. A la fois guide et répertoire, il contient une somme peu commune de renseignements pratiques et il deviendra bientôt un classique si, comme nous l'espérons, il est régulièrement mis à jour.

CENT DIX-SEPT JOURS A LA DÉRIVE, de Maurice et Maralyn Bailey. Arthaud, éditeur, 256 pages illustrées, 45 F. — Les deux auteurs ou si l'on veut les deux héros (ils vont le devenir au fil de leur épreuve) font naufrage au large des Galapagos dès la page 23. Réfugié sur un radeau pneumatique, le couple britannique dérive pendant près de quatre mois avant d'être recueilli par un bateau de pêche coréen à la latitude de Costa-Rica.

Jeux



Échecs N° 593

COURSE DE ROIS

(Tournoi international de Houston (U.S.A.), janvier 1975)

Blancs : R. HUBNER
Noirs : KAPLAN
Défense est-indienne

1. d4	Cf6	23. Rd2	Cç5
2. ç4	g6	24. h5	Tg7
3. Cf3	Fg7	25. Tg1 (m)	Df4+
4. Cç3	0-0	26. Rç2	C×a4
5. é4	d6	27. Cb×d6 (n)	b5 (o)
6. Fé2	é5	28. C×é8	F×é8
7. 0-0	ç6 (a)	29. Cd6	F×h5 (p)
8. d5 (b)	ç×d5 (ç)	30. T×g7+	R×g7
9. ç×d5	Ca6 (d)	31. F×b5	F×f3 (q)
10. Cd2! (é)	Cé8 (f)	32. Dg1+	Rh8
11. Cç4	f5	33. T×a4	Tg8
12. f3	f4 (g)	34. D×a7	Tg2+
13. a4!	g5	35. Rb3	T×b2+ (r)
14. Cb5	Tf6 (h)	36. Ra3 (s)	Dç1 (t)
15. g4 (i)	f×g3 (j)	37. Db8+	Rg7
16. F×g5	Dd7! (k)	38. Ta7+	Rh6
17. h×g3	Tg6 (l)	39. Df8+	Rg5
18. Fh4	Ff6	40. Df5+	Rh4
19. Rf2	F×h4	41. T×h7+	Rg3
20. g×h4	Dh3	42. Th3+	abandon (u).
21. Th1	Dg3+		
22. Ré3	Fd7		

NOTES

a) Cette variante du « système classique » de la « défense est-indienne », qui connut ses grandes heures dans les années 1953-1955, est actuellement délaissée au profit d'autres continuations, soit 7..., Cb-d7, soit 7..., é×d4, soit 7..., Cç6.

b) Dans la partie Smyslov-Geller du Tournoi des Candidats de 1953, la suite 8. Té1 donna aux Noirs un bon jeu après 8..., é×d4 ; 9. C×d4, Té 8 ; 10. Ff1, Cg4 ! ; 11. h3, Df6 ; 12. h×g4, D×d4 ; 13. g5, Cd7 ; 14. Ff4, D×d1 ; 15. Ta×d1, Fé5 ; 16. Fé3, Cç5. De même, après 8. Té1, Db6 ; 9. Ca4, Dç7 ; 10. Ff1, Fg4 ; 11. d5, b5 ! ; 12. ç×b5, ç×d5 ; 13. é×d5, é4 ; 14. h3, Fh5 ; 15. g4, é×f3 ; 16. g×h5, C×h5 ; 17. D×f3, Cd7 (Talamanov-Neukirsch, Sofia, 1957) ou encore après 8. Té1, Db6 ; 9. Ff1, Fg4 ; 10. d5, ç5 ; 11. a3, a5 ; 12. Tb1, Ca6 ; 13. Fg5, h6 ; 14. Fd2, Cé8 ; 15. h3, Fd7 ; 16. Dç2, Dd8 ; 17. Ch2, f5 (Panno-Donner, Buenos-Ayres, 1955). 8... d×é5 ; 9. D×d8, T×d8 ; 10. C×é5, 8..., d×é5 ; D×d8, T×d8 ; 10. C×é5, C×é4 ; 11. C×é4, F×é5 ; 12. Fg5, Té8. D'où cet essai d'éviter de trop grandes simplifications en maintenant le centre fermé.

ç) Selon de nombreuses parties dans lesquelles fut effectué cet échange sur d5, il est pratiquement prouvé que les Blancs obtiennent de cette façon un net avantage positionnel. 8..., ç5 est naturellement jouable si l'on accepte de lutter contre la variante Petrossian 9. Fg5 (avec un temps de plus pour les Blancs, ce qui est sensible après 9..., h6 ; 10. Fh4, g5 ; 11. Fg3, Ch5 ; 12. Cé1, Cf4 ; 13. Fg4 !). Aussi bien le retour à la variante classique paraît préférable : 8..., Ca6 ; 9. Té1, Cç5 ; 10. Ff1, a5.

d) 9..., Cé8 ; 10. a4 !, h6 ; 11. a5, f5 ; 12. é×f5, g×f5 ; 13. g3, Ca6 ; 14. Ch4, f4 ; 15. Ta3, Fh3 ; 16. Fg4 est très avantageux pour les Blancs (Kortschnoi-Suetine, 34e champion nat. de l'U.R.S.S.).

é) Empêchant 10..., Cç5 à cause de 11. b4 ! et gagnant la case ç4.

f) Cherchant à obtenir du contre-jeu sur l'aile-R par l'avance f7-f5.

g) Les Noirs abattent leurs cartes et tentent de retrouver les schémas classiques de la variante Aronine-Talamanov : 7..., Cç6 ; 8. d5, Cé7 ; 9. Cé1, Cd7 ; 10. Fé3, f5 ; 11. f3, f4 ; 12. Ff2, g5 ; 13. Cd3, Cf6 ; 14. ç5, Cg6. On notera la différence entre les deux positions : ici le C-D est éloigné de l'aile-R ; le pion ç est déjà échangé ; le Cç4 est bien posté.

h) Le C-D est contraint à l'inaction sur a6 : si 14..., Cç5 ; 15. b4 et si 14..., Ca-ç7 ; 15. C×ç7, D×ç7 ; 16. Fd2 et 17. Tç1.

i) Profitant du dernier coup de leur adversaire, les Blancs menacent de s'emparer maintenant de l'aile-R par Rh2 et h4.

j) Préférant un jeu tranchant à l'inaction.

k) Une subtile pointe tactique : si 17. F×f6 ?, Dh3 ! ; 18. h×g3, D×g3+ avec échec perpétuel.

l) 17..., Dh3 est insuffisant : 18. Fh4, Tg6 ; 19. Rf2 !, Dh2+ (ou 19..., Ff6 ; 20. Th1) ; 20. Ré3, Fh6+ ; 21. Rd3, Cç5+ ; 22. Rç3 et les Blancs, ayant mis leur R à l'abri, ont une excellente position.

m) Souhaitant une finale avec un pion de plus.

n) Si 27. T×a4 ?, F×b5.

o) Si 27..., C×d6 ; 28. T×g7+, R×g7 ; 29. C×d6.

p) 29..., Df8 offrait plus de possibilités mais regagner le pion perdu était tentant.

q) 31..., Cb6 ; 32. Fç6, Td8 ; 33. T×a7+ n'est pas meilleur.

r) Cette pointe tactique, imaginée après 31..., F×f3, repose sur l'échec perpétuel 36. R×b2, Dd2+.

s) En vérité, après 36. R×b2, Dd2+ ; 37. Rb3, Fd1+ ; 38. Rç4, Dç2+ ; 39. Rb4, Db2+ ; 40. Rç5, le R blanc s'échappe mais les Blancs trouvent la réponse la plus piquante.

t) Si 36..., Ta2+ ; 37. R×a2, Dd2+ ; 38. Rb3, etc.

u) Les Noirs n'ont pas le temps de mater : 42..., Rf2 ; 43. D×f3+, Ré1 ; 44. Tb1+, Rd2 ; 45. Dd3 mat.

A. KUZNETZOV (1973)



BLANCS (8) : Rh3, Dç7, Fg8, Pé7, f7, g7, g4, h4.

NOIRS ( ) : Rg6, Db2, Td5, Fé3, Cb7 et d8, Pé2, f2, g2, g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 592
N. KRALINE « Revista de Shab », 1972

(Blancs : Ra2, Fd5, Pé2, é5, g2, g5, h6 Noirs : Rh4, Tb4, Fé3, Pa5, a7, g3, g4, h5.)

1. h7, Tb2+ ; 2. R×a3 (et non 2. R×b2, Fd4+ suivi de 3..., F×é5 ni 2. Ra1?, Fd4 suivi de 3..., Tb8+), Fç1! ; 3. Ra4, Tb4+ ; 4. R×a5, Fd2! ; 5. Ra6, Tb6+ ; 6. R×a7, Fé3! ; 7. Ra8!, Tb8+! (si 7..., Ta6+ ; 8. Rb8, Ff4 ; 9. h8=D!, F×é5+ ; 10. D×é5, Ta8+ ; 11. Rb7, Ta7+ ; 12. Rç6, Ta6+ ; 13. Rd7, Ta7+ ; 14. Fb7!, T×b7+ ; 15. Rç8 avec gain) ; 8. R×b8, Ff4 ; 9. h8=F! (et non 9. h8=D, F×é5+ ; 10. D×é5 pat) et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ON A RETROUVÉ FISCHER

DEPUIS sa retentissante victoire contre Boris Spassky à Reykjavik en 1972, le champion du monde américain Bobby Fischer s'est enfermé dans un étonnant mutisme. Le fait qu'il n'ait disputé aucun match ni joué la moindre partie depuis lors a également intrigué le monde des échecs Il peut paraître normal, dans ces conditions, que les plus folles rumeurs aient couru sur son compte, notamment celles selon lesquelles Bobby Fischer aurait cessé de jouer pour mener la vie des membres d'une secte mystérieuse...

Ce n'est qu'en juin dernier, lors de l'olympiade de Nice, que furent connues les premières exigences du champion : les règlements du match de championnat du monde devaient être révisés ; à la limite traditionnelle des vingt-quatre parties devait être substituée une prolongation du match permettant à l'un des adversaires de gagner dix parties, les nulles ne comptant pas ; en outre, au cas où le résultat serait de 9 à 9, le champion du monde devrait être considéré comme vainqueur. Ces propositions étaient assorties d'un ultimatum : la Fédération internationale des échecs (FIDE) devait les accepter, sinon le match n'aurait pas lieu.

Les réactions des Soviétiques furent immédiates. L'ancien champion du monde, Mikhail Botvinnik, déclara que la proposition de Fischer — dix parties gagnées — « dépassait les frontières des possibilités humaines » et était « absurde ». Selon lui, il s'agissait pour Fischer d'éviter de rencontrer Karpov. Le grand maître américain Robert Byrne, lui aussi, indique que Fischer avait peur de jouer ce match. Un autre ancien champion du monde, Tigran Petrossian, calcula que Fischer aurait besoin d'au moins six mois pour gagner dix parties.

Finalement, la FIDE accepta les propositions de Fischer en ajoutant toutefois une limite de trente-six parties. Le président de la FIDE peut ainsi considérer qu'il n'accepte pas toutes les exigences de B. Fischer au moment même où M. Edmond Edmonson, membre américain du comité directeur de la FIDE, vient d'annoncer la grande nouvelle : Bobby Fischer est prêt à accepter l'offre du gouvernement des Philippines.

Celle-ci prévoit que le vainqueur du championnat du monde, qui aurait lieu le 1er juin à Manille, recevrait la somme de 3 375 000 dollars et le perdant 1 625 000 dollars ; les frais d'organisation, estimés à 1 million de dollars, seraient à la charge des Philippines. La FIDE percevrait 80 000 dollars. Cette bourse énorme aurait été négociée directement entre B. Fischer et le président Marcos.

En attendant la réponse du challenger, Anatole Karpov, sur le choix de Manille, il faut encore se poser la question de savoir si le champion américain a ainsi accepté implicitement les conditions de la FIDE (la limite des trente-six parties). — C. L.

Philatélie

N° 1367

AFARS-ET-ISSAS : « Bâtiments administratifs ».

Les deux timbres « poste » émis au début de l'année représentent des bâtiments administratifs de la capitale.



8 francs (Djibouti), noir chaud, bleu roi et sanguine ; « Trésorerie générale » ;



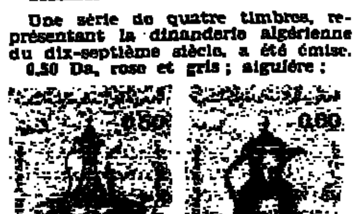
25 francs, noir chaud, bleu roi et sanguine ; « Cité ministérielle ».

Les maquettes et gravures sont d'Albert Decaris. Imprimées en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

ALGERIE : Dinanderie algérienne.

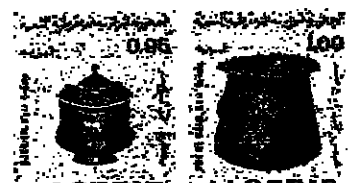
Une série de quatre timbres, représentant la dinanderie algérienne du dix-septième siècle, a été émise.

0,50 Da, rose et gris ; aiguière :



0,60 Da, ocre jaune et bistre ; cafetière.

0,95 Da, vert-jaune et bistre ; sucrier.



1,00 Da, bleu-bistre, pot de bain.

NOUVELLE-CALEDONIE : Hôtel « Château royal ».

Le timbre « poste aérienne » émis récemment est consacré à l'hôtel « Château royal » de Nouméa, d'après une maquette réalisée par Pierrette Lambert.



22 francs (C.F.P.), polychrome. Impression hélio : Ateliers du timbre de France

● *A PARIS, le 16 février, à la M.J.C., 46, rue Louis-Lumière, se déroule — en outre — une exposition philatélique, Cuba depuis 1959.*

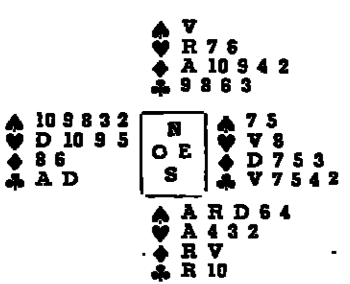
● *A PANTIN, dans la salle des fêtes, 104, avenue Jean-Lolive, la Société philatélique de Seine-Saint-Denis organise sa quinzième exposition, les 15 et 16 février.*

ADALBERT VITALYOS.

Bridge N° 588

UN CHOIX DIFFICILE

Les manches dans les majeures avec sept atouts répartis 4 et 3 (chez le déclarant et au mort) sont en général préférables à 3SA quand il n'y a qu'un arrêt incertain dans une couleur adjacente. Mais ce n'était pas le cas ici. Par bonheur le déclarant trouva la solution pour gagner son contrat.



Nord : ♠ V ; ♥ R 7 6 ; ♦ A 10 9 4 2 ; ♣ 9 8 6 3
Ouest : ♠ 10 9 8 3 2 ; ♥ D 10 9 5 ; ♦ 8 6 ; ♣ A D
Est : ♠ 7 5 ; ♥ V 8 ; ♦ D 7 5 3 ; ♣ V 7 5 4 2
Sud : ♠ A R D 6 4 ; ♥ A 4 3 2 ; ♦ R V ; ♣ R 10

Ann : S. don.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	1 SA	passe
3 ♥	passe	4 ♥	passe...

Guitta, en Ouest, ayant entamé le 8 de carreau, *comment Lebel a-t-il réussi* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse.

Avec la mauvaise répartition des piques et l'as de trèfle mal placé, le contrat semblait infaisable. Or, Lebel, qui ne connaissait pourtant pas les mains d'Est-Ouest, trouva le moyen de gagner.

Sur le 8 de carreau, il fournit le 4 du mort et Est mit le 3. Lebel prit avec le valet de carreau. Il tira le roi de carreau, le valet de pique et le roi de cœur, puis il rejoua cœur. Est fournit le valet de cœur, mais Lebel se garda bien de laisser passer la levée (une décision qui aurait été fatale). Il prit avec l'as de cœur et réalisa ses piques sur lesquels il défausse les trèfles du mort. Son intention était de donner éventuellement deux atouts, mais de ne pas perdre deux trèfles, même avec l'as en Ouest.

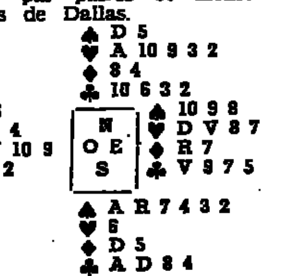
Après A R D de pique, *il coupa le cinquième pique* avec le dernier atout du mort. Enfin, il tira l'as de carreau, sur lequel il défaussa cette fois le 10 de trèfle. Ouest coupa, mais il ne put faire encore que sa dame de cœur et l'as de trèfle.

On voit que, après les deux coups d'atout (roi de cœur et as de cœur), les chances de réussir le contrat sont importantes si les piques sont normalement répartis. Mais même si Est n'a que deux piques, le contrat peut encore gagner s'il n'a plus d'atout (ce qui était le cas) ou si l'as de trèfle est bien placé.

LE CONCOURS DE « BOLS »

La marque hollandaise de spiritueux Bols a organisé une compétition qui a un grand retentissement. Elle a choisi huit des meilleurs joueurs mondiaux et leur a demandé de raconter la donne la plus intéressante qu'ils aient jouée récemment. Un jury international désignera la meilleure d'entre elles.

Voici celle du mathématicien Robert Hamman, champion du monde par paires et membre des As de Dallas.



Nord : ♠ D 5 ; ♥ A 10 9 3 2 ; ♦ 8 4 ; ♣ 10 6 3 2
Ouest : ♠ V 6 ; ♥ R 5 4 ; ♦ A V 10 9 6 3 2 ; ♣ R
Est : ♠ 10 9 8 ; ♥ D V 8 7 ; ♦ R 7 ; ♣ V 9 7 5
Sud : ♠ A R 7 4 3 2 ; ♥ 6 ; ♦ D 5 ; ♣ A D 8 4

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	2 ♦	passe	passe
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de cœur, *comment Bob Hamman a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ? Quel a été son raisonnement ?

Note sur les annonces :

Nord, qui a passé au premier tour parce qu'il était trop faible pour dire « 2 cœurs » sur « 2 carreaux » et trop court à pique pour soutenir à 2 piques, a pu ensuite dire « 3 piques » sans risquer de tromper le partenaire. Sur ce soutien tardif, Hamman aurait pu passer, mais en partie libre les manches tangentes sont un bon pari.

PHILIPPE BRUGNON.

Hippisme

A L'ÉCOUTE DU GALOP

PREMIERE conférence de presse du nouveau président de la Société d'encouragement ; reprise des courses de plat à Cagnes ; nouveau chapitre de l'affaire du prix Bride abattue : des rumeurs de galopade commencent à poindre sous les clameurs de Vincennes.

Rangeons les jumelles et tendons l'oreille.

C'est un sabot secourable que le ministre de l'intérieur a tendu aux dirigeants de la Société des steeple en prenant un arrêté qui interdit aux jockeys et aux deux entraîneurs inculpés dans l'affaire du prix Bride abattue de pénétrer sur un hippodrome. D'évidence, l'instruction judiciaire sur ce tiercé suspect marque le pas. Le juge Michaud sent sa monture sur le point de se dérober. Il a remis en liberté tous les jockeys (sauf un). Les intéressés ont aussitôt demandé le renouvellement de leur licence pour 1975. Grave débat. Tout inculpé étant encore présumé innocent — et ceux-là plus que tout autre, puisque les charges paraissaient s'effilocher, — le droit commun incitait à leur donner satisfaction. Mais comment remettre en selle, au propre et au figuré, devant vingt mille spectateurs à Auteuil — dont chacun ressasse au moins une rancœur, — des hommes atteints par une telle opprobe ? Il y a les choses et il y a le bruit qu'elles font. Les dirigeants des steeple hésitaient entre les choses et le bruit, entre les faits et leur retentissement, quand le ministre de l'intérieur les tira d'embarras. Un texte de 1942 lui permet, sans qu'il ait à motiver sa décision, d'interdire à quiconque de pénétrer sur un champ de courses ou dans un casino. Il signifia une telle interdiction à chacun des jockeys qui venaient d'être libérés et aux entraîneurs Jacques et Jean-Jacques Beaumé. Dès lors, il ne pouvait plus, pour eux, être question de licence.

En théorie, ils pourront la demander à nouveau en 1976. Mais chacun sait bien que, pour un jockey, une interruption d'une année ne peut qu'entraîner un retrait définitif. C'est la fin des carrières de l'intrépide et talentueux Pierre Costes, du flegmatique Jean-Pierre Renard, de Jean-Pierre Philipperon, de Da Meda, du tout jeune Cimmino. Et si, au palais, l'instruction allait se terminer, pour eux, par des non-lieux... ?

Cinq millions de francs supplémentaires pour les chevaux gagnants (ou placés) dans les courses de plat en 1975. C'est ce qu'a annoncé M. Hubert de Chaudenay, nouveau président de la Société d'encouragement, au cours d'une conférence de presse fort brillamment courue pour un « inédit » dans ce genre d'épreuve. Ces 5 millions (10 % de la totalité des prix distribués en 1974) seront surtout utilisés à doubler la « prime » aux chevaux français. En plat, l'allocation n'est pas la même selon qu'une course est gagnée par un cheval « né et élevé en France » ou non. Dans le premier cas, au prix proprement dit s'ajoute une « prime », qui était l'an passé de 10 % et qui va donc désormais se chiffrer à 20 %.

La double tentative

La « prime » correspond à une double tentative d'aide à l'élevage national : elle doit inciter les propriétaires français à acheter leurs chevaux en France et non aux Etats-Unis, comme beaucoup le font depuis trois ou quatre ans ; elle doit aboutir à ce que les grandes écuries étrangères qui font courir en France y établissent également leur élevage. Permettra-t-elle d'atteindre ces deux objectifs ? M. de Chaudenay a cité des chiffres qui tendraient à démontrer qu'en 1974 on s'en est approché. Le mode de calcul auquel il a eu recours ne nous paraît, cependant, pas totalement convaincant. Le nouveau président a exposé qu'en 1974 notre « balance hippique » a été bénéficiaire de 10 millions de francs, c'est-à-dire que les sommes dépensées chez nous par les propriétaires étrangers en frais d'entraînement, pensions d'élevage, etc., ont été supérieures de 10 millions aux gains qu'ils ont rapatriés et à nos propres dépenses à l'étranger (surtout achats aux Etats-Unis et saillies en Angleterre). Soit. Mais il ne faut pas, nous semble-t-il, considérer seulement les comptes d'exploitation. Il y a une perte en capital chaque fois qu'un cheval part ou repart de France après avoir gagné chez nous une des quinze ou vingt épreuves auxquelles est attaché un prestige universel qui n'est pas extensible. Or ces pertes-là, qu'on peut chiffrer à plus de 10 millions lorsqu'il s'agit du seul Arc-de-Triomphe, sont systématiquement supérieures au léger excédent que peut faire apparaître la balance des comptes d'exploitation.

Une heureuse nouvelle, cependant, à cet égard : *Nonoalco*, qui a été le meilleur « miler » européen en 1974, va commencer en France sa carrière d'étalon.

Celui-ci l'effectuera à Meantry, haras de Guy de Rothschild. Prix de la « carte » : 40 000 francs payable au premier « saut » (et qui, dans tous les cas, resteront acquis à la propriétaire de l'étalon), plus 30 000 francs payables au 1er octobre, chaque fois que l'union aura été féconde. Un étalon « sert » de trente à quarante juments par an. Les chiffres — et leur multiplication — peuvent stupéfier qui connaît mal le monde du pur-sang. Ils sont normaux dans le marché mondial. L'énergie équine aussi est chère.

LOUIS DÉNIEL.

Jeunes



« VERT D'EAU » ou les enfants du divorce

IL y a encore quelques années, une femme divorcée était une « femme perdue ». Les enfants subissaient cette « faute » On chuchotait sur leur passage avec des visages de compassion Non seulement ils étaient partagés entre deux familles, mais ils étaient rejetés par leurs camarades à l'école Aujourd'hui, qu'en est-il ?

En France, un mariage sur trois se termine par un divorce. Si l'idée de « péché » a disparu dans l'esprit des Français il reste que cette séparation du couple est toujours vécue comme un événement honteux Les enfants en sont encore les premières victimes, et cela parce qu'ils sont les derniers avertis. Jamais le sujet du divorce n'est abordé par les parents. Il n'est donc jamais expliqué. Hervé Lafond, une jeune actrice-metteur en scène, a écrit une pièce de théâtre pour enfants, Vert d'eau, où, enfin, des écoliers entendent parler de cet événement qui les concerne. Créée par la troupe des Athévains, diffusée par le théâtre Unité, la pièce est présentée actuellement dans la région parisienne (1).

Vert d'eau conte l'histoire d'un couple avec une petite fille, qui un jour décide de se séparer. On voit les parents faire connaissance, se marier, vivre heureux avec leur fille et leurs amis Et puis la mésentente arrive, les disputes Que faire ? Continuer à vivre ainsi et laisser la situation se détériorer ou se séparer bons amis en promettant à l'enfant de le faire participer à toutes les phases du divorce et de tout faire pour que, malgré tout, elle soit heureuse ? Les parents laissent le choix à la fillette Pour l'aider, le couple décide de jouer à la séparation, ou peut-être se sépare-t-il vraiment ? On ne sait pas, le doute subsiste jusqu'à la fin de la pièce. Volontairement. Pour rendre moins pénibles certaines scènes. Des dialogues ou des situations souvent amusantes suscitent le rire des enfants.

Ecrit pour les moins de treize ans, ce spectacle ne manquera pas d'intéresser également les adultes.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Renseignements : Théâtre de l'Unité, 107, avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 644-38-39.

◆ LES SALLES DE JOUETS DU MUSEE DES ARTS DECORATIFS *seront ouvertes du 12 au 16 février, de 14 h. à 17 h.*

★ 109, rue de Rivoli, 75001, Paris. Entrée libre.

◆ UN NOUVEL ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE *vient d'ouvrir dans le 16e arrondissement. A partir de cinq ans, les enfants peuvent y faire de la peinture, du modelage, du dessin, des découpages, du collage.*

★ Pour tous renseignements, s'adresser à Lydia Parser, tél. : 224-86-15.

◆ « LE PALAIS DU FOND DES MERS », *conte joué par des comédiens et des marionnettes géantes, est présenté pendant le mois de février, au théâtre du Jardin d'acclimatation, par l'ensemble théâtral « Bateleurs 2000 ».*

★ Bois de Boulogne, tél. 624-10-80.



Mode

LE FACTEUR APPORTERA LA COMMANDE

FEVRIER, voici venir le temps des catalogues de vente par correspondance. Ils seront dans les kiosques aux alentours du 15, mais les clients, déjà, les ont reçus. Ils se signalent, cette année, tout particulièrement, par la fraîcheur et la gaieté de leur présentation : les conseils d'entretien y abondent, notamment pour ce qui concerne les textiles synthétiques sur lesquels les ménagères n'auront plus rien à apprendre.

La Redoute, les 3 Suisses et le Club Coop, les trois grands de cet important secteur du textile, cherchent à rajeunir leur image de marque tout en s'efforçant de conserver la fidélité de leur clientèle.

Jeunes à la campagne

● LA REDOUTE mise sur les robes en tout genre, les tricots de tons pastels mettant en vedette l'écru et le rose pêche, mais aussi le flou, les dentelles, les imprimés campagnards et les robes de détente. Les tricots pour hommes comprennent les shetland, pure laine (à partir de 69 F) et d'amusants « patchworks » acryliques à côtes imprimés en camaïeu de bleu et de beige. Deux harmonies marron et bleu ardoise foncé, sont proposées pour la ville tandis que les jeans courent toujours la campagne pour toute la famille et de la tête aux pieds. Chaussés de *mocassins-espadrilles en toile*, ils se portent avec des tee-shirts de coton et de polyester ou viscose unis ou imprimés des noms des grands journaux d'Europe et de dessins pop'.

Le groupe vient de racheter « Pré-maman » dont les modèles sont ajoutés au catalogue d'hiver.

Blouses à tout faire

● LE CLUB COOP (dans les magasins Coop, à travers la France), améliore son style de vêtements à chaque saison, avec cette fois-ci une bonne série de blouses et pantalons unis et imprimés à moins de 50 F (du 38 au 48), des cotons fermière à fond noir à l'ourlet sous le mollet, ainsi que des robes longues à danser.

Des blouses professionnelles attrayantes en « celon » antistatique de Courtauld turquoise brodé de motifs corail (de 57,50 à 80 F). L' « ouverture » faite sur les loisirs de plein air, déjà prise la saison dernière, amène les pages de mode masculine à prendre une orientation plus sportive que citadine, encore qu'un costume trois-pièces marine (475 F) en tergal « up » lavable avec un pantalon uni et un en prince-de-Galles (du 40 au 52) allie les deux utilisations. Des jeans, des cotons écrus, des tricots et une garde-robe de vêtements de travail permettent de satisfaire tous les goûts.

Le style collégien

● LES 3 SUISSES marquent d'une à trois étoiles les articles sélectionnés pour leur rapport qualité-prix, et se spécialisent dans les nouveautés pour juniors : le style collégien, de douze à quinze ans, avec des coupes adaptées aux « brise-fer ».

Des maillots de bain deux pièces se vendent séparément avec quatre formes de soutien-gorge et deux slips (du 38 au 44). Une toile de coton souple et légère importée en « bleu de Chine » compose de beaux ensembles à marinières, blouses ceinturées et boutonnées ainsi que des jupes en forme (du 36 au 46, de 85 F à 180 F l'ensemble), ainsi que des blouses et pantalons masculins. Egalement pour hommes des sabots scandinaves à dessus de cuir présentent un agréable volume arrondi, tandis que le confort du cuir tressé se retrouve dans les sandales d'importation indienne.

Le tissu au mètre est toujours de bonne vente dans les catalogues. Les débutantes apprécieront tout spécialement la présentation en « kit » prêt à coudre de jupes à six lés et de pantalons (à partir de 55 F), tandis que les enfants s'amuseront à broder, peindre ou encoller leurs tee-shirts et leurs ensembles de campagne.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ La Redoute (765 pages, 12 F), 59081 Roubaix, Cedex 2.

★ Les 3 Suisses (680 pages, 10 F), 59076 Roubaix Cedex 2.

VOYAGES A TRAVERS LES RAYONS

Février est l'époque des voyages à travers les ventes-expositions des grands magasins.

LA SAMARITAINE *nous invite à goûter et à essayer jusqu'au 1er mars les produits de Grande-Bretagne dans ses magasins de Paris, Vélizy-2, Rosny-2 et Cergy-Pontoise.*

LES GALERIES LAFAYETTE *inaugurent le 8 février un bazar « de Meknès à Ispahan », jusqu'au 10 mars : les productions artisanales du bassin méditerranéen.*

LE BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE *nous fait découvrir l'artisanat d'Amérique latine, du 8 février au 1er mars, et jusqu'au 22 février, à Parly-2, Belle-Epine, Créteil, Rosny-2.*

AU PRINTEMPS, *toujours l'Orient avec des porcelaines anciennes et des antiquités vendues avec certificat, ainsi que des kimonos et des pyjamas de soie pour toute la famille ; de merveilleuses nappes brodées à la main et de nombreuses vanneries. Jusqu'au 5 mars.*



Maison

PAINS GRILLÉS

SI les Français consomment de moins en moins de pain frais aux repas, le pain grillé au petit déjeuner est de plus en plus apprécié. Ces tartines dorées et croustillantes peuvent inciter les enfants — comme leurs parents — à absorber quelque nourriture matinale.

Dans la bousculade du matin, le petit déjeuner a trop tendance, chez nous, à être escamoté. Déguster du pain grillé est tentant, mais encore faut-il que cette préparation ne prenne guère de temps. Pour y parvenir sans peine, le grille-pain est un accessoire électrique qui existe depuis longtemps. En acquérant un automatisme total, il correspond à notre mode actuel de vie.

Le choix d'un grille-pain doit se faire, en priorité, selon le genre de pain consommé le matin : pain de mie, pain rassis de la veille (baguette ou autre), pain de campagne.

La majorité des grille-pain existant sur le marché sont conçus pour dorer des tranches de pain de mie. Ces appareils sont automatiques d'une puissance de 800 à 1 000 watts, ils ont une carrosserie en métal chromé. Celle-ci devenant brûlante lors du fonctionnement, il convient de mettre le grille-pain hors de la portée des enfants sur la table.

Jeux de manette

Les tranches de pain se glissent dans l'appareil par deux fentes verticales. Un bouton enclenche le chauffage en faisant descendre le pain entre les résistances électriques. Un thermostat permet de régler le degré de grillage, ce choix se faisant par une manette graduée à cinq ou six positions. Une fois grillé à souhait, le pain remonte automatiquement.

L'avantage essentiel de ces grille-pain est de supprimer toute surveillance et de gagner ainsi du temps. Un inconvénient : la majorité des appareils ne reçoivent que deux tranches de pain à la fois, l'épaisseur de celles-ci étant limitée à 2 centimètres maximum. Ce type de grille-pain vaut entre 130 et 150 F (Cadillac, Calor, Philips, Seb, Siemens). Deux modèles possèdent, en outre, une grille au sommet pour faire réchauffer des croissants (I.T.T. - Nova) ou dorer un morceau de baguette (Rowenta). Il existe également quelques grille-pain assez longs pour faire dorer quatre toasts à la fois ; ils coûtent environ 200 F (A.E.G., Astoria, Rowenta, Tornado).

Ceux qui préfèrent de la baguette grillée ou de longues tartines de pain de campagne doivent opter pour un grille-pain à plateau horizontal. Ces appareils sont des mini-rôtissoires, dans lesquelles on peut également réchauffer des gnocchi, des pizzas ou des quiches. Ils valent environ 200 F (A.E.G., Rowenta, Thomson). Sur un modèle horizontal, qui grille les deux faces du pain simultanément, le plateau sort automatiquement en fin de cuisson (« Clic-Clac, Noirot).

JANY AUJAME.

Brocante

LE SIFFLET DU BOSCO

CONNUE des habitués des Puces, Colette Brandicourt, qui tint douze années durant un stand au marché Paul-Bert, s'est installé, début décembre, 54, avenue Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement ; elle s'est spécialisée notamment dans les meubles anglais, les objets de marine et de curiosité.

Experte en faïence de Jersey — improprement appelée ainsi par les Français, puisque jamais aucune manufacture ne fut installée dans l'île et qu'il conviendrait mieux de la définir par le mot anglais « lustre ware », — elle propose une collection qui comporte plusieurs pièces rares.

Les amateurs trouveront là une série de cannes originales de 250 à 1 500 F. Nous en avons remarqué une à whisky, qui cache un flacon longiligne et un mini-verre : 500 F ; une autre surmontée d'un petit heaume de chevalier : 300 F, une troisième faite de dents de cachalot et de dorsales de requin : 450 F. La plus belle du lot est, sans doute, cette canne faite d'ivoire et d'œil de tigre montés sur argent : 1 800 F.

Dominos de baleine

Colette Brandicourt a aussi sélectionné de nombreux objets sculptés par les marins, en os et en ivoire : jeux de domino travaillés dans des fanons de baleine : 1 000 à 4 000 F, guillotine en ivoire : 4 000 F, cure-pipe : 800 F. Autre ouvrage de marin datant du début du siècle : des sables de l'île de Wight, de toutes couleurs, coulés dans des objets de verre : 200 F environ. L'antiquaire, qui a réuni une série de sifflets de bosco, a retrouvé une partie du code qui permettait de commander les manœuvres. Elle vend le sifflet : 350 F...

Elle propose aussi de nombreux coffrets victoriens, écritoires et boites diverses. Transformés en « humidor » à cigares ces coffrets valent 700 à 1 000 F. Nous avons vu aussi une ravissante boite à rasoirs, qui comporte un rasoir marqué à chaque jour de la semaine : 800 F, des tasses à moustaches : 200 à 300 F, une boite à thé en marqueterie : 500 F, les œuvres complètes de Shakespeare reliées, format réduit, trente-huit volumes sur une étagère de 20 centimètres de côté : 600 F. A noter encore de belles boites en écaille, coffrets à cigarettes : 400 à 3 000 F, six coquetiers en noix de coco et bois : 450 F, un moulin à café, en bois de vertu, dix-huitième siècle : 2 000 F, des harpons de baleiniers : 800 F, des maquettes d'arsenal : 1 200 à 3 500 F.

Dans ce magasin encore : un meuble de dentiste, dix-neuvième siècle, aux multiples tiroirs, en noyer : 4 200 F, des malles de bateau : 1 500 à 3 000 F, selon leur taille et, pièce tout à fait exceptionnelle, une figure de proue Louis XIV provenant d'un navire français non identifié.

ELVI... VALOIS.

★ Prochains marchés, foires et expositions :

— Bordeaux : du 15 au 23 février ;
— Avignon : 25 et 26 février (réservé aux marchands) ;
— Châlons-sur-Marne : du 28 février au 3 mars.

SE MEUBLER PAR CORRESPONDANCE

SUR les catalogues de vente par correspondance, qui viennent de sortir, nous avons trouvé des meubles pour équiper un jeune foyer ou une maison de vacances.

● A LA REDOUTE : des lits jumeaux se superposent, en s'emboîtant, pour former un divan le jour (940 F).

● AUX 3 SUISSES : des fauteuils-chauffeuses en tube d'acier laqué bleu vif, jaune ou rouge, avec coussins d'assise et de dossier en toile assortie (200 F).

● CLUB-COOP : une chauffeuse-lit d'appoint faite de trois blocs de mousse qui se déplient, avec dossier-traversin ; l'ensemble est recouvert d'un tissu de coton à rayures (360 F).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le vide et le patron

Soirée rétro jeudi à la télé. On avait l'impression d'appuyer sur le bouton d'une machine à remonter le temps, le temps pas bien lointain des dramatiques catastrophiques et des tribunes payantes. C'est encourageant, dira-t-on, ça permet de mesurer le progrès. C'est inquiétant, dirions-nous, ça permet de mesurer le vide de nos stocks. Jugez plutôt : l'A 2 cherchait un bouche-trou de soixante minutes pour remplacer l'émission de Bardot. Si, sur cinq cents heures d'écoute, elle n'a rien trouvé de mieux que cette pastorale en faux rustique (intitulée Il faut une femme à la maison*), franchement, ça augure mal de l'avenir.*

La... comment dire, la chose est tirée d'une nouvelle de Marcel Arland. Pauvre Marcel Arland, ça n'était pas le méchant homme, il ne méritait pas ce coup bas. Car c'en est un de nous raconter dans la foulée du Pain noir*, avec une absence aussi impertinente, aussi arrogante de talent, l'histoire de ces deux hommes, un père veuf, un fils célibataire, des fermiers de carte postale à la recherche d'une femme à tout faire. La blouse paysanne, la carriole, le café de la Gare, la caissière adultère et la petite bonne orpheline situaient l'aventure à la croisée espace-temps d'un no man's land de convention. Effarant.*

Et surprenant l'usage de la Tribune libre laissée par FR 3 au C.N.P.F. On nous a délégué un patron de choc, vif, râblé, souriant, grosses lunettes et cheveux frisés, un ancien ingénieur de Citroën. Il nous a raconté sa vie. Il a fondé en 1963 avec deux ouvriers et quatre sous, au fond d'une cour, rue Oberkampf, une usine, « aujourd'hui florissante d'appareils électroniques. Des fils, des prises dont je n'ai pas très bien saisi l'usage, malgré tous les efforts déployés à cet effet. On nous les montrait à l'écran, on nous les détaillait, on nous avait auparavant présenté les ateliers de la Radiale, l'entreprise de ce monsieur, dans l'Isère, près de Grenoble, et à Rosny-sous-Bois. Très beaux, très clairs. Ses employés — il en a sept cents — ont bien de la chance. Il nous a parlé ensuite de ses profits et de ses impôts. Il en a... Il ne nous a pas dit combien. C'était très intéressant. Surtout pour lui. Au prix du spot publicitaire...

CLAUDE SARRAUTE.

La violence au petit écran

M. Jullian et les « recommandations » de M. Rossi

Les « consignes de réserve » sur la violence à la télévision avant 21 h. 30, émises par M. André Rossi mercredi 5 février au micro d'Europe 1, ont provoqué une réplique immédiate de M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2.

Prenant prétexte des recommandations faites à ce sujet par le secrétaire d'Etat, Jean-Pierre Elkabbach, au micro de France-Inter jeudi à 13 heures, demandait son sentiment à M. Jullian sur « *cette recommandation* » :

« *La question est de savoir dans l'esprit de la lettre du président de la République, qui nous donne la responsabilité de la gestion et de l'information, comment faire entrer ou sortir la violence. La violence choisit son heure et ce n'est pas nous qui la choisissons. Que faire donc lorsqu'un événement violent est signalé avant 21 h. 30 et que nous devions en rendre compte ? Pour l'information événementielle, c'est au critère du téléspectateur qu'il faut en laisser l'appréciation.* »

Sur Antenne 2, en tête du journal télévisé de 20 heures, M. Jullian, visiblement agacé et « *surpris d'avoir eu connaissance de ces consignes de M. Rossi par la radio* », a souligné les « *conséquences que pourraient avoir sur les programmes ces directives gouvernementales* ». Le président de la deuxième chaîne a déclaré, au sujet de la violence dans les émissions d'information, qu'il convenait essentiellement de « *ne pas y mettre de complaisance* ».

M. Jullian a rappelé que la violence n'était absente ni chez Homère ni chez Shakespeare, et que « *du moment qu'on renseigne le téléspectateur* » on ne trahit pas la mission de la télévision, ni « *ce qui avait été convenu* » entre les présidents de sociétés et le président de la République.

En fin de programme, jeudi vers 22 heures, sur la chaîne FR 3, M. André Rossi s'employait à préciser qu'il n'avait aucune intention de jouer les censeurs sur les programmes.

L'incident avait failli avoir lieu...

Mais, comme le déclare la Ligue des droits de l'homme, vendredi matin : « *Si le fond du problème évoqué par M. Rossi n'est pas en cause, il apparaît bien que la seule méthode envisagée par le ministre exerçant sa tutelle sur la radio-télévision — à savoir l'intervention directe du gouvernement — justifie toutes les craintes, déjà exprimées par la Ligue des droits de l'homme, de l'établissement progressif d'une censure.* »

C. D.

A la Maison de la radio

LA LOCATION DE BUREAUX SE FERAIT SANS PROFIT

Certaines rumeurs sur la location de bureaux à la Maison de la radio ont incité la présidence de la société Radio-France à préciser :

« *Le prix réel demandé s'établit actuellement à 1 100 F par an le mètre carré de bureaux et non pas de surface utile. Ce chiffre est le résultat de la comptabilité O.R.T.F. à la fin de 1974. Il correspond au coût de fonctionnement et d'entretien de la Maison de la radio. Sans inclure de profit.* »

Après avoir souligné qu'il s'agit d'un tarif « *tout compris* » (chauffage, téléphone, nettoyage, etc.), la note conclut :

« *La gestion de la Maison de la radio représente, pour Radio-France, un budget de plus de 55 millions de francs en 1974 et l'emploi de près de quatre cents personnes.*

» *Si les sociétés T.F.-1 et Antenne-2, ainsi que l'établissement de diffusion envisagent de quitter les locaux de la Maison de la radio, ce n'est nullement par la volonté de Radio-France ni en raison du coût de location demandé qui est sensiblement, à prestations égales, celui du marché.*

» *Les responsables des nouvelles sociétés ont été, en effet, invités officiellement à la suite de la réforme, à rechercher dès maintenant des installations séparées, non seulement pour leur sièges sociaux, mais aussi pour leurs bureaux.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 7 FEVRIER

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire d'Etat aux universités, répond au défi de R.T.L., à 18 h. 30.

— *La Ligue des droits de l'homme* expose son point de vue en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jacques Rueff*, de l'Académie française, est l'invité de France-Culture, à 20 heures.

— *M. François Mitterrand* est interrogé sur ses goûts littéraires par Bernard Pivot à l'occasion de la sortie de son livre *la Paille et le Grain*, sur A 2, à 21 h. 40.

— « *Les Chouans* » sont le thème d'un débat après le film du même nom, sur TF 1, vers 22 h. 10, avec le duc de Castries.

SAMEDI 8 FEVRIER

— « *La crise de la presse* » sera évoquée depuis le journal *la Croix*, par France-Inter, de 12 heures à 14 heures.

ÉDITION

En mai

VINGT-SEPT NATIONS AU VIIe FESTIVAL DU LIVRE DE NICE

Le Festival international du livre de Nice, reporté l'an dernier en raison des élections présidentielles, aura lieu cette année du 3 au 8 mai, au palais du Festival, avec la participation de plus de deux mille éditeurs appartenant à vingt-sept nations, dont tous les pays de la Ligue arabe, des représentants des bibliothécaires, des libraires, etc. Plusieurs nations nouvelles seront représentées, notamment le Mexique, l'Argentine et la Corée du Sud.

La participation de l'Etat sera cette année décisive et se traduira par une contribution financière importante.

Au programme, en dehors des prix traditionnels, dont l'Aigle d'or et la bourse Goncourt de la nouvelle, des colloques sur l'enseignement de la littérature, la distribution et la lecture publique, les congrès de Culture et Bibliothèque pour tous et, pour la première fois, s'intégrant dans l'Année de la femme, un congrès international des femmes écrivains.

***Enfin, tandis que se dérouleront* des rencontres auteurs de films et de livres, se tiendra une exposition permanente sur le thème « Cinq mille ans de culture méditerranéenne.**

L'entrée sera, pour la première fois, gratuite.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 7 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.

20 h. 35 Regards sur l'histoire. Film : « Les Chouans », d'H. Calef (1947), d'après H. de Balzac, avec J. Marais, P. Dux, M. Robinson, M. Lebeau.
1799 : le Directoire. Jean Marais se bat pour le comte d'Artois. Madeleine Lebeau lutte pour le drapeau tricolore. Ils s'éprennent évidemment l'un de l'autre. Le débat est cornélien. Les images sont fidèles à la tradition romanesque-historique agrémentées de prétentions pacifistes.

22 h. 10 Débat : La Chouannerie. Prod. J.-F. Chiappe.
Avec Jean Massin et le duc de Castries, de l'Académie française.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Nicoletta.

21 h. 40 Magazine des livres : Apostrophes, de B. Pivot. Avec M. Mitterrand.
M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste parlera de Jules Renard, Jacques Chardonne, Saint-John-Perse, Lamartine, Buzzati et de leurs œuvres, et il recevra Max Gallo, Camille Bourniquel et Jacques Brenner, romanciers.

22 h. 50 Ciné-Club : « Une riche affaire », de N.Z. Mac Leod (1934), avec W.C. Fields, J. Rouverol, Baby Le Roy.
Un épicier, qui rêve d'aventure et croit avoir le génie de la spéculation, part pour la Californie, dans une vieille voiture, avec son encombrante famille, pour prendre possession d'une plantation d'orangers achetée par correspondance. Les tribulations de W. C. Fields, l'acteur comique à la trogne de pochard.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La Ligue des droits de l'homme.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « Tobrouk », d'A. Hiller (1966), avec R. Hudson, G. Peppard, N. Green, G. Stockwell.
Au cours de la deuxième guerre mondiale, un commando de juifs allemands, sous les ordres d'un officier britannique, s'infiltre dans les lignes allemandes pour aller détruire, à Tobrouk, les réserves d'essence de l'Afrikakorps. La guerre-spectacle.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Jacques Rueff, par P. Galbeau, avec le Duc de Castries, J. d'Ormesson, J. Guitton ; 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat : Les mal-mariés ; 23 h. 25, Langages croisés, par E. Dieflin.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Lever de rideau par R. Stricker. Avec le concours de A. Anastacescu, pianiste : « Andante et variations en fa mineur », « Fantaisie en ut majeur » (Haydn), « Sonate en ré mineur, opus 31, nº 2 » (Beethoven), « Gavotte d' « Armide » (Gluck-Brahms), « Thème et variations en ré mineur » (Brahms) ; 22 h. (S.), Orchestre symphonique de Nord-Picardie. Direction M. Duruflé. Avec le concours de F. Rogez, mezzo-soprano ; M.-M. Duruflé, organiste ; et les chœurs de l'Association des concerts Jean-Sébastien Bach du Nord, direct. par M. Gruneissen : « Requiem, opus 9 » (M. Duruflé) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 8 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

14 h. 30 Pour les jeunes : Samedi est à vous.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz : « Esprit de liberté ».
Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage favorable au IIIe Reich, sème le désarroi dans le groupe des prisonniers de guerre incarcérés à Colditz. Est-ce un traître ou un espion particulièrement habile ?

22 h. 30 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 5 Les après-midi, de M. Lancelot. Un jour futur.
Pop music ; L'invité de l'autre monde : Lanza del Vasto ; Série « l'Homme qui valait 3 milliards » : le Pionnier ; Bandes dessinées ; Ils arrivent ; Super 8 ; Le rendez-vous des petits reporters ; Il était une fois la comédie musicale.

19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre : « De la poudre et des balles ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
En 1913, l'inspecteur Valentin recherche des trafiquants d'armes.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Courts-métrages : « Rien n'est plus comme avant », de P. Scipion, et « Le lapin chasseur », d'Y. Lafaye.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
Malgré l'affection de Bon Ami, malgré les supplications de son fils Jack, Ida décide de se soumettre aux caprices du poète d'Argenton.

21 h. 25 Musique : Festival du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réalisé par J.-C. Averty.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Les samedis de France-Culture : « Mélusine », par Claude Mettra, avec Claude Gaignebet.

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Hamlet et les Sept Nains », de P. Roegiers, avec Douchka, B. Balp, R. Carel, M. Cassot, J.-R. Caussimont, H. de Lapparent, P. Mazzotti, R. Murzeau (réalisation C. Roland-Manuel) ; vers 22 h. 20, Micro-concert G.R.M. ; vers 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : Les animaux du ciel, par L. Bérimont ; 23 h. 30 (S.), « le Chant du rossignol » (Stravinski). Orchestre de la radiodiffusion, direction B. de Vinogradov.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1900 : « Fantaisie nº 2 sur le choral Wachet auf, ruft uns die Stimme » (M. Reger), avec A. Heiller ; aux grandes orgues : Marcussen, de la cathédrale de Lin (Autriche) ; 21 h. 30 (S.), Festival d'automne. Concert donné au théâtre de la Ville. Orchestre philharmonique national de Varsovie. Direction W. Rowicki : « Symphonie » (Penderecki), première audition à Paris ; « Elegia » (T. Baird) ; « Capriccioso notturno » (E. Boguslawski), « Livre pour orchestre » (Lutoslawski) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Marius Constant (1) ; 1 h. 38 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 35 Film : « le Monde perdu », d'I. Allen (1961), avec M. Rennie, J. St-John, D. Hedison, C. Rains.
Une expédition de géologues, chargée de vérifier l'existence d'animaux préhistoriques, connaît mille aventures sur un plateau isolé d'Amazonie. Des monstres, des cannibales, des paysages oniriques, des cataclysmes, apparentent assez à King-Kong cette adaptation d'un célèbre roman de Conan Doyle.

20 h. 35 Film : « Tu seras un homme, mon fils », de G. Sidney (1956), avec T. Power, K. Novak, V. Shaw.
Auteur, pour la M.G.M., de comédies musicales et d'un Scaramouche fameux, George Sidney inaugura sa propre compagnie de production avec ce mélodrame à vocation sociologique, dénonçant les tares du « show business » : on y partage les succès et les déceptions d'un pianiste de jazz, frappé, pour finir, d'une maladie incurable.

22 h. 30 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber.
Lionel Stoleru, l'un des deux conseillers économiques de l'Elysée, parle de son récent ouvrage : Vaincre la pauvreté dans les pays pauvres.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.
Les mésaventures d'une famille bourgeoise de Saint-Louis du Missouri, qui va passer les vacances dans une maison de location en Californie. Une comédie américaine un peu languissante, mais avec des aspects sociologiques intéressants.

16 h. Dimanche illustré (suite).
Vive la télé ; J'aime le cirque.

19 h. 30 Variétés : Système 2, de Guy Lux.
Avec Frédéric François, Billy Swann, Carlos, Tino Rossi, les Charlots, Gigliola Cinquetti, Giani Nazarro.

21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador.
Quatrième partie : 1861-1870. Le fils aîné de Julia et Rodolphe meurt. La guerre de 1870 éclate et Rodolphe s'engage.

22 h. 20 Documentaire poétique : René-Guy Cadou, de M. Persane-Nastorg. Réal. J.-P. Roux.
Vie et œuvre d'un poète mort en 1952, à l'âge de trente ans.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Série. — Hawaï, police d'Etat : « Escroquerie en famille. »
Un couple de petits escrocs « bricolent » des petits coups minables. Mais il arrive que tel est pris qui croyait prendre...

20 h. Documentaire : Soho. Production de la B.B.C.
Peuplée de toutes les races du monde, de tous les commerces, nom magique, mais aussi « dépotoir » humain, Soho est une ville dans la ville, quelque chose entre le Greenwich-Village à New-York et Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), « l'Heure espagnole », comédie musicale en un acte de F. Nohain, musique de M. Ravel, avec Ch. Stutzmann, J.-C. Orliac, J. Loreau, M. Philippe, orchestre lyrique de la radiodiffusion, direction R. Rossel ; 21 h., Mises en scène : « Crime et Châtiment » ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre-parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Pasternak.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « la Valse », de Ravel ; 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Stabat mater pour contralto », par A. Heynis, « Quatuor à cordes en si bémol majeur nº 4, l'Aurore » (Haydn), « Danses slaves » (Dvorak) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

SPECTACLES

En bref

Théâtre

Schönberg et Kafka au Cyrano

Henri Ronse transforme la petite salle du Cyrano en « cabaret expressionniste » décoré de fresques estompées par un rideau de tulle noir, pleines d'hommes-oiseaux sinistres. Sur un sofa rouge : une femme emplumée. Sur scène : des musiciens *blafards*. Autour : une grille. Irène Jarsky, en fourreau noir, coiffée d'un haut de forme orné d'une fleur rouge, chante pour un homme qui s'endort. C'est le *Pierrot lunaire* dans l'atmosphère lourde d'une chambre close comme un tombeau.

Pendant que les musiciens dégagent le plateau, l'homme en vert lit un texte très drôle de Karl Valentin : *le Théâtre obligatoire pour tous*. Dans le noir, la voix de Marlène, canaille, chante *Lola Lola*, puis, nostalgique, *Lili Marlène*. Dans un projecteur apparaît une créature en bas noirs qui, d'un claquement de fouet, réveille un homme endormi. Il a une tête de singe. Ainsi commence le *Rapport pour une académie* de Kafka, monologue *d'un phénomène de foire qui a* accédé au music-hall, singe devenu homme et qui le soir rejoint une jeune guenon à demi dressée. Après la chanteuse solitaire, c'est l'homme seul qui parle. Jacques Roux le « joue » avec une force qui se voudrait certainement rageuse, offensive, mais qui tourne souvent au pathétique. De temps en temps, la créature claque du fouet et se cache derrière le rideau de tulle qui se lève et se baisse.

Il est bien difficile de représenter Kafka, d'illustrer les masques de ses angoisses, de donner une *musique* à son humour douloureux. La voix de Kafka n'a pas de timbre. Elle ne traverse pas l'espace libre. Elle naît à l'intérieur de l'oreille, et vit dans la douceur des peurs étouffées. Il est bien difficile de ne pas la trahir en essayant de la transmettre. — C. G.

★ Cyrano, 20 h. 30.

« Hôtel Baltimore »

Hôtel Baltimore a pour auteur Lanford Wilson, dramaturge américain fort estimé à New-York. Cette pièce a obtenu en 1973 trois prix, dont deux donnés par des critiques.

Pendant une centaine de minutes, nous écoutons bavarder les clients et le personnel d'un ancien palace devenu hôtel borgne, et qui va être démoli.

Le public de la première représentation semble avoir accueilli la pièce dans l'euphorie.

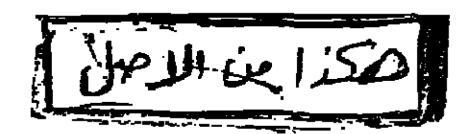
Le décor de Patrick Dutertre manifeste une bonne connaissance du mobilier art déco de grande série et fatigué.

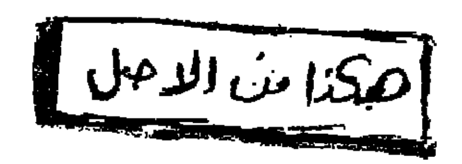
La mise en scène d'Arcady a l'élégance détendue d'un playboy en fin de carrière.

Treize acteurs non superstitieux interprètent *Hôtel Baltimore* d'une manière sélective. Gérard Chambre hésite entre Gary Cooper et Henry Fonda. Liliane Rovere pencherait plutôt pour les souris de Walt Disney, mais avec la voix d'un clochard enrhumé. Zouzou a du *charme*. Madeleine Ozeray va bien, ça fait vraiment plaisir.

Le signataire de ces lignes était peut-être déphasé, il lui a semblé que l'intérêt et la *valeur d'Hôtel Baltimore* étaient à peu de chose près ceux d'une chanson française appelée *Vous saurez tout sur le zizi*, et qui bat actuellement les records de vente. *L'avenir immédiat* de l'Espace Cardin est donc rose. Tant mieux pour lui. — M. C.

★ Espace Cardin, 20 h. 30.





ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN », à Ivry

Le spectacle que dirige Stuart Seide *jusqu'au 23 février* au Studio d'Ivry est exceptionnel d'intelligence et de beauté. Puisque *le Précepteur* de Lenz, mis en scène par Sobel, prend fin le dimanche 9, *Dommage qu'elle soit une putain* va devenir, en février, la pièce qu'il faut voir en priorité. Que les lecteurs oublient d'abord le titre, qu'ils le chassent de leur esprit. *Dommage qu'elle soit une putain* est la traduction exacte du titre que John Ford, en 1633, avait donné à sa pièce. En anglais, à ce moment-là, il signifiait donc quelque chose. Plus aujourd'hui. Quand Maeterlinck a traduit cette œuvre, il a eu raison de mettre un autre titre, *Annabelle*.

La pièce, dont le fait central est l'amour d'une sœur et d'un frère, est connue. Elle est considérée comme le chef-d'œuvre du théâtre élisabéthain. Elle est jouée de temps en temps ; Visconti en a donné, il y a une quinzaine d'années, une présentation risible.

Celle de Stuart Seide est exemplaire. Le *texte français est très* fort. Simple, sans pathos, mouvant, d'une charge poétique violente. A ses moments perdus, Stuart Seide devrait lire les autres pièces de Ford, qui sont inédites en français, et traduire les meilleurs. Il l'adaptateur rêvé.

La mise en *scène est supérieure* à celle de *Troïlus et Cressida*, que Seide avait donnée l'hiver 1973-1974 à l'Ecole normale, et qui était déjà très bien.

Seide reste fidèle à l'emploi d'un « ring » central, à la fois table, sol, lit, entouré d'une bande de jeu puis des gradins du public. Spectateurs et acteurs se touchent, on se croirait dans une grange, ou en plein air. Seide reste fidèle aussi à une liberté d'action des acteurs qui, dans l'habitation commune du public et des comédiens, vivent leur vie entre leurs scènes, se reposent ou se remaquillent, mais spontanément, sans chiqué.

Décors, accessoires, costumes, s'appuient sur un matériel minimum, quelques tissus et bandelettes, bâtons, accessoires, qui frappent par leur à-propos, alors que, pour couvrir tous leurs emplois, ils sont sujets à bien des métamorphoses.

La mise en scène proprement dite est d'une invention fabuleuse. Changements de visages, changements de voix, postures animales ou rêveuses, murmures, orages, pas lents, pavanes coulées, signes décomposés de l'amour, passages du Malin ou d'un ange dans le noir, machine humaine qui se détraque par *l'effet d'une rage, d'une panique*, calme des matins, goutte-à-goutte du sang sur le carrelage après le meurtre au couteau : on ne saurait dénombrer les enchaînements sensibles des choses qui se répondent, forment peu à peu une vision complète.

Rien, ici, n'est naturaliste, rien n'est symbolique non plus. Pas de gymnastique, pas d'abstraction. Il s'agit de l'invention poétique concrète d'un univers, qui, en un sens, est prosaïque, où nous nous « retrouvons » très vite, où nous roulons avec passion. Nous sommes dépersonnalisés, mais cet autre territoire que Seide nous fait parcourir, qu'il nous fait même *labourer*, était virtuellement à notre portée. De même que l'électromicroscope, par exemple, autorise la lecture de phénomènes inconnus qui pourtant étaient là, l'appareil dramatique de Stuart Seide révèle des réseaux psychiques aussi vivants que nos artères, mais qui *n'étaient pas perceptibles*.

Le drame de John Ford, sa construction, son langage, sont évidemment très beaux. Stuart Seide est un metteur en scène strict. Il ne gambade pas autour de Ford, ne le prolonge pas. Il reste en plein texte, il y pratique des saignées, y pose des drains. C'est le *texte* lui-même qui exsude toute cette floraison d'actes feutrés ou sauvages, d'images immédiates, d'émotions.

Sept acteurs, Olivier Esperandieu, Thierry Fortineau, Christophe Malavoy, Benoît Régent, Laurence Roy, Martine Schmitt, Wladimir Yordanoff, font exprimer, avec un tact et des nuances infinis, ces incroyables instruments que sont la voix et le corps, quand le jugement accompagne l'inspiration.

Il faut ajouter que ce spectacle est foncièrement accessible, enchanteur, passionnant.

Le Studio d'Ivry est à cinq minutes à pied de la station de métro Mairie-d'Ivry. En voiture, c'est à dix minutes de la porte d'Italie. Bonne occasion pour le public d'aller repérer cette salle très vivante, dont les fantaisies austères d'Antoine Vitez avaient ces temps derniers raréfié l'oxygène.

MICHEL COURNOT.

★ Studio d'Ivry, 21 heures.

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT SOUHAITE QUE LES COLLECTIVITÉS LOCALES SUBVENTIONNENT DAVANTAGE LE FESTIVAL DE NANCY.

(De notre correspondant.)

Nancy. — Au cours d'une rencontre entre M. Marcel Martin, maire de Nancy, et M. Montassier, directeur du cabinet de M. Michel Guy, au sujet du Festival mondial du théâtre de Nancy — qui avait *fait* l'objet de *nombreux remous* fin décembre, — le secrétariat d'Etat à la culture serait disposé à le doter de 1 million de francs. La moitié serait réservée au rayonnement des troupes invitées après le festival à travers la France.

Le Festival lui-même se verrait *donc attribuer 500 000 francs* alors que les années précédentes la subvention n'était que de 150 000 francs.

Le secrétariat d'Etat désire cependant que, dans le même temps, la participation des collectivités locales et départementales soit augmentée et avoisine les *500 000 francs* également. Il prend en référence les subventions accordées à La Rochelle et à Royan au Festival de musique contemporaine. Pour l'instant, la subvention du conseil général de Meurthe-et-Moselle se monte à 150 000 francs, et celle de la municipalité de Nancy à 270 000 francs, sans compter les frais de matériel et de personnel.

Cinéma

« LE FANTOME DU PARADIS » de Brian de Palma

Un groupe de néo-rockers chante une histoire folle qui est peut-être vraie... Un musicien myope et timide, avec un faux air de Woody Allen, passe une audition. Une main apparaît, le pouce levé : le musicien est bon; sa musique, appréciée: elle lui sera prise. Prise, c'est-à-dire qu'elle lui sera volée par Swan, figure poupine, rose, sans âge. Swan, superstar du pop, « raison sociale ». Swan, idole vidée, qui nourrit ses entreprises de spectacles et de disques avec le talent des autres. Il règne sur les nerfs d'une jeunesse droguée de gesticulations brutales, de rythmes schématiques, de tape-à-l'œil, de frénésie frelatée. La toute-puissance de ce Néron du « show-bize » se fonde sur un désordre bien organisé. Gardé par des brutes à sa dévotion, entièrement occupé de sa *gloire, il pense facilement à éliminer* le musicien.

Mais le musicien, soutenu par sa foi en la musique et par son amour pour une jeune chanteuse, refuse de mourir. Après avoir perdu, au cours de quelques aventures atroces, ses dents, sa voix et son visage, il *se cache sous le masque d'un oiseau* de proie et hante le cabaret de Swan, le Paradise, pour le détruire. Swan décide alors de le récupérer, lui fait signer un pacte, l'enferme avec une bonne provision d'excitants, jusqu'à ce qu'il ait terminé son opéra-rock sur le thème de Faust. *Après quoi il le fait emmurer*. Mais le musicien est tellement « speedé », tellement enragé, qu'il fait voler le mur en éclats. Il découvre le secret de Swan, qui, pareil à Faust justement, est sous contrat avec le Diable. Rien n'arrête plus le justicier, qui se jette sur *scène et interrompt* l'un des spectacles les plus déments jamais vus à l'écran par une orgie de meurtres grand-guignolesques, sous les regards vides d'un public fasciné, fanatisé, qui se croit toujours au spectacle... Le groupe néo-rockers termine son histoire folle qui pourrait être vraie.

Avec une insolence agressive, le réalisateur Brian de Palma attaque quelque chose qu'il semble très bien connaître : le monde du spectacle et sa commercialisation, et son emprise par le décervelage. Il met en pièces les mythes et les modes. *Comme Swan, il « vole » un peu* tout le monde (le film est une suite d'emprunts et de citations), et en fait plus, et en fait trop, et nage dans le superlatif, dans l'insensé. Poussant des personnages terriblement vrais jusqu'au bout d'eux-mêmes, jusqu'à l'absurde, jusqu'à la folie, Brian de Palma jette aux orties toute idée de subtilité pour composer une caricature dénonciatrice. Il dénonce les fabricants de dieux cyniques qui transforment le besoin d'aimer en idolâtrie, le goût de vivre en goût pour la violence. *Le Fantôme du Paradis* est un film sans tendresse, un film coup de poing, super-drôle, super-hideux, super-baroque, superbement joué en particulier par Paul Williams et William Finney. Un film accrocheur aussi, sans doute, parfois lourd, mais surtout emporté par la passion, un film « furieux » qui vient de remporter le grand prix du Festival d'Avoriaz.

COLETTE GODARD.

★ Paramount-Odéon, Paramount-Opéra, Publicis-Champs-Elysées (v.o.).

« UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES » de Jean-Pierre Mocky

Mocky l'écorché-vif, Mocky le hargneux, Mocky le solitaire, le fonceur, le misanthrope, pour qui le *monde* est une poubelle, Mocky l'anarcho, dont les coups n'épargnent personne... On voit bien ce qui a séduit l'auteur de *l'Albatros* et de *Solo* dans le roman de Horace McCoy : c'est le thème de l'homme pur face à la corruption générale. En fait, Mocky n'a gardé du roman américain que le personnage du journaliste intègre, qui part en guerre contre le mensonge, l'hypocrisie, les compromissions, qui provoque le *scandale, parce que la vérité est* scandale, et qu'on finit par abattre comme un chien enragé. Personnage que Mocky a d'ailleurs modelé à son image (il joue le rôle) et dont il a complètement réinventé les aventures, en les transposant dans la province française.

Ces aventures laissent rêveur. On croyait au héros du livre. Il est impossible de croire à celui du film. *Mocky* a gâché un beau sujet par sa véhémence, son goût de l'excès, de la violence, de la provocation. Au lieu de coller à la réalité, il *s'évade* dans un univers romanesque où les gens qu'il veut fustiger sont caricaturés à si gros traits qu'ils perdent toute vraisemblance. Ces affairistes pourris, ces hommes politiques toujours entre deux trahisons, ces riches bourgeoises folles de leur corps, nous savons bien qu'ils (et *qu'elles) existent. Mais ce ne sont* pas les pantins que nous montre Mocky. Avec sa cohorte de femmes-esclaves attachées à ses trousses, ses obsessions, ses stratagèmes et ses extravagantes méthodes de travail, le journaliste lui-même apparaît moins comme un Don Quichotte épris d'idéal que comme une sorte de forcené prétentieux et naïf, dont la crédibilité reste douteuse.

Des dialogues torrentiels et souvent maladroits (on plaint Martine Sarcey d'avoir à prononcer certaines phrases), un montage qui manque singulièrement de nerf (le dernier tiers du film est interminable), des comédiens peu ou mal dirigés (Myriam Mézières) : autant d'éléments qui aggravent notre déception.

Les fureurs de Mocky sont sympathiques. On aime son romantisme, sa sincérité, son non-conformisme, ses grands coups de gueule. Mais, cette fois-ci, il a déraillé. Sous ce linceul sans poches il n'y a qu'un fantôme de film.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Paramount-Elysées, Marivaux, Paramount-Montmartre, Boul' Mich', Publicis-Saint-Germain, Paramount-Montparnasse, Paramount-Orléans, le Passy, Paramount-Maillot, Publicis-Sofitel.

Formes

LES TEMPS MÊLÉS

Le neuf n'est pas forcément le nouveau. L'artiste qui compte (et qui parle) à mes yeux, muant sans cesse, crée sa propre actualité, qui n'a rien à voir avec les diktats de la mode.

Bryen en temps conjugués (1), ce n'est pas seulement pour Michel Butor un tremplin, prétexte à acrobaties grammaticales : le peintre y participe de toutes les irisations de sa rétine. Mais précisément le jeu, en roue libre, de variations morphologiques des verbes, le kaléidoscope des temps enchevêtrés, entrecroisant à l'infini contrées et saisons, se superposent parfaitement à Camille Bryen, pour qui « une horloge arrêtée montre deux fois l'heure exacte en vingt-quatre heures ».

Voici donc confrontés le *participe présent* et le *passé composé*. Le Bryen récent qui, dans ses grands formats, et ses moins grands, emplit tout l'espace concédé par le cadre avec une palette plus opulente, mais adoucie, comme assourdie. Et le Bryen de la grande rétrospective de 1973 au Musée national d'art moderne menageant (autour de 1947) des plages vierges à l'intérieur et à l'extérieur de ses constructions psychiques plus linéaires.

Celui pour qui Michel Tapié forgea et lança le terme, qui a fait fortune, d'art informel — c'est loin, et Bryen a intitulé *défigmatif* ses coulées bleues sur fond rouge de 1953, qu'on voit ou revoit ici avec plaisir, — avant de passer pour le père du tachisme, est en possession de tous ses moyens. Une fois de plus, l'anti-peinture est devenue joyeusement peinture. Un *présent* de bonheur regroupe avec sa tendresse coutumière des carrelages irréguliers, des mosaïques délicatement craquelées, parfois traversées des griffures. *L'objet est un mauvais sujet, Pan-Art, Anatemps, Catbatemps* — bien que datées de 1974, ces distorsions de la temporalité s'en vont dans tous les sens, — ça dit bien ce que ça veut dire : l'indicible. N'attendez rien de communicable dans la langue commune, qu'elle gicle du stylo ou du pinceau. « *Lois des gens qui meurent sur les saisons.* »

***

Camille Bryen, on le retrouve dans les rangs des artistes, écrivains et autres fervents du livre et de l'image qui, sous la baguette de François Chapon, célèbrent dans le *Bulletin du bibliophile* (2) le quatre-vingtième anniversaire d'Iliazd, l'éditeur-poète. Bryen *avait* pris fougueusement sa défense contre les lettristes en 1946.

Il était bon de rappeler qu'Iliazd fut dès 1912 un des futuristes russes les plus en vue, avant de venir en France en 1921 : qu'il organisa en 1923 la *Soirée du cœur à barbe* qui sonna *le glas de Dada. Ceux qu'il fit collaborer* à ses propres ouvrages comme à ceux de Raoul Haussmann, d'Eluard, etc. — Max Ernst, Joan Miro — lui rendent un savoureux hommage. Il y eut aussi Robert Delaunay, Picasso, et bien d'autres. Et Louis Barnier, qui sait de quoi il retourne, donne une savante *analyse technique de son métier.*

***

L'« art photographique » : l'accouplement inusité de ces deux mots avait éclaté comme un défi en 1894, au tout premier Salon de photographie de Paris. Parmi les exposants, un novateur (et *un militant) : Robert Demachy (1859-1936).* Maître de sa technique, il avait su adapter les procédés nouveaux qui lui permirent d'obtenir des épreuves reflétant fidèlement sa « *façon de voir* ». Une petite rétrospective (3) présente ses chefs-d'œuvre intimistes, paysages et portraits proches des gravures impres*sionnistes avec leurs effets* de lumière, leurs clairs-obscurs.

Cherchait-il la poésie ? En tout cas il l'a trouvée, comme la cherche et souvent la trouve Florence Gruère dans ses *Photos imaginaires* (4). En réalité ce sont des collages de découpages de ses propres photographies rephotographiés, qui deviennent, selon Jacques-Henri Lartigue, objet d'un des reportages de Florence Gruère : « Les féeriques et troublantes, belles ou tragiques images de son imagination ».

Un autre reportage est à l'origine du montage-synthèse à la gloire de Brassaï, génial photographe, peintre, dessinateur, sculpteur, poète, auteur d'*Histoire de Marie*. « *Brassaï est un œil vivant* », l'a-t-on défini. L'œil, l'œil du photographe, l'œil photographié par le photographe, le voici qui domine, géant, plus d'une composition de Florence Gruère, oiseau de proie qui plane par exemple sur les silhouettes d'hommes armés de fusils. L'œil seul ou composante d'un visage incorporé comme un fantôme aux murailles ou aux rochers.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie de Seine, 18, rue de Seine. Jusqu'au 28 février.
(2) Bulletin 1974-II, 128, boulevard Saint-Germain.
(3) Photogalerie, 2, rue Christine. Jusqu'au 1er mars.
(4) Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon. Jusqu'au 28 février.

INSTITUT

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

L'Académie française a fixé au jeudi 24 avril la réception de M. Robert Aron, élu au fauteuil de Georges Izard. Il sera accueilli par M. Jean Guitton.

Elle a fait entrer à son dictionnaire *diachronie*, diachronique, diaconie.

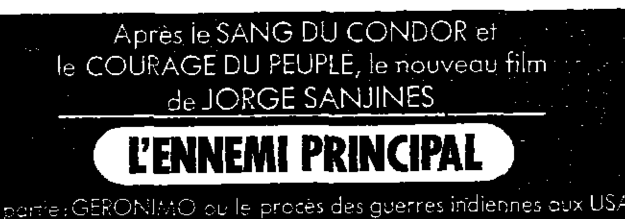
Elle a d'autre part continué l'examen du projet de normalisation partielle de l'orthographe.

Elle adressera au ministre de l'éducation les propositions sur lesquelles la compagnie s'est mise d'accord : quelques formes graphiques pourraient être simplifiées (le double pluriel de appât, la double forme fond et fonds, par exemple), ou mises en accord avec les mots de la même famille (inno*m*é s'écrirait inno*mm*é, bonho*m*ie, bonho*mm*ie, par exemple) ; relai*s* s'écrirait relai comme *délai*, etc. *L'Académie préconise :*

— La normalisation des formes graphiques des verbes terminés en *eler* et *eter* : on écrirait je harcèle comme je pèle, j'étiquète comme j'achète ;

— L'accentuation de E (événement, allégement, etc., devraient s'écrire : évènement, allègement, etc.) ;

— L'usage du tréma : il devrait se placer sur la voyelle prononcée comme dans caïman. On écrirait donc aigüe, cigüe, etc.









SPECTACLES

Contrairement à ce que l'Officiel des spectacles a annoncé par erreur, la représentation de CHRISTMAS, avec Micheline LUCCIONI, Marie DAEMS, Guy PREJEAN, Jacques BALUTIN, Maïa SIMON et Paul BARGE, a bien lieu à bureaux ouverts à la MADELEINE le samedi 8 février.

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine
Odéon, 20 h 30 : En r'venant d'l'expo.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henri Tachan ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h 30 : l'Opéra de quat' sous. — Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Ik.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h 30 : Tu ne voleras point
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h 30 V comme Vian
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h 30 : Mooney et ses caravanes
Ecole normale supérieure, 21 h : le Triomphe de l'amour.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. 30 : Job.
Essaïon, salle I, 20 h 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir — Salle II, 22 h 30 : Voyage autour de ma marmite.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Espace Tribûche, 20 h : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h 30 . Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Interclub, 20 h 30 Amour toujours.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h : les Larbins ; 24 h Plaisir des dieux
Madeleine, 20 h. 30 Christmas.
Mathurins, 21 h : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma ; 22 h les Chantres du yiddish.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h · le Prince travesti
Œuvre, 21 h. · la Bande à Glouton.
Le Palace, 20 h. 30 . le Marathon.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles.

Vendredi 7 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Plaisance, 20 h 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr Freud ; 23 h. : l'Apologue
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau
Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h 30 · la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné
Théâtre d'Art, 21 h. 15 : le Dernier Empereur ; 20 h. : la Femme de Socrate
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. . Couples. — Le Jardin, 21 h · Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. Jean-Claude Bussi et Jean-Claude Monnet — Grand Théâtre, 21 h. : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.
Théâtre de l'Epicerie, 19 h. : Philippe Duval, mime
Théâtre de Fortune, 20 h. 30 : l'Œuvre sans nom.
Théâtre Oblique, 21 h. : le Golem — Petite salle, 20 h 30 : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit Orsay, 20 h 30 : les Emigrés.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Bradbury.
Théâtre Présent, 20 h 30 . les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre 347, 21 h. le Fétichiste
Théâtron, 18 h 30 Alex Metayer ; 20 h 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h. . le Baron perché ; 21 h 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe
Troglodyte, 22 h Xahat.
Variétés, 20 h 45 : l'Alboum de Zouc.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin - Gémier, 20 h 45 Inédits Ionesco.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Concert.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Précepteur
Ivry, Studio, 21 h Dommage qu'elle soit une putain.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Puteaux, Théâtre des Hauts-de-Seine, 21 h. : Gilbert Bécaud
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. · la Mandragore.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Brocabric
Villeneuve-Saint-Georges, Sud - Est Théâtre, 21 h. : Gilbert Bécaud.
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano, 21 h. · la Dernière Bande.
Vitry-sur-Seine, Théâtre Jean-Vilar, 20 h. 45 : Florilegium Musicum de Paris

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 . Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font
Bar du Marais, 22 h : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. 45 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h . Mr Barnett ; 22 h 45 Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. · le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 . l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h 30 : Evariste ; 22 h 30 Henri Gougaud.
Sélénite, salle I, 20 h 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h : Femmes parallèles; 22 h. 30 · Sélénite, nid d'espions.
Splendid, 21 h 30 Comme un vieux moteur dans un arbre à viande

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. . De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h · Au nom du pèse et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le music-hall

Alcazar Paris-Broadway.
Bobino, 20 h 30 Barbara.
Casino de Paris, 20 h 45 : Zizi, je t'aime
Charles-de-Rochefort, 21 h. 15 : Des croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h 30 : Revue
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie
Kiss me, 22 h. 30 · Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q ou.
Olympia, 21 h. 15 · Michel Sardou, Carlos, Pierre Billon.
Palais des congrès, 21 h : Serge Lama.

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.
Palais des sports, 21 h. : Ballet de l'Opéra.

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre lyrique, dir. A. Sibert (J. Strauss).

Le jazz

Centre culturel américain, 21 h. : Boogaloo Band.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Mabuse le joueur, de F. Lang ; 18 h. 30 : Sirocco, de C. Bernhardt ; 20 h. 30 : le Conformiste, de B. Bertolucci ; 22 h. 30 : Ziegfeld Follies, de V. Minnelli.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) . La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) . Maxeville, 9e (770-72-87).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATÉ (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Mistral, 14e (734-20-70).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 13e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (508-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-82-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h 30 à 20 h. 40.
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.), jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-83) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 14 h. à 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) . Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi — V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A., v.o.) : Ciné-Halles (Positif), 1er (236-71-72).
LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suis., All.) v. ang. : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Capri, 2e (508-11-69).
LES MONGOLS (Ira.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Les films nouveaux

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VÉRITÉ, film français de J. Chérasse : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, film français de Claude Weisz, avec Germaine Montero. Le Seine, 5e (325-92-46).
LES DEUX SAISONS DE LA VIE, film belge de S. Pavel. V.f. : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55).
LE MONASTERE DES VAUTOURS, film mexicain de Francisco del Villar (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
DAISY CLOVER, film américain de R. Mulligan, avec N. Wood et R. Redford. (Inédit), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
WANDA, film américain de Barbara Loden, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES ANGES GARDIENS, film américain de R. Rush, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE, film français de J.-P. Mocky. — Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (228-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel (842-04-68).
ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE, film américain de F. Perry. — V.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PHANTOM OF PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00) V.o : Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), à 16 heures et 20 heures.
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (734-20-70).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les festivals

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
BEATLES SHOW — V.o., Action République, 11e (700-51-33), à 20 h. et à 22 h. : Concert pour le Bangladesh. — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Magical Mystery Tour.
RICHARD QUINE. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Inquiétante Dame en noir.
POP VARIATIONS. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : les Pink-Floyds à Pompéi ; 14 h : la Vallée ; 16 h : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 45 : Guitare au poing ; 19 h. 15 : 200 Motels ; 21 h. : Woodstock.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Justice sauvage.
DE GODARD A GAREL. — Olympic, 14e (783-67-42) : Daddy.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : la Femme à abattre.

Les grandes reprises

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v. o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
PICKPOCKET (Fr.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

Les séances spéciales

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15.
EASY RIDER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (336-48-18) à 12 h. et 24 h.
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

CULTURE

FOUILLES EN ALGÉRIE

A la recherche des peintres du Tassili

Alger. — Une quinzaine de chercheurs du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques d'Algérie (CRAPE) vont commencer très prochainement leur seconde campagne de fouilles à In-Hanakaten, un abri sous roche du Tassili.

Situé hors des pistes, à environ deux cents kilomètres au sud-est de Djanet, cet abri sous roche orné de peintures rupestres est d'une importance archéologique exceptionnelle : sur cinq ou six mètres d'épaisseur, on y trouve les débris laissés sur place par les hommes qui l'ont occupé entre 30 000 et 2 000 ans avant Jésus-Christ. Les peintures rupestres sont nombreuses au Tassili, mais c'est la première fois que l'on met au jour des peintures associées à des dépôts archéologiques de cette épaisseur où l'on distingue quatre couches nettement séparées.

A la base du gisement, on a trouvé quelques pierres taillées de l'Atérien (une industrie paléolithique dérivée du Moustérien et particulière à l'Afrique du Nord et de l'Ouest). Au-dessus de cette première couche, on a constaté l'existence de toute une zone d'éboulis et de sables « stérile », qui ne comportait aucune trace d'activité humaine.

Le site est réoccupé vers 6 000 ans avant Jésus-Christ et des hommes s'y succèdent à trois reprises pendant 4 000 ans.

Les chercheurs du CRAPE ont déjà fait une première campagne de fouilles en février et mars derniers. Mais celle-ci a été limitée à six semaines par suite de l'absence totale d'eau à In-Hanakaten, et des difficultés de ravitaillement et de transport. Si l'assemblée populaire communale de Djanet construit à temps une citerne de cinq mille litres, les chercheurs pourront « tenir », cette année, deux ou trois mois au moins. Mais, comme le dit Mlle Ginette Aumassip, chargée de laboratoire au CRAPE et directrice de la fouille, *« avec le travail qui nous reste à faire, nous serons loin du compte ».*

La campagne de 1974 a, en effet, livré un matériel important qui permet de prédire que le site, repéré en 1972 par M. Khikhani, directeur d'une agence de voyage *de Djanet, est très riche.*

Parmi les vestiges déjà trouvés, figurent en effet un squelette humain (pas encore identifié ou daté), une grande quantité d'ocres et de blancs en poudre avec des pierres rondes ayant servi à écraser ceux-ci, des bâtons d'ocre rouge dont certains, usés en biseau, ont manifestement été utilisés pour faire les peintures ornant l'abri. On a aussi mis au jour des objets en bois — une *sorte de « navette » d'usage im*précis et des piquets travaillés — un morceau de vannerie finement tressée vieux peut-être de six mille ans, ce qui en ferait une des plus anciennes vanneries connues au monde, des fragments de poteries, des pierres taillées, des charbons en abondance, des grains — no*tamment de micocoulien et de* ricin. A cette liste, il faut ajouter des ossements de bovidés et d'équidés et, dans la couche supérieure de nombreux os de gazelle ainsi que les restes d'un mouflon et d'un chameau.

CLAUDINE RULLEAU.

La personnalité galloise

(Suite de la première page.)

Pour l'essentiel, la personnalité galloise résulte de la possession d'une langue, la plus ancienne d'Europe, dont l'abondante littérature — ainsi le cycle d'Arthur — allait, au Moyen Age, guider les premiers pas des lettres occidentales.

Proscrite expressément par la loi d'Union (loi d'incorporation selon les Gallois) sous Henri VIII, *la langue galloise n'est plus parlée habituellement* que par un cinquième de la population, soit à peine un demi-million de personnes, si l'on déduit des chiffres du der*nier recensement* (1971) *le nombre* de ceux qui, tout en déclarant savoir parler gallois, ne pratiquent en fait que la langue anglaise, soit *qu'ils habitent une contrée anglo*phone, soit que le conjoint n'en connaisse pas d'autre. Depuis dix ans, le nombre de ses usagers a *diminué de 20 %, passant de* 26 à 20,8 %, alors qu'il dépassait la moitié en 1901 et largement le tiers au lendemain de la Grande *Guerre.*

La langue serait déchue au rang de patois paysan sans le zèle missionnaire, sous la Réforme, des *traducteurs gallois* du Nouveau Testament en 1567, puis de la Bible tout entière en 1588. Chez ce peuple dont les saints jadis contribuèrent, dans les invasions, à sauver la civilisation romano-chrétienne, le culte méthodiste presbytérien, avec la « chapelle », les chœurs admirables, l'école du dimanche où l'on apprenait à lire dans sa langue, a entretenu une culture dont les racines portent de nouvelles moissons.

Culture du peuple, l'aristocratie et la bourgeoisie locales, à la suite *des Tudors, eux-mêmes en partie* gallois, ayant dès longtemps déserté une cause mal pourvue d'avantages. Cette absence de cloisonnement social devait donner plus tard *à la représentation démo*cratique son caractère « radical » (fait de rigueur, non de laxisme) au profit des libéraux, puis du Labour, et récemment, des nationalistes du Plaid Cymru.

Pourtant, voici moins d'un siècle, la cause de la langue galloise pouvait paraître désespérée. Enseignée nulle part, méprisée, la révolution *industrielle, faisant sentir ici* ses premiers effets, provoquait d'énormes déplacements de population vers les *bassins miniers méridio*naux, où, au contact de milieux anglophones, la langue maternelle *ne survivait guère à la pre*mière génération.

L'idée se répandait que parler gallois constituait un handicap insurmontable, que l'unique moyen de faire son chemin, d'accéder au confort convoité de la classe moyenne, c'était, comme tout le monde, de parler anglais.

Et en effet, à quoi bon tant de peine ? Se cramponner à ce particularisme, à cette « Welshness », n'était-ce pas, selon l'expression de Paul Valéry, « en*trer dans l'avenir à reculons » ?* Les réponses à cela se superposent. A la base, le droit inaliénable de toute personne de jouir du patri*moine culturel qui est le sien.* On n'a pas à s'excuser d'être soi-même et de vouloir le rester. L'entité plus grande à laquelle on se trouve appartenir et qu'on fait vivre de ses deniers, de son travail et, parfois, de son sang, doit, au contraire, vous y aider.

En outre, maintenir une des rares reliques des parlers celtiques constitue un devoir envers tous les hommes. T. S. Eliot n'écrivait-il pas : « Une culture uniforme partout dans les îles Britanniques en*gendrerait pour tous un degré infé*rieur de culture. » Et l'auteur de « Meurtre dans la cathédrale » ajoutait : « Or, pour la trans*mission d'une culture — façon* particulière de penser, de sentir, de se comporter, — il n'est pas de meilleure sauvegarde qu'une langue. » « *Cenedl heb iaith, ceneg heb galon* », nation sans langue, nation sans cœur, disent les Gallois.

A l'école

Au voisinage immédiat, intime de la civilisation anglaise, sauver la langue, c'était d'abord la sauver *à l'école.*

La loi de 1870 sur l'instruction primaire n'avait fait qu'aggraver les choses, le gallois restant interdit de séjour jusque dans la cour de récréation.

Pourtant, en 1886, cédant enfin *aux pressions, le gouvernement de* Westminster accepte qu'il devienne, dans les écoles du Pays de Galles, matière et moyen d'enseignement. Il fallut cependant attendre l'entre-deux-guerres pour que les instructions ministérielles commencent d'être partout appliquées.

Le degré d'utilisation du gallois varie d'une école à l'autre, suivant son importance locale. A cet égard, le système britannique confère au chef d'établissement une autonomie pratiquement sans partage dans le choix des matières et des méthodes d'enseignement.

Les mêmes principes s'appliquent désormais dans les collèges secondaires, au gré des familles. Depuis 1962, sept lycées bilingues ont été ouverts, dont deux proches de Cardiff, capitale à très large majorité anglophone. Celui de Pontypridd, qui accueillait alors quatre-vingts élèves, en compte aujourd'hui mille soixante-dix, dont un tiers seulement viennent de familles où les deux conjoints sont de langue galloise.

Toutes les matières, y compris le français, à la seule exception, *provisoirement, des sciences physiques et mathématiques,* y sont enseignées par l'intermédiaire du gallois. Faute de manuels en suffisance, les professeurs *composent* eux-mêmes leurs cours. L'intérêt porté par les parents au choix du collège, le dévouement passionné du *corps enseignant à cette péda*gogie suffiraient à expliquer les résultats obtenus : à Pontypridd, 100 % de succès « en anglais » au *A level (baccalauréat),* 80 % « en anglais » au O level (B.E.P.C.) contre 63 % pour l'ensemble des collèges, 77 % de succès toutes *matières comprises (moyenne na*tionale : 59 %).

Enfin, l'Université du Pays de Galles, avec ses sept collèges autonomes établis dans différentes villes, aménage peu à peu un en*seignement bilingue,* depuis la nomination, en 1958, à Aberystwyth, du premier maître-assis*tant chargé d'un enseignement en gallois autre que la langue elle*-même (psychologie et méthodologie de l'éducation). Depuis, s'y sont ajoutés l'histoire, la géographie, le français...

Chaque cours est du reste doublé en anglais, la dépense supplémentaire qui en résulte apparaissant négligeable à côté du budget immobilier, bâtiments et résidences universitaires.

La gestion bilingue ne pose pas de problèmes particuliers : simple affaire de technique administrative... et de bonne volonté.

A la radio-télévision

*Quels qu'aient pu être les pro*grès de l'enseignement bilingue, les animateurs du renouveau culturel n'ignorent pas qu'en définitive la partie se joue devant les micros et les écrans de radio ou de télévision.

Tant la BBC que la télévision commerciale (BBC-Wales et Harlech-TV) diffusent des programmes régionaux dans les deux langues, en tout sept heures par semaine en gallois et cinq en anglais en ce qui concerne la BBC, six et quatre heures respectivement pour la chaîne commerciale.

La radio régionale de BBC-Wales (pas de radio commerciale) dispose de trente heures par semaine dont dix-sept en gallois (2).

A vrai dire, cette répartition ne satisfait personne. Les auditeurs anglophones (les quatre cinquièmes) *se plaignent que les émissions en* gallois les privent d'une partie des programmes de la première et de la deuxième chaîne de la BBC. Les *usagers du gallois, de leur côté,* souhaitent disposer d'un horaire permanent. A cet effet, ils réclament l'affectation à leur profit de la future quatrième chaîne de la BBC (quitte à la partager avec Harlech-TV), dont la fréquence, disponible, n'a pas encore été mise en service faute de moyens financiers.

BBC-Wales bénéficie d'un crédit *annuel de 40 millions de francs* pour la télévision, auxquels s'ajoutent 6 millions pour la radio. Un millier de personnes y sont employées, *l'enseignement bilingue* à tous les niveaux permettant d'envisager sans trop de soucis un recrutement de collaborateurs et d'artistes de qualité.

* * *

Autre aspect capital de l'effort culturel, l'aide aux écrivains, à l'édition et aux arts.

Dans cette perspective, le « Welsh Arts Council » reçoit du gouvernement britannique une subvention qui, pour l'exercice en cours, s'élève à environ 14 millions *de francs.*

Sa « commission littéraire » affecte 1 300 000 francs à l'aide directe à des écrivains, d'expression anglaise ou galloise, sous forme de prix annuels, bourses de voyage ou d'entretien d'un semestre ou d'une année.

Les publications périodiques émargent pour 190 000 francs, tandis que, de 1968 à 1973, les *cinq principaux éditeurs gallois ont reçu,* pour cent vingt-neuf titres publiés, près de 3 000 francs en moyenne par ouvrage retenu, dont *chacun tire à un millier d'exem*plaires environ.

De son côté, le « Welsh Book Council » *subventionne la présentation, la publicité et la diffusion du livre gallois* (300 000 francs de budget annuel), cependant que le théâtre dispose pour sa part de 2 900 000 francs et *la musique* de 1 800 000 francs.

Sans pouvoir rendre justice aux associations qui ont animé cet élan au cours du dernier demi-siècle, depuis la Ligue de la jeunesse (U.R.D.D.) et l'Eisteddfod jusqu'au Mouvement pour la langue galloise et au Musée des traditions populaires de Saint-Fagans (sur 40 hectares), il importe d'en souligner l'aboutissement, la plus significative des transformations administratives et politiques des dix ans écoulés.

L'année 1964 vit *en effet* la désignation d'un « ministre pour le Pays de Galles » (Secretary of State for Wales), lui-même Gallois et bilingue il va de soi, lequel « ex-officio » est membre du « cabinet ».

Au terme de cette décennie, il se trouve à la tête de l'organe *coordonnateur des services adminis*tratifs du Pays de Galles, le « Welsh Office ». Etabli à Cardiff, ce dernier emploie mille deux cent cinquante fonctionnaires permanents, son bureau de Whitehall, à Londres, occupant trente-cinq personnes.

Sa compétence s'étend présentement au domaine qui, en Grande-Bretagne, est l'apanage des grandes collectivités décentralisées, sans *préjudice de l'autonomie dévolue* aux nouvelles collectivités locales (comtés et districts) : enseignement primaire et secondaire (les universités *étant chacune autonome*), santé, logement, planification, tourisme, pont et chaussées...

On reste surpris de la modestie des organes de traduction mis en œuvre par l'administration bilingue : quatre personnes à Cardiff *pour l'ensemble des services* (courrier général, circulaires...), chaque échelon local faisant face à ses propres besoins. La mise à jour du *lexique anglo-gallois spécialisé* se poursuit sans difficulté majeure, compte tenu des aptitudes de la langue.

Plus délicates à affronter, les réactions de la majorité galloise anglophone. Elles vont de l'hostilité déclarée, nourrie des griefs coutumiers (baragouin « dépassé », d'ailleurs visiblement illisible et imprononçable...) à la sympathie ouverte de ceux, plus royalistes que le roi, qui, Anglais de souche, choisissent d'envoyer leurs enfants à l'école bilingue. Il en résulte par*fois des agacements réciproques,* mettant en jeu d'irréductibles atavismes.

Comment, en dernière analyse, s'expliquer l'affirmation renouvelée de la personnalité galloise ?

A *l'actif sommairement énuméré s'est finalement ajouté, certes* bon gré mal gré, un facteur qui, pour être passif, ne fut pas le moins efficace, à savoir la vertu de nonchaloir des Anglais, art de vivre et de laisser vivre où Dick Taverne disait voir l'un des apports essentiels de l'Angleterre à la Communauté européenne (3).

Oui, *la chance des Gallois,* cela a été, c'est encore que, outre-Manche, *nulle figure fabuleuse* et jalouse n'a capté l'héritage commun des générations.

Un temps, un instant au calendrier des âges, Britannia a pu régner sur les flots du monde, sans pour autant prétendre à un culte exclusif *empruntant ses hyperboles* au Cantique des Cantiques. Il ne s'est jamais trouvé personne pour se faire « une certaine idée de l'Angleterre... *princesse des contes* ou madone aux fresques des murs ». C'eût été ridicule.

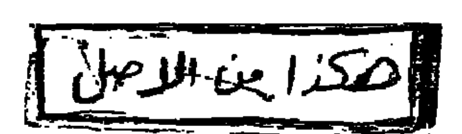
Dès lors, si étroit qu'il fût, le passage demeurait libre, on le voit aujourd'hui, à l'expression nouvelle d'anciens et profonds loyalismes.

Si la langue galloise et la civilisation dont elle est l'armature devaient cesser d'être, du moins *auraient-elles péri de mort* naturelle, non de la main des gens du roi, par forfait furtivement mais froidement accompli.

TANGUY KENEC'HDU.

(2) Cf. émissions de l'O.R.T.F. en langue bretonne : *Télé* : 3 minutes hebdomadaires en deux fois et un magazine de 26 minutes tous les quinze jours (répété). *Radio* : 50 minutes le dimanche après-midi. Sujets folkloriques, laissant de côté l'information proprement dite. *Le* service régional dessert deux régions administratives (Bretagne et Pays de Loire) et emploie environ trois cents personnes.

(3) Ex-député travailliste dissident. Cf. « *Preuves* », quatrième trimestre 1973.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Le Siège Social d'une importante Société Métallurgique situé à NEUILLY SUR SEINE *recherche pour développement d'activités nouvelles*

UN JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

de FORMATION SCIENTIFIQUE

- *ayant acquis une expérience en* METALLURGIE *et* MECANIQUE,
- *aimant les contacts et la négociation.*
- *situation stable exigeant quelques déplacements,*
- *excellentes perspectives d'avenir.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 13.343 à :

S.N.P.M. 188, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY

JEUNE HOMME

AMBITIEUX, INTELLIGENT

20 ans minimum

requis pour formation 3 à 5 ans en Grande-Bretagne à la suite de laquelle lui serait confiée l'ouverture et la direction d'une affaire de matériel de construction pour entrepreneurs en France, après que la période d'entraînement eut donné satisfaction. Il travaillera dans une compagnie anglaise du même secteur et devra être prêt à vivre en Angleterre durant la formation, et à se déplacer dans n'importe quelle partie du monde si nécessaire. Aucune expérience requise, mais devra avoir une bonne éducation et parler et écrire l'anglais d'une manière raisonnable.

S'ADRESSER PAR ÉCRIT à R.T. Goodmann Esq., Managing Director, Plant & Equipment (London) Ltd., Rowley, Nr. Matlock, Derbyshire DE4 2EB, Angleterre.

---

b.i.c.s.

CRÉDIT POPULAIRE DE FRANCE BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE de la Région Sud de Paris

Siège social : MONTROUGE 55, avenue Aristide-Briand (92120)

Dans le cadre du renforcement de son service organisation recherche

ATTACHÉS D'ORGANISATION

- Formation Ecole Supérieure ou Universitaire ;
- Connaissances financières et bancaires ;
- Solide expérience acquise en organisation classique et en analyse fonctionnelle (comptabilité générale et analytique, engagements, ressources créditrices, inspection) ;
- Habitude des contacts avec les gestionnaires et aptitude à la négociation.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE de produits d'équipement de la maison leader dans sa branche filiale d'un puissant groupe international recherche

DIRECTEUR de PRODUITS

Membre du comité de direction

Il sera chargé :
- de la recherche et de la synthèse des informations nécessaires aux plans de marketing ;
- de promouvoir les grandes orientations de la strat. marketing ;
- de la coordination des actions des services recherche et développement, création, vente, pub. dans le cadre de la politique marketing.

Il est demandé :
- minimum 33 ans ;
- réussite prouvée de plusieurs années dans le marketing et la direction de produits grand public ;
- forte personnalité, alliant maturité et diplomatie.

Il est offert :
- un travail stimulant à un poste-clé, une rémunération élevée, dans un secteur en pleine évolution.

Résidence : LYON.

Adress. C.V., photo, à HAVAS LYON, 6.845, qui tr.



Société leader de sa profession recherche

ANALYSTE ANALYSTE-PROGRAMMEUR PUPITREUR DEBUTANT

Pour développement de son service informatique, installé à LAGNY (77).

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions : Service du Personnel, 1, rue du Chariot d'Or - 77400 LAGNY.

C&C

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

BANLIEUE OUEST recherche

UN RESPONSABLE ÉTUDES HARDWARE et SOFTWARE

POUR SES APPLICATIONS TÉLÉMESURE

Expérience 5 à 10 ans. Anglais courant.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou 2-3 ans d'EXPÉRIENCE DANS LA CONCEPTION DE SYSTÈMES DE TÉLÉMESURE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES MÉCANICIEN

FORMATION A. et M. ou ÉQUIVALENT

Adresser curr. vitae et prétentions sous n° 92.821, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

AFIN DE RENFORCER SON SERVICE EXPORTATION

aoip *mesures*

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES et ELECTRONIQUES, PARIS (12e) recherche POUR SA DIVISION MESURES :

INGÉNIEUR EXPORT

- EXPERIMENTE, 30 ans minimum, dynamique et connaiss. bien l'instrumentation, en vue de promouvoir les ventes EUROPE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT.
- Ce poste comporte de larges initiatives et la responsabilité directe des résultats.
- Déplacements fréquents. Sens commercial développé. Anglais indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae, à M. HIVERT, A.O.I.P., boîte postale n° 301, PARIS-13e.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

Equipé de deux B 4700 recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- formation supérieure, parfaite connaiss. COBOL ;
- 2 ans d'expérience en analyse organique et programmation ;
- lieu de travail : MORANGIS (proximité Chilly-Mazarin).

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à B.I.C.S. - Direction du Personnel, 55, avenue A.-Briand - 92120 MONTROUGE.

emplois régionaux

ETS HORTICOLES G. TRUFFAUT S.A. recherchent

UN ADJOINT AU DIRECTEUR

du département Engrais et Phytosanitaire De formation Agro-Agri-Horti, spécialisé en Chimie agricole.

Le titulaire aura pour mission d'assister le Directeur du département et d'assurer la responsabilité du laboratoire d'analyses, de l'expérimentation, des formulations et des relations techniques avec la profession.

Expérience de 3 à 5 ans demandée dans la chimie agricole.

RESIDENCE BLOIS

Adr. lettre man. avec C.V., photo et prétentions au Directeur Général Etablissements Horticoles G. TRUFFAUT 52-56, avenue Dutartre - 78150 LE CHESNAY.

USINE SIDERURGIQUE REGION THIONVILLE recherche pour gérer important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Formation Grande Ecole. Ayant références. Logement assuré.

Ecr. s/N° 1279, à l'AG. HAVAS, 57017 METZ CEDEX.

IMPTE STE DE TUYAUTERIES INDUSTRIELLES spécialisée dans les installations chimiques, sidérurgiques et de raffinerie, recherche pour son service montage :

UN INGÉNIEUR SOUDEUR ESSA

Un an expérience industrielle minimum.

Point d'attache : LYON ; déplacements de courte durée en métropole et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : PUBLICITE CHATELAIN, 63, rue de la République, 69285 LYON CEDEX 1, sous n° 290, qui transmettra.

CL recherche pour sa

Division ÉNERGIE AU CREUSOT

UN INGÉNIEUR

Expérimenté en engineering d'installation turbo-machine. Déplacements à l'étranger. ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecr. avec C.V., photo, prét. GESTION DES CADRES, 15, rue Pasquier, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE leader dans son marché recherche

UN COLLABORATEUR HAUT RANG

auprès de son DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT 27 ans minimum.

ALLEMAND ANGLAIS courants indispensables.

Expérience 2 ans avec distribution. (de préférence secteur alimentaire) Résidence : BRETAGNE SUD. Rémunération intéressante.

Ecrire manuscrit avec C.V. et photo à MOGRAND - 69013 CLAVEBOLLES.

IMPTE SOCIETE DU CENTRE recherche :

pour son service achats : **2 ACHETEURS PRINCIPAUX**
- 1 Spécialiste Electricité et Electronique;
- 1 Spécialiste Mécanique Générale.

Expérience indispensable.

Pour son service ordonnancement planning : **2 AGENTS TECHNIQUES**

Référencés :
- Ayant bonnes connaissances en méthodes de fabrication et de planification.

Pour son service gestion : **AGENTS DE LANCEMENT**
- Ayant expérience en matière de lancement en fabrication et gestion de stocks.

Adresser C.V. détaillé à : n° 92.713, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société française appartenant à groupe international rech. pour son usine de l'AVESNOIS (300 personnes)
- Vocation mécanique
- Tôlerie
- Montage de Petites Séries d'Appareils Electromécaniq.

CHEF DE FABRICATION

de préfér. INGENIEUR diplômé. Ecrire sous n° 11758 à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

IMPORTANT LABORATOIRE ORLEANS recherche

TECHNICIEN

25 ans minimum

- Formation de base acquise en chimie : physico-chimie et chimie organique;
- Formation complémentaire en physiologie et en biochimie;
- Niveau universitaire : maîtrise, D.E.A. ou équivalent.

Pour participer à l'organisation d'un laboratoire de pharmacocinétique et biodisponibilité nouvellement créé, puis mettre au point des méthodes d'extraction de médicaments à partir de milieux biologiques.

Esprit d'analyse et de synthèse, précision.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., prétentions, photo d'identité, sous la référence 1.357 à :

SNPM PETITES ANNONCES, 100, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly, qui transmettra.

IMPTE USINE AERONAUTIQ. DU SUD-OUEST recherche :

TRADUCTEUR TECHNIQUE

bilingue anglais et allemand, ayant bonne expérience aéronautique.

Ecrire avec C.V. et prét. à : Agce Havas, Pau, D. 11.689, q.t.

SOCIETE DE CONFECTION *région Rhône-Alpes*

Sportswear grande série, associée à un groupe de dimension *internationale, recherche :*

DIRECTEUR TECHNIQUE

pour coordonner, contrôler et gérer :
- Un atelier de 150 personnes avec l'aide d'un chef d'atelier;
- *Un ou plusieurs façonniers étrangers.*

Ce poste conviendrait à un cadre confirmé, de 35 ans minimum, maîtrisant les techniques de production, capable d'assurer la gestion de la production, l'organisation du travail et l'animation de l'équipe de production.

Il collaborera directement avec la Direction Générale, pour la définition des objectifs et des budgets, ainsi que pour la définition des plannings de charges trimestrielles et mensuelles.

Il devra hebdomadairement fournir à cette Direction tous les éléments lui permettant d'apprécier la bonne gestion et la bonne organisation de la production.

Il dirigera le service ordonnancement - lancements et, rapidement, devrait pouvoir contrôler également le service approvisionnements, la politique d'achat et le choix du fournisseur étant faits par la Direction Générale.

A terme, il devra prendre la Direction Générale de la Société de production.

Il devra avoir une expérience de plusieurs années dans la confection, soit en tant que responsable hiérarchique direct, soit en tant que consultant.

Il devra être libre sous 2 mois.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération souhaitée à

M. DUFOUR, SOCIETE IXECO, La Valloiy. - 42290 SORBIERS.

Etabliss. public, Massif Central, offre poste respons. à Cadre H., min. 35 ans, bonne culture gle, expér. probl. éducat. et format. contin. Adr. C.V. et photo sous n° 7.887, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTOR OF MARKETING

International specialised real estate development organisation seeks young agressive marketing - sales oriented person. Experience in real estate not required. Working knowledge of english and german helpful. This is a position for a young man ready to move up to challenging, responsabilities and grow quikly with a fast moving organisation. Send complete CV to *Mr Memeteau Paris - Mart* 19, rue Vignon - 75008 Paris

---

JOURNAL TECHNIQUE et PROFESSIONNEL

cherche pour compléter force de vente

CHEF DE PUBLICITE

Homme ou Femme.

Excellent vendeur et dynamique. Expérience souhaitée.

Siège PARIS. Certains voyages province nécessaires pour contacts et prospection.

Ecr. av. C.V. en partie manusc. et photo à 92.430 Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DISCOUNT MARKET

« Le vrai Discount du *Meuble* » rech. pr sa nouvelle - implantation Centre Commercial BOBIGNY 2.

ADJOINT DIRECTION

Pour diriger équipe de vendeurs et fonctionnement du magasin 1.700 m2. Rémunérat. en rapport avec le poste et les *capacités du candidat.*

Se présenter : DISCOUNT MARKET 129, av. du Président-Wilson, (93) La Plaine-Saint-Denis Tél. 243-25-50, M. Bourgade

---

TRADUCTEURS techniques Russe **TRADUCTRICES** dactylos Russe

Travail banlieue Nord-Est EROM, 64, bd Magenta (10e), 46, rue de Provence, Paris (9e).

Impte Société Commerciale de diffusion, recherche pour encadrement de son réseau

2 COLLABORATEURS

TRES EXPERIMENTES DANS LA VENTE.

Poste de très haut niveau, sérieuses références exigées. Envoyer C.V., photo n° 92.554, Contesse Publ., 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherchons pour LABORATOIRE ANALYSES MEDICALES

UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE

(BTS) av. mini. 5 a. expér.

Pour NANTERRE (R.E.R.)

Poste stable, 40 h. hebdo du lundi au vendredi. Avantages sociaux. Ecrire avec C.V. à : APAS, 4, rue Auguste-Perret, 75013 PARIS.

Ecole Privée rech. Professeur allem. Urgt. 337-41-86 ou 45-18.

IMPORTANTE SOCIETE (mécanique de précision) recherche d'URGENCE

AIDE COMPTABLE

expérimenté(e), libre de suite, bilingue FRANÇAIS - ANGLAIS. 40 hres, 13e mois. Se présenter LUNDI 10 FEVR. UNION SPECIAL., 91, av. de la République, PARIS (11e) (métro Saint-Maur), 9 h. 30 - 11 h. 30, 14 h. 30 - 17 h.

MAIRIE DE SURESNES recherche pour son Service Informatique

UN OPERATEUR

connaissance I.B.M. 3/10 *à disque appréciée.*

UN PERFO VERIF

Adr. candidature avec C.V. à M. le *Maire* de SURESNES 92151, ou se présenter à son service informatique.

emplois féminins

LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE Organisation internationale des milieux d'affaires, engage pour son siège à Paris

ASSISTANTE REDACTRICE

pour seconder directeur des relations extérieures. Prise en charge correspondance courante, recherche documentaire, classement des dossiers, organisation des voyages, comptes rendus, dactylographie textes y relatifs. Niveau études supérieures et expérience organisations internationales ou similaire souhait. Bilingue anglais-franç., autre langue appréciée. Adres. lettre manuscrite, curriculum vitae, dactylographié, références et photo, à CCI, 38, cours Albert-Ier, 75008 Paris

---

Pr médecin 16e arr., secrétaire privée, niveau direction, possibilité logement indépendant. Ecrire C.G.S., 10, rue Saint-Joseph, 78150 Le Chesnay, q. tr.

Sté Conseil Juridique recherche

COLLABORATRICE

expérim. en matière de Droit des Sociétés. Env. C.V. (photo + prétent.) à N° 9.846, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

Société T.V., leader sur marché, recrute :

ASSISTANTE

Directeur des ventes, expérience *5 années assistance commerc.,* demand. qualités d'administrat., méthode d'organisation, autorité demand., devra assurer voyages de coordination à l'étranger, gérer toute la prospection des ventes, formation secteur T.V. assurée, rémunération au niveau expérience. Poste cadre. Libre de suite. Sténo française. Gde possibil. de carrière dans Sté féministe. Env. C.V. et prét. à : n° 6.882, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02 - qui transmettra.

Médecin-psychiatre demande pour travail recherche en équipe sur problèmes divorce

ASSISTANTE SOCIALE

Intéressée par enquêtes dans cadre procédure. Temps complet. PARIS. 306-90-14 ou 870-10-20.

STE REGION SENLIS (40 km Nord Paris par autoroute) employant une cinquantaine de pers. et fabriquant des produits pr l'industrie des plastiques, rech.

SECRETAIRE TRILINGUE

Allemand - Anglais - Français

Après une période de formation destinée à la familiariser avec l'activité globale de la Société, elle assurera le secrétariat de la division exportation. Salaire intéressant. Facilités de transports possibles.

Ecr. C.V. + photo à : SEPCO BP 22 Bresles 60510, qui transm.

représent. offre

Offre exceptionnelle à

REPRESENTANT

Fourniture gale de bureau, ayant clientèle import., possib. devenir Directeur d'une société anonyme, cause retraite P.-D. G. Ecr. n° 6.668 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

proposit. com. capitaux

Je rech. PORTEFEUILLE même de petite importance d'Administrateur de biens, gérances, syndic, copropriétés. Pour premier contact, téléphoner à 637-25-28.

CONSEIL EN CESSION d'AFFAIRES de SERVICES pour tous achats ou ttes ventes de Sociétés de services. Nous sommes à votre disposition. Ecr. ou téléphoner : 277-92-00. J.-C. SADA, 29, bd St-Martin, 3e.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

autos-vente

Part. à part, pour raison pers., vd JAGUAR X J6, 4,2 L, boîte automatique, 12.000 km, bleu marine, état neuf. Prix 50.000 F. Tél. : 909-06-57.

PAIE + CHER toutes voitures, en bon état. 738-10-67 - 738-31-76

Part. à part. cause départ vend JAGUAR X J6, 4,2 l., boîte mécanique, gris métallisé, 1972, 70.000 km, très belle affaire. Px 25.000 F. Tél. 909-06-57, h. burx.

Vd 204 gd luxe 68 b. ét., 3.000 F. Ecr. n° 6.669 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

MERCEDES 280 SE, 1974 petit kilométrage, op. Tél. 531-56-51.

bateaux

A vdre urgt bateau 30 m ancien langoustier, bonne construction, en cours transform. Plaisance. Prix : 150.000 F. Ecrire M. Petit langoustier « Jep » port RHU 29 100 DOUARNENEZ.

traductions

Demande

TRADUCTRICE expérimentée ch. tous travaux de traductions. Angl. - Franç. ou Franç. - Angl. Trad. dactylograph. Poss. délais. Traduc. *réduits.* Mme Cazeaux, 28, bd Liberté. 34500 BEZIERS.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux. Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant. Laboratoire de langues ; service d'aide au logement Cours de *Secrétariat (3 trimestres).*

(COURS À LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London.W1A 4DY.

cours et leçons

ENGLISH, CONVERS+ COMM. Your resid. Exp. Amer. 254-96-79.

Anglais, peinture, sculpture, céramique, photographie, danse, Masque et clown, cuisine. Paris American Academy, 9, rue des Ursulines 75005 Paris - 325-08-91.

formation, profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3 Niveau BAC ou 1re 6 à 7 mois — 180 h. de cours

FAX

Ecole privée ue d'Amsterdam. 874-95-69.

demandes d'emploi

Ingénieur 37 a., français, habit. l'Allemagne, désire retour en France, spécialisé dans product. et transformation des plastiques. ch. poste avec responsabilités, parl. franç., allem., esp. cour. Ecr. n° T 064.929, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. poss. C.A.P. charc., bouch., cuisinier, rech. place économe. Bonne connaiss. gestion. Ecrire M. Maquin, 43 - 45, chemin des *Joncherolles, 93-PIERREFITTE.*

J. F. 25 a., dipl. I.N.T.D., 2 a. expér., lib. ste, ch. empl. documental. Ecrire Mme VICARIO, 182, rue La Fayette, 75010 Paris.

J. H. 27 ans, lic. droit public, expér. fonct. personn., lib. suite, ch. emploi à caractères administrat. et juridiq. en entreprise ou cabinet Paris ou région Paris. — Ecrire MOREL, 159, rue de Charonne, PARIS (11e).

CADRE SUPER. 32 a., Sc. Po, I.A.E., spécial. quest. finances, parl. angl. couramm., espagn., portug., ch. poste secrétaire général ou directeur exportation région *Méditerranée.* — Ecrire n° T 064.928, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, *Paris-2e*, q.t.

Homme chef serv. compt., 41 a., très expér. comptab. générale, analytique, trésorerie, fiscalité, consolidat., bilan, libre sous 2 mois, cherche poste équivalent adjoint direct. financ., prétent. 80.000 annuel. Ecrire IMBERT, Résid. Lacroix, 12, rue V.-Hugo, 95 - *MONTSOULT.* — 468-84-16.

EXPERT AFFAIRES BELGES sollicite propositions, expérience de conseiller ministériel et attaché aux relations industrielles. Ecrire BOTRIO, 51, Belle-Vue, 6001 - MARCINELLE (Belgique).

J.H. espag., 20 a., dég. O.M., ch. emploi receveur offset mach. 4 coul. (imprimerie). Libre imm. Ecrire à M. Blanco, 2, rue A.-Perret, 95140 Garges-lès-Gonesse.

CHEF COMPTABLE H. 36 ans, très sérieux, référ., cherche situation 65.000 F/an. — Ecr. n° 93.211, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre féminin 30 ans, expér. *direction clinique et club vacances,* bnes connaissances compt. prévisions, contrôles budgets, sal., déclarat. soc., sens des relations humaines, s'adapt. très vite, ch. emploi toutes proposit. France ou étranger, libre suite. Ecrire n° 52.046, P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

Jeune homme 28 ans, maîtrise philo, C.A.P. enseignement du français par méthodes audio-visuelles, connaissances en droit, psycho et économie, recherche poste au sein service DIRECTION DU PERSONNEL PARIS ou SUD de la France. — Ecrire n° 89.199, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

EXPERT COMPTABLE

Diplômé, 34 ans, recherche emploi cabinet expertise comptable. Région indifférente. Ecrire n° T 64948 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE - 49 ans

grande expérience gérance immobil. (copropriété et locatif) rech. poste simil. ou étud. ttes propos. Peut se libérer imméd. Ecr. n° 6.649, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Voir notre immobilier en page 28





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

INVESTISSEURS (locations assurées)

PARIS 15e
PORTE DE VERSAILLES
33, rue du Hameau
dans immeuble de grand standing, appartements de 2 pièces, cuisine et salle de bains équipées. De 277.000 à 293.000 F., cave et parking inclus.
Livraison immédiate.
PROMODO S.A., 8, r. Richelieu. RIC. 50-10 et 50-93.

SUISSE
ZINAL (VALAIS)
au pied des pistes
PAR DEROGATION SPECIALE
DU GOUVERNEMENT SUISSE
LA S.E.T.
(Société d'expansion touristique)
a obtenu
une autorisation unique de VENDRE
à la clientèle française
15 STUDIOS
équipés et meublés dans complexe immobilier avec restaurant, piscine, tennis, etc.
De 53.000 F.S. à 79.000 F.S. actes en main.
EXCLUSIVITE :
NEVEU ET CIE - AUT. 20-00

Paris

RESIDENCE DES ARTS
(Métro Saint-Michel)
STUDIOS grand confort balcons
+ STUDIO except. 50 m2. 5e ét.
Restauration gd standing
Chauffage central
Circuit télévision intérieur
Téléphone
LIVRAISON IMMEDIATE
A PARTIR DE 138.000 F
S. pl. 28, rue Saint-André-des-Arts, Paris (6e), tous les jours, y compris dimanche, 10 à 19 h. Tél. : 526-99-74

PANTHEON SOL. 39-10 Beau stud. 33 m2, 2e sur rue, tout confort, caract., imm. classé, excel. état. Tél. 165.000. 42, rue Descartes, samedi 14 h. 30 - 17 h.

CHARLES-MICHELS. Adorable studio, cuis., bains. Clair. Soleil. Px tot. 99.000 F. Gdes facil. Vend., sam., 14-17 h., 27, RUE DE L'EGLISE.

PL. MONGE Tr. bel immeuble pierre de T., rav. 16, RUE LARREY
2 P. Entr., cuis., s. eau, w.-c. Sur verdure - Calme
Px 162.000. Vr samedi, 14-18 h.

BASTILLE
STUDIOS et DUPLEX d'ARTISTE
Ent. s. cour, jdin. - 343-46-69. Vis. s/pl. 45, r. de CHARENTON

SAINT-AMBROISE
Immeuble pierre de taille
Sur square Maurice-Gardette
TRES AGREABLE PETIT
2 PIECES *20 m2 ENVIRON* Possibil. salle d'eau et w.-c. - Sans vis-à-vis.
PLEIN SOLEIL. - CAR. 91-45.

MUETTE. Im. réc. Prop. vd liv. dble, 3 ch., cuis., bns, 2 w-c. 2 entr., ref. nf, pos. prof. libér. 23, AV. MOZART, 10 h. à 19 h.

MAIRIE 17e Immeuble stand. pierre de taille
25, RUE TRUFFAUT
TR. BEAU 4 P., ent., cuis. éq., bains, wc, ch. cent. Px 445.000 F Vr sam. 14h30-18 h (Lam. 01-60)

ROME PLEIN SOLEIL TR. BX 3 PIECES
55 m², cuis. aménag. 22, RUE BOURSAULT. Vdi-sam., 13 16 h.

13e GOBELINS. Imm. pdt. 2 P. Ent., cuis., bns, 142.000 F. Sam. 14-19 h : 83, bd St-Marcel.

15e Immeuble rénové
Sur rue et cour-jardin
OCCUPES
1 - 2 - 3 PIECES, W.-C.
JOUBERT et ANDRE
5, rue Alphonse-de-Neuville
75017 Paris - Tél. 622-26-63, p. 26

16e R. DE BOULAINVILLIERS TRES URGENT cause départ part. vd beau 3 p. duplex av. balcon, cave, park., téléphone, étage élevé. Prix 440.000 F. Tél. : 525-73-33.

146, AV. JEAN-JAURES
Bel imm. 1972, *6e* ET. AVEC ASC., CH. CENT., 2 P., cuis., ent., w.-c., bns, déb. Vis. vend samedi 14 à 17 heures.

R. LAMARCK. 3 P., gde cuis. ent., w.-c., bns, pender., balc. 5e ét., asc., ch. cent. Prix 267.000 F. HUSSON. 255-66-18.

8, rue des DARDANELLES, 17e *Dble séj. 45 m + 3 ch., bns.* + cab. toil., ch. c., asc., 2 ch. serv. Gar. Vend., sam. 14-18 h.

3 min. B.-CHAUM., propriét. vd 3 p., cuis., tt cft., 67 m², 7e ét., box, tél., imm. 1965. 245.000 F. Tél. 206-22-90.

Etude de Mes J.-L. CHATON et *J. BARRAULT*
Notaires associés.
30, boulevard Victor-Hugo, TROYES.
Tél. : 43-06-10.

A VENDRE
à PARIS
avenue Rapp
GRAND APPARTEMENT
(196 m²) de 7 pièces.

XVe arrond., 27-29, rue VIALA. 2 p., cuis. à rénover. 65.000 F. Studios tout confort, 45.000 F. 2 stud. contigus, cft, 105.000 F. Sur place samedi et lundi.

VENDS STUDIO 34 M2
Plein centre (Louvre). tt conft, vide-ordures, kitchenet., s. de b., téléph., chauff. et eau chaude. Imm. état neuf. Agce s'abstenir. — Ecrire DU LUC. 30120 BEZ-ET-ESPARON. Tél. (66) 91-07-60.

16e PLACE POSSOZ
Beau living + chbre. Tout conft. Téléph. 329.000 F. — 325 - 80 - 24.

EXELMANS
QUAI LOUIS-BLERIOT
Propriét. vend direct. beaux 2 et 4 p. tt cft, bel imm. p.d.t., asc. Vis. sam., lundi, 14 h. 30 - 18 h. 3, RUE FANTIN-LATOUR.

MONTPARNASSE. 3 et 4 pièces, Im. p. de t. avant ou apr. travx, possib. duplex, asc. SAB. 85-86.

Très b. 4 p. cuis., entr., w.-c., bns, chauff. cl. Bel imm. p.d.t., tapis escalier. Prix 300.000 F. HUSSON. — 255-66-18.

Sacré-Cœur. Part. vd sur rue 2 p., cuis., bs. Samedi 14-18 h. 29, r. des Trois-Frères. Abbesses.

19e. BUTTES-CHAUMONT (à 500 m) je vds directem. dans 2 IMMEUBLES rénovés
20 STUDIOS
aménagés et décorés tout cft. Assur. forte rentab. et placem. d'avenir. je peux m'occuper de la gestion et de la location. Tél. : DAK. 56-78.

Région parisienne

VERSAILLES 5e R.D. Dans pet. résid. P. de T. - Calme APPT 85 m2, loggia, 3 ch., tt cft. Px 255.000 F. - 958-14-60.

S/BOIS VINCENNES Métro Liberté
22, AV. DE GRAVELLE
Imm. récent. Gd stand. P. de T. *Lux. living 45 m2 + 4 chbres*, 2 sanit. Gd balc. Tél. Box+Park. Voir s. place samedi, 14 - 18 h.

ENGHIEN BORD DU LAC
« Les Terrasses du Lac »
Magnifique imm. ultra-moderne
LUXE et CONFORT maxim.
Vaste TERRASSE FLEURIE
Distrib. et décorat. à votre goût
Livraison sous 3 mois
DU STUDIO AU 6 PIECES
PLACOR - 989-60-60

SCEAUX Près gare Cse réemploi
Ingén. en bâtim. abandonne appt bel imm. Gd séjour, 3 chbres, cuis. équipée, chauffage indiv., tout confort., pl. sud. Urgent. Prix très intéressant. - 921-60-87.

MARLY-LE-ROI. Gdes Terres. Joli appartement 2-3 pces. 53 m², tapissé et repeint à neuf. URGENT. Prix total 128.000 F. — Sélection Immobilière, 962-50-95.

BOIS-D'ARCY. Part. vd appart. 2 p., 68 m², cave, parking, dans pté rés. Calme. Soleil. Téléph. DEMURGER, 555-38-08, h. bur. ; 460-13-87, le soir.

BOULOGNE. 5, rue Béranger. 90 m², imm. récent., living double + 3 ch., box, soleil, impeccable. S/pl. vend., sam., de 14 à 17 h.

PORTE SAINT-CLOUD (près), à 3' métro Marcel-Sembat. Immeuble récent, bon standing. Charmant 3 - 4 pièces, 80 m², 5e étage, sur cour/jardin. Calme. Soleil. — Sur place SAMEDI 8, de 13 h. 30 à 16 h. 30, 60, rue du Chemin-Vert, BOULOGNE. — 924 - 07 - 69.

Province

COTE D'AZUR
appartements 3 p., 2 p., studios à Antibes. Paiement en 78 mois sans intérêt. Renseig. SIRENES, B.P. 12, 06210 MANDELIEU.

Hte-SAVOIE, part. vd lux. stud. 30 m² + gd balc. Vue imp. Vis. LAUGIER « Le Solarium », 74-Châtel. Tél. Paris, 532-64-30.

CORSE, site classé, bord mer, vends appartement F 4 + terrasse + local comm. attenant. 10 km. Bastia : 300.000 F. — Ecr. nº 2.397, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etranger

JARDIN ET BILLIARD
a construit à
POINTE-A-PITRE-GOSIER
à proximité de la mer
une petite résid. de 39 appart. spacieux du 2 au 5 pièces.
Livrables de suite.
Standing, Piscine, Tennis.
Env. 2.000 F le m² clés en mains, 70 % Cr. poss. s/10 a. à 13,15 %. Voyage Paris-*Pointe-à-Pitre remboursé en* cas d'achat.
Formule achat pour vacances ou placement pour location annuelle avec agent local.
Plus-value assurée.
Par situation touristique.

M. De LAS BARRERAS, notre vendeur en *GUADELOUPE* sera à votre dispos. à Paris du 10 au 14 février au siège social : JARDIN et BILLIARD, 106 bis, rue de Rennes, Paris-6e. TEL. 222-90-00.

appartements occupés

TRES RARE
SACRE-CŒUR
FACE MOULIN GALETTE
Plein sud - S. jardin 250 m2
Propriétaire vend 1er étage dans très bel immeuble rénové,
APPT 78 m2. 3 P., cuis., w.-c., possib. bains. 175.000 F.
S. pl. sam. 8, dim. 9, lundi 10, 15 h. à 17 h., 90, R. LEPIC (18e)

APPART. 4 p. occup. p. dentiste 102 m². Bail 31-12-72 révisable fin d'année. Loy. 10.000 F. Px 142.000 F, créd. Dans bel imm. 1930. Près pte d'ORLEANS s/ Bagneux. Prop. 720-84-47 et 81-57.

appartem. achat

Part. ch. gd studio ou 2 P. quart. résid. Paris. Tél. hres bur. 9 h. 30/17 h. 30 du lundi au vendredi uniquement. 203-71-48. M. PATRICK.

échanges

PRE-ST-GERVAIS, *M° à 500 m*, bus, 3 p., cuis., toil., douche, w.-c., entrée, balcon, cave, 2 débarras, chauffage central, tél. Soleil, vue dégag. LOYEN ANC. CONTRE *4/5* p. 80/100 m², loyer ancien, région accès facile RER. Ecr. nº 6.666 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

3e STUDIO 25 m2, tt conft. Asc. 700 F mens. + charges 100 F environ. — Tél. TAI. 61-20.

NEUILLY - Près Hôpital américain, 50 m2. 2 P. Im. 75. Park. - 553-16-44

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX 3 p. princ., 56 m², 750 mens. + 100 F ch. env. TAI. 61-20.

NOISY-LE-ROI
LA GAILLARDERIE
bel appartem. 3 pces tt cft., cave, parking, téléphone. 920 mens. + 200 F ch. envir. TAI. 61-20.

Demande

Ch. à louer pr l'année, maison de campagne caract., calme, 100 km de Paris, 4-5 pièces, confort minim. Hor. bur. : 747-87-10, sinon 603-30-19 ou écr. Escudero, 4, rue Massillon, 75004 PARIS. Agences s'abstenir.

Cherche 3 pièces, cont. Paris. Agences s'abst. 1.100 F max. Ecr. Nº 6.667 « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Cherche pavillon dans banlieue 5-6 pièces même sans confort. Tél. à 648-14-87 ou écrire : *M. SAUVAGEOT*, 65, rue du Moulin-de-Pierres, Clamart 92140.

constructions neuves

VINCENNES
« STUDIUS 1er »
20-22, rue des Vignerons.
DU STUDIO au 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente
et parking visiteurs ouverts : Mardi et vendredi 14 h. à 18 h. Samedi et dimanche 10 h. à 18 h.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +.

LAURIS PAVILLON
3 pièces dans beau terrain. Prix : 155.000 F. Ag. CATIER, 84360 LAURIS. Tél. : 46.

EXCEPTIONNEL
NEUILLY-ST-JAMES. Pr. bois. — Petit imm. calme et luxueux. — *Appts du 2 au 8 p. Terrasses aménagées. - Jardin privatif.* Tél. : 722-69-50 et 624-56-61

VANVES (92)
A deux pas de porte Brancion
A 500 mètres du futur métro
A 8 minutes de Montparnasse
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen
Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts, cuis., sal. bains équipée, chauffage électriq. intégré individuel.
Vente directe par promoteur
3 pièces 74 m2. Studio 48 m2
Livraison immédiate
Sur place : tous les jours, de 13 heures à 18 h. 30, sauf mardi. Tél. : 736-33-21

PARIS A VOS PIEDS
dans sympathique quartier du 20e arrond., appts 2-3 pces, loggia. PRIX FERMES à partir de 3.100 F/m² jusqu'au 28 février 1975. Rentab. 10 % garantie 2 ans. Sur place, 35, r. de l'Ermitage, vendredi, samedi, dimanche, lundi, 11 h. à 13 h. et 14 h. à 17 h. 359-46-75.

bureaux

80 m2 - 20e - S/rue, Entrepôt + Burx, standing. 370-35-47.

LOCATION sans pas-de-porte *BUREAUX tous quartiers.* MAILLOT. T. 293-45-55, 522-19-10.

GDS BOULEVARDS
Building commerc. gd standing. Loue bureaux meublés à partir de 10 m2. - Hôtesses trilingues, secrét. - Parking. - Telex
Salle conférence. — 770-90-12

fonds de commerce

A VENDRE
avec ou sans les murs
IMPOR. AFFAIRE MATERIEL ELEC.-MENAG., gdes marques. VENTE EN GROS EXCLUSIV. Situation à 200 km de Paris. Ecrire à CANET, nº 8.492, *62, r. Richelieu, Paris-2e, qui tr.*

locaux commerciaux

ORSAY
600 m2 - Grande façade
Px 136.864 TVA incluse
IMOFIA — 588-13-44

propriétés

SOLOGNE
Dans parc 30 HA
seul tenant
Châtaigniers - Sapins - Chênes
BELLE DEMEURE
210 m2 plancher
10 PIECES PRINCIPALES
Confort. Chauff. central. Téléph.
Communs : maison jardinier 2 pièces, garage, écuries.
AGRI FRANCE
8, r. Athènes. Paris-9

30' de Paris, rég. BAZOCHES splend. propriété de plain-pied 250 m² dans parc 25.000 m², maison de gard., 3 gar. en dép. Etat except. Réception 60 m², 6 ch., bas prix. 1.280.000 F. Agence T.I.Y. Tél. 460-71-72.

A vdre belle PROPRIETE vallée *Oise*, près ST-QUENTIN 15 Pces tt cft., parc de 2 ha traversé par rivière. PAUCHET Notaire, Brissy-Hamegicourt. (02240 RIBEMONT.)

PROVENCE SUD-LUBERON
MERINDOL : VILLA état neuf conft, p.p., tr. bel. vue, expos. sud, 100 m² hab. + sous-sol, garage, gde terrasse, beau terrain, 3.000 m², Px 350.000 F. Ag. CATIER 84360. LAURIS T. 46.

30 km PARIS-OUEST calme et résid. Villa neuve, libre, 8 p. tout confort, beau terrain boisé, proxim. gare, 30 min St-Lazare, *400.000 F. créd. 20 a. Taux 12 %.* Tél. : 965-69-59.

terrains

GARCHES 2' gare *Calme*
Résidentiel 700 m2 et 1.400 m2
VUE IMPRENABLE
KATZ, pl. gare Garches 970-33-33

A 15 KM DE PACY-SUR-EURE. Part. vd de préférence à part terrain de 34.000 m² entièrement viabilisé, dans magnifique forêt, 5 F le m². Tél. : 288-44-46.

REGION HYERES
terrain de 3 ha, dans zone urbaine, eau, électricité. Sur place tous commerces à 300 mètres. Ecrire HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris nº 61.562.

MEZE-HERAULT, particulier vend domaine FARLET 2.500 m² terre au prix de 4 F le m², BERNAT quart. Lafont, 31130 BALMA.

pavillons

SAINT-CLOUD, 3 pièces confort + aménagement, jardin. Prix : 270.000 F. Téléphoner : 950-60-81.

Chennevières-sur-Marne, limite. *Résid.*, b. pav., liv. 40 m², 3 vastes chmb., bns, w.-c., ch. cent., cuis., ss-sol, 340 m² jardin. Px : 240.000, av. 48.000. TIC, 31, av. M.-Thorez, Champigny, 706-14-52.

10' M° ANTONY, sup. pav. 6 p., dble sanit., ch. cent gaz, cuis., gren., gar., 3 vt, cave, jdin. Px EXCEPTION 425.000. BLO. 05-37.

ELANCOURT PRES TRAPPES
Commanderie des Templiers
71, av. de la Baylie, pav., gd liv. + 3 ch., jdin, gar. 200.000 + 33000 CF S/pl. s. 14 h 30/17 h 30

VERSAILLES
Pav. sél., 3 chbres, s. bs, cuis., s/s complet av. garage, gren., Jardin. — Tél. : 954-82-96.

villas

LA VARENNE Particulier vd VILLA
standg, s. cave, 7 P. P., grde cuis., bns + salle d'eau, 2 w.-c., *pender.*, chauff. cent. Garage. Jardin. 580.000 F. — 883-02-28.

GARCHES Calme Résident.
PROPRIETE DE CLASSE
Récept. 130 m2, 10 chbres, 8 s. bains, tt conft, Terrain 1.450 m2. Prix rare. - KATZ : 970-33-33.

86, RUE MOULIN-DES-PRES maison, jardin à rénover. Px 400.000 F. Samedi 14 à 17 h.

villégiatures

PLAGES DE RHUYS - GOLFE DU MORBIHAN - DAMGAN.
Choix impt, bel. loc. d'été, listes s/dem. Cabinet Beneat-Chauvel, 56, Sarzeau, T. 26-71-91 56 Arzon T. 26-22-00 56 Damgan T. 53-10-94.

Loue Provence-Côte d'Azur mais. *4 p. cft, été 900, m.-saison 500 F.* Ecr. nº 2.419 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

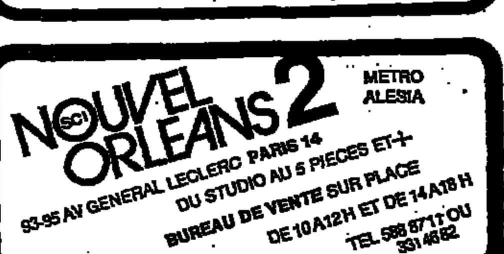
Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tout renseignements : **233.44.21**

exclusivités

constructions neuves





CHATOU
R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m², avec 1 emplac. voit sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, *109 m²*, avec 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

appartem. vente

Paris

12e - S. AV. DU BEL-AIR
très b. imm. p. de t., standing dble -liv., 4 ch., 2 bns, ch. serv. 5e asc. Rens. G.I.E.R.I. 343-32-67.

O.R.T.F. - B. STUD.
IDEAL POUR PLACEMENT S/BERGES DE SEINE. Park. tt cft. 155.000. 704-88-18.

QUAI D'ORSAY
Appart. 300 m², 734-23-75.

SUR AV. **FOCH** Imm. récent. p.d.t. Studio - 325.000 F. Etat nf, air condit. WAG. 06-27.

20e pr. **NATION** Immeuble récent p. de t. standing 5/6 p. tt cft, étage élevé, balc. Sté G.I.E.R.I. 410.000 - 343-62-14

AFFAIRE UNIQUE
119.000 F CHATELET *Imm. XVIIIe*
STUDIO caract., 32 m², 2 fenêt., tout confort. PROPRIETAIRE : 033-56-72 - 828-71-83

XVIe MARCEAU
DS BEL IMM. PIERRE TAIL. 4e ET. - ASCENSEUR - TAPIS
5 PCES tt conft, 2 luxueuses s. de bains, moquette
Tél. Vide-ord. + CHBRE SERV. ENTIER. REFAIT NEUF
PRIX 625.000 F
Sam.-lundi, 10-12 h, 14-18 h 30 : 16, R. CHAILLOT - BAL. 22-04

XVIe AUTEUIL
DS BEL IMMEUBLE RAVALE
4 PIECES TEL. TOUT CONFORT
REFAIT PAR DECORATEUR
+ CHAMBRE de SERVICE
PRIX 350.000 F
S/pl. 14-18 h 30, samedi-lundi : 52, r. d'AUTEUIL - BAL. 22-04.

XVe - *M° EMILE-ZOLA*
Imm. P. de T., Part. à Part., 3 P., 80 m², tt cft, 7e étage : 320.000 F. Vis., s/pl., 133, av. *Emile-Zola*, samedi, 10 à 18 h.

CARREFOUR CHATEAUDUN
2 Pièces, tt conft, tél., 160.000 F, crédit possible. - Tél. : 387-65-24.

16e, Partic. vend très luxueux *2 Pces + parking.* - 504-22-02.

XIVe, *Mais. part.*, 5 P., 2 niv., Grand Jardin Privé.
Soleil. Calme. — ODE. 95-10.

10e, Louis-Blanc, 4 P. en duplex, 250.000 F + 40.000 CF. 535-29-62.

PROXIMITE LUXEMBOURG
Dans Immeuble XVIIIe
restauré, vue sur jardins
ascenseur, chauffage cal, v.-o., 4 P., bs + dche, 110 m², 650.000, 3 Pièces, bains, 84 m², 540.000, 2 Pièces, bains, 44 m², 285.000, Studios, à partir de : 128.000. S/pl., 10 à 17 h. (sf dimanche), 48, rue M.-le-Prince. - 633-14-51.

Paris-13e. Partic. vend, 50 m², beau studio, immeuble récent, tout confort. Tél. 200.000 francs. 783-24-22, de 18 à 20 heures.

Louvre, bon imm., 4e étge, coqu. studio, cuis., wc, bs + ch. ind. 40 m² : 140.000 F. — 233-58-45.

Région parisienne

RUEIL - NANTERRE
300 m. RER, nf, jamais habit. 4 PIECES, 76 m², Px 179.480 F. S.A. H. LE CLAIR, 68, av. Foch à CHATOU. Tél. : 976-38-82.

Propr. vd 2 p., tt cft, vue sur jardin. Sur place, lundi, 14-18 h., 3e étage, « la Tour Blanche », quai National. — PUTEAUX.

VERSAILLES
Soleil et calme ds résid. pr. gare. 105 m², sél., 3 ch. 395.000 F Créd. pos. Tél. : 950-90-23.

ST-GRATIEN. Appt ds propriété 4 p., cuis., s. bns. Jouiss. gd jard. 200.000 F. Tél. 990-65-67

ENGHIEN BORD de LAC
MAGNIF. APPART. neuf 170 m2 + terrasse fleurie 330 m2
DISTRIBUT. et DECORATION à votre goût. Livr. sous 3 mois. 2 bains, 2 w.-c., cuis. équipée. Gar. 2 voit. + bateau. Chauff. électrique, LUXE et CONFORT inégalés. - 1.470.000 F.
PLACOR - 989-60-60

Versailles, Part. à Part. vend, cause départ, bel appt 2/3 P., tt cft, expos. Sud, 85 m², terras. 35 m², gar., 2 ascens. Prix : 320.000 F. Téléphone : 950-80-65.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt, près NATION. Téléphone : 343-62-14.
Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

locations non meublées

Offre

BOULOGNE
Stud. nf. terras., gar. 1.050 F charges comprises. 607-40-84.

15e Studio, neuf, balc., tt cft, 800 F mensuel. - 687-59-08.

15e, E.-Zola, nf, stud., cuis. éq., s.b., park., 1.100 net. KLE. 84-17.

Printemps-Nation, studio, 45 m², tout confort, 7e étage, balcon, vue, 800 F. - Tél. : 344-43-87.

BON MARCHE, s/square, grand studio tout conft, park. 551-27-17.

bureaux bureaux

Métro : ligne Nº 8 OPERA-CRETEIL
Station ECHAT-MONDOR
DISPONIBLES IMMEDIATEMENT
10.000 m2 de BUREAUX A LOUER
plateaux de 1.000 m2 environ
SOFRACIM 346-13-00

immeubles

NOISY-LE-SEC. Bel imm. 1930, 25 logts, 780.000 F. - 324-22-01.

terrains

PARMAIN
près de l'Isle-Adam
43 F H.T. LE m2
Terrain à bâtir résidentiel, vue, viabilité, 4.000 m². Facilités. 20 % apport. DEVIQ. Tél. 457-12-02 +.

propriétés

PROVENCE (Luberon), magnif. *bâtisse 12 P. + dép., cour intér.*, 12.000 m² atten., envir. extra. Px D. 300.000 F, crédit 80 %. Marchand, Tél. : (90) 71-92-92.

AUTUN. Particulier vend belle maison 18e, 10 Pièces, confort, maison de gardien, dépendances, jardin 3.300 m² avec source, site protégé. - Téléphone : 548-27-19.

maisons de campagne

MAISON DE CAMPAGNE
Rustiq., constr. réc., à 6 km. de Courville, av. cuis., sél., salle, 2 ch., s. d'eau, wc, gar., chf. c., jardin 1.200 m², Prix 125.000 F.
BERGE-SUR-EURE
à Courville (centre), Maison de bourg av. cuis., S. à M., 4 ch. + logt de 3 P., gar., chff. cal. jard. 1.000 m² clos en bord de rivière. Prix : 180.000 francs. AGENCE DE COURVILLE (28). Tél. : (15-37) 23-20-88, m. dim.

villas

MARLY-LE-ROI (près)
Grande VILLA bon état Récept.; 6 ch., 2 bains, surface *habit. 170 m², gar., conft, jardin*
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-85-90

Villa 2.000 m², Ezy-sur-Eure, à 70 km. Paris, tt cft tél., chff. *centr., coqu. amén.,* jardin + 3 dépend., calme, prox. chasse, pêche, 290.000 francs. Prendre contact. de 9 à 12 h. 484-16-88.

domaines

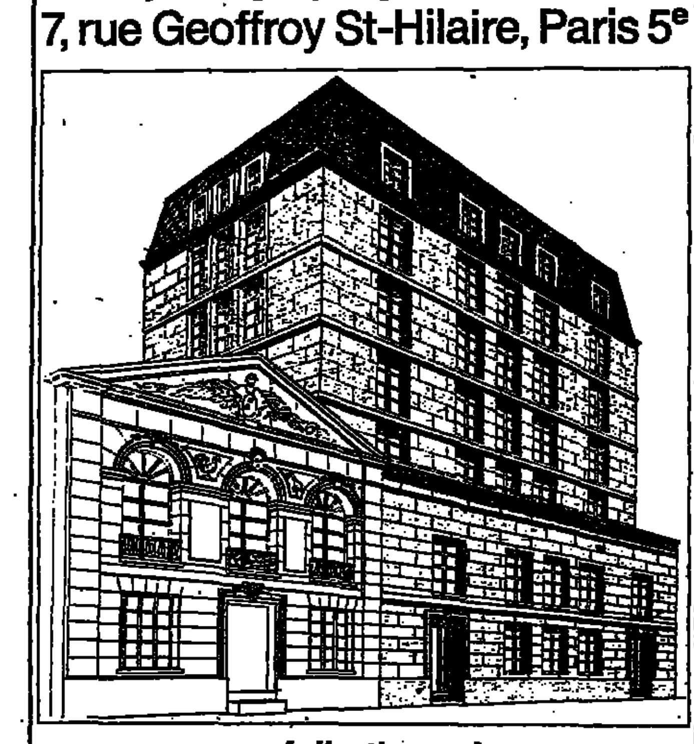
A vendre VAL DE LOIRE :
complexe arboricole 50 hectares, pommiers, poiriers adultes totalement irrigués.
Station conditionnement.
Frigorifiques CHATEAU.
Ecrire nº 687.716, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

fermettes

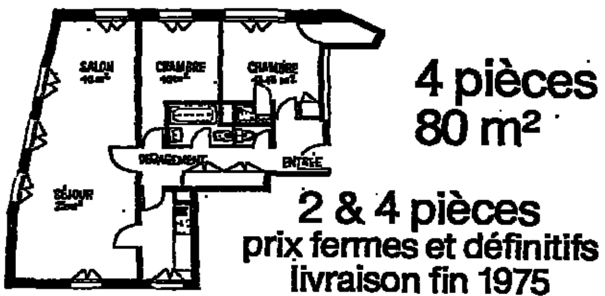
A vendre FERMETTE restaurée rustique. 2.700 m².
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Pavillons, maisons, terrains.
J. RIVIERE, greffier honoraire 61170 LE MELE-sur-Sarthe (Orne). Tél. (34) 27-60-27.

FORET DU PERCHE
près Tourouvre, Fermette excell. état, 3 pièces, grange, 1.800 m² terrain. Prix 39.000 F av. 8.000. comptant. SOMBIM, 27, rue de Paris, 61 - Longny, ou 700-46-21.

LE GEOFFROY St HILAIRE
7, rue Geoffroy St-Hilaire, Paris 5e



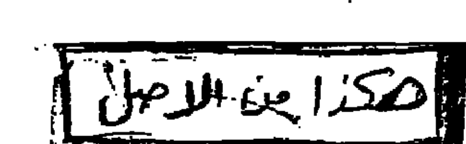
une réalisation



4 pièces 80 m²
2 & 4 pièces
prix fermes et définitifs
livraison fin 1975

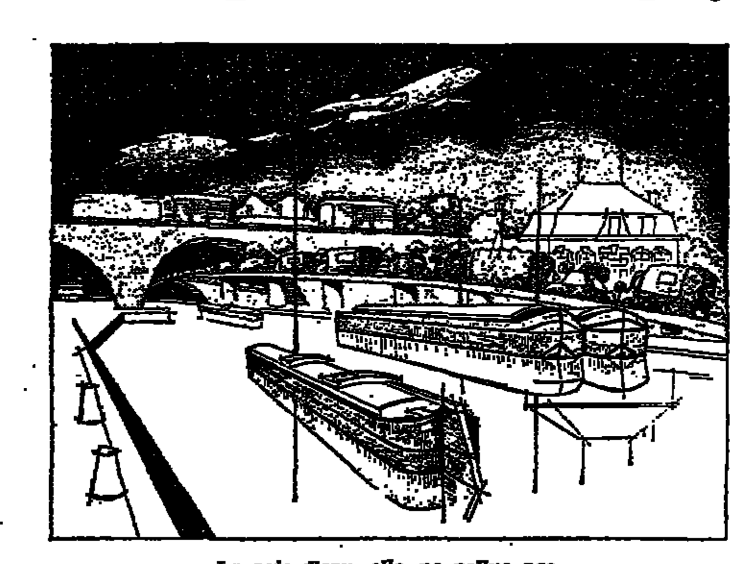
Renseignements et vente :
pierre bahon s.a
20, avenue Franklin-D.-Roosevelt
75008 PARIS - Tél. BAL. 46.62

M. et Mme ________________
Adresse ________________ Tél. ________
souhaitent recevoir une documentation sur Geoffroy Saint-Hilaire. M



LA VIE DE L'INDUSTRIE

DES CHANCES NOUVELLES POUR LA VOIE D'EAU ?



La voie d'eau, elle, ne pollue pas...

Dessin de Plantu (d'après Bernard Buffet, « Canal de Saint-Quentin », 1967).

C'est la mal-aimée, l'oubliée, l'incomprise des responsables de l'équipement et des transports. La voie d'eau ne fait pas de bruit. Pas d'éclat. Contrairement au train, à l'avion, au paquebot, à l'auto, elle ignore le voyageur. Alors, pourquoi s'en soucier ?

L'intérêt qu'elle présente — pour les transports, l'irrigation, la production d'électricité (qu'E.D.F. achète sur le Rhône à un prix faible), l'aménagement régional, la plaisance aussi — est pourtant indéniable. D'ailleurs, tous les grands pays industriels disposent d'un solide réseau de rivières et canaux à grand gabarit. Pour ne citer qu'un voisin, l'Allemagne fédérale transporte plus de marchandises par la voie d'eau que par la route et d'ici à 1985 on prévoit que le trafic s'accroîtra de 4 % pour le fer, de 20 % pour la route et de 26 % pour les canaux.

De ce côté-ci du Rhin — voie « royale », avec son affluent la Moselle, de l'Europe — le transport fluvial stagne. En trafic et en crédits budgétaires. Et les investissements à engager demain pour moderniser le réseau sont tellement lourds qu'on hésite à s'y lancer sans avoir peaufiné et actualisé en permanence les études techniques et financières. D'où les retards accumulés.

Pendant ce temps, la S.N.C.F., épaulée par l'Etat en dépit des bons principes de concurrence loyale, gagne du terrain. Elle peut ainsi se permettre de n'augmenter ses tarifs que de 15 % en 1974, quand les transporteurs fluviaux doivent accroître les leurs de 25 %. Résultats : des trafics traditionnels comme les céréales sont en partie transférés sur le fer.

Au cœur de la crise de l'énergie, les chances de la voie d'eau devraient apparaître clairement. Des études récentes montrent en effet que, si le prix de revient d'une tonne de marchandises transportée par gros camion à grande distance est de 10, celui par train complet est de 8, par péniche automoteur de 5 et par grande barge de 3. De même la voie d'eau est un faible consommateur d'énergie : par tonne-kilomètre, un convoi poussé de 5 000 tonnes brûle 5 grammes d'équivalents charbon, un train complet à traction électrique, 6, et un camion de 25 tonnes, 24.

Bien sûr, les handicaps de la péniche sont connus : elle n'offre pas au client le porte-à-porte ; l'adaptation de l'offre à la demande de transport manque de souplesse, les nombreux artisans ne font pas bon ménage avec les grosses flottes de pousseurs.

Mais pour regagner le terrain perdu, et convaincre l'opinion et l'Etat de son utilité, la grande famille de la voie d'eau a plus que jamais intérêt à serrer les coudes. C'est la condition pour que les chances qui s'offrent à elle ne restent pas théoriques.

CHOISIR POUR CENT ANS

L'ANNEE 1975 ne devrait pas être une année comme les autres pour la voie d'eau. Ou bien elle connaîtra une relance, et les conséquences en seront durables et profondes vu le poids des investissements dans le secteur des infrastructures navigables ; ou bien on choisira — étant donné ce qu'exige de « sacrifices financiers » un « temps de crise » — de ne pas rattraper le retard de plusieurs décennies. Les conséquences, là aussi, seront durables et profondes, la durée de vie d'un canal dépassant cent ans.

L'année qui s'ouvre est d'une grande importance pour les mariniers, les armateurs fluviaux, les industriels et les exportateurs, car c'est celle des grands choix d'infrastructure du VII[e] Plan. Comment seront défendus les intérêts des rivières et des canaux dans les commissions du Plan par rapport à ceux des puissants lobbies concurrents, les transporteurs routiers, la « grande dame » du service public de la S.N.C.F., qui, de ce fait, a droit à des égards particuliers, et les compagnies aériennes que la crise de l'énergie a fait plonger vers le rouge ?

Les transporteurs fluviaux, devant ces choix qu'on ne peut éluder, sont inquiets. Depuis le temps qu'on leur dit, par la voix des ministres et du premier — par exemple le 5 septembre dernier à Strasbourg, — que la voie d'eau est d'une importance capitale pour un pays et une économie modernes ! Mais depuis le temps aussi qu'au-delà de ces bonnes paroles les résultats concrets (en tonnes transportées ou en crédits budgétaires) apparaissent tellement modestes à côté de ceux du fer, de l'air ou de la route !

Pourquoi ? Le grand drame de la batellerie tient à ce qu'elle ne transporte, à l'inverse des autres modes de transport, que des marchandises qui ne raisonnent pas, et ne manifestent pas... ne partent pas toutes ensemble en vacances. Ses usagers sont des choses inanimées... Indifférence des choses...

Ce handicap, M. François Beaudoin, l'attachant conservateur du beau musée de la batellerie à Conflans-Sainte-Honorine, l'explique clairement par l'histoire : *« Les autres moyens de transport sont servis par une sorte de publicité naturelle alors que la batellerie n'implique pas Monsieur Tout-le-Monde. Qu'est-ce que c'est, pour lui, ce mot barbare « fret » ? Pourtant, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, la batellerie est au centre du transport des personnes. Le train qui fait du bruit et qui fait peur a, dans le bateau à roues, un concurrent sérieux, surtout dans la vallée de la Seine. Le bateau est un engin merveilleux à cette époque pour la découverte de la nature. Et dans le confort... A bord, il y a des salons pour dames avec moleskines, des cuisiniers fameux.*

» Les coches d'eau se maintiennent en activité mais deviennent de véritables coupe-gorge. Puis le navire à roues disparaît avec la spécialisation des rivières dans les transports lourds. On voit ensuite le bateau-mouche, invention lyonnaise exportée à Paris en 1868. Il disparaîtra à la guerre de 1914, et, à cette date, la rivière sort de la conscience des Français. »

Et pourtant la France a toujours été à l'avant-garde dans les inventions technologiques, jusqu'à nos jours : la « pente d'eau », dont le premier exemplaire a été mis en service l'été dernier sur le canal latéral à la Garonne, à Montech, est l'œuvre des ingénieurs Aubert et Bouchet.

De 1 à 14

De fait, depuis 1971, le tonnage transporté par les péniches ou les convois poussés est en baisse : 110 millions de tonnes en 1969, 109 en 1973, 109 encore en 1974. Même recul pour les tonnes-kilomètres : 14,6 milliards en 1969, 13,7 l'an dernier. Dans la même période, la S.N.C.F. progresse et la route ne recule pas. Et, pour le tonnage, quand la rivière transporte 1, le fer achemine 2,5 et le camion 14.

Les responsables politiques ont, devant ce tableau de bord, tendance à tenir le raisonnement simpliste : *« Pourquoi se lancer dans des investissements très lourds puisque le trafic progresse si peu ? »* Et les professionnels de répliquer : *« S'il progresse si peu, c'est parce que les équipements élémentaires manquent... Comparez avec l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas... Il n'est pas de grand pays industriel qui ne soit doté d'un robuste réseau de voies navigables à grand gabarit. »*

En France, c'est un fait, on avance à pas de poupée. Depuis 1971, les crédits budgétaires des voies navigables sont en stagnation, compte tenu de l'inflation. Le VI[e] Plan avait fixé des objectifs clairs : terminer l'aménagement des grandes vallées. *« Or le Plan ne sera réalisé qu'à 75 % »*, déclare M. Jacques Trorial, qui porte plusieurs casquettes de président d'organismes intéressés à l'essor des rivières et, notamment, celle de président du Comité de liaison pour la promotion de la voie d'eau. *« Nous regrettons que le schéma directeur n'ait pas été pris en considération par le gouvernement. Pour le VII[e] Plan, il faudrait multiplier par 2 les dotations budgétaires et décider des engagements pluriannuels de dépenses publiques »*, ajoute-t-il.

Les choix du VII[e] Plan vont se déterminer à plusieurs niveaux. Etant donné le retard accumulé, étant donné aussi le coût des investissements de transport et d'énergie désormais nécessaires, et donc la rigueur financière dans l'établissement des priorités, vu le peu d'intérêt que les pousseurs ou les péniches éveillent dans l'opinion, le gouvernement devra d'abord énoncer clairement la place qu'il entend donner pour l'avenir à ce mode de transport.

Puis, il s'agira de savoir où porter l'effort : sur les voies à grand gabarit ou sur les petits canaux dits « du réseau Freycinet » accessibles aux chalands artisanaux de 200 à 300 tonnes ? Améliorer la navigation dans les vallées ou franchir, en les saignant par des « canoroutes », les seuils géographiques entre la Seine et le Nord, la Seine et l'Est, la Saône et le Rhin ?

Rien que pour terminer ce qui est entrepris dans les vallées et pour mener à bien les engagements gouvernementaux relatifs à l'entretien des petits canaux, il faut un bon milliard de francs, indique-t-on à la direction des ports maritimes et des voies navigables : soit près de trois ans — au rythme actuel — de dépenses budgétaires. Va-t-on alors pouvoir se lancer dans le franchissement des seuils avant 1980 ?

Bassin par bassin, les investissements nécessaires aboutissent à des factures bien différentes.

● LA SEINE ET LES RIVIERES ADJACENTES. — Entre Le Havre et Paris, le fleuve est accessible aux convois poussés de 5 000 tonnes et en amont de la capitale aux bateaux de 3 000 tonnes. L'objectif à terme (qui pourrait être assez rapproché, car sur cette voie très fréquentée la rentabilité des investissements est élevée) est d'atteindre les 10 000 tonnes. Pour cela, il est nécessaire de construire encore quatre écluses de 24 mètres de large. L'ensemble des travaux — dragages, écluses, ponts — représentera environ 700 millions, mais il serait « raisonnable », selon les autorités du Port autonome de Paris, d'engager 550 millions environ pour atteindre au moins Gennevilliers. Les améliorations sur la section Paris-Montereau représenteraient 100 millions, celle de la partie Montereau-Nogent 100 millions aussi. L'aménagement de la Marne jusqu'à Meaux au gabarit de 1 400 tonnes coûterait, dans l'hypothèse basse, 180 millions.

Quant à l'Oise, les pouvoirs publics achèveront cette année les travaux de grand gabarit entre Conflans et Compiègne. Par la suite, on commencera à acquérir quelques terrains sur la portion de l'Aisne, Compiègne-Soissons.

● LIAISON SEINE-NORD : Le trafic atteint 12 millions de tonnes et les voies actuelles seront saturées dans trois ans. Creuser un nouveau canal entre l'Oise à Compiègne et l'actuelle grande voie Dunkerque-Valenciennes reviendrait à 2 milliards de francs (valeur 1975), mais on escompte une forte rentabilité (12,6 %). C'est donc cette « percée » qui devrait être réalisée la première, mettant en relation les zones économiques fortes de la Basse-Seine, de la région parisienne, du Nord et de la Belgique et des Pays-Bas. Certains suggèrent un financement par un emprunt européen qui serait lancé par l'Office national de la navigation.

● LIAISON SEINE-EST : Les membres du consortium qui milite en faveur de cette infrastructure se plaignent d'être les défenseurs peu écoutés de la « *Cendrillon des liaisons fluviales* ». Il est vrai que le trafic actuel est assez faible (4 millions de tonnes). Le consortium souhaiterait au moins que des travaux soient faits jusqu'à Reims.

● LE NORD : Le grand canal Dunkerque-Valenciennes-frontière belge est un « coup parti ». La voie est aménagée jusqu'au sud de Valenciennes. Mais la traversée de cette ville pose des problèmes. Problèmes aggravés du fait que les collectivités locales rechignent à verser des fonds de concours. Il faudra donc attendre la fin du VII[e] Plan pour canaliser à 3 000 tonnes l'Escaut jusqu'à la frontière. Autre question délicate, la dérivation de Lille et le tracé vers la Belgique : tracé ouest ou est ?

● LA MOSELLE : Cette année vont être engagés les ouvrages permettant de desservir le pôle de Neuves-Maisons. Une partie du financement provient des fonds de concours versés par les sidérurgistes intéressés et par les collectivités locales.

● LA LIAISON RHIN-RHONE : L'aménagement du Rhône et de la Saône devrait être achevé vers 1978-1979 (*le Monde* du 5 février). Mais la grande « inconnue » concerne la jonction de la Saône et du Rhin par la Franche-Comté. La seule rentabilité économique serait faible, d'après les dernières études. En revanche, le coût atteindrait la somme considérable de 5,5 milliards de francs (valeur 1975). De plus, personne n'est capable de déterminer avec précision quel serait le trafic au moment de l'ouverture de la voie, et encore moins l'effet d'« *entraînement* » de cette voie d'eau au regard de l'industrialisation et de l'aménagement du territoire.

Enfin, la perspective du creusement d'un grand canal met déjà en émoi les associations de protection de la nature et les agriculteurs auxquels des terres cultivables seront confisquées. Dans le Haut-Rhin notamment, une épineuse alternative est posée : le futur tracé devra-t-il suivre celui de l'ancien canal et s'y substituer ? Mais, alors, c'est toute la navigation qui sera interrompue pendant les quatre ou cinq ans de travaux, et évidemment les intéressés s'insurgent. Ou bien on fait une nouvelle coupure en terres vierges... et les routes sont barrées par des cultivateurs en colère. Pour toutes ces raisons, les observateurs ne sont pas optimistes quant à l'avenir de ce projet qui comporte une très large part de pari économique.

Agressivité

De toute façon, les crédits budgétaires n'étant pas illimités, les pouvoirs publics, les grands armateurs et les artisans devront bien faire des choix. *« Il est temps*, a rappelé récemment, devant l'Association des nautes, M. Jean Chapon, *directeur des ports et des voies* navigables, *que cesse l'opposition entre l'artisanat et les compagnies, et que ne se reproduisent plus les brutalités de 1973... De même, si la grande famille de la voie d'eau n'est pas capable d'affirmer courageusement son choix, si chacun veut que « sa liaison » ou « son réseau » soit prioritaire, aucune liaison ne se fera... »*

Il est nécessaire aussi que la profession améliore son organisation et, partant, son agressivité commerciale. L'Office national de la navigation (O.N.N.), dirigé avec efficacité par Pierre Caron, est prêt à l'y aider. Un projet de loi créant une chambre de la batellerie artisanale est à l'étude. En outre, des artisans pourraient être associés à l'exécution de certains transports industriels dans le cadre d'importants contrats au tonnage, effectués en général par les grosses flottes. La réforme de l'O.N.N., actuellement en cours, devrait doter cet organisme de pouvoirs accrus, dans le domaine de la plaisance et de l'exploitation des voies. Son conseil d'administration formé aujourd'hui exclusivement de fonctionnaires serait élargi et comprendrait pour un tiers des représentants de l'administration, pour un tiers des professionnels, et pour un tiers des salariés ou des personnes qualifiées.

1975 : année des choix d'avenir et année de la réforme.

L'année 1975, vraiment, ne pourra pas être une année comme les autres.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Publicité)

PLUS QUE JAMAIS,
LA FRANCE A BESOIN DE LA VOIE D'EAU

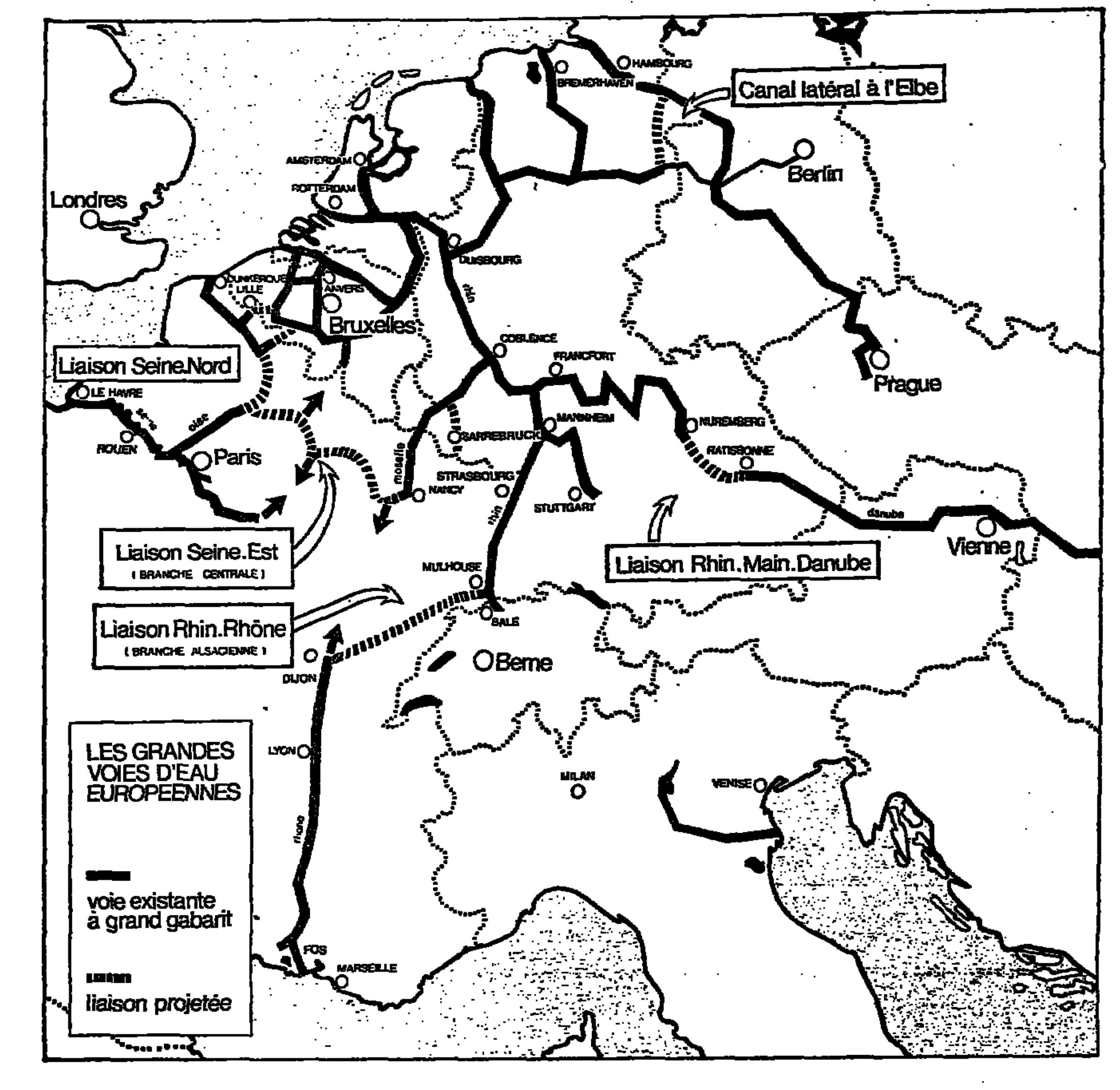
• L'EXEMPLE DES U.S.A., DE L'U.R.S.S. ET DE NOS PROCHES VOISINS EUROPEENS MONTRE QUE LA VOIE D'EAU ET LE TRANSPORT FLUVIAL CONTRIBUENT PUISSAMMENT AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL,

l'équipement du Rhin et de ses affluents, le maillage des grandes liaisons naturelles et artificielles des ports de la Mer du Nord, la poursuite de la liaison Mer du Nord - Mer Noire par le Rhin, le Main et le Danube, le désenclavement fluvial de la Sarre, en sont autant d'illustrations.

• En Hollande, les transports fluviaux assurent 40 % des transports intérieurs de marchandises.
• En Belgique, cette proportion est de 30 %.
• En Allemagne, elle atteint 20 %.
• En France, elle n'est encore que de 10 % à peine.

• ET POURTANT, NOTRE PAYS PRESENTE LUI AUSSI DES REUSSITES EXCEPTIONNELLES :

• la Seine, entre Paris et Le Havre, est la voie d'eau la plus fréquentée d'Europe après le Rhin ;
• *dix ans après la nouvelle canalisation, le trafic a quadruplé sur la Moselle*, dépassant de loin les prévisions les plus optimistes ;
• *la mise au grand gabarit de l'Oise a entraîné le doublement du trafic en 3 ans seulement* ;
• l'axe Rhône-Saône va être d'ici peu navigable en toutes saisons de Fos-sur-Mer à Dijon-Auxonne.
• Bien que pour la plus grande part encore au « petit gabarit » les liaisons internationales par voie d'eau assurent *le quart du commerce extérieur* français, à égalité avec les autres modes de transport, terrestres ou maritimes.



• CES REUSSITES SONT DUES AUX AVANTAGES INCONTESTABLES DU TRANSPORT FLUVIAL :

• transport par grande masse, il offre des prix de revient très bas, pratiquement imbattables pour les industries riveraines ;
• il recèle des réserves considérables de productivité grâce à l'accroissement de la taille des convois poussés : aujourd'hui 5 000 tonnes sur la Basse-Seine, demain 10 000, et grâce à la navigation tous temps par radar et radio-téléphone ;
• il est économe d'énergie : au moins autant que le fer, beaucoup plus que la route ;
• il contribue au désencombrement des autres modes de transports terrestres, spécialement dans les zones urbaines : un court transport terminal remplace un long parcours routier de bout en bout ; de ce point de vue, un seul convoi fluvial équivaut à 250 camions, soit une file de circulation ininterrompue de 10 km ;
• il rapproche les villes intérieures des ports maritimes et contribue ainsi à un aménagement équilibré du territoire, il fait pénétrer la mer à l'intérieur des terres ;
• transport en site propre, il est économe d'espace et faible générateur de nuisances.

Tout ceci explique que l'aménagement d'une grande voie fluviale soit un facteur décisif de développement : les industries s'installent de préférence sur un axe desservi par tous les modes de transport en raison de la complémentarité des services rendus.

APRES L'AMENAGEMENT DES VALLEES, LA FRANCE, COMME L'ALLEMAGNE QUI REALISE DEJA LA LIAISON ENTRE LE RHIN ET LE DANUBE, DOIT RELIER ENTRE EUX SES PRINCIPAUX BASSINS :

- **LA SEINE, LE NORD ET L'ESCAUT**
- **LA SEINE ET LA MOSELLE**
- **LE RHONE ET LE RHIN**

Ce n'est qu'à cette condition qu'elle pourra participer efficacement aux échanges européens.

Plus que jamais, en une période où il nous faut réduire les coûts, économiser l'énergie, développer nos industries régionales, promouvoir nos exportations, désencombrer nos villes, protéger notre environnement, nous avons besoin de la voie d'eau.

Regardez cette carte des grandes voies d'eau européennes : elle montre ce qui existe, ce que réalisent nos partenaires, et l'effort que nous avons à accomplir dans la phase d'urgence du schéma directeur des voies navigables.

Cet effort raisonnable est enfin à notre portée : grâce à lui, nous ferons **l'Europe de l'eau, de la Manche à la Mer Noire et de la Mer du Nord à la Méditerranée.**

CET EFFORT NECESSAIRE ET RAISONNABLE, ENTREPRENONS-LE AVEC LE 7e PLAN.

COMITE DE LIAISON POUR LA PROMOTION DE LA VOIE D'EAU

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

- *Assemblée Permanente des Présidents de Chambres de Commerce et d'Industrie.*
- *Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.*
- *Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Nord - Pas-de-Calais.*
- *Chambre de Commerce et d'Industrie de Metz.*
- *Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.*

PORTS AUTONOMES MARITIMES ET FLUVIAUX

- *Association pour le Développement des Grands Ports Français.*
- *Port Autonome de Paris.*
- *Port Autonome de Dunkerque.*
- *Port Autonome de Strasbourg.*
- *Port Autonome du Havre.*
- *Port Autonome de Rouen.*

UTILISATEURS DE LA VOIE D'EAU

- *Conférence Nationale des Usagers des Transports.*
- *Union des Chargeurs Fluviaux du Nord.*
- *Union des Chargeurs Fluviaux de l'Est.*
- *Union Nationale Interprofessionnelle des Carrières et Matériaux de Construction.*
- *Union Nationale des Coopératives Agricoles.*
- *Syndicat des Producteurs de Sables et Graviers de la Région de Paris.*

CONSORTIUMS D'AMENAGEMENT

- *Consortium pour la Modernisation du Réseau Navigable du Nord.*
- *Association pour l'Etude des Liaisons Fluviales Seine-Est de la France.*
- *Association « Seinaisnor ».*
- *Consortium pour la Modernisation du Réseau Navigable du Nord.*
- *Association pour l'Aménagement et la Modernisation de l'Oise et des Voies Adjacentes.*
- *Association pour les Ports de la Région de Paris.*
- *Consortium pour la Modernisation et le Développement des Voies Navigables Atlantique-Méditerranée.*

TRANSPORTEURS FLUVIAUX

- *Conseil National de la Navigation Fluviale.*
- *Comité des Armateurs Fluviaux.*
- *Association Nationale de la Navigation Fluviale.*
- *Communauté de Défense et d'Expansion de la Batellerie.*
- *Cartel Artisanal.*
- *Union Fédérale des Chambres Syndicales des Courtiers de Fret.*

Pour tous renseignements : PORT AUTONOME DE PARIS - 2, quai de Grenelle 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. 578.61.92 Poste 332

MICHEL BONGRAND SA

DES CHANCES NOUVELLES POUR LA VOIE D'EAU ?

LES GENS DU FLEUVE

Le portier du canal

POUR trouver l'image d'un pays industriel moderne il faut aller ailleurs. Ici, c'est de l'artisanat. Comparée aux grandes écluses de la Seine aux lourds vantaux commandés électriquement, celle-ci à l'air d'un jouet. La guitoune en brique de l'éclusier fait 4 mètres carrés et son équipement se limite à un bureau d'écolier, près d'un poêle jamais allumé.

« *Si je l'allume*, dit l'éclusier, *c'est bon pour attraper un chaud et froid.* »

En fait, il est toujours dehors. On a besoin de lui sans cesse autour de l'étroit bassin bicentenaire qui, tout décrépi et désuet qu'il est, avale en moyenne ses vingt-cinq péniches par jour.

« *A raison d'une vingtaine de minutes par bateau, vous voyez qu'on n'a pas de quoi s'ennuyer.* »

Car il faut tourner la manivelle à la main — porte gauche amont, porte gauche aval, porte droite aval, porte droite amont — et descendre ou remonter au cric les « vantelles ».

Le canal du Loing — malgré la crise — ne chôme pas. Certes, « *le trafic a diminué ces temps-ci, mais pour faire une moyenne il faut compter sur un an* ».

Elle en a vu passer des bateaux, l'écluse de Bourgogne, depuis le dix-huitième siècle ! « *Le plus gros trafic se fait de la Seine à Montargis. Au-dessus, c'est plus calme.* »

Pour l'essentiel passent ici, moitié moitié, des convois chargés de céréales ou de sable, y compris le sable de verrerie qui s'en va de Nemours à Reims.

A suivre le canal, on voit tout au long sur ses berges les silos — pleins à ras bord actuellement — et les sablières. Les « avalants » remontent des engrais et des tourteaux pour le bétail, beaucoup plus qu'on n'en voyait autrefois. En revanche, sur une quinzaine de « pétroliers », naguère, il n'en reste aujourd'hui que quatre ou cinq. Depuis tant d'années qu'il est là, il a eu le temps, l'éclusier, de voir évoluer le trafic, nature et quantité. Crise, pas crise, il est blasé. « *Des hauts, des bas... La vérité, c'est que ça change mais le canal vit toujours.* »

Il a vu les chevaux tirer les péniches en bois, plus tard les tracteurs sur les chemins de halage où l'on ne rencontre plus aujourd'hui que chasseurs et pêcheurs et enfin les automoteurs.

Plus de mouvement, moins de mouvement ? « *Ça dépend comment on compte. Les péniches en bois portaient davantage mais elles allaient tellement plus lentement !* » Il y a moins de bateaux ? C'est vrai. Il en part chaque année au « déchirage » — on encourage la destruction des vieux rafiots et la retraite des mariniers âgés — mais la rotation est plus accélérée. « *Moins de bateaux, oui, mais plus de passages. Songez qu'autrefois pour aller de Saint-Mammès aux ports du Nord il fallait vingt et un jours contre huit aujourd'hui.* »

Alors les conclusions diffèrent selon le regard de l'éclusier, celui des Bordes — en pleine forêt — ou de Bourgogne — en ville, à Moret, — celui d'Ecuelles ou de Saint-Mammès qui va bientôt disparaître après travaux. Même les statistiques peuvent se lire de plusieurs façons. Les chiffres s'interprètent, on joue des tonnages, des unités, des vitesses... Il reste que, bon an mal an, on a vu le trafic augmenter régulièrement jusqu'au-delà de 1970 pour se stabiliser au cours des dernières années.

Demain ? Là encore les réponses diffèrent, selon l'écluse et l'éclusier. L'un voit l'avenir bouché « *parce que les vieux canaux sont laissés à l'abandon pour favoriser les pousseurs, le rail et la route. Regardez ma vanne. Je l'ai réparée avec un fil de fer. On a parfois bouché des fuites avec des bottes de paille.* » L'autre estime que la crise de l'énergie va remettre en cause cette politique : « *Les bateliers transportent plus et moins cher.* »

Sur l'écluse de Bourgogne, la pluie froide s'est mise à tomber. Une péniche belge s'annonce, remplie de tourteaux. Pas question de se mettre à l'abri : porte amont, porte aval. Remplissage. Sortie. Arrive derrière, déjà, un bateau vide mais lesté de 100 tonnes d'eau pour permettre le passage sous les ponts. L'éclusier reste à sa place, dehors, de 7 h. 30 à 17 h. 30 en hiver. En été, il est là treize heures durant. Un jour de repos toutes les semaines, un dimanche sur six. Les bateaux ne s'arrêtent jamais, sauf par temps de brouillard. « *Ici, ils n'ont pas de radar.* »

Péniche avec sa « sémaque » (sa voile). (Document Musée de la batellerie, Conflans-Sainte-Honorine.)

C'est dur. Mais, à dix-huit mois de la retraite, l'éclusier de Bourgogne ne se plaint pas de sa vie. Il a « *une bonne place* ». Il a sa bonne maison (fournie par l'administration des ponts et chaussées), un grand jardin, son auto. Et puis, malgré froid, vent ou neige, il n'aurait « *jamais pu vivre entre quatre murs* ». Ici, il n'a pas de patron sur le dos, pas de petit chef, « *et l'été, voyez-vous, il y a de si beaux matins si tranquilles, si clairs* ».

Aujourd'hui l'air humide sent le feu de bois et la vase douceâtre remuée par les bateaux. Quand il partira, l'éclusier de Bourgagne, sera-t-il difficile de lui trouver un remplaçant ? « *Ah non ! Il y a déjà quatre ou cinq postulants !* ».

JEAN RAMBAUD.

4000 tonnes au bout de l'étrave

APPAREMMENT, le « pousseur » c'est le monde et la péniche à l'envers. Le remorqueu traînait son train comme une locomotive. Le pousseur l'a devant lui.

En fait, hormis la taille des barges rien n'est changé. Solidaires, pousseur et barges ne forment après tout qu'une seule (grosse) péniche. Et jamais nulle péniche n'eut d'hélice à l'avant ! Toute la différence, c'est le gigantisme, lequel entraîne quelques problèmes. Vite posés.

« *Allô, ici, C... 81* », pousseur au service de la régie Renault.

« *Ici, écluse de Suresnes. Le bassin est libre. Vous pouvez vous engager.* »

L'énorme masse avance : deux barges de 990 tonnes chacune, 157 mètres de long, quatre cent quatre-vingt-six voitures à bord réparties sur trois étages. Entre le quai et le convoi il reste quelques centimètres à peine (L'écluse spéciale mise en service il y a deux ans est actuellement en panne). « Niveau fait » en trois ou quatre minutes, les portes des vannes avant s'ouvrent (électriquement). Il s'agit pour le convoi de tirer du fourreau de l'écluse ses 157 mètres, rigides comme une lame. Pas question d'amorcer le moindre virage avant que l'arrière — le pousseur lui-même - ne soit totalement dégagé. Et au bout de ces 157 mètres d'acier en mouvement le quai en courbe attend la fausse manœuvre. Le choc « ferait mal ». Il n'aura pas lieu. Le commandant Prévost est marinier depuis 1934. Il a débuté comme mousse sur la péniche de son père.

Tout au long du parcours, à chaque point, « C... 81 » va se livrer à ce lourd slalom au ralenti : 15 kilomètres à l'heure. (Chez les marins d'eau douce on ne parle pas en milles) Toucher une pile coûterait plus cher que manquer une porte...

C'est toujours la Seine, ce sont toujours les mêmes ponts mais jamais le même problème, selon qu'on descend le fleuve ou qu'on le remonte, selon la force du courant, ou que les barges sont vides ou pleines (380 tonnes de voitures). Et selon le temps ! « *Le brouillard, voilà l'ennemi.* » Ces jours-là, on marche au radar, et, de plus, un homme placé à l'amont signale par interphone les obstacles qui vont surgir, là-bas, à 150 mètres — c'est loin ! — du poste de pilotage.

Les péniches qu'on croise paraissent bien petites à côté de C... 81, *bien vulnérables*. Elles sont nombreuses (quelque deux cent cinquante convois franchissent chaque jour l'écluse de Suresnes). On laisse à gauche la Défense, sortie des limbes au fil des ans, et qui, vue de la voie d'eau, affiche maintenant des airs d'enfant de Manhattan. Après le cimetière aux chiens, deux piles « en travers » et un « quai rabattu » compliquent le jeu.

Plus loin, le bief s'apaise. On peut « *causer* ». *La cabine claire de la* timonerie ne ressemble plus à celle des vieilles péniches. Chauffage central, téléphone, radar, un tableau de bord de Boeing... La fameuse grande roue a disparu, remplacée par des *leviers courts* et chromés.

La vie des mariniers ? « *Dix jours de service, dix jours de repos.* » Mais pendant les dix jours le service est ininterrompu : on mange à bord (cuisine, réfectoire bien équipés), on dort à bord (cabines, couchettes, douches). Le recrutement devient difficile en raison de ces servitudes. « *Mais surtout les jeunes ne sont pas informés sur ce métier.* » On en connaît pourtant qui lâcheraient volontiers la chaîne ou le bureau morne pour cette vie finalement plus libre. Encore que, évidemment, si les lois sociales ont amélioré la condition des mariniers salariés, la vie d'autrefois, la vie des péniches familiales a laissé quelques nostalgies. Sur six hommes à bord, quatre sont « nés sur une péniche » et le cinquième est fils d'éclusier... « *On s'arrêtait à midi pour faire manger les chevaux... et nous On prenait le temps d'aller aux escargots ou aux pissenlits.* » Le temps de vivre. Mais la médaille avait aussi son revers : « *Surtout les problèmes de scolarité pour les gosses. Et toutes les femmes n'aimaient pas cette vie. On n'avait pas de maison à terre.* »

« C... 81 » croise une péniche « à l'ancienne ». Et sur le pont une jeune femme, silhouette élégante, étend sa *lessive*. « *Ça existe encore* ». Mais c'est un autre monde, avec d'autres problèmes que ceux des pousseurs modernes.

C... 81, plus routinier, ne s'en va pas sur les canaux du Nord, vers la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne. Il va, son train-train imperturbable, poussé par les 800 CV de ses deux moteurs, de Billancourt à Flins, livrer ses voitures. En huit ou neuf heures, selon les conditions, on descend. En douze ou treize heures on remonte, contre le courant. Certains vont jusqu'au Havre : des convois de 4 000 tonnes, pour les hydrocarbures.

Voici l'écluse de Chatou. Vingt-six kilomètres en deux heures. Cinq minutes pour entrer et sortir du bassin. Flins au bout. Chaque jour, deux convois semblables partent de Billancourt. La crise n'a pas ralenti ce rythme. Les mariniers, ici, ne sont pas trop nombreux. « *Si quelqu'un de nous tombait malade, nous n'avons pas de remplaçants sous la main.* »

En revanche, l'éclusier a enregistré depuis deux ou trois mois une baisse du trafic : on transporte moins d'hydrocarbures, moins de sable, moins de ciment. Le bâtiment, au ralenti a modéré ses appétits. La Seine, en janvier, était plus calme.

J. Rd.

EN FAMILLE A LA BARRE

LE tourisme fluvial prend sa vitesse de croisière. Longtemps tenus à l'écart, peu exploités, n'ayant fait l'objet que de rares enquêtes ou études, les canaux français n'intéressaient pas ; du moins n'intéressaient-ils pas en tant que formes nouvelles de vacances ou de loisirs. Ce temps est passé.

Les premiers à s'étonner de *la médiocre utilisation que la* France faisait de ses voies navigables furent les Britanniques. Ils ont, en effet, longtemps navigué seuls de la Bretagne à la Bourgogne, du Midi à la Somme ; seuls et amusés de ne rencontrer dans ces délicieux paysages du bord de l'eau que quelques originaux grincheux qui regardaient d'un œil sombre flotter l'Union Jack. Pour eux, il était tout à fait stupéfiant que les Français, bons marins, poètes et impressionnistes, ne s'en allassent au fil de l'eau découvrir leur pays, vu du courant.

Chez eux, c'était un rite, à ce point qu'ils n'avaient pas hésité à sauter le Channel pour venir à la découverte du grand pays voisin si bien pourvu en voies d'eau.

La navigation de plaisance, à l'époque, se développait à un rythme soutenu, et personne encore n'avait entendu parler du house-boat, cette maison flottante qui lancera, en France, la navigation sur les canaux et les fleuves.

Un état d'esprit à faire naître. Cela doit correspondre, « grosso modo », à la prise de conscience de la notion d'environnement, de qualité de la vie, de qualité des loisirs. A la réflexion, il était dans la normale des choses que ce tourisme fluvial mette du temps à obtenir droit de cité. En effet, nous l'avons dit, le « public marin » se tournait vers la mer, où il trouvait largement de quoi satisfaire ses appétits de calme, d'aventures et de dépaysement. Les canaux ne représentaient que la face « molle » de la navigation et ne séduisait que les nostalgiques de la lenteur et d'un certain romantisme.

Il n'est pas sûr que beaucoup de transfuges soient passés de la vague remuante à la berge douce. Un nouveau public surtout. Un public pour lequel, grâce à un certain nombre de passionnés, tout sera fait pour lui faire prendre conscience des avantages et de l'intérêt qu'il aurait à abandonner des formes trop classiques de vacances pour essayer — sans risques — de *vivre une « expérience enrichissante »*. C'était le pari, et on peut dire aujourd'hui qu'il a été tenu.

Des chiffres ? En 1973, environ dix mille personnes avaient loué des bateaux pour la navigation *intérieure* ; en 1974, ils étaient plus de vingt mille. Capacité moyenne d'un bateau : cinq personnes. Le parc, lui, de deux cent une embarcations en 1973 était passé l'année suivante à trois cent vingt-sept, et offrait ainsi près de mille huit cents lits. Jamais autant que durant cette *dernière saison estivale on n'aura* entendu vanter les mérites du tourisme fluvial. C'était comme un retour à la nature, à la sagesse, et bien peu de marins d'eau douce n'auront pas été admirati*vement écoutés quand ils racon*tèrent leurs aventures. La sagesse était tout entière contenue dans leur démarche, et c'est avec envie qu'on suivait leur circuit et leur émerveillement.

Un nouveau centre d'attraction était né. Les 8 000 kilomètres du réseau navigable permettent de prévoir un développement tout à fait spectaculaire de cette nouvelle forme de loisirs.

Le principal problème auquel les promoteurs de la navigation intérieure eurent à se heurter fut en effet la mise au point d'un bateau. Car, très vite, ils auront la certitude que c'est avec une clientèle sans expérience des choses de l'eau — clientèle plutôt familiale — qu'ils devront composer. Or naviguer même à 6 kilomètres-heure, même dans *des méandres sans tumulte*, même sans coups de vent ni circulation excessive, demandait un bateau parfaitement adapté à la main d'un néophyte. La création de ce type d'embarcation — sur lequel *plusieurs personnes devaient* vivre de quarante-huit heures à plus d'une semaine — s'est avéré cher. Robustesse, maniabilité, confort, sécurité : autant d'éléments qui expliquent les prix encore élevés qu'il faut mettre pour partir au fil de l'eau.

« Si la plaisance fluviale n'est pas encore une activité de masse, ce qu'elle ne manquera pas de devenir à l'instar du caravaning, auquel elle s'apparente beaucoup, son influence psychologique et économique sur notre Bretagne intérieure n'en est pas moins déjà très grande. » Le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons avait noté, en son temps, un autre aspect, et non des moindres, du développement de la navigation intérieure. Les régions devront *consentir un effort important sur* le plan de l'équipement pour que leurs canaux présentent un visage moins rébarbatif : c'est une des conditions qui feront que la plaisance fluviale pourra devenir une carte véritable avec laquelle les municipalités isolées auront l'occasion de jouer.

J.-P. Q.

★ Signalons la toute récente brochure publiée par le ministère de l'équipement qui traite des formalités administratives ainsi que des renseignements et des conseils que doit connaître tout plaisancier qui embarque pour la promenade ou pour le voyage.

Ministère de l'équipement - Direction des ports maritimes et des voies navigables - Sous-direction de l'exploitation - voies navigables (2e bureau), 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 325-24-63.

Allemagne et États-Unis : rubans bleus de la productivité

	Longueur des voies	Trafic (millions de t/km	Productivité des voies
France (1973)	7 209 km	13 792	1,9
Allemagne fédérale (1970)	5 881 »	48 813	8,1
Belgique (1970)	1 970 »	8 734	3,4
Pays-Bas »	5 598 »	30 743	5,4
U.R.S.S. »	144 800 »	174 000	1,2
États-Unis »	89 400 »	381 100	3,2

TROIS TAXES PROFESSIONNELLES

LE budget d'investissement des voies navigables a la particularité d'être alimenté pour partie (environ 15 %) par le produit de taxes perçues sur les transports fluviaux. Ce système a été créé par la loi Morice, votée en 1953.

L'ensemble des trois taxes professionnelles perçues par l'Office national de la navigation (O.N.N.) représente environ 40 millions de francs. On escompte pour 1975 un rapport de 48 millions de francs.

● Taxe au bateau-kilomètre : son niveau n'a pratiquement pas changé depuis plusieurs années. Elle rapporte entre 8 millions et 9 millions de francs par an, et il est envisagé de l'augmenter de 25 %.

● La taxe complémentaire sur la tonne chargée : elle était de 0,15 F en 1972, et il est prévu de la porter à 0,175 F. Elle rapporte environ 10 millions de francs.

● Des péages particuliers : ils sont perçus au passage des écluses les plus modernes, aménagées depuis 1960, par exemple sur la Seine ou le canal Dunkerque - Valenciennes. Les pouvoirs publics proposeront d'en instituer entre Conflans et Compiègne, sur l'Oise ; ils représentent environ 28 millions de francs.

Le ministère de l'équipement et le secrétariat d'Etat aux transports vont proposer au ministère des finances une modification de l'assiette de ces taxes.

DES CHANCES NOUVELLES POUR LA VOIE D'EAU ?

La péniche inoffensive

DU chemin de fer, du camion, de l'auto, de l'avion ou de la péniche, quel est le moyen de locomotion et de transport qui porte le moins atteinte à la nature et à l'environnement ? Question importante à une époque où les choix politiques ne dépendent pas moins de la qualité de la vie que de la rentabilité économique.

C'est la voie d'eau qui est la moins « agressive ». Telle est du moins l'opinion d'experts suisses qui ont rédigé un rapport à ce sujet pour l'Office fédéral des transports de Berne.

L'automobile au pilori

Les atteintes à l'environnement peuvent être mesurées par la consommation d'énergie, la pollution de l'air, l'utilisation de l'espace, le bruit, et aussi... les morts par accidents. Les moyens de transports qui, en fonction de la prestation fournie, utilisent la plus grande quantité d'énergie sont la voiture de tourisme et le camion léger dans le trafic local, et l'avion dans le trafic régional, estiment les experts helvétiques.

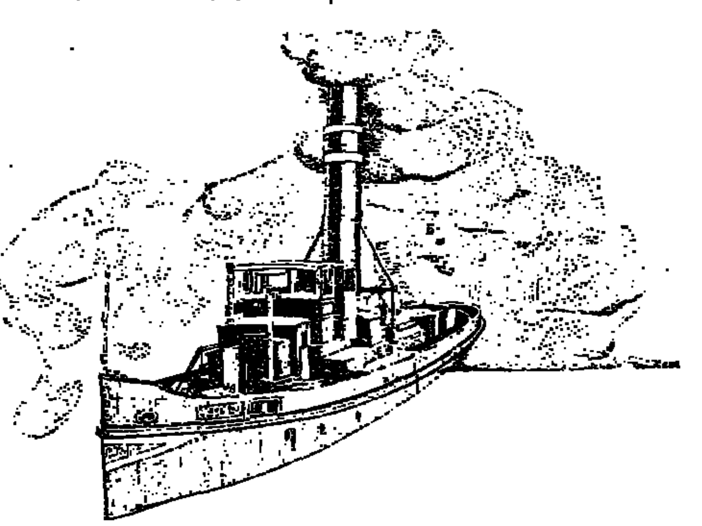
Les moyens de transport qui polluent le plus l'air sont la voiture de tourisme et le camion léger. Ceux qui occupent la plus grande surface sont la voiture de tourisme dans le trafic local, le bateau à voyageurs dans le trafic régional, et le camion léger dans celui des marchandises. Les plus bruyants sont le tramway (suivi de près par la voiture de tourisme) dans les agglomérations, la voiture dans le trafic régional, et le camion dans celui des marchandises.

Les plus dangereux sont la voiture particulière et les camions.

Alors que les véhicules automobiles sont cloués au pilori, la péniche, elle ne semble, au contraire, vouloir de mal à rien ni à personne. Il faut alors en tirer les conditions, et, si l'on veut mettre au point une planification générale du trafic, prendre en compte tous les modes de transport.

Jusqu'à ce jour, la fixation des objectifs de trafic n'a pratiquement tenu compte que de la rapidité, la capacité et le rendement des moyens et des systèmes de transport. Il faut désormais introduire un nouveau paramètre : l'« allergie » de la nature et des hommes à certaines agressions du progrès.

Et avoir à l'esprit que la péniche est inoffensive...



Remorqueur du milieu du dix-neuvième siècle
(Document Musée de la batellerie, Conflans-Sainte-Honorine.)

RHIN-RHONE : féconder l'arrière-pays

EN 1975, le Rhône sera aménagé de la Méditerranée à Saint-Rambert-d'Albon (Drôme). En 1978, cet aménagement devrait être réalisé jusqu'à Lyon, tandis qu'au nord de la ville, la Saône, de son côté, sera prête au futur trafic jusqu'au seuil de Bourgogne. Et quatre ans plus tard, on espère avoir entièrement domestiqué la voie fluviale sur les 728 km de Mulhouse à Fos-sur-Mer. Sans doute le conseil régional ne se désintéresse-t-il pas de l'événement puisqu'en 1974 il avait décidé la constitution d'une commission spécifique. Celle-ci aura cette année à sa disposition pour compléter sa réflexion une étude provisoire réalisée par l'OREAM Rhône-Alpes et les services de l'équipement des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur. Si ses auteurs considèrent que la mise à grand gabarit de la voie navigable que constitue le Rhône entre Lyon et Fos-sur-Mer doit entraîner une augmentation importante du trafic fluvial, ils se montrent assez sceptiques sur le développement industriel qui pourrait en résulter en dehors des pôles urbains Lyon et Marseille-Fos, aux extrémités de la vallée. Ils écrivent : *« Les analogies entre le Rhin et la vallée du Rhône apparaissent douteuses car les processus d'industrialisation que les régions du nord de l'Europe ont connus ne se reproduiront vraisemblablement pas dans la vallée du Rhône, région à faible densité économique et démographique. »*

Il n'empêche qu'à Lyon même, l'association « Environnement-Expansion », qui a pour but « le développement harmonieux de la région lyonnaise », vient de se manifester pour exprimer certaines préoccupations à la fois économiques et écologiques. Certes, ses animateurs limitent leur intervention puisqu'il s'agit seulement pour eux de traiter des effets de la liaison fluviale dans sa partie « lyonnaise », c'est-à-dire entre Mâcon et Péage-de-Roussillon. Il apparaît au groupe lyonnais que pour utiliser au mieux l'axe fluvial, il conviendrait que la région lyonnaise soit d'abord bien préparée à l'événement. Or il lui semble notamment que *« l'articulation avec l'arrière-pays restera aléatoire si les décisions ne tenaient pas compte de tous les critères socio-économiques »*.

Des questions précises sont posées : les darses ne seront-elles conçues que pour l'accueil de produits lourds et de matières en vrac ? Les liaisons commodes avec les zones industrielles situées en dehors de l'axe resteront-elles l'exception ? La politique d'aménagement ignorera-t-elle encore longtemps le rôle primordial auquel est appelé la voie d'eau dans l'économie de demain ?

Priorité aux réserves foncières

Ce que redoute, en définitive, l'association Environnement-Expansion, c'est que l'on se contente d'aménagements immédiats au bord de la rivière ou du fleuve, alors qu'à son avis, il conviendrait de différer certains équipements et de se contenter, pour le moment, de réserves foncières en coordination avec les schémas d'aménagement à venir. *« Il ne faut pas craindre,* explique-t-on dans un rapport, *de bousculer la notion de rentabilité immédiate chère aux aménageurs d'aujourd'hui. »* Autrement dit, il est plus urgent d'étudier avant d'équiper. Voilà pour l'économie. Reste l'environnement. Là encore l'association s'inquiète : quelles mesures seront prises pour maintenir les zones vertes, pour éviter la multiplication des zones industrielles, l'occupation des berges par une suite ininterrompue d'usines, de ports et de quais ? Et qu'en sera-t-il avec ces convois poussés à grand gabarit européens se succédant jour et nuit, de la tranquillité des riverains ? Qu'en sera-t-il encore des baignades, de la navigation de plaisance, des campings de l'été du côté de Trévoux ? A-t-on prévu les sites qui pourront les accueillir ? S'est-on soucié des conséquences biologiques sur la vie de la rivière elle-même, des érosions que ne manqueront pas de provoquer les hélices et les vagues ?

Ce sont des inquiétudes parmi d'autres, mais qui justifient deux chiffres. *Actuellement,* le trafic fluvial dans la région lyonnaise est de l'ordre de 3 millions de tonnes par an. On attend de l'axe Rhin-Rhône 15 millions à 25 millions de tonnes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DES INVESTISSEMENTS CONSIDÉRABLES

Voici quelques ordres de grandeur du prix des matériels et des travaux sur les voies navigables, en 1974.

I. — LE MATERIEL DE NAVIGATION

	T.T.C.
Automoteur 38,50 m, capacité 300 T	450 000 F
» » » 1 000 T	1 200 000 F
» » » » (hydrocarbures)	2 000 000 F
Barge hydrocarbures, » 2 000 T	2 700 000 F
» *marchandises générales* 2 000 T	1 300 000 F
Pousseur 1 200 CV, Seine,	5 000 000 F
» 2 800 CV, *Rhône*	6 500 000 F
Convoi hydrocarb. Rhône 4 000 T, 2 800 CV	11 900 000 F
» *march. gén.* » » »	9 100 000 F
» *hydrocarb. Seine 4 000 T, 1 200 CV*	10 400 000 F
» *march. gén.* » » »	7 600 000 F

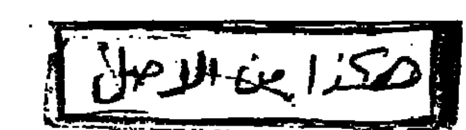
II. — LES EQUIPEMENTS PUBLICS (PRIX HORS TAXES)

Ecluse 185 × 24 m :	
— avec 5 m de chute	26 000 000 F
— avec 25 m de chute	120 000 000 F
Prix du km de voie navigable à grand gabarit :	
— Sur la Saône	5 à 10 000 000 F
— Dans la vallée du Doubs	13 300 000 F
— Canal à grand gabarit	22 000 000 F

III. — LES DEPENSES BUDGETAIRES

Il s'agit des crédits budgétaires, en autorisations de programme, pour les voies navigables et les ports fluviaux (en francs courants) :

1971	224 000 000 F
1972	313 000 000 F
1973	342 000 000 F
1974	343 000 000 F
1975	386 000 000 F



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La manifestation des maires des Hauts-de-Seine

Les charges de l'État et celles des communes

Le préfet de l'Isère a refusé à la ville de Grenoble la subvention d'équilibre exceptionnelle de 13,4 millions de francs que celle-ci avait demandé en présentant un budget en déséquilibre.

De leur côté, les neuf maires communistes du département des Hauts-de-Seine ont décidé de fermer, le 28 février, leurs mairies et de se rassembler, le 1er mars, devant le ministère des finances, pour manifester leur refus de « gérer la crise ». Deux exemples qui illustrent le délicat problème de la répartition des charges entre l'Etat et les communes.

M. Dominique Frelaut, député et maire communiste de Colombes (Hauts-de-Seine), a présenté, le 6 février, à la presse, les doléances de ses confrères. Première constatation, « la politique d'austérité du gouvernement a des conséquences très graves sur les familles de nos communes *dit-il ;* la montée du chômage total ou partiel et l'augmentation des loyers impayés dans les H.L.M. témoignent des difficultés des salariés qui se tournent tout naturellement vers la commune pour résoudre leurs difficultés ». *Deuxième constatation :* « Au moment où nos charges s'accroissent, nous voyons s'aggraver notre situation financière parce que l'Etat plafonne les subventions et parce qu'il opère un transfert de charge à notre détriment » *M. Frelaut illustre sa démonstration en faisant remarquer qu'entre 1967 et 1973 les pourcentages des subventions sont tombés de 29 % à 25,8 % pour le budget de fonctionnement et de 22,3 % à 15,7 % pour les investissements.*

Confrontés à des taux records d'inflation qui rognent les crédits, les maires se trouvent paralysés, à moins qu'ils n'augmentent très largement les impôts locaux. Ce que refusent les communistes.

En première lecture, le conseil municipal de Nanterre a voté, pour 1975, une hausse des impôts de 3,5 % et laissé un déficit de 5 millions de francs à comparer aux 6,7 millions de francs de T.V.A. que la commune a reversés à l'Etat. Celui de Colombes a comptabilisé seulement 5,5 % de recettes fiscales supplémentaires ce qui a provoqué un déficit de 2,7 millions de francs ; celui du Plessis-Robinson a prévu un déficit de 2,7 millions de francs malgré des recettes en hausse de 10 %. Les autorités préfectorales ne manqueront pas de rejeter des budgets aussi peu orthodoxes.

Cinq suggestions sont avancées par le parti communiste : « D'abord, *dit-il,* il faut octroyer aux communes une subvention exceptionnelle pour faire face à l'inflation ; ensuite le taux de progression du versement représentatif de la taxe sur les salaires doit être égal à celui de l'an passé et il est indispensable d'attribuer intégralement le V.R.T.S. aux communes ; le remboursement de la T.V.A. payée par celles-ci est une mesure urgente quand l'on sait qu'en 1974 elle a représenté 100 francs par habitant ; la revalorisation des subventions doit être effectuée selon les indices de l'INSEE ; enfin, nous demandons l'octroi d'emprunts à des taux privilégiés. »

Ces revendications ne sont pas propres aux communistes. L'Association des maires de France a exprimé sur ces sujets des vues identiques, mais le P.C. se révèle plus combatif. Il se refuse, dit-il, à céder à « l'Etat qui nous oblige à ponctionner les salaires des travailleurs afin de se dégager de ses obligations et afin de faire des cadeaux aux sociétés multinationales ».

ALAIN FAUJAS.

TRANSPORTS

LE RAPPROCHEMENT TRANSAT - MESSAGERIES

M. Friedmann joue la prudence

M. Jacques Friedmann, président de la Compagnie générale maritime (C.G.M.), a réuni le jeudi 6 février, à la Défense, les représentants syndicaux de la Transat et des Messageries maritimes, pour leur exposer les grandes lignes de la structure future du groupe maritime national.

Par rapport au projet qui avait été présenté par son prédécesseur, M Dominique de la Martinière, M Friedmann semble ne pas vouloir aller trop vite dans l'évolution, souhaitable à terme, vers la fusion de la Transat et des Messageries. C'est pourquoi il est prévu « *de maintenir dans un premier stade, de durée actuellement indéterminée mais qui devrait être courte, les deux compagnies dans leur forme juridique et avec leur patrimoine actuels* ».

Aller trop vite vers la fusion soulèverait la difficulté, dans la conjoncture boursière actuelle, de déterminer de manière précise et indiscutable la valeur des actifs nets à apporter pour chacune des deux compagnies à la C.G.M., de façon à fixer la parité d'échange des actions. On sait qu'une part, sans doute minoritaire mais non négligeable, des actions est détenue par des porteurs privés.

D'autre part, la fusion des deux compagnies impliquait à plus ou moins court terme celle des personnels, avec les inquiétudes que celle-ci suscitait et les difficultés qui pouvaient en résulter à cause des différences de statuts.

Enfin, le risque ne pouvait être pris d'une perte de droits de trafic dans les conférences internationales, ces droits n'étant pas transférables à la C.G.M.

Dans un premier temps, la structure juridique et financière du groupe comporterait trois niveaux :

● *La C.G.M.*, société holding dont l'Etat détient la totalité du capital, demeure l'organe de commandement, de planification et de contrôle de l'ensemble du groupe. Elle est divisée en trois directions fonctionnelles : direction du plan, des études et du contrôle de gestion ; direction financière ; direction technique.

● *La Transat et les Messageries maritimes* subsistent avec leur capital social réparti entre la C.G.M. et leurs actionnaires privés ; leur patrimoine, leur personnel propre et les organes de gestion du patrimoine et du personnel.

● *L'exploitation des flottes et des fonds de commerce* s'exerce par le moyen de sociétés d'exploitation spécialisées, filiales de la C.G.M. et des deux compagnies.

Il y aurait une société d'exploitation des lignes régulières partagée en trois divisions opérationnelles et un département de marketing et des activités terrestres, une filiale pour les transports de vrac et les transports spécialisés, une société de cabotage, la Compagnie générale transméditerranéenne, et une entreprise de réparation navale.

Les syndicats n'ont pas été hostiles sur le fond à ce projet, mais ils ont insisté sur la nécessité de sauvegarder l'emploi des personnels et de respecter les termes de la loi pour ce qui concerne notamment le statut des personnels et la consultation des comités d'établissement et d'entreprise. Ils rappellent à cet égard le contentieux en suspens : maintien de l'assimilation aux traitements de la S.N.C.F ; mise en place d'une grille des salaires : amélioration du décompte des retraites et du statut.

Tout rapprochement juridique et financier impliquant un regroupement physique, on s'attend aussi que la décision soit prochainement prise de faire « déménager » les quelque cinq cents personnes des Messageries maritimes qui sont actuellement près de la Madeleine dans la tour Atlantique, à la Défense, où il y a des bureaux libres. Le comité d'entreprise des Messageries sera consulté.

Enfin, M. Friedmann va présenter prochainement au ministère des finances son programme d'investissement pour cinq ans. Il s'agirait d'un plan « ambitieux mais réaliste » de 6 à 8 milliards de francs comportant l'acquisition d'une cinquantaine de navires neufs (dont quatre porte-conteneurs réfrigérés pour le transport des bananes des Antilles).

URBANISME

La réforme foncière

LES PROPRIÉTAIRES : pas de municipalisation des sols.

L'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), qui groupe plus de deux cent mille adhérents, vient de prendre position contre deux des principales mesures du projet de loi foncière mis au point par M. Robert Galley, ministre de l'équipement (*le Monde* du 17 janvier).

Au-dessus d'une certaine densité, le droit de construire deviendrait, selon le projet de loi, propriété de la commune. « *Cette distinction* [entre droit de construire et droit de propriété] *se heurte au sentiment unanime de l'indivisibilité de la propriété*, estime l'UNPI. *La collectivité est en droit de limiter l'exercice du droit de construire, mais n'a aucun titre pour s'attribuer ce droit.* »

Le droit de préférence sur les transactions immobilières qui serait, selon le projet de loi, accordé aux collectivités locales « *aboutit par voie détournée à une politique de municipalisation des sols et de l'habitat contre laquelle le gouvernement s'était lui-même prononcé* ». L'UNPI se déclare en revanche plus favorable aux autres dispositions du projet de loi.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les difficultés de « Ma tante »

LES CAISSES DE CRÉDIT MUNICIPAL DEMANDENT L'AIDE DE L'ÉTAT

Les caisses de crédit municipal de province ne connaissent pas du tout les mêmes difficultés financières que celle de Paris (*le Monde* du 22 janvier). Elles ont cependant quelques soucis.

Les représentants de la conférence permanente des caisses de crédit municipal conduit par M. Arreckx, maire de Toulon, ont été reçu jeudi 6 février par le ministre des finances, M. Jean-Pierre Fourcade. Il existe actuellement en France vingt et une caisses couvrant l'étendue du territoire. Elles jouissent de l'autonomie financière et ont pu, jusqu'à ce jour, jouer l'essentiel de leur rôle sans aide de personne.

Afin de pouvoir, non seulement continuer leurs diverses formes d'activités, mais étendre largement le nombre des bénéficiaires aux prêts qu'elles accordent, les caisses de crédit municipal de province désirent obtenir du gouvernement une revalorisation des intérêts des sommes déposées au Trésor, qui rapportent seulement à ces caisses 3 %, et recevoir des prêts à des taux préférentiels.

Insistant sur le rôle particulier que jouent ces caisses dans la lutte contre l'usure, M. Arreckx a notamment déclaré : « *Le but de nos établissements n'est pas de faire concurrence aux banques. Elles n'en ont pas le statut ni les moyens ni les avantages. C'est pour cela que nous réclamons une nouvelle définition du statut des caisses de crédit municipal qui tiendra compte du caractère d'établissement public d'aide sociale qui est notre raison d'être.* » Car comme l'a affirmé M. Japiot, adjoint au maire de Dijon : « *Dans la France de 1975, ma « tante » a encore beaucoup de neveux et de nièces.* »

FAITS ET PROJETS

Environnement

● LES RESSOURCES GÉOTHERMIQUES. — M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a, le 6 février, visité dans la ville nouvelle de Melun-Senart les installations de chauffage géothermique du quartier de l'Almont. D'importantes ressources géothermiques existent en France, en particulier dans le Bassin parisien, en Alsace, dans la plaine de Limagne, le Bassin aquitain, la région de la Bresse et le couloir rhodasien. Le Bassin parisien représente à lui seul un potentiel énergétique exploitable de 18 millions de T.E.P. (*tonnes équivalent-pétrole*) par an.

Transports

● L'ÉCONOMIE MARITIME. — L'institut d'économie des transports maritimes organise plusieurs stages en 1975 sur divers sujets : l'exploitation technique, la construction et le financement des navires, l'exploitation commerciale, l'organisation portuaire et les auxiliaires de transport, l'affrètement, les assurances. (Inscriptions jusqu'au 21 février, 2, avenue du Général-Malleret, Joinville 94110 Arcueil. Tél. 735-71-50 ou 655-34-00.)

● CYPRUS AIRWAYS REPREND L'AIR. — La compagnie chypriote Cyprus Airways, qui avait interrompu ses vols en juillet 1974 après l'invasion turque, vient de reprendre ses services entre Londres et Larnaca. Des liaisons aériennes ont, d'autre part, été récemment établies entre la Turquie et la zone turque chypriote située au nord de l'île. — (*Reuter.*)

● QUATRE NAVIRES POUR LES CHARGEURS REUNIS. La Compagnie maritime des Chargeurs réunis vient de commander à la Société nouvelle des Ateliers et Chantiers du Havre quatre navires pour un montant global de 186 millions de francs environ.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOLMER

L'arrêt d'un des deux hauts fourneaux de Fos ne remet pas en cause le développement de l'aciérie

De notre correspondant régional

Marseille. — « *La raison unique et profonde* » de l'arrêt d'un des hauts fourneaux de Fos est la chute des commandes transmises par les trois adhérents de Solmer : Usinor, Sollac-Sacilor et Thyssen, nous a confirmé le directeur général de l'entreprise, M. Durand-Rival. « *A fin novembre, lorsque la conjoncture est devenue très mauvaise, j'avais obtenu l'assurance que l'on nous donnerait en priorité les commandes nous permettant de maintenir notre niveau de marche au moins jusqu'au 1er avril.*

» *Mais la situation sur le marché international de l'acier a continué à se dégrader en décembre ainsi qu'en janvier. Sur le plan social et humain, il eût été assez inexplicable et, disons-le, assez injuste que seuls fussent touchés par une réduction d'activité les salariés des usines sidérurgiques du Nord et de l'Est (cinquante mille dans chaque région contre six mille à Fos). Et ce d'autant plus que Solmer est actuellement subventionné à fonds par ses adhérents.*

» *Sur le plan économique, les réalités imposaient également la décision qui a été prise. Les installations sidérurgiques de Lorraine sont en effet proches les unes des autres et intégrées : hauts fourneaux, aciéries, trains à bande à chaud, trains à poutrelles, trains à froid.. Mieux valait faire travailler cet outil que d'avoir fait venir à grands frais de Solmer des bobines à chaud qui sont également produites sur place.* »

Aurait-on voulu faire tourner à tout prix Solmer à son rendement maximum que l'on aurait, selon M. Durand-Rival, aggravé les pertes d'exploitation « *au détriment des investissements et des salariés* ». L'usine de Fos, qui n'a qu'une seule production, celle des tôles laminées à chaud de 1 à 16 millimètres, n'était-elle pas plus vulnérable que les autres aux effets du resserrement du marché ? Le P.D.G de Solmer estime qu'en fait, si la société avait été isolée, dans la période de démarrage où elle se trouve — deux à trois années « *humainement, techniquement et financièrement très dures* », — elle se serait déjà effondrée.

« *Une unité sidérurgique qui se crée ne peut embrasser toute la gamme des productions. Dans l'hypothèse la plus optimiste, nous savions qu'il fallait atteindre l'étape des sept millions de tonnes pour jouir d'une certaine aisance de travail. Il n'a jamais été question de mettre, avant, à Fos une tôlerie forte ou un train à froid que l'aciérie ne serait pas en mesure d'alimenter.* »

Une reconversion partielle ? Impossible : « *Nous sommes tenus par les caractéristiques de notre train à bandes. Nous ne pouvons faire ni plus ni moins large, ni plus ni moins épais. Nous ne pouvons que développer encore un peu, par des mises au point, certaines qualités d'acier.* » Quant à la recherche de nouveaux débouchés, elle incombe aux seuls adhérents de Solmer qui ont l'apanage des actions commerciales. « *La vérité est qu'ils ne trouvent même pas de commandes pour eux.* »

Les répercussions sur les firmes sous-traitantes

Afin sans doute d'éviter de trop vives réactions syndicales, la direction de Solmer n'a pas annoncé de mesures entraînant — sinon par suppression des heures supplémentaires — de pertes de salaires. Le spectre du chômage technique n'est pas écarté pour autant.

« *Nous ne licencierons personne,* affirme cependant M. Durand-Rival. *La crise n'est en tout état de cause que conjoncturelle et notre personnel est rare et précieux par le potentiel de compétences qu'il représente.* » Les entreprises de sous-traitance de Solmer, dont les tâches vont du balayage des bureaux au traitement des sous-produits sidérurgiques en passant par la récupération des huiles ou le transport sur le site de l'usine, subiront en revanche le contre-coup de l'arrêt momentané du hau t fourneau. Elles emploient environ sept mille salariés. « *Leur activité,* estime M. Durand-Rival, *sera affectée de façon très variable, voire pour certaines pas du tout. Combien de personnes seront touchées dans leur emploi ? Je l'ignore.* »

Ces petites et moyennes entreprises travaillaient pour Solmer dans des conditions techniquement dures mais économiquement privilégiées. Elles se retrouvent maintenant dans la même situation que les autres.

Pour le P.-D.G. de Solmer la perte sèche résultant de l'arrêt du haut fourneau nº 1 est, en tout cas, moins lourde que si les deux hauts fourneaux avaient été maintenus en activité. « *Il s'agit, à vrai dire, d'un supplément de perte, puisque l'exploitation devait être encore déficitaire en 1975. Nous n'avions, de plus, pas prévu d'utiliser les deux hauts fourneaux à pleine capacité, l'aciérie étant seulement en train d'atteindre son rendement de 320 000 tonnes. La différence de production ne sera que d'environ 30 %.* » (1)

L'avenir

A moins que la crise ne se prolonge et s'amplifie, la réalisation de la deuxième tranche du complexe sidérurgique de Fos ne devrait cependant pas être remise en cause. Selon M. Durand-Rival, la croissance des besoins européens et mondiaux en produits sidérurgiques est, en effet, régulière et continue. Au-delà des perturbations actuelles du marché, tout indique qu'elle se poursuivra : l'extension de l'usine conservera ainsi tout son intérêt. Aucune date n'a, pour le moment, été fixée, sinon celle du 1er janvier 1979, avant laquelle il a été reconnu que le projet ne pouvait être effectivement réalisé. En la prenant pour référence, il faudrait que la décision de lancer les travaux intervienne au 1er janvier 1976, ce qui est peu probable. Les préétudes viennent cependant de commencer conformément aux prévisions, et, à la fin de l'année, les principales options technico-économiques auront été définies.

« *Il est toujours difficile de retenir un cheval de course,* conclut Mr Durand-Rival, *mais je suis persuadé qu'il y aura une ferme reprise à l'automne. Si nous avons profité de ce ralentissement de nos activités pour parfaire la mise au point technique des installations et la formation du personnel le redémarrage pourrait être d'autant plus réussi.* »

GUY PORTE.

(1) En janvier, la production des deux hauts fourneaux a atteint son maximum avec 167 000 tonnes. Les prévisions pour les prochains mois sont de l'ordre de 135 000 à 150 000 tonnes.

Le groupe Sacilor-Sollac pourrait fermer plusieurs de ses usines entre le 20 mars et le 14 avril

De notre correspondant

Metz. — *Le groupe Sacilor-Sollac pourrait être amené à mettre en chômage partiel une partie importante de ses salariés entre le 20 mars et le 14 avril prochains. C'est ce qu'a annoncé, le jeudi 6 février, M. Jean Gandois, directeur général, aux syndicats.*

Un plan, dont le but est d'ajuster le programe de marche aux impératifs commerciaux, est actuellement à l'étude Il sera soumis aux organisations syndicales dans les jours à venir La direction du groupe Sacilor-Sollac prévoit, dans le cadre de ce plan, l'arrêt temporaire d'un certain nombre d'installations et un chômage de certains postes par rotation. Déjà pour les fêtes de fin d'année, le groupe avait utilisé le système du chômage partiel.

Selon M. Gandos, ces nouvelles mesures ont pour origine « *la phase dépressive que connaît actuellement le marché de l'acier* ». Ainsi, pour le groupe lorrain, la vente des poutrelles et des tôles à chaud aurait baisse de 60 %, celle des laminés marchands, des tôles à froid et des fils machine de 35 à 45 %. Enfin, les ventes vers le bâtiment auraient baissé de 25 % et celles vers la transformation de 40 %.

En outre, en ce qui concerne les prix, la direction de Sacilor-Sollac souligne que, malgré les prix de revient en hausse, elle a été obligée de procéder à des rabais temporaires, ce qui les situerait entre 15 et 35 % au-dessous des barèmes de la C.E.C.A

Il est prevu que le chômage conjoncturel sera payé à 60 % pour les dix premiers postes et a 80 % pour les suivants.

Il est a signaler que les organisations n'ont pas ratifié ces propositions patronales faites dans le cadre de l'Assimilor. La C.G.T. a fait savoir qu'elle refusait ce plan Elle propose une planification annuelle, un abaissement de l'âge de la retraite et une réduction de la durée du travail. — J.-C B.

CONJONCTURE

Face aux dangers d'aggravation de la récession

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'O.C.D.E. PRÉCONISE L'ADOPTION DE MESURES DE RELANCE RAPIDES ET VIGOUREUSES.

Les experts sont pessimistes et révisent en baisse leurs prévisions pour le proche avenir des économies occidentales. Il en est ainsi des analystes de l'O. C. D. E. (Organisation de coopération et de développement économiques), comme l'a souligné le secrétaire général de cette organisation, M. Emile Van Lennep, au cours d'une conférence organisée, le 6 février, par la Chambre nationale des conseillers financiers.

« *Il y a deux mois nous envisagions,* a-t-il déclaré, *une très légère croissance du produit national brut des pays membres ; actuellement, nous prévoyons un nouveau recul, sauf si des mesures de relance sont prises avec une vigueur et une rapidité plus grandes.* »

La stagnation, dont « *il est illusoire de penser que certains pays peuvent échapper* », n'entraînera toutefois pas l'arrêt de l'inflation, puisque la hausse des prix serait encore de 10 % en 1975, contre 14 % en 1974. Quant à la balance des paiements le déficit global diminuera légèrement, mais les exportations stagneront en volume, leur développement vers les pays de l'OPEP étant compensé par une baisse vers les nations en développement qui souffriront de l'effondrement du cours des matières premières industrielles.

Face à ces menaces, « *la priorité immédiate doit,* a souligné M. Van Lennep, *être donnée aux efforts visant à enrayer un processus de déclin cumulatif de l'économie. Toutefois, ces mesures de soutien devraient être de nature temporaire, souple et facilement réversible* ». Il faut, parallèlement, poursuivre la lutte contre l'inflation.

Il s'agit aussi d'assurer une plus grande stabilité des prix des matières premières industrielles et des produits alimentaires, d'élaborer des stratégies permettant de canaliser les capitaux de l'OPEP vers les investissements productifs, d'adopter des politiques de croissance équilibrée afin de promouvoir des changements, notamment qualitatifs, dans la structure des économies occidentales.

AFFAIRES

Le nombre des faillites a augmenté de 27 % en 1974

Le nombre des jugements déclarant des réglements judiciaires, des liquidations de biens et des faillites publiés au BODAC (« Bulletin officiel des annonces commerciales ») pour l'ensemble de la France (1) a été de 11 874 l'an dernier et de 1 790 en janvier 1975, chiffre record pour un seul mois depuis 1968, annonce l'I.N.S.E.E. dans sa revue mensuelle « Economie et statistique ».

Les chiffres publiés par l'INSEE font apparaitre une progression en 1974 de 27 % des règlements judiciaires, liquidation de biens et de faillite, et de 9 % en janvier 1975 par rapport à janvier 1974. Toutefois, l'INSEE précise que ces progressions importantes sont un peu surestimées à cause d'aléas statistiques. Le niveau très élevé de janvier 1974 (1640, soit plus de deux fois celui du même mois de 1973) était dû en partie au rattrapage d'un retard dans la publication des jugements en fin 1973 ; celui de janvier 1975 est dû, en partie, aux retards entrainés par la grève du courrier dans les communications des jugements au Bodac.

Cependant, la tendance à l'augmentation du nombre des réglements judiciaires est certaine. Le niveau atteint en 1974 est légèrement supérieur à celui très élevé atteint en 1970, probablement à cause du sevère encadrement du crédit mis en place à l'époque. En fait, le nombre des réglements judiciaires, après avoir légèrement décru en 1971 et 1972, n'a pas cessé d'augmenter depuis le début de 1973.

Les secteurs les plus touchés, indique l'I.N.S.E.E., sont l'industrie (+ 33 % de janvier 1974 à janvier 1975 et + 28 % de 1973 à 1974) les transports (+ 65 % et + 24 %), le bâtiment et les travaux publics (+ 19 % et + 37 %) Les hôtels-cafés-restaurants, très touchés l'année dernière (+ 33 %), enregistrent en revanche une diminution en janvier 1975 par rapport à janvier 1974.

Le commerce est moins atteint que l'ensemble des entreprises (+ 19 % de 1973 à 1974, mais légère diminution de janvier 1974 à janvier 1975) Les secteurs de la distribution les plus épargnés sont les commerces agricoles et alimentaires et les commerces non sédentaires. Les commerces non alimentaires sont toutefois très atteints.

L'étude de l'I.N.S.E.E. révèle, d'autre part, que le nombre de jugements prononcés par le tribunal de commerce de Paris, qui représentent 20 % des jugements prononcés en France, a atteint une moyenne mensuelle, corrigée des variations saisonnières, de 205 en 1974 contre 172 en 1973.

(1) Dans le règlement judiciaire, un accord entre créancier et entreprise en difficulté a été conclu, et la société continue d'exister. La liquidation de biens est prononcée, elle, quand il n'y a pas eu d'accord ; la société diparaît alors.

A Marseille

L'USINE TITAN CODER ROUVRIRA SES PORTES LE 10 FÉVRIER

L'intersyndicale de l'usine Titan-Coder de Marseille a annoncé, le 6 février, dans un communiqué, que l'usine, occupée depuis cinq mois par les ouvriers, rouvrirait ses portes le 10 février

Le personnel sera réuni le 7 février en assemblée générale pour préparer cette reprise L'intersyndicale precise néanmoins qu'« *elle ne s'oppose pas à la reouverture de l'usine mais qu'elle refuse totalement de cautionner, de quelque manière que ce soit les conditions de salaires imposées pa. la nouvelle direction* ».

Le plan de l'embauche élaboré par M Belleville, président du syndicat des réparateurs de matériel ferroviaire, chargé par le ministère de l'industrie et de la recherche d'assurer le redémarrage de l'entreprise, prévoit le réemploi de sept cent trente personnes sur les mille deux cents que comptait l'ancienne société. L'intersyndicale estime cependant que de nombreux points du plan de redémarrage doivent être réétudiés, en ce qui concerne notamment le niveau des salaires et la possibilité de reconversion du personnel non repris Elle réclame donc une « *rencontre paritaire entre les pouvoirs publics, la main-d'œuvre et les représentants de la direction du personnel afin de réexaminer l'ensemble des propositions de la direction* ».

SECTEURS PUBLIC ET NATIONALISÉ

S. N. C. F. : seule la Fédération des agents de conduite envisage une grève dans l'immédiat

Les départs du week-end seront assurés normalement

Une ultime rencontre entre la direction de la S.N.C.F. et les fédérations de cheminots doit avoir lieu samedi 8 février au matin. La direction se contentera-t-elle d'enregistrer les réponses des syndicats au projet d'accord du 30 janvier ou acceptera-t-elle, comme le demandent en particulier Force ouvrière et la Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.), de rouvrir la discussion sur plusieurs points ?

Il est peu probable en tout cas que la S.N.C.F. fasse des concessions telles que la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.G.A.A.C. reviennent sur leur refus de signer l'accord. Ces trois organisations ont tenu une réunion commune le 6 février ; si elles sont unanimes à juger notoirement insuffisantes les dernières propositions de la direction, elles ne sont pas pour autant parvenues à s'entendre sur une plate-forme revendicative commune

La F.G.A.A.C. s'en tient à des revendications catégorielles : tout en reconnaissant que l'ensemble des cheminots sont insuffisamment rémunérés, elle réclame un reclassement du personnel roulant. Si des réponses précises ne sont pas apportées par la direction à ses revendications, elle est décidée à lancer un ordre national de grève dès samedi soir qui pourrait porter sur plusieurs jours. Une telle consigne pourrait, certes, entraîner des perturbations dans le trafic ferroviaire au moment des vacances scolaires dans la région parisienne mais ne devrait pas désorganiser gravement le trafic voyageurs Selon la direction, les départs de ce week-end seront en tout état de cause assurés normalement.

La F.G.A.A.C. n'est pas majoritaire parmi le personnel roulant, même si son influence y est importante. Et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T se refusent pour le moment à appeler à un mouvement de grève, estimant que dans sa majorité le personnel n'y est pas préparé.

Les cégétistes et les cédétistes qui ont publié un communiqué commun, le 6 février au soir, dénoncent « *la parodie de négociation* » qui a eu lieu à la S.N.C.F. et réclament une « *revalorisation du métier de cheminot* » (minimum de 1 500 F nets par mois, augmentation différenciée du pouvoir d'achat, réduction des zones de salaires, etc.)

Ils appellent les cheminots à « *organiser la riposte unitaire nécessaire* [à la politique d'austérité] *et, dans un premier temps, ils leur demandent d'exprimer, les 12 et 13 février, leur volonté de voir prises en compte leurs revendications, sous des formes diverses, notamment par des rassemblements de masse sur les lieux de travail avec dépôts de motions* ».

M. Péronnet et les postiers F.O. se félicitent de l'accord dans la fonction publique

M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique, s'est félicité jeudi 6 février, devant la presse, de la conclusion du contrat salarial chez les fonctionnaires.

Deux organisations syndicales, Force ouvrière et la Fédération de l'éducation nationale, représentant selon lui 62 % des fonctionnaires et agents de l'Etat, ont déjà fait part de leur intention de souscrire à cet accord. La Fédération autonome l'a approuvé aussi, malgré des réserves, et il est probable que la Fédération C.F.T.C. en fera de même.

Cependant, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de le ratifier, ainsi que la C.G.C. Le secrétaire d'Etat a particulièrement regretté l'absence de la signature de la C.G.C., cet accord ne portant pas préjudice, à son avis, aux fonctionnaires des catégories les plus élevées.

De son côté, le bureau de la Fédération F.O. des postiers estime, dans un communiqué, que le contenu de la convention salariale de la fonction publique pour 1975 est positif, « *compte tenu des concessions imposées par Force ouvrière et la Fédération de l'éducation nationale* ».

La Fédération F.O. insiste sur le succès obtenu pour les petits salaires grâce à une augmentation mensuelle qui portera le traitement minimum de début de carrière au 1er juillet à 1 694 francs, et la nouvelle intégration d'une partie de l'indemnité de résidence qui permettra une augmentation supplémentaire des retraites.

Mais le bureau national de la Fédération F.O. indique toutefois que son acceptation de la convention salariale ne ralentira pas son action pour une véritable réforme de la catégorie « A » (c'est-à-dire les cadres de la fonction publique).

En Allemagne fédérale

La reprise de l'expansion pourrait se produire cet automne

Le taux de l'escompte est abaissé à 5,5 %

De notre correspondant

Bonn. — Pour la quatrième fois depuis le 24 octobre dernier, la Bundesbank a décidé, le jeudi 6 février, de baisser d'un demi-point le taux de l'escompte, qui passe de 6 % à 5,5 %, ainsi que le taux des avances sur titres (de 8 % à 7,5 %). Le gouvernement fédéral, l'opposition chrétienne-démocrate et les milieux économiques se sont félicités de cette décision, qui devrait avoir des conséquences positives sur le taux des crédits à l'économie. Seuls les syndicats se sont montrés déçus, car ils auraient souhaité une baisse plus importante. Cependant, tous les observateurs sont persuadés que ce nouveau pas n'est pas le dernier.

M Klasen, président de la Banque centrale, a reconnu qu'une diminution d'un point du taux de l'escompte avait été envisagée, mais que la Bundesbank devait se montrer très prudente pour ne pas mettre en danger la politique de lutte contre l'inflation. Les membres du conseil central de la Bundesbank sont convaincus que le fond de la vague est maintenant atteint.

Si, comme l'a déclaré M. Klasen, « *la situation est mauvaise* », des signes indiquent que la relance devrait porter ses fruits à l'automne. La Bundesbank évalue à 6,1 % ou 6,2 % la hausse des prix du mois de janvier (par rapport à janvier 1974), mais elle s'attend à une augmentation annuelle moyenne de 5 % au cours des prochains mois.

Par ces décisions monétaires, la Banque centrale « *accompagne* » la politique du gouvernement fédéral, qui, après avoir desserré les freins, a adopté un petit programme de relance de 1,7 milliard de DM le 12 décembre dernier. En accordant aux industriels une prime de 7,5 % sur leurs investissements du 31 novembre 1974 au 30 juin 1975, les responsables de la politique économique souhaitent « *avancer* » de quelques mois le redémarrage de l'expansion que tout le monde attend pour les derniers mois de l'année.

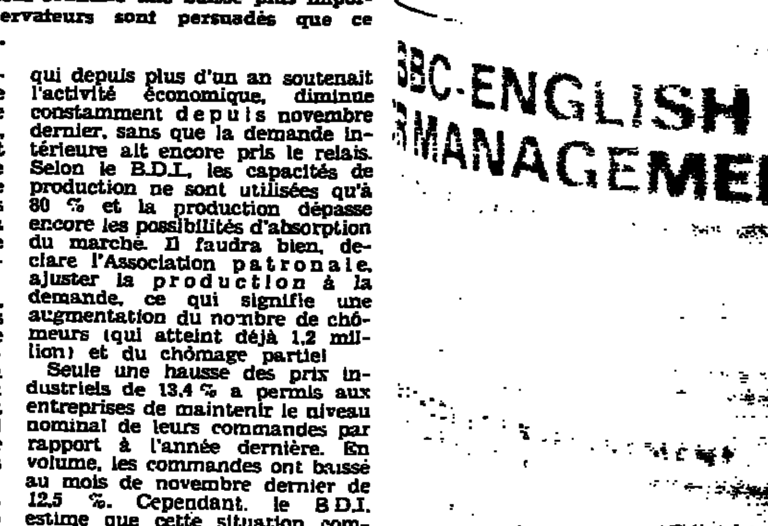
Pour l'instant, en tout cas, le patronat est inquiet. « *Nous sommes en plein dans la récession* », vient de déclarer l'Association fédérale de l'industrie allemande (B.D.I.) La demande étrangère, qui depuis plus d'un an soutenait l'activité économique, diminue constamment depuis novembre dernier, sans que la demande intérieure ait encore pris le relais. Selon le B.D.I., les capacités de production ne sont utilisées qu'à 80 % et la production dépasse encore les possibilités d'absorption du marché. Il faudra bien, déclare l'Association patronale, ajuster la production à la demande, ce qui signifie une augmentation du nombre de chômeurs (qui atteint déjà 1,2 million) et du chômage partiel

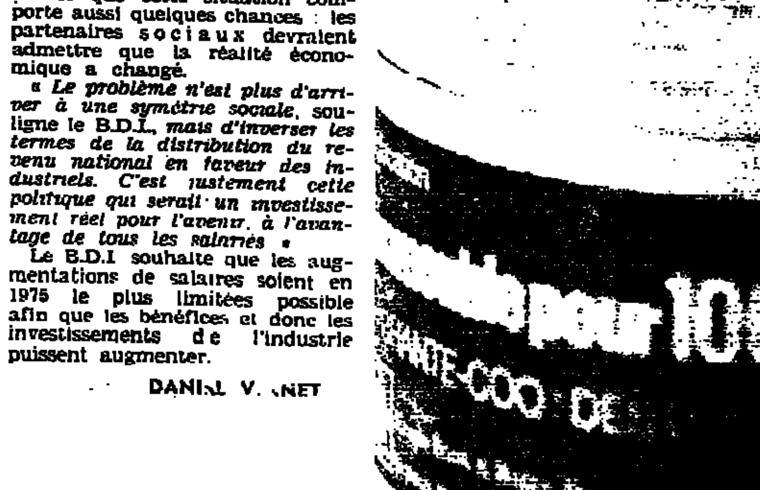
Seule une hausse des prix industriels de 13,4 % a permis aux entreprises de maintenir le niveau nominal de leurs commandes par rapport à l'année dernière. En volume, les commandes ont baissé au mois de novembre dernier de 12,5 %. Cependant, le B.D.I. estime que cette situation comporte aussi quelques chances : les partenaires sociaux devraient admettre que la réalité économique a changé.

« *Le problème n'est plus d'arriver à une symétrie sociale,* souligne le B.D.I., *mais d'inverser les termes de la distribution du revenu national en faveur des industriels. C'est justement cette politique qui serait un investissement réel pour l'avenir, à l'avantage de tous les salariés* »

Le B.D.I souhaite que les augmentations de salaires soient en 1975 le plus limitées possible afin que les bénéfices et donc les investissements de l'industrie puissent augmenter.

DANIEL V. NET





LA VIE ÉCONOMIQUE

LES DISCUSSIONS INTERNATIONALES SUR LE MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

M. Enders : les États-Unis se refusent à lier la question du pétrole à l'ensemble des matières premières

M. Thomas Enders, adjoint au secrétaire d'Etat américain pour les affaires économiques et chef de la délégation américaine à la réunion de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a notamment déclaré jeudi au cours d'un déjeuner de presse que le but d'une politique énergétique sur le plan mondial devait être de réduire l' « inacceptable dépendance » des pays consommateurs de pétrole vis-à-vis des producteurs et de diminuer l'« insupportable niveau actuel du prix du pétrole ».

Les consommateurs, a poursuivi M. Enders, doivent se rendre compte que l'époque des prix du baril de pétrole à 2 ou 3 dollars est bien révolue, mais les pays producteurs doivent aussi savoir que la montée des prix et la vulnérabilité des consommateurs ne peuvent pas se poursuivre. D'où la nécessité pour tout le monde de trouver un prix raisonnable du baril de pétrole afin de « *stabiliser la situation* ».

La proposition faite lundi par M. Kissinger d'imposer un prix plancher pour le pétrole pourrait être négociée au sein du groupe des consommateurs entre la conférence préparatoire de mars et la conférence internationale de l'énergie proposée par la France et qui pourrait se tenir au mois de juin.

Selon M. Enders, les Etats-Unis s'opposeront aux tentatives des pays producteurs de matières premières autres que le pétrole d' « *établir des accords généraux sur les prix afin de faire du cartel un moyen légitime (de pression) dans le comportement international* ».

LE TIERS-MONDE SOUTIENT L'OPEP

(Suite de la première page.)

Jeudi, alors que les Africains, en particulier, appuyaient le projet asiatique présenté par les Philippines *de créer un fonds régulateur* des stocks de matières premières d'un montant de 6 milliards de dollars, fournis moitié par les pays industriels, moitié par les pays pétroliers, ces derniers ont fait savoir que s'ils n'étaient pas opposés au projet, celui-ci méritait plus ample réflexion ; en conséquence ils proposent *que pour le moment on s'en* tienne simplement à la création d'une commission d'étude. M. Konan Bédié, ministre ivoirien des finances et des affaires économiques, a répliqué très vivement que les pays pétroliers se comportent comme les pays industriels lorsqu'ils voulaient étouffer un problème...

D'ores et déjà des enseignements peuvent être tirés des assises de Dakar, quel que soit le contenu des résolutions finales qui seront adoptées ce vendredi soir ou samedi matin. Les délégués ont, semble-t-il, pris conscience de l'extrême complexité des problèmes abordés : indexer le prix des matières premières sur celui des produits manufacturés est compliqué. Quels produits choisir ? Quelles périodes de référence retenir ? La constitution de stocks *régulateurs* soulève la *question du choix des produits* soutenus, pour ne pas parler des problèmes de financement évoqués plus haut.

La conférence de Dakar aura eu en tout cas le mérite d'accélérer la prise de conscience des pays sous-développés producteurs de matières premières sur la spécificité de leurs problèmes face aux pays nantis et de mettre en lumière la nécessité de l'union. Par ailleurs, il est probable que les idées de prise de contrôle rapide et totale des ressources naturelles défendues notamment par les Algériens feront leur chemin, notamment au sud du Sahara. Elles ne peuvent qu'accentuer une vague de *nalisaton : celles du fer en Mauri-* abouti depuis deux ou trois ans à de nombreuses opérations de nationalisation : celles du fer en Mauritanie, des phosphates au Togo, et même de l'ensemble des secteurs économiques clés au Zaïre, en Ethiopie ou au Dahomey.

PIERRE BIARNÈS.

Seize pays occidentaux appuient Washington

(Suite de la première page.)

La réunion de l'Agence a mis encore une fois en lumière le rôle prépondérant des Etats-Unis. Passés maîtres dans l'art de souffler le chaud et le froid, ils ont mené les débats au cours de ces deux journées. Certains pays ont bien manifesté des réticences à l'encontre du plan Kissinger. Mais les Américains, en cédant sur certains points — « *Nous ne mettons pas de préalable à l'adoption d'un prix-plancher pour le pétrole* », — ont obtenu l'essentiel : que les pays consommateurs s'engagent encore un peu plus dans la voie de la solidarité.

Face à des pays aux intérêts divergents, la puissance américaine s'impose. « *Au fond, entrer dans l'Agence signifie que l'on accepte, de fait sinon de gaieté de cœur, un certain leadership américain* », nous confiait l'un des participants à la réunion. Une réflexion à rapprocher de ce qu'a di. M. Kissinger, lundi, devant le National Press Club : « *Ou bien les Etats-Unis dirigent ou bien personne ne dirige.* »

Cette main mise de Washington sur l'Agence internationale de l'énergie donne des arguments à la France, qui refuse toujours d'y *adhérer. Reste à savoir si M. Giscard* d'Estaing pourra conserver longtemps sa liberté d'action. Réussira-t-il à éviter que le dialogue producteurs-consommateurs ne tourne à la confrontation, alors que dans les deux camps, on assiste à une montée des enchères.

Les Etats-Unis accélèrent le regroupement des pays industriels autour d'eux. Mais, en face, les pays producteurs de pétrole serrent les rangs. Certes, des divergences subsistent ; pourtant, le fait que le chah d'Iran se rende à Alger pour le prochain « sommet » des chefs d'Etat des pays de l'OPEP est significatif. Les pays exportateurs de pétrole veulent élargir le débat à l'ensemble des matières premières. Cette démarche sera sans doute appuyée par les pays en voie de développement qui discutent présentement à Dakar.

Mais, d'ores et déjà, les Etats-Unis ont déclaré, par la voix de M. Enders, qu'ils s'opposeraient énergiquement à tout élargissement de l'ordre du jour de la conférence internationale sur l'énergie. Ce qui laisse prévoir une bataille diplomatique d'envergure lors des premiers contacts exploratoires.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● LA SITUATION DES IMMIGRÉS. – Une délégation composée d'une quinzaine de travailleurs immigrés s'est présentée jeudi 6 février, en fin de matinée, au ministère de l'Intérieur, place Beauvau, à Paris. Elle était conduite par MM Louis Moulinet, conseiller (socialiste) de Paris, Claude Bourdet (P.S.U.), Mme Geneviève Clancy, présidente du Comité de soutien aux travailleurs immigrés, et un responsable du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.), qui ont été reçus par un membre du cabinet de M. Poniatowski. Un travailleur immigré d'origine mauricienne, mais « sans papiers », n'a pas été autorisé à les accompagner. La délégation a déposé à l'intention du ministre une lettre protestant contre ses dernières déclarations (« *la police doit pouvoir pénétrer partout* ») et réclamant l'application de l'arrêt récent du Conseil d'Etat, quo a annulé partiellement les circulaires Marcellin-Fontanet.

LOGEMENT

Conséquence des hausses de taux d'intérêt des prêts

Les loyers des H.L.M. vont augmenter de 5 % en moyenne

Les loyers des H.L.M. vont augmenter de 5 % en moyenne et le programme de construction des H.L.M. locatives sera en 1975 réduit d'environ six mille cinq cents unités, annoncent dans un communiqué les responsables de l'Union nationale des organismes d'H.L.M.

M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a, en effet, annoncé, jeudi 6 février, à MM. Denvers et Lion, respectivement président et délégué général de l'Union nationale, une hausse du taux d'intérêt des prêts consentis aux organismes d'H.L.M. pour le financement de leurs nouveaux programmes. Ce taux passera de 2,95 % à 3,35 % ; cette hausse est consécutive à l'augmentation du taux d'intérêt des caisses d'épargne. En revanche, les taux d'intérêt des prêts pour le financement des programmes à loyers réduits (P.L.R.) resteront inchangés.

On ne construira donc pas, en 1975, les 117 000 H.L.M. locatives prévues par la loi de finances. Ce nombre avait déjà été réduit d'environ 4 000 unités par le rajustement des prix-plafonds en province décidé le 8 janvier (le Monde du 10 janvier). Avec la nouvelle réduction, c'est seulement 106 500 H.L.M. qui seront construites.

Aucune révision en hausse des prix-plafonds, demandée par les responsables des H.L.M. pour tenir compte des prix de la construction, n'est envisagée par le gouvernement. Seul un ajustement pourrait intervenir en juillet pour couvrir l'augmentation des coûts due au respect des nouvelles normes d'isolation thermique.

Les responsables de l'Union nationale ont, enfin, présenté à M. Fourcade un plan d'amélioration du rendement thermique des 2 millions d'H.L.M. existantes : 150 000 logements par an pourraient être modernisés, pendant douze ans, ce qui conduirait à une économie d'énergie de 30 %, soit annuellement, dans dix ans, 1 milliard et demi de francs. La grosse difficulté de ce plan est, évidemment, son financement, si l'on ne veut pas qu'il augmente encore momentanément les charges de chauffage, déjà lourdes, qui pèsent sur les locataires.

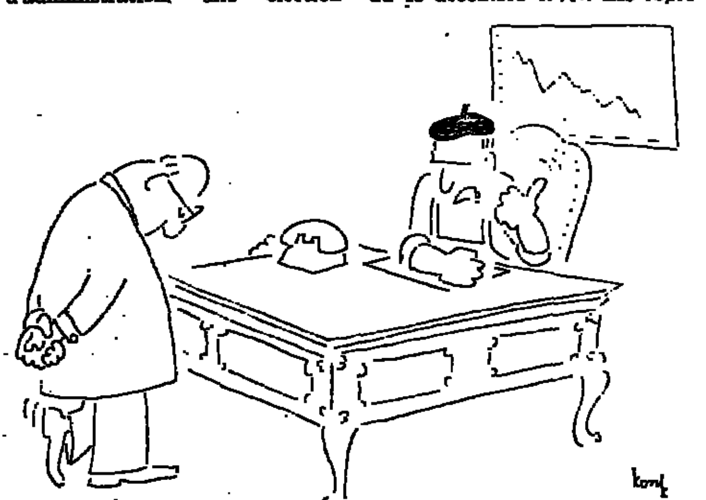
LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

(Suite de la première page.)

Bien que le mot de « cosurveillance » — utilisé par M. Sudreau devant les sénateurs le 10 janvier — ne soit pas repris dans les textes, on peut en mesurer la portée en lisant que les conseils d'administration et de surveillance pourraient, toujours selon le groupe de travail *ad hoc*, être ouverts, avec voix délibérative, aux représentants du personnel, dans la limite du tiers des sièges disponibles. Le rapport n'indique pas s'il s'agit là d'une latitude ou si, dans certains cas ou à partir d'une date donnée, cette participation deviendrait obligatoire. Mais la première hypothèse semble la plus probable puisque le texte indique que les dirigeants et le personnel qui utiliseraient le système pourraient l'abandonner au bout de trois ans.

La réunion des conseils serait en tout cas obligatoire trimestriellement ; leurs membres seraient intronisés par une autorité publique (Commission des opérations de Bourse ou autre) et le régime des rémunérations des administrateurs modifié.

Le groupe de travail chargé de l'étude du « *pouvoir dans l'entreprise* » a envisagé, pour les représentants des salariés au conseil d'administration, une élection



(Dessin de KONK.)

directe par le personnel, intéressant les salariés ayant au moins deux ans de présence dans l'entreprise, même s'ils ne représentent aucune organisation syndicale. Il aurait prévu la présence simultanée dans les conseils, sauf *dérogation, des membres élus* ainsi et ayant voix délibérative, et des membres désignés par le comité d'entreprise ayant voix consultative.

Un autre groupe de travail du comité Sudreau propose le développement des formules d'intéressement, harmonisation des ordonnances de 1959 et 1967 ; extension de *l'application* de l'ordonnance de 1967 ; développement des formules de participation à la propriété ; meilleure information économique du personnel. Dans cette perspective, une nette amélioration du contrôle et de la vérité des comptes est jugée souhaitable et la réévaluation des bilans préconisée.

Un pluralisme est jugé nécessaire *dans les statuts des entreprises* : des formules nouvelles auraient, notamment, été étudiées, parmi lesquelles des « sociétés de partenaires » (associant le « facteur travail » à égalité avec le « facteur capital », qui recevrait une rémunération fixe, le « superprofit » étant partagé), des sociétés de personnes seules (pour *éliminer la multitude de sociétés* anonymes artificiellement créées, afin de permettre à leur dirigeant d'être inscrit à la Sécurité sociale) et une formule originale de société à but non lucratif.

L'amélioration des conditions de travail a fait l'objet d'études approfondies, concernant en particulier la rotation ou l'alternance des tâches, leur élargissement et leur enrichissement, la constitution d'équipes autonomes, etc. C'est vers une plus grande autonomie des travailleurs dans l'organisation de leur tâche à tous les niveaux, et surtout à la base, qu'on semble s'acheminer, ainsi que vers la création d' « équipes de concertation » à divers échelons.

Un projet détaillé de procédures permettant la prévention des fautes de gestion sera présenté (voir son analyse dans *le Monde* du 13 décembre 1974). Les représentants du personnel auraient ainsi une faculté de recours auprès du conseil d'administration ou de surveillance, en cas de difficulté de l'entreprise, et la possibilité de faire appel, ultérieurement, à l'intervention d'un arbitre extérieur à l'entreprise.

Parallèlement, des propositions pourraient être faites pour « *revaloriser le statut de l'actionnaire* », surtout lorsqu'il est minoritaire. Pour le groupe qui a étudié cette question, lorsque le solde net des opérations de l'année est négatif, les moins-values boursières devraient être fiscalement déductibles, non seulement des plus-values de même nature, mais encore des revenus imposables. Ce groupe souhaiterait aussi qu'un nouveau type de placement soit mis au point, qui, tout en tenant compte des résultats de la firme, assure une rémunération minimale en toutes circonstances. Ce pourrait être une sorte d' « *obligation participante* ».

La législation sur les clients devrait aussi être précisée. Enfin, le rapport pourrait se conclure sur une évocation des relations entre l'entreprise et l'intérêt général. Quant à l'introduction de caractère historique, qui avait d'abord été prévue par M. Sudreau, elle semble avoir été, en grande partie, sacrifiée, pour tenir compte des susceptibilités de certains « *partenaires sociaux* », peu désireux de voir rappelée la triste condition ouvrière du début du siècle ou évoquée la participation de tel ou tel courant politique ou philosophique à la transformation du *statu quo*.

JACQUELINE GRAPIN.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 5/8	5 5/8	4	5	0	1
1 mois	6 1/8	6 5/8	5 1/2	6	3 3/8	3 7/8
3 mois	6 5/8	7 1/8	5 5/8	6 3/8	4 1/2	5
6 mois	6 7/8	7 3/8	6 1/8	6 5/8	5 1/8	5 5/8

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

M. LARDINOIS : les négociations sur les prix européens seront « très ardues ».

M. Pierre Lardinois, commissaire européen chargé des affaires agricoles, prévoit que les négociations reprenant lundi 10 février à Bruxelles sur les prix seront très ardues et que deux jours seront peut-être insuffisants pour parvenir à un accord. *« Elles promettent d'être les plus ardues que j'aie jamais connues au cours de huit années d'expérience du Conseil »*, a-t-il déclaré le 6 février.

L'attribution d'aides nationales aux agriculteurs, que Paris décidera en complément des hausses de prix communautaires, suscite chez M. Lardinois de *« vives inquiétudes »*. Si cette solution s'érigeait en système, ce serait *« une bombe à retardement placée dans le fonctionnement de la politique agricole commune »*.

A Khartoum

Les pays de la faim ont cherché à s'entendre avec les États pétroliers

pour faire reculer ensemble la sous-alimentation

Khartoum. — Le programme des cinq jours de conférence était alléchant : « De la nourriture pour le monde ». Après la verbeuse conférence mondiale de l'alimentation, tenue à Rome en novembre, on allait enfin s'attaquer aux réalisations concrètes... Hélas ! les « vedettes » annoncées — du développement, de l'écologie et de l'agronomie — n'étaient pas au rendez-vous, pas plus que les Etats les plus intéressés par les questions alimentaires.

De notre envoyé spécial

Pourtant, il s'est passé quelque chose entre la Maison du peuple et le Soudan Hôtel où s'est déroulée successivement la conférence. Une honnête confrontation d'expériences et d'espérances entre des experts et des responsables politiques formés sur le terrain, ce qui est sans doute la meilleure façon d'aborder le sujet.

La « géopolitique » de la faim est maintenant bien connue. Un homme sur six est plus ou moins victime de carences protéiniques ou calorifiques dans les pays sous-développés ; nombre d'entre eux périront si avant l'été prochain l'équivalent de 3 millions de tonnes de grains ne leur est pas distribué sous une forme ou une autre. Sécheresse, désertification, inondations, guerres sont, avec le lourd héritage du colonialisme, le cortège de la famine. *« L'agriculture est la base absolue de l'économie, mais elle a été déviée de son but par les colons qui l'ont orientée pour leur profit. Les meilleures terres ont été accaparées pour des productions d'exportation »*, a souligné le Camerounais M'boumoua, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine.

Le trait est caricatural ; mais il explique pour une bonne part que l'activité agricole ait été déconsidérée dans ce pays, le système d'éducation détournant d'ailleurs les élites des activités productrices de base. En Afrique, cinq sur six des experts qui étudient les problèmes de développement agricole sont nés sur un autre continent !

Comment inverser cette évolution pour écarter la menace qui pèse sur un dixième de l'humanité ? Il n'est plus temps de tergiverser sur le choix des moyens, a déclaré, en substance, M. Paul Marc-Henry, président du centre de recherches de l'O.C.D.E. M. Aziz, directeur des échanges commerciaux à la F.A.O. et qui a été l'adjoint du rapporteur général de la conférence de Rome, s'est montré assez désenchanté quant à la possibilité d'un élan de solidarité internationale au cours des prochains mois, en raison des difficultés économiques que connaissent actuellement les pays industrialisés

« A court terme, la possibilité de sauver des centaines de millions de personnes de la famine semble très mince. (...) Les perspectives pour les prochains mois sont d'autant plus sombres que la sécheresse se prolonge dans le sous-continent indien et dans de nombreuses régions africaines, et que les balances de paiement des pays sous-développés les plus touchés sont très déséquilibrés. »

En revanche, compte tenu du nouvel équilibre politique et économique qui s'instaure, M. Aziz croit que les pays du tiers-monde doivent instaurer de nouveaux liens de coopération entre eux, plus spécialement entre les Etats pétroliers et les autres. Cela a bien paru finalement être la raison première de cette conférence.

Dans ce face-à-face, le Soudan a incontestablement une carte à jouer, bien qu'il soit encore dans le peloton des trente pays les plus pauvres du monde. Ses capacités de développement sont assez considérables pour le blé, le sorgho, les arachides, la viande ; l'eau, et la terre arable ne manquent pas : la surface irriguée et cultivée pourrait être rapidement doublée et, à plus longue échéance, décuplée. Reste à trouver le financement.

Se libérer de la tutelle alimentaire des pays riches

Les pays de l' « or noir », comme le Koweït, Qatar, Abu-Dhabi, semblent disposés à avancer des fonds rapidement pour la fertilisation des sols, l'amélioration des communications. Mais les contrats sont conclus « goutte à goutte », car si les « financiers » ne sont pas trop exigeants quant aux délais de remboursement et au taux des prêts, ils n'entendent pas que leur argent tombe dans un quelconque tonneau des Danaïdes ; ils exigent des garanties sur la réalisation des travaux *qu'ils financent*.

Les conditions naturelles limitant — en particulier en Iran — leurs possibilités de production agricole, ils souhaitent, en favorisant la production des pays voisins, se libérer de la tutelle des pays industrialisés qui les approvisionnent habituellement. Ils veulent rendre ainsi inoffensive l'arme alimentaire brandie avec ostentation par les Etats-Unis et encore tout récemment par M. Buts.

Précisément, le Soudan pourrait largement couvrir les besoins alimentaires du Proche-Orient. Mais les garanties réclamées sont, dans certains cas, considérées comme des ingérences étrangères.

Aussi les Soudanais souhaitent-ils l'intervention d'un troisième partenaire, fournisseur de technologie. Les pays développés, socialistes ou capitalistes, ont cette vocation, et le gouvernement de Khartoum s'efforce de maintenir entre eux un certain équilibre. Le ministre de l'agriculture du Pakistan a souligné, quant à lui, que le « tripartisme » était possible entre pays du tiers-monde. Son gouvernement serait disposé à apporter l'assistance technique souhaitée, et ce à un prix sans concurrence avec celui des sociétés d'engineering des pays avancés.

Suffit-il pour autant d'avoir le potentiel agricole, les moyens techniques, les concours financiers pour venir à bout de la faim en augmentant la production ? Evidemment non. C'est l'un des grands mérites de cette conférence que de l'avoir précisé. M. Baumel a rappelé, au nom de l'ONU, les limites des ambitions humaines dans ce domaine : le Sahara ne deviendra pas une vaste pelouse, quoi qu'on fasse, car on ne peut renverser certains équilibres naturels ; un tiers environ des terres qui sont mises en culture chaque année doivent être abandonnées, car une irrigation avec de l'eau trop salée les rend inutilisables ; l'augmentation, apparemment insensible, de la température à la surface du globe peut faire doubler l'importance des terres arides ; les océans ne sont pas des réserves inépuisables de poissons et de protéines ; toute action sur le milieu naturel, et tout particulièrement dans les régions tropicales, peut avoir des effets difficilement maîtrisables...

Bref, si l'on n'a pas trouvé à Khartoum l'*ensemble des solutions* au problème de la faim, on n'en a pas moins touché du doigt plusieurs des aspects essentiels du problème alimentaire dans l'Afrique de l'Est et au Proche-Orient. Ce qui n'est déjà pas si mal.

ALAIN GIRAUDO.

FISCALITÉ

LA DATE LIMITE DU VERSEMENT DU PREMIER TIERS PROVISIONNEL EST REPORTÉE AU 18 FÉVRIER

Les contribuables ont jusqu'au mardi 18 février pour payer le premier acompte provisionnel de leurs impôts sur le revenu, vient de faire savoir le ministère de l'économie et des finances.

Les avertissements envoyés par les services de l'impôt concernant ce premier tiers portent la date du 15 février comme date limite de paiement. Cette année, le 15 février tombant un samedi, cette date limite est reportée au mardi 18 février, de nombreuses perceptions des impôts étant fermées le samedi et le lundi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE OPTORG

Dans une récente lettre aux actionnaires, le président a notamment annoncé que :

Le bénéfice net de l'exercice 1974 de la Compagnie Optorg, société mère, approchera 10 000 000 de francs, en augmentation d'environ 20 % par rapport à celui de l'an dernier.

Le conseil envisage dès à présent de proposer au titre de l'exercice 1974 la mise en distribution d'un dividende de 12 F (dont 4 F d'impôt déjà payé au Trésor) à chacune des actions composant le capital (augmenté en 1974 à la suite de l'attribution d'une action gratuite pour cinq), soit une progression de 27 %.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1974, qui sera présenté dans quelques mois, marquera, lui aussi, une nouvelle croissance de la compagnie. Il devrait faire ressortir un bénéfice consolidé de l'ordre de 35 000 000 de francs en regard de 13 458 000 francs dégagés au 31 décembre 1972 et 28 209 000 francs au 31 décembre 1973.

Les dividendes des filiales africaines qui seront encaissés par la compagnie en 1975 devraient représenter un ensemble d'environ 13 millions de francs, soit près du double des dividendes encaissés en 1974 de ces mêmes filiales, qui ont totalisé 6 932 000 francs.

INTERSÉLECTION

Les actionnaires se sont réunis le 5 février 1975 sous la présidence de M. François Tabard, président du conseil d'administration, et ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974.

Dans son rapport, le conseil d'administration précise que, lors de l'exercice sous revue, la dégradation régulière des différents marchés financiers a incité la société à remodeler la structure de son portefeuille, afin d'accroître le poste de valeurs à revenu fixe, d'augmenter le volant des liquidités et de rééquilibrer la répartition des investissements entre les différentes devises.

Les placements en valeurs allemandes et américaines ont été sensiblement accrus au détriment des marchés japonais, espagnols, anglais.

La valeur liquidative de l'action Intersélection est passée de 151,10 F le 30 septembre 1973 à 103,18 F le 30 septembre 1974, après détachement en janvier du coupon, soit net 3,44 F. Cette baisse reflète la profonde dépression des principaux marchés boursiers. Elle reste néanmoins inférieure à celle enregistrée par les indices du marché de Paris ou de New-York entre ces deux dates.

L'assemblée a fixé le dividende net par action à 5,13 F, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor de 0,82 F, portant à 5,95 F le revenu global de l'action, contre 4,27 F l'an dernier, soit près de 40 % d'augmentation.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 6 février 1975 aux guichets des établissements suivants :

— SOCIETE GENERALE.

— SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE.

— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE,

contre remise de deux coupons :

— le coupon n° 7, représentant les revenus d'obligations françaises non indexées, sera payable pour 2,51 F net et sera assorti d'un crédit d'impôt de 0,31 F ;

— le coupon n° 8, représentant les autres revenus, sera payable pour 2,62 F net et sera assorti d'un crédit d'impôt de 0,51 F.

Les actionnaires d'Intersélection pourront jusqu'au 6 mai 1975 réinvestir leurs dividendes en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

ACCORD TECHNIQUE DOCKS DE NEVERS ÉCONOMATS DU CENTRE

Dans la ligne de la politique qui a conduit les Docks lyonnais à conclure avec Cofradel en décembre 1974 un accord technique de collaboration, les Docks de Nevers, filiale des Docks lyonnais, et les Economats du Centre viennent de signer un accord similaire ayant pour objet de rationaliser leurs implantations de magasins, de pratiquer une politique d'achats concertée et de mettre en commun après étude leurs moyens techniques.

Les conseils d'administration des Docks de Nevers et des Economats du Centre.

THOMSON-BRANDT

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire de l'exercice du groupe Thomson-Brandt s'élève à 11 105 millions de francs (hors taxes) contre 8 946 millions de francs (hors taxes) au titre de l'exercice précédent.

La progression du chiffre d'affaires pour l'exercice atteint 24 % par rapport à la période correspondante de 1973.

DOLLFUS-MIEG ET Cie

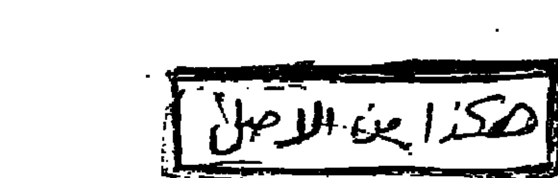
Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe Dollfus-Mieg pour l'exercice 1974 s'élève provisoirement à 2 099 millions de francs — chiffre sans doute très proche du chiffre définitif — contre 1 674 millions de francs en 1973, soit une hausse de 25,4 %.

ACTIVITES	EXERCICE 1974	EXERCICE 1973 (chif. définitifs)	VARIATION en %
Filterie	646 767	503 679	+ 28,4
Tissage	1 098 730	859 355	+ 27,9
Paratextiles et diverses	353 540	311 163	+ 13,6
TOTAL	2 099 037	1 674 197	+ 25,4

Par secteurs d'activité, ces chiffres se décomposent comme suit (en milliers de francs) :

Si cette progression est conforme à celle annoncée à la presse au début de cette année, elle est toutefois sensiblement inférieure à celle enregistrée pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1974 (+ 33,9 %). En effet, pâtissant du ralentissement économique, accentué entre autres par la grève des postes, l'activité commerciale du groupe a commencé à fléchir à partir du 15 septembre et a nettement diminué à partir du 15 novembre. Cette diminution d'activité a même contraint plusieurs sociétés du groupe à réduire temporairement les horaires de certaines usines.

Quant à l'activité du groupe en 1975, il est extrêmement difficile de prévoir ce qu'elle sera, tant est mouvante la situation actuelle. Encore faible au mois de janvier, elle risque de le demeurer pendant quelques semaines. Cependant, des éléments de reprise, constatés dans des secteurs qui réalisent une part non négligeable du chiffre d'affaires, laissent espérer une amélioration ultérieure.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 FÉVRIER

Très vive reprise

Après avoir consacré trois jours à digérer les ventes bénéficiaires occasionnées par sa hausse récente, la Bourse de Paris est repartie de l'avant.

Le mouvement de reprise, qui s'était ébauché mercredi en clôture, s'est largement amplifié et a gagné la grande majorité des titres inscrits à la cote. Trois quarts d'heure à peine après l'ouverture, l'on en comptait déjà près de cinquante en progrès de 2 % au minimum, et en fin de séance leur nombre dépassait le chiffre de soixante.

L'intérêt s'est concentré derechef sur les valeurs bancaires, les grandes surfaces et la construction électrique. Mais, quelques fortes hausses ont également été enregistrées aux travaux publics, aux ciments, à la construction mécanique aux magasins, à la métallurgie, aux laboratoires, aux produits chimiques et aux divers. Maisons Phénix a tenu la vedette avec un gain de 13,4 %.

Les « émirs » sont revenus, murmurait-on autour de la corbeille. L'on ne saurait dire. En tout cas, quelques achats étrangers ont bien été enregistrés, qui ont contribué, avec la hausse de Wall Street et les rumeurs insistantes d'une prochaine et nouvelle baisse du taux de l'escompte, à relancer la machine boursière. L'activité est en effet allé crescendo. D'abord assez faible, le volume d'affaires a augmenté au fil de la séance et au fur et à mesure que les cours montaient, probablement sur des rachats de vendeurs à découvert.

Sur le marché de l'or, le prix du métal fin a peu varié : 25 000 F (— 100 F) pour le lingot et 24 950 F (— 110 F) pour le kilo en barre. Les pièces, en revanche, se sont repliées. Le napoléon, pour sa part, a perdu 3,20 F à 265 F (après 265,50 F). Le volume des transactions a doublé : 20,35 millions de francs contre 10,82 millions.

Aux valeurs étrangères, fermeté des américaines et des pétroles internationaux. Fléchissement des mines d'or. Ailleurs, la tendance a été soutenue.

LONDRES

Stimulé par l'espoir d'un nouvel abaissement du taux de l'escompte, le marché poursuit son avance. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 4,8 points à 245,50. Progrès des pétroles. Etroite irrégularité des fonds d'Etat. Vive reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 174 50 contre 173 40

VALEURS	CLOTURE 6 2	COURS 7 2
War Loan 3 1/2 %	23 3/4	23 5/8
Beechams	172	175 1/2
British Petroleum	325	330 1/2
Shell	202	204
Vickers	185	185 1/4
Imperial Chemical	193	198
Courtaulds	85	87 1/4
De Beers	226	225
* Western Holdings	29 1/2	29 7/8
Rio Tinto Zinc Corp	123	124
* West Driefontein	40 1/4	41 1/4

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 31 déc 1974.)

	5 févr.	6 févr.
Valeurs françaises	115,5	118,6
Valeurs étrangères	118,5	120,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 29 déc 1961.)

Indice général	67,8	69,4

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		
Effets privés		10 1/4 %
Moyen terme		8 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

SAUNIER-DUVAL. — La baisse d'activité enregistrée durant le quatrième trimestre, jointe à la hausse des coûts et des frais financiers, pèsera sur les résultats de l'exercice 1974, qui devrait se solder par une perte de 30 millions de francs environ. En 1973, le bénéfice s'était é[illegible] à 9,2 millions. D'après les dirigeants de la société, un retour à l'équilibre d'exploitation cette année est peu probable.

MOTEURS BAUDOUIN. — Le groupe britannique General Electric Company vient d'acquérir une participation majoritaire dans le capital de la société. Cet achat s'est fait en Bourse de Marseille au prix de 527 F par action. Ce cours sera maintenu jusqu'au 20 février.

OPTORG. — Le dividende global pour 1974 s'élève à 12 F. Il s'applique à un capital augmenté par attribution gratuite (1 pour 5). Au titre de l'exercice 1973, les actionnaires avaient encaissé 11,34 F (avoir fiscal compris), et non 13,50 F comme indiqué par erreur dans « le Monde » daté du 7 février.

NEW YORK

Marché soutenu et très actif

D'importantes prises de bénéfices se sont produites jeudi à Wall Street. Elles ont néanmoins été bien absorbées dans l'ensemble et, en clôture, le nombre de hausses (860) l'emportaient très nettement sur celui des baisses (642). Plusieurs « Blue Chips », qui entrent dans la composition de l'indice des industrielles, ayant fléchi, le Dow a perdu 3,68 points à 714,17 et n'a pas, de ce fait, rendu parfaitement compte de la tendance.

Le fait saillant de la séance a été constitué par la très forte activité qui a régné : 32,02 millions de titres ont changé de mains contre 25,83 millions la veille. Ce chiffre est peu éloigné du record de transactions réalisé le 27 janvier dernier avec 32,73 millions d'actions.

Malgré la baisse incessante des taux d'intérêt et la hausse d'I.B.M. — le cours du titre a, pour la première fois depuis plusieurs mois, dépassé 200 dollars — qui ont constitué d'incontestables facteurs de soutien, une certaine indécision s'est fait jour sur le marché, où les opérateurs commencent à douter que le président Ford parvienne à imposer intégralement aux Chambres son plan de relance économique.

L'irrégularité a prévalu dans tous les compartiments.

Indices Dow Jones : transports, 157,86 (— 0,78) ; services publics, 81,80 (+ 0,26).

VALEURS	COURS 5 2	COURS 6 2
Alcoa	33 3/4	34 ...
A.T.T.	50	48 3/4
Boeing	16 7/8	17 1/8
Chase Manhattan Bank	37 7/8	37 5/8
Du Pont de Nemours	98 7/8	97 3/8
Eastman Kodak	76 3/4	78 1/8
Exxon	73 3/4	73 1/4
Ford	35 1/8	34 1/4
General Electric	39 3/4	40 1/8
General Foods	23 3/8	22 3/4
General Motors	37 1/4	35 3/8
Goodyear	16	16 ...
I.B.M.	199 7/8	196 ...
I.T.T.	19 5/8	18 7/8
Kennecott	34 1/2	33 3/4
Mobil Oil	41 3/4	41
Pfizer	29 1/2	30 1/4
Schlumberger	103 1/4	99 1/8
Texaco	25 7/8	25 3/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	18 3/8
Union Carbide	47 1/8	47
U.S. Steel	48 5/8	49 1/4
Westinghouse	11 3/4	11 7/8
Xerox	73	73 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 2	7 2
1 dollar (en yens)	296 90	296 39

BOURSE DE PARIS — 6 FÉVRIER — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la [illegible] de [illegible] qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
220	B. Ottoman	285	283	278	285
250	BASF (Akt.)	259	258 50	258 50	263 50
198	Bayer	210	213 30	213 30	210
105	Buffelsfont.	116 50	c 114 50	114 50	116 70
9 50	Charter	10 50	10 60	10 65	10 80
145	Chase Manh	169 90	171	172 ..	170 ..
365	C.F. Fr.-Can.	395	387	390	385
12	De Beers (S)	14 15	14 15	14 30	13 95
187	Dome Mines	210	209	207 20	205 50
395	DuPont Nem	434	439	439	439
295	East. Kodak	327	339 50	339 80	339 50
60	East Rand	69 80	c 66 90	67 50	66
210	Ericsson	225	229 70	229 ..	225
290	Exxon Corp.	329	330 10	330 10	330 10
154	Ford Motor	153	158 90	159	163
143	Free State	152	147 50	147 50	145
113	Royal Dutch	148 ..	138 50	138 10	138 10
9 50	Rio Tinto Zin	12 15	12 70	12 75	12 56
153	St-Helena	167 ..	166 80	164 80	164
440	Schlumberger	478	458 50	462 50	...
16	Shell Tr (S.)	19 90	20 10	20 80	20 50
425	Siemens A.G.	427	429 50	429 50	438
23	Sony	32 80	33 60	33 90	34 25
11	Tanganyika	12 80	12 80	14 ..	13 20
155	Unilever	180	184	184 90	184 50
27	Union Corp.	26	25 20	25 30	25 20
154	U. Min. 1/10	172	172	180 ..	175
255	West Driet	288 ..	c 261	268	262
114	West Deep.	124	c 122	121 ..	119 50
186	West Hold.	191 50	187 ..	189	189
4	Zambia Cop.	3 95	4 ..	3 85	3 85

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 374	4 384	4 385
Canada ($ can. 1)	4 382	4 392	4 375
Allemagne (100 DM)	183 100	184 275	182 75
Belgique (100 fr.)	12 310	12 342	12 05
Danemark (100 krd.)	77 680	77 370	77
Espagne (100 pes.)	7 757	7 760	7 62
Grande-Bretagne (£ 1)	10 370	10 371	10 40
Italie (100 lires)	0 677	0 677	0 665
Norvège (100 krn.)	86 120	86 170	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 725	178 260	177
Portugal (100 esc.)	17 820	17 810	17 60
Suède (100 krs.)	107 870	108 320	107
Suisse (100 fr.)	171 800	172 500	172 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/2
Or fin (kilo en barre)	25060	24985 ..
Or fin (kilo en lingot)	25100	25000 ..
Pièce française (20 fr.)	268 20	265
Pièce française (10 fr.)	189	185 20
Pièce suisse (20 fr.)	258 90	254 ..
Union latine (20 fr.)	249	241 50
Souverain	245 10	241 40
Pièce de 20 dollars	1167 50	1161 20
Pièce de 10 dollars	584 80	576
Pièce de 5 dollars	430	429 ..
Pièce de 50 pesos	1004 ..	1000 ..
Pièce de 10 florins	235 ..	228 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN ORDRE DISPERSÉ

Syndicats et partis de gauche relancent l'offensive contre le chômage

Après une longue et relative pause sociale, du moins au niveau national, une série d'initiatives politiques ou syndicales viennent d'être prises, en ordre dispersé il est vrai, sur le thème de la défense de l'emploi : à la proposition du P.S. d'organiser des actions communes avec les partis signataires du programme commun s'ajoutent celle du parti communiste ainsi que la déclaration commune des syndicats de cadres C.G.T. et C.F.D.T. et, dernière en date, l'annonce par M. Georges Séguy d'une centaine de meetings que la C.G.T. va prochainement organiser dans toute la France. Selon le dirigeant cégétiste, l'initiative appartient en premier lieu aux syndicats, ce qui n'exclut pas une convergence avec les initiatives des partis de gauche.

Au cours d'une conférence de presse, ce vendredi 7 février, le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, a annoncé le lancement d'une campagne d'explications et d'action, à tous les niveaux, contre la politique actuelle du gouvernement et du patronat. Une centaine de meetings seront organisés prochainement dans toute la France afin de démontrer que le chômage et la politique d'austérité ne sont pas une fatalité. Les *cégétistes proposent pour relancer* la croissance et réduire le chômage l'augmentation du pouvoir d'achat, la réduction des horaires et la retraite à soixante ans. Pour la C.G.T., il appartient aux syndicats de prendre l'initiative de l'offensive : la campagne d'action qui vient d'être décidée n'exclut pas la participation ni des autres centrales ni des partis de gauche.

Mais pour l'instant les propositions sont faites en ordre dispersé : après la décision du parti socialiste de proposer aux partis signataires du programme commun des actions communes pour la défense de l'emploi, le parti communiste a relancé son projet, déjà ancien, d'organiser des meetings.

Les élus communistes manifestent le 11 février

Le bureau politique du P.C.F., qui a siégé, jeudi 6 février, a décidé d'organiser dans tous les départements des délégations d'élus et de dirigeants communistes qui se rendront, le 11 février, dans les préfectures *« où ils seront les interprètes de la population laborieuse ».*

Une déclaration commune des cadres C.G.T. et C.F.D.T.

Une exception dans ce foisonnement d'initiatives séparées, la déclaration commune que les syndicats de cadres C.G.T. (l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens) et C.F.D.T. (l'Union confédérale des cadres) ont publié, jeudi 6 février. La plate-forme commune que les deux organisations ont présentée consacre tout d'abord les retrouvailles des cadres C.G.T. et C.F.D.T. après trois années d'une petite guerre froide, marquées par les vaines tentatives des cégétistes de se rapprocher de la C.G.C.

*S'appuyant sur l'accord des Confé*dérations C.G.T. et C.F.D.T., les deux syndicats de cadres ont précise les revendications spécifiques de leurs adhérents et ont décidé d'organiser dans les entreprises, les fédérations et les unions départementales des rencontres ou des manifestations communes.

Le chômage des cadres, affirment l'U.G.I.C.T. et l'U.G.C., augmente à un rythme plus rapide que le chômage total : 8 % d'allocataires aux Assedic en 1974, au lieu de 5 % en 1970. Afin d'y remedier, les deux organisations proposent une série de mesures, et notamment : faire engager la responsabilité collective du patronat en cas de disparition d'entreprise ; obtenir la suspension des licenciements en cas de litiges, et ensuite le reclassement *« immédiat équivalent »* ; dénoncer les pressions qui amènent les cadres à démissionner ; mettre en place un véritable service public de placement impliquant pour l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) un relèvement de son budget d'environ 30 à 40 % ; fixer à 1,7 % et non pas à 1 % la taxe sur la formation permanente. Ni les cadres F.O. ni les cadres C.G.C. n'ont été associés à la préparation de cette déclaration, mais les dirigeants de l'U.G.I.C.T. et de l'U.G.C., MM. Le Guen et Faist, ont affirmé leur *souci de faciliter l'unité d'action en* ajoutant toutefois que celle-ci ne pouvait *« se réaliser à n'importe quel prix ».* — J.-P. D.

Selon l'agence Chine nouvelle

LE SÉISME DU 4 FÉVRIER A ÉTÉ UNE « CATASTROPHE »

Le très violent tremblement de terre qui s'est produit le 4 février dans le nord-est de la Chine a sûrement fait de nombreuses victimes et provoqué de très importants dégâts matériels : la magnitude du séisme était de 7,3 et l'épicentre (40,6 degrés de latitude nord et 12,8 degrés de longitude est) était situé à moins d'une quarantaine de kilomètres au sud-ouest d'Anshan, grand centre sidérurgique chinois. Les villes les plus proches de l'épicentre sont Yingkéou et *Haitcheng, situées respectivement* à 70 et 30 kilomètres au sud-ouest d'Anshan. Les secousses ont été nettement ressenties, sans faire de dégâts, à Pékin, c'est-à-dire à plus de 500 kilomètres au sud-ouest de l'épicentre.

Comme toujours, après un très violent séisme, les autorités chinoises n'ont donné d'autres précisions que la magnitude et les coordonnées de l'épicentre. Toutefois, l'agence Chine nouvelle, dans son communiqué du 5 février, parle de « catastrophe », de « sinistrés » et de « pertes à divers degrés... à déplorer dans la zone de l'épicentre ». Elle rapporte que les hôpitaux de la province du Liaoning (le séisme a frappé le sud de cette province) ont envoyé des équipes médicales, montrant ainsi que le tremblement de terre a fait de nombreuses victimes (blessés ou morts). Elle dit aussi que le commandement militaire de Shenyang (la capitale provinciale) a dépêché des troupes pour participer aux secours, ce qui donne à penser que les dégâts matériels sont très importants.

M. BLANCARD QUITTERAIT SON POSTE DE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL POUR L'ÉNERGIE

Nommé en décembre 1973 délégué général pour l'énergie, M. Jean Blancard pourrait prochainement quitter son poste. Nommé président du Gaz de France, il serait remplacé par M. Paul Mentré, actuellement directeur général du Crédit national.

Par ailleurs, le président-directeur général de la Société générale, M. Maurice Lauré, pourrait être nommé président de la commission qui sera chargée d'étudier la réorganisation du marché pétrolier français.

Au sultanat d'Oman

Importante opération héliportée contre les maquisards du Dhofar

Mascate (A. F. P.). — Une grande opération héliportée contre les positions rebelles dans le secteur ouest du Dhofar (sultanat d'Oman) a été montée mardi 4 février par les forces armées omanaises appuyées par des éléments irréguliers fidèles au sultan.

Un communiqué militaire omanais publié jeudi soir révèle que le but de l'opération était de déloger les maquisards du F.P.L.O. (Front populaire pour la libération d'Oman) du secteur de Al-Moumar, situé à cinq heures de marche de la base omanaise la plus proche, Mughaysel, sur la côte du Dhofar.

Un grande nombre d'hélicoptères ont participé à cette opération. Les appareils ont débarqué les troupes gouvernementales par surprise dans une région considérée comme un « *bastion de la rébellion* ». Selon le communiqué omanais, la force héliportée a « *atteint tous ses objectifs sans aucune difficulté, tombant sur l'ennemi par surprise et retournant sans pertes à ses bases* ».

L'utilisation, pour la première fois dans le Dhofar, d'une flotte d'hélicoptères est considérée par les observateurs à Mascate comme un signe évident du renforcement considérable des forces armées omanaises ces derniers temps. Les forces omanaises inaugurent, d'autre part, une nouvelle tactique, consistant à utiliser leur mobilité au maximum, en vue de soumettre les guérilleros à une pression continue et en différents endroits du Dhofar à la fois.

Un communiqué militaire indique, d'autre part, que des tirs d'obus de mortiers ont été dirigés lundi dernier par les maquisards contre la ville de Sarfait (près de la frontière sud-yéménite).

QUAND LES POLICIERS MANIFESTENT... LES GENDARMES FONT LA POLICE

Une délégation groupant une centaine de responsables des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la police nationale s'est rendue, dans l'après-midi du jeudi 6 février, au ministère de l'intérieur, afin d'exprimer « le profond mécontentement des fonctionnaires de police, du fait que ni les problèmes généraux qui leur sont communs avec les autres fonctionnaires ni les problèmes particuliers à la profession ne sont pris sérieusement en considération ».

Le ministre de l'intérieur n'a pas reçu les représentants syndicaux. En revanche, ces derniers se trouvèrent, en arrivant place Beauvau, face à des forces de gendarmerie mobile qui interdisaient l'accès au ministère. La délégation se rendit, ensuite, au secrétariat d'Etat à la fonction publique sans plus de succès.

Dans leur programme revendicatif, les deux organisations insistent particulièrement sur les traitements — les décisions budgétaires pour 1975 n'apportant pas, selon elles, « à la très grande majorité des fonctionnaires, le maintien et la progression du pouvoir d'achat » *— et la réunion du comité technique paritaire de la police (dont elles sont exclues) qui* « n'apporte rien de concret aux différentes catégories de policiers. »

Le numéro du « Monde » daté 7 février 1975 a été tiré à 562 264 exemplaires.